Le Monde

Le Monde des livres
Les amours de Mallarmé
Un cahier de 12 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15892 – 7 F -- | VENDREDI 1er MARS 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



DR

Corot au Grand Palais

Le Grand Palais présente à Paris, jusqu'au 27 mai, Camille Corot (1796-1875), en cent cinquante tableaux provenant de la plupart des grands musées du monde. Certains n'ont jamais été montrés en France. La Bibliothèque nationale accueille simultanément d'autres œuvres. p. 25

Le sort des malades du sida

Dans un entretien au *Monde*, Alain Sobel, président du Conseil national du sida, réagit au refus par le premier ministre du tirage au sort des malades pour les nouvelles therapies. p. 10

Mauvaise passe pour Paribas

Malgre la prise de contrôle de la Compagnie de navigation mixte, la banque que dirige Andre Lévy-Lang n'a jamais été en aussi mauvaise posture. p. 18

L'avenir de l'Irlande du Nord

Dublin et Londres relancent le processus de paix en Irlande du Nord. Les negociations officielles debuteront le 10 juin. p. 4

L'Espagne à jeunesse ouverte

Un portrait de la jeune generation espagnole, a la veille des élections législatives. p. 14

Répression en Tunisie

Mohamed Moada, le president du principal parti de l'opposition tunisienne, a été condamne a onze ans d'emprisonnement p. 3

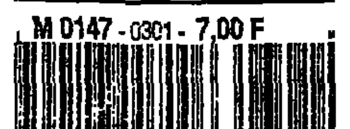
La gendarmerie favorisée

Les forces de gendarmerie vont être les seules à sensiblement augmenter les prochaines annees. Elles auront notamment la responsabilite d'un service national de sécurité générale. p. 8

Numérique : accord CLT-TF 1

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) aurait « quasiment bouclé » un accord avec TF 1 destiné à diffuser un bouquet commun de chaines thematiques numeriques en France. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



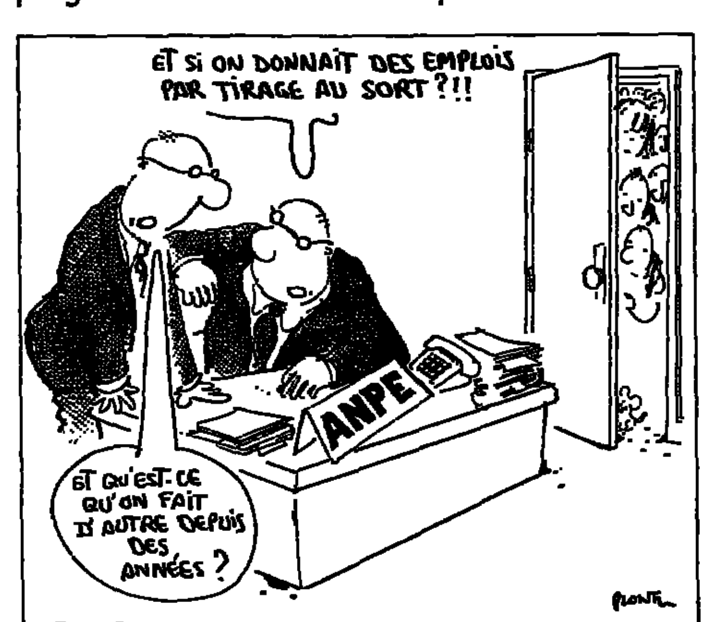
M 0147 - 0301 - 7,00 F

Les licenciements économiques augmentent tandis que le chômage de longue durée recule

La CGT et la CFDT progressent dans les élections professionnelles au détriment de FO

LE CHÔMAGE a encore progressé au mois de janvier, mais à un rythme moins soutenu qu'en novembre et décembre. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 10 400 (+ 0,3 %), pour s'établir à 3 015 900 en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques mensuelles publiées, jeudi 29 février, par le ministère du travail. Le taux de chômage passe de 11,7 % à 11,8 % de la population active. Si l'on ajoute les personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, qui étaient comptabilisés dans l'ancien mode de calcul, le nombre de chômeurs atteint 3 292 600 (+ 0,3 %).

Ce chiffre, qualifié d'« *un peu décevant* » par le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, ne constitue pas une surprise. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement a préparé l'opinion en prédisant de mauvais résultats sur le front de l'emploi dans les mois à venir. Les données de janvier font notamment apparaître une progression très sensible des licenciements économiques (+ 13 %), dont on ignore s'ils sont liés aux mouvements sociaux de décembre. Cependant, le gouvernement peut se féliciter de la poursuite de la baisse du chômage de longue durée et, pour la première fois depuis longtemps, de celle du chômage des jeunes de moins de 25 ans.



Une polémique oppose aujourd'hui le CNPF au gouvernement, qui a décidé de réduire sensiblement sa participation dans l'indemnisation du chômage partiel. Dans une lettre adressée à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, l'organisation patronale lui demande d'« *abandonner* » ce projet qui risque, selon elle, d'entraîner des licenciements.

Alors qu'au congrès de Force ouvrière Marc Blondel défend son bilan, les premiers résultats aux élections professionnelles de 1994 et de 1995 marquent une progression de la CGT et de la CFDT au détriment de Force ouvrière. La centrale de Louis Viannet estime avoir progressé de 0,8 % dans les différentes élections de comités d'entreprise en 1995.

Ces résultats sont indirectement confirmés par les entreprises de la métallurgie. Selon les analyses faites dans ce secteur, la CGT aurait amélioré ses résultats électoraux dès 1994. Dans la fonction publique territoriale et hospitalière, où d'importantes élections ont eu lieu fin 1995 et en janvier 1996, le recul de FO apparaît très significatif.

Lire pages 7 et 17

Jacques Chirac veut tripler les échanges de la France avec l'Asie

LA FRANCE entend, dans les dix ans à venir, accroître sa part du commerce asiatique. L'objectif est de hisser cette part au niveau qui est le sien dans le reste du monde, soit 6 %, a déclaré M. Chirac, jeudi 29 février, à Singapour, où il était en visite officielle. Cela suppose un triplement des échanges de l'Hexagone avec le continent du « miracle économique ». Le président de la République a tenté de convaincre ses interlocuteurs asiatiques que la France n'est « *pas frileuse ni protectionniste* », contrairement à l'image qui lui « *colle à la peau* ». Ces déclarations, présentées par des proches de M. Chirac comme un texte « fondateur », ont été faites à la veille de l'ouverture, à Bangkok, d'un sommet qui réunira pour la première fois vingt-cinq Etats d'Europe et d'Asie.

Lire page 2 notre éditorial et notre analyse page 16 et un point de vue page 15

Le combat du Père Pedro pour les « 4 Mi » de Madagascar

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

A « *Tana* », on les appelle les « *4 Mi* », parce que les quatre maux qui les rongent – alcoolisme, violence, drogue, prostitution – commencent, en langue malgache, par cette même syllabe. Attirés, puis leurrés par les fausses grâces d'une capitale qui ne cesse elle-même de s'appauvrir, ces réfugiés de la misère sombrent vite, souvent par familles entières, dans les abysses d'un absolu dénuement. Sans abri, ils traînent leur détresse entre deux poubelles, s'accrochant aux derniers lambeaux d'une existence sans avenir.

Depuis bientôt sept ans, un missionnaire lazariste, Père Pedro, a lié sa vie aux « *4 Mi* », pour leur redonner courage et dignité. Un acte d'amour et de colère. Regard clair, barbe fleurie et carrure d'athlète, Pedro Pablo Opeka, prêtre argentin d'origine slovène, découvrit un jour la décharge municipale de « *Tana* », dérisoire gagne-pain pour des centaines de parias. Armés d'un crochet, ils fouillaient, jour et nuit, cette montagne d'ordures, entre cochons noirs et chiens errants. Révolté par le spectacle de cette déchéance, et résolu à aider ces gueux abandonnés de tous, il fonda une ONG, Akamasoa (« Les bons amis ») et remua ciel et terre pour obtenir soutien et argent.

Aujourd'hui, Pedro a gagné son pari, et au-delà. Son essor ayant répondu à l'ampleur des besoins, Akamasoa compte désormais une centaine de jeunes volontaires qui s'y dévouent corps et âme. Dans cinq centres d'accueil – dont un village d'agriculteurs à 100 kilomètres de « *Tana* » –, quelque douze mille personnes ont retrouvé un toit, un petit emploi et, surtout, l'espoir. Les parents travaillent, notamment dans des carrières, les enfants vont à l'école, et tout le monde mange à sa faim. Fils de maçon, Pedro a supervisé la construction de ces hameaux tout neufs, accrochés aux collines.

Un mot fait horreur à ce prêtre énergique et chaleureux de quarante-sept ans – dont vingt passés à Madagascar : l'assistance. « *Nous aidons*, dit-il, *les plus pauvres à se reprendre en charge, à faire face à leurs responsabilités, à commencer une nouvelle vie, grâce aux emplois que nous créons.* » Pedro a trouvé des oreilles attentives dans plusieurs ministères et l'appui financier de quelques grands bailleurs de fonds étrangers, dont l'Union européenne. Mais la pauvreté a tellement fait de ravages dans la Grande Ile, ces dernières années, que le flux des nécessiteux qui échouent chaque jour aux portes d'Akamasoa n'est pas près de se tarir et qu'un sur trois seulement peut y trouver refuge.

Parmi eux, il y a beaucoup de jeunes mères en haillons, un enfant dans les bras, abandonnées par leurs maris. Pedro s'attriste de l'étiolement de la solidarité familiale, ce « *fihavanana* » qui était l'une des plus fortes valeurs de la société malgache. Lucide, il sait qu'on ne gagne pas du jour au lendemain la lutte contre l'alcool et la drogue, en l'occurrence contre le *toaka gazy*, un rhum blanc qui rend fou, et le *rongony*, un mauvais chanvre local. « *Vous savez, ces gens reviennent de si loin...* » Mais quand on le voit marcher sur les chemins, des grappes de petites filles souriantes à ses manches, et qu'il se souvient de leur premier regard apeuré, on comprend l'essentiel du combat de Pedro.

Jean-Pierre Langellier

Le baryton le plus éclectique du moment



THOMAS HAMPSON

POUR SES DÉBUTS scéniques parisiens, le baryton américain Thomas Hampson triomphe, aux côtés du baryton José Van Dam et du ténor Roberto Alagna, sur la scène du Châtelet, dans le rôle du marquis de Posa de *Don Carlos* de Giuseppe Verdi, mis en scène par Luc Bondy, dans une version plus complète que celles habituellement représentées.

A quarante ans, Hampson s'est imposé comme le baryton le plus acclamé et le plus éclectique de sa génération. Il chante les répertoires germanique, français et américain avec une superbe qui lui a valu de recevoir deux prix Edison, trois Grammophone Awards et six nominations aux Grammy Awards. Grand défenseur du répertoire français et fervent admirateur de Michel Plasson, avec lequel il aime travailler à Toulouse, Hampson est l'hôte des plus prestigieuses scènes lyriques internationales. Il est signataire d'une imposante discographie, inaugurée il y a une quinzaine d'années en compagnie de Nikolaus Harnoncourt, avec lequel il a collaboré à l'intégrale des deux cents cantates sacrées de Bach, l'une des plus importantes entreprises de l'histoire du disque.

Lire page 26

Les banques françaises dans l'impasse

« *C'EST quelque chose de bien triste* », a dit le président de la République au cours de sa visite officielle à Singapour. « *Le système bancaire français n'a pas été bien géré* » et sa situation est « *inquiétante* ». Alors que son voyage est destiné à vanter les mérites des entreprises nationales en Asie, M. Chirac aurait sans doute pu éviter d'y décrier les banques. Elles se seraient passées de cette contre-publicité, alors que leur présence en Asie, et d'une façon plus générale à l'étranger, est plutôt satisfaisante.

Si le chef de l'Etat a des raisons d'être rendu « *inquiet* » par les banques, c'est bien à cause de leur état en France. Leurs résultats de l'année 1995, annoncés ces jours-ci, confirment ce qu'on sait depuis maintenant deux ans : le système financier français est dans l'impasse. Les semaines s'écoulent et les mauvaises nouvelles défilent. Paribas, prestigieuse maison s'il en est, a perdu 4 milliards de francs l'an passé, a-t-on appris mercredi 29 février. La veille, on comprenait que le sauvetage du Crédit lyonnais serait plus pénible et plus long que prévu. Quelques jours auparavant, la banque Pallas Stern a été mise en règlement judiciaire et son fondateur est entendu par la justice. La petite banque du BTP est dans en cours de démantèlement. Le Crédit foncier, qui fut « *une institution* » de la République, a perdu plusieurs milliards de francs et est menacé de disparition.

L'année 1995 aura été conforme à la précédente au cours de laquelle le système bancaire a globalement perdu de l'argent et vu son chiffre d'affaires (le « produit net bancaire ») reculer pour la première fois depuis la guerre. Les notes délivrées par les organismes internationaux aux banques françaises, qui sont essentielles pour elles parce qu'elles déterminent le coût de leur refinancement, sont en chute.

Pour IBCA, par exemple, leur rentabilité est la plus faible parmi celles des grands pays occidentaux... avec celles de l'archipel nippon dont on connait la déconfiture. Le Fonds monétaire international, dans un rapport remis l'été dernier (*Le Monde* du 22 août), avançait que deux pays au monde avaient adopté une mauvaise politique vis à vis de leurs banques : le Japon et la France. Depuis, le Japon a bougé à coups de milliards de yens.

Toutes les banques ne sont pas à l'agonie et certaines réussissent tant bien que mal à tirer leur épingle du jeu : les mutuelles comme le Crédit agricole, les Banques populaires ou même des établissements privés, comme la Société Générale ou le CCF. Mais quand on met leurs performances en regard de celles de leurs concurrentes allemandes ou britanniques (la Barclays annonce des bénéfices de 16 milliards de francs pour 1995 !), le diagnostic apparaît clair : la politique suivie depuis dix ans dans ce secteur ne peut plus continuer.

La France a déréglementé ses marchés financiers dans les années 80 pour adapter et ouvrir son économie : fin de l'encadrement du crédit début 1986 et ouverture des frontières. Cette révolution mettait fin à une économie colbertiste codirigée par l'Etat, mais les conséquences n'en ont pas été tirées par les responsables publics du secteur financier. Les banques ont adopté une politique « *d'adaptation lente* » qui les a fait parcourir un chemin considérable (informatisation et modernisation), mais qui bute depuis deux ans sur ses limites.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 16

La mort vitale des cellules



DR

LES CELLULES du corps se suicident sur commande. Le mécanisme de ce phénomène complexe, découvert il y a vingt ans, est désormais mieux compris : il serait indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. En revanche, ses dérèglements pourraient expliquer l'apparition d'affections comme certains cancers, l'ostéoporose, la polyarthrite rhumatoïde, l'anémie et des scléroses multiples. Il est encore trop tôt pour envisager des traitements liés aux découvertes sur cette mort cellulaire. *Le Monde* présente le dossier en collaboration avec la revue scientifique britannique *Nature*. p. 21

BANGKOK *« Notre avenir se joue aussi en Asie »*, a déclaré, jeudi 29 février à Singapour, Jacques Chirac. Le chef de l'Etat a assuré à ses interlocuteurs asiatiques que la France *« n'est pas frileuse ni protectionniste »*. ● UN TRIPLEMENT, en dix ans, de la part de l'Hexagone sur les marchés asiatiques – de 2 % –, pour la hisser à ce qu'elle est en moyenne dans le reste du monde : tel est l'objectif commercial qu'a fixé M. Chirac, à la veille de la rencontre entre chefs d'Etat et hauts représentants de vingt-cinq pays d'Europe et d'Asie qui doit s'ouvrir le 1er mars à Bangkok. ● UNE CROISSANCE mutuellement améliorée est l'objectif attendu par les partenaires des deux continents. Ils entendent renforcer *« le côté faible du triangle »* des relations économiques mondiales, largement dominé par les Etats-Unis. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Jacques Chirac veut tripler le commerce de la France avec l'Asie

Le président de la République, qui doit participer vendredi 1er et samedi 2 mars à Bangkok au sommet entre dix pays de la région et les Quinze de l'Union européenne, réfute l'image d'un Hexagone protectionniste

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

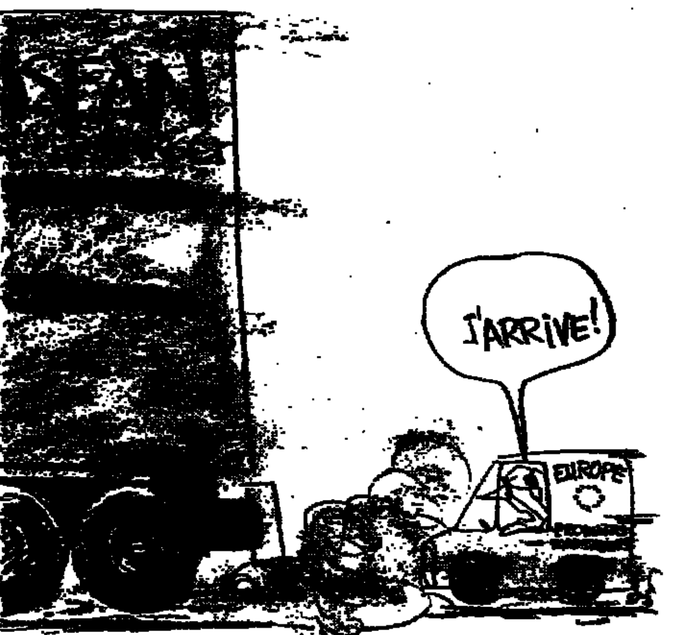
Amoureux de l'Asie, Jacques Chirac ne pouvait faire son premier voyage présidentiel dans cette région du monde simplement comme participant, avec les autres chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE), au sommet de Bangkok. Il lui fallait profiter de ce déplacement pour présenter sa propre *« vision »* des rapports entre l'Europe et l'Asie, comme il l'avait fait lorsqu'il avait présenté sa *« vision du monde transatlantique »* devant le Congrès américain. D'où la courte visite officielle, mercredi 28 et jeudi 29 février, à Singapour.

Choisir la cité-Etat pour son premier déplacement asiatique en tant que président de la République allait de soi pour M. Chirac. Outre que c'est Goh Chok Tong, premier ministre de Singapour, qui a été à l'origine de ce sommet entre dix pays d'Asie, dont ceux de l'Asean, et les Quinze de l'Union européenne, le chef de l'Etat a fait sien le « modèle singapourien ». Dans son *« message à l'Asie »*, prononcé, jeudi, devant l'Institut d'études sur l'Asie du Sud-Est, il a rendu un hommage appuyé à celui qui en fut et en reste le père, l'ancien premier ministre et toujours ministre d'Etat, Lee Kuan Yew. Il l'a qualifié d'*« ami »*, d'*« un des plus grands hommes d'Etat de notre temps »*, de *« visionnaire volontaire et créatif »*, de *« sage dont les analyses lucides, la prescience continuent d'inspirer les décideurs du monde entier »*. Persuadé que c'est en Asie que la vision de la France et de l'Europe est la plus éloignée de la réalité, Jacques Chirac tenait à rappeler avec force le poids des économies française et européennes.

D'où son souhait que ces deux mondes se *« redécouvrent »* après *« un demi-siècle de relative indifférence »* qui explique, selon lui, *« beaucoup d'ignorances, de préjugés, de distorsions d'images de part et d'autre »*, et que *« nos cultures apprennent à mieux se comprendre »* pour faire face *« ensemble »* aux *« risques graves de l'uniformisation »*.

« GRANDS FLÉAUX »

A ses auditeurs, le président de la République a donc rappelé que *« l'Europe importe deux fois plus que l'Amérique du Nord »*, que ses échanges avec l'Asie, comme ceux de la France, étaient *« globalement équilibrés »*. M. Chirac a aussi lancé, à l'attention d'Asiatiques en général bien persuadés du contraire, que, en dépit d'une réputation qui lui *« colle à la peau »*, la France n'est *« pas frileuse ni protectionniste »*. Et de préciser : *« Elle le fut peut-être par le passé, mais elle ne l'est plus du tout aujourd'hui. »* Soulignant la force de l'économie nationale, il a regretté que sa part des marchés asiatiques n'y soit que de 2 % alors qu'elle est de 6 % en moyenne mondiale. Il a donc fixé comme objectif un triplement en dix ans car *« notre avenir se joue aussi en Asie »*.



Après avoir rappelé que, pour la France, le Japon *« a vocation à occuper un siège de membre permanent du Conseil de sécurité »* de l'ONU, et souligné le poids de la Chine et de l'Inde, M. Chirac s'est félicité que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) ait mis fin à ses *« divisions »* intestines. Il a ainsi souhaité *« l'édification d'une Asean de dix Etats membres* (avec l'entrée du Laos et du Cambodge en principe en 1997 et celle de la Birmanie, peut-être avant l'an 2000), *rassemblant leurs forces économiques et politiques, capables de s'affirmer dans le domaine de la sécurité »*, pour constituer le *« quatrième pilier de l'équilibre asiatique »*.

Au-delà, le président de la République a demandé une structuration des *« relations entre nos deux continents qui apparaissent aujourd'hui comme le côté faible du grand triangle Amérique-Europe-Asie dont dépend largement la paix du monde »*. Il a aussi annoncé qu'il prendrait contact, à Bangkok, avec les dirigeants asiatiques pour préparer le sommet du G 7, qui doit se réunir, en juin, à Lyon. Il veut ainsi prendre en compte leurs « préoccupations » sur la défense de l'environnement, *« la lutte contre les grands fléaux que sont la criminalité organisée, la drogue et le sida »*, sans oublier *« l'aide au développement »*.

Abordant les problèmes de défense, M. Chirac a rappelé que la France *« souhaite pouvoir participer pleinement au Forum régional de sécurité de l'Asean »*. Rappelant sa position sur le nucléaire, il a enfin déclaré que la France *« adoptera une attitude de principe constructive à l'égard du traité de dénucléarisation en Asie du Sud-Est »*.

L'entretien qu'a eu M. Chirac, mercredi, avec Goh Chok Tong tout comme les échanges de toasts au cours du dîner officiel n'ont fait que reprendre, sous une forme ou sous une autre, les thèmes de ce *« message à l'Asie »* qu'il a abordé de nouveau, jeudi, au cours d'un déjeuner avec Lee Kuan Yew, qui a clôturé cette visite.

CONTRATS

En venant à Singapour, le président de la République a voulu aussi se poser en défenseur des intérêts industriels de la France. Dans la délégation officielle figuraient des patrons de grands groupes, mais aussi des dirigeants de PME. Il a ainsi tenu à visiter le French Business Center, un organisme créé par l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie pour offrir des services et un lieu d'accueil aux entreprises qui ne peuvent disposer à Singapour de moyens qui leur soient propres.

Et comme il n'est pas interdit de rêver de grands contrats, le président de la République n'a pu qu'être satisfait d'entendre le premier ministre de la cité-Etat l'assurer que la technologie française pourrait être associée à la modernisation de la ligne de chemin de fer Singapour-Bangkok via Kuala-Lumpur.

De même, M. Chirac – qui est un passionné de l'art asiatique et a organisé son emploi du temps de manière à profiter de longues heures de liberté pour des visites privées pendant ce déplacement en Asie – ne pouvait, au moment même où Singapour vient de décider la création de grands musées, que rappeler *« le savoir-faire de la France »* en la matière. Quand la passion et le travail se mêlent, pourquoi bouder son plaisir !

Thierry Bréhier

■ *« J'aurais fait les essais »* nucléaires, déclare Lee Kwan Yew, ministre d'Etat de Singapour, dans un entretien au *Figaro* du 28 février, si, *« en tant que Français, je voulais que la puissance nucléaire de la France soit crédible »*. *« Je m'efforcerais d'amener notre technologie à un niveau aussi proche que possible de celui des Russes et des Américains »*, ajoute l'homme fort de la cité-Etat.

L'Europe amorce, à Bangkok, le dialogue avec le continent « du miracle »

BANGKOK
de notre correspondant

Etablir *« le côté manquant du triangle »* formé par les trois principaux pôles de développement du monde contemporain, l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Asie de l'Est. Tel est le but du premier sommet entre l'Union européenne (UE) et les dix pays de l'« Asie du miracle » qui se réunit, les 1er et 2 mars, à Bangkok. Si l'alliance transatlantique est une vieille histoire, le dialogue transpacifique ne s'est structuré qu'en 1989, avec la création du Forum pour la coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Restait à ébaucher un dialogue plus formel entre l'Asie orientale et l'UE.

Ce n'est pas un hasard si l'idée a été avancée par Goh Chok Tong, premier ministre singapourien, lors d'une visite à Paris, en octobre 1994 : le mois suivant, à Bogor, en Indonésie, le deuxième sommet de l'APEC devait adopter un libre-échangisme régional avec, pour date-butoir, l'an 2020. Comme les Etats-Unis sont le premier ténor de l'APEC, les Asiatiques membres de ce forum tenaient donc aussi à associer l'UE, partenaire moins pesant et plus proche, avec lequel les échanges croissent rapidement et qui pourrait faire contrepoids. Les Français ayant pris la balle au bond, l'UE et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) se sont mis au travail pour monter un sommet informel sur le thème d'*« un nouveau partenariat Asie-Europe en vue d'une plus grande croissance »*.

Dans sa formulation actuelle, la réunion de Bangkok est l'amorce d'un dialogue entre l'UE et ce que l'on qualifie d'« Asie du miracle », moins le « dragon » taïwanais – région qui groupe le tiers de l'humanité et dont plusieurs économies comptent parmi les plus dynamiques de la planète. Même si *« la rencontre est, en elle-même, le principal message »*, selon la formule d'un diplomate français, encore fallait-il concocter un menu assez délicat pour que le dialogue s'amorce sous des auspices favorables.

Les sujets d'intérêt commun ne manquent pas. Les échanges de l'UE avec l'Asie ont représenté, en 1994, 23,2 % du montant global de son commerce avec le reste du monde, soit davantage que ceux avec les Etats-Unis (17,4 %) et probablement l'équivalent de ceux avec l'Alena qui groupe le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. En outre, le commerce de l'Europe avec l'Asie orientale a crû plus rapidement, ces dernières années, que celui avec l'Amérique du Nord : les échanges entre l'UE et l'Asie de l'Est ont déjà triplé entre 1985 à 1992. Ce seul point suffirait à justifier l'organisation d'un dialogue entre la vieille Europe et l'Asie émergente.

UN MARCHÉ COLOSSAL

En revanche, l'Europe n'a destiné à l'Asie orientale que 1 % du total de ses investissements directs étrangers sur la période 1982-1992 (*montant qui représente environ* 10 % des investissements étrangers dans la région), pourcentage qui montre à quel point l'Europe a longtemps sous-estimé les formidables changements dont la zone est le théâtre depuis trente ans. Le sommet de Bangkok entend d'autant plus contribuer à amorcer la pompe que, selon la Banque mondiale, l'Asie de l'Est aura besoin d'investir, en matière d'infrastructures, dans les dix ans à venir, la bagatelle de 130 milliards à 150 milliards de dollars par an. Notamment pour prendre en compte ce colossal marché, la Commission européenne a recommandé que le sommet de Bangkok soit suivi de réunions régulières de ministres et d'experts, entre autres dans les secteurs des télécommunications, des questions maritimes et des services financiers.

Autres points à l'ordre du jour : la réforme de l'ONU et le renforcement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la première conférence ministérielle doit se réunir, en décembre, à Singapour. L'Europe et l'Asie se retrouvent pour souhaiter que l'OMC remplisse son rôle d'arbitre. Les Européens ont, pour leur part, émis de sérieuses réserves sur les méthodes américaines de négociation dans les conflits commerciaux qui ont opposé, en 1995, Washington à Pékin et à Tokyo.

La rencontre de Bangkok se veut, d'ores et déjà, un engagement au partenariat, au multilatéralisme et au régionalisme ouvert. Les Européens ne comptent donc pas insister, dans ce premier temps, sur les liens entre le commerce international, les clauses sociales et la question des droits de l'homme. Du côté des Quinze, l'idée serait plutôt de faire passer un double message : les ultimes inquiétudes concernant une « forteresse » Europe sont infondées et la « jeune » Asie, quelle que soit l'ampleur de ses récents succès, ne devrait pas regarder avec trop de condescendance la « vieille » Europe, aux prises avec ses privilèges sociaux, son chômage et ses difficultés à réaliser une union monétaire. *L'Europe a* donc l'occasion de rappeler à ses partenaires de demain qu'elle demeure une puissance économique et un réservoir de haute technologie. Si ce message passe et si le dialogue continue, la réunion de Bangkok aura alors formalisé ce triangle de relations globales qui, économiquement et commercialement parlant, domine déjà, depuis plusieurs années, la société internationale.

Jean-Claude Pomonti

Les pays écartés des débats

Du côté européen, un accord s'est réalisé d'emblée sur la seule présence des Quinze et de la Commission de Bruxelles à ce sommet. En revanche, du côté asiatique, il n'était pas question d'inviter Taïwan, de peur de se heurter à l'opposition de la Chine. L'Inde, hostile à la présence du Pakistan, *a été écartée* pour ne pas élargir démesurément ces assises. Comme l'ont été, pour les mêmes raisons, des pays du Pacifique Sud, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La candidature de Bangkok, pour accueillir ce premier sommet, a été retenue en hommage au roi Bhumibol Adulyadej, dont la Thaïlande célèbre, cette année, le cinquantenaire du règne.

Une nouvelle architecture régionale

A L'HEURE où le sommet euro-asiatique de Bangkok va s'efforcer d'insérer une nouvelle pièce dans le puzzle de l'après-guerre froide, deux petits livres viennent opportunément brosser le portrait de cette région qui, mémoire des gloires passées de l'Europe, pourrait aussi en figurer l'avenir : l'Asie du Sud-Est. Fallait-il un meilleur exemple de son insolent succès que l'entrée du Vietnam au sein de l'Association des *nations de l'Asie du Sud-Est* (Asean), elle qui était née sous le signe de l'anticommunisme et avait mûri dans la résistance aux ambitions vietnamiennes ?

BIBLIOGRAPHIE

Tout l'intérêt de l'essai de Philippe Richer est de retracer les étapes de cette montée en puissance qui emprunte des *« voies cousines »* de la construction européenne même si elle demeure allergique au moindre soupçon de fédéralisme. A Kuala Lumpur et à Djakarta, on s'épuise aussi en débats sur l'approfondissement et l'élargissement de l'Asean.

Reste une interrogation anxieuse à laquelle l'Europe n'échappe pas : modelée sous la guerre froide, l'Asean périra-t-elle de l'après-guerre froide ? L'effondrement de la menace communiste ne va-t-elle pas, au mieux, raviver des plaies mal cicatrisées, au pis, précipiter la dilution de l'Association ? Dans son livre aussi dense qu'exhaustif, véritable abécédaire de la région, Hugues Tertrais dresse l'inventaire de ces zones de fracture qui pourraient, un jour, lézarder l'édifice.

OXYGÈNE

Elles ajoutent à un environnement redessiné par les tentations impériales de Pékin le recentrage asiatique du Japon et le rêve américain d'une « nouvelle communauté » du Pacifique : bref se dessine une *« nouvelle architecture régionale »* qui rétrécit la marge de manœuvre de l'Asean. On comprend que celle-ci veuille se chercher un nouvel oxygène sur... le Vieux Continent. Belle promesse que ce besoin d'Europe qui répond à un désir d'Asie ! A condition, avertit M. Richer, que les Européens se lavent l'esprit d'encombrantes nostalgies et découvrent l'Asie autrement qu'en se pressant *« sur la route des mythes »*.

Frédéric Bobin

★ ***L'Asie du Sud-Est*, de Philippe Richer. Flammarion-« Dominos », 118 pages, 39 F. *L'Asie du Sud-Est, le décollage*, de Hugues Tertrais, Le Monde éditions-Le Marabout (en vente à partir du 6 mars), 204 pages, 38 F.**

Le chef du principal parti de l'opposition tunisienne est condamné à onze ans d'emprisonnement

Le verdict à l'encontre de Mohamed Moada vaut avertissement à l'ensemble de la classe politique

Poursuivi pour *« atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat »*, Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti de l'opposition légale, a été condamné, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 février, à des peines cumulées de onze de prison ferme. Le verdict, d'une sévérité exemplaire, prend valeur d'avertissement pour l'ensemble de la classe politique.

LE TRIBUNAL criminel de Tunis a condamné, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 février, Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition légale, à des peines cumulées de onze ans de prison ferme. Agé de cinquante-sept ans, M. Moada, connu pour ses bonnes relations avec la Libye, s'est vu infliger trois ans de prison pour *« liens avec des agents d'un Etat étranger »*, quatre ans pour *« exposition des Tunisiens à la vengeance »* dudit Etat, deux ans pour *« contact avec une partie étrangère visant à porter atteinte aux intérêts »* de la Tunisie et deux ans, enfin, pour avoir perçu de l'argent *« d'une partie étrangère »*. Incarcéré depuis le 9 octobre 1995, M. Moada avait déjà été condamné à un an de prison ferme pour *« infraction à la législation sur les changes »*.

Un ressortissant libyen, condamné puis libéré par les autorités tunisiennes en 1994, a été condamné par contumace à onze ans de prison pour *« complicité »* avec M. Moada. Selon l'accusation, il aurait remis d'*« importantes sommes d'argent »* au président du MDS, en échange de renseignements sur la situation de la Tunisie.

SUCCESSION DIFFICILE

M. Moada a rejeté les accusations portées contre lui, affirmant que son procès *« revêtait un caractère politique »*, tandis que ses avocats ont demandé sa libération. Plusieurs délégués d'organisations régionales et internationales de défense des droits de l'homme ont pu assister au procès. M. Moada, qui dispose d'un délai de dix jours pour se pourvoir en cassation, ne peut guère espérer se relever d'un verdict aussi lourd. Cette condamnation marque la fin de sa carrière politique.

La « guerre de succession » au sein du Mouvement des démocrates socialistes, entamée dès l'incarcération du président en titre, oppose *grosso modo* deux mouvances rivales : celle de Smaïl Boulahya, qui fut l'un des proches collaborateurs du fondateur du MDS, Ahmed Mestiri, et celle du député Khemaïs Chamari, dont la position semble fragile. Poursuivi pour *« divulgation du secret de l'instruction »* relative à l'affaire Moada, M. Chamari attend depuis plusieurs mois que la justice décide de son sort. Son épouse, l'avocate Alya Chamari, qui figure parmi les défenseurs de M. Moada, s'est vu confisquer son passeport en octobre, et fait l'objet d'une *surveillance policière permanente*.

Au-delà de ses répercussions au sein du MDS, le procès Moada revêt, pour l'ensemble de la classe politique, un caractère exemplaire. Le verdict prend valeur d'avertissement à l'encontre de tous ceux – de moins en moins nombreux – qui tenteraient d'élever la voix. Personne n'a oublié que c'est au lendemain de la publication d'un mémorandum, très critique à l'égard du régime, que le président du MDS avait été arrêté. Chacun connaît désormais le coût de telles initiatives.

C. S.

La droite israélienne fait jeu égal dans les sondages avec les travaillistes après le double attentat du 25 février

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Bénéficiaire » politique du double attentat du 25 février, le président du Likoud, chef de l'opposition de droite à la Knesset et adversaire du premier ministre Shimon Pérès aux élections du 29 mai, continue de monter dans les sondages, faisant pratiquement jeu égal avec le chef de l'exécutif.

Benyamin Nétanyahou est en train de négocier avec son ancien rival, David Lévy, un arrangement aux termes duquel l'ancien ministre des affaires étrangères d'Itzhak Shamir se retirerait de la course au mandat de premier ministre en échange de l'assurance qu'un certain nombre de sièges – six ou sept – seraient réservés, sur la liste du Likoud, au parti qu'il vient de fonder, le Güesher, *« le pont »* en hébreu. Le 29 mai, outre le renouvellement de la Knesset, les 4 millions d'électeurs israéliens choisiront, en effet, pour la première fois, leur premier ministre au suffrage universel direct.

M. Nétanyahou, quarante-six ans, a répété, mercredi, devant la presse étrangère que, s'il était élu, il espérait *« ne jamais avoir à rencontrer »* le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. En revanche, a-t-il assuré, *« le processus de paix continuera, avec prudence »*, et dans le cadre étroit des principes d'autonomie limitée accordés aux Palestiniens – qu'il rejetait à l'époque – prévus par les accords de Camp David signés, en septembre 1978, par un gouvernement issu du Likoud.

« Je suis pour la séparation entre zones autonomes palestiniennes et israéliennes », a dit l'ancien vice-ministre des affaires étrangères de M. Shamir. *« Les Arabes doivent vivre dans des zones de population bien définies »*, étant entendu que *« la sécurité globale »* des territoires resterait *« entre nos mains »*. Ainsi, si M. Nétanyahou est élu, il donnerait *« si nécessaire »* – et en violation des accords conclus jusqu'alors – la permission à l'armée d'opérer dans les enclaves autonomes.

Pour le reste, *« la construction dans les colonies existantes »* des territoires occupés, qui n'a jamais complètement cessé en dépit des promesses, reprendrait de plus belle. Des colonies juives nouvelles, interdites depuis quatre ans par les travaillistes, seraient-elles autorisées dans les zones non autonomes qui représentent encore plus de 90 % de la superficie de la Cisjordanie et de Gaza ? *« Peut-être... »*, a répondu le chef du Likoud.

Patrice Claude

■ **L'OLP a lancé un ultimatum aux Palestiniens des territoires** autonomes, mercredi 28 février, en leur demandant de livrer aux autorités, dans les quarante-huit heures, les armes détenues illégalement. Passé ce délai, la police palestinienne procédera à des perquisitions. Les Israéliens avaient exigé cette mesure à l'issue d'une réunion du cabinet chargé de la sécurité. – *(AFP.)*

L'ouest du Népal fait face à une révolte paysanne d'inspiration maoïste qui a déjà fait onze morts et des dizaines de blessés

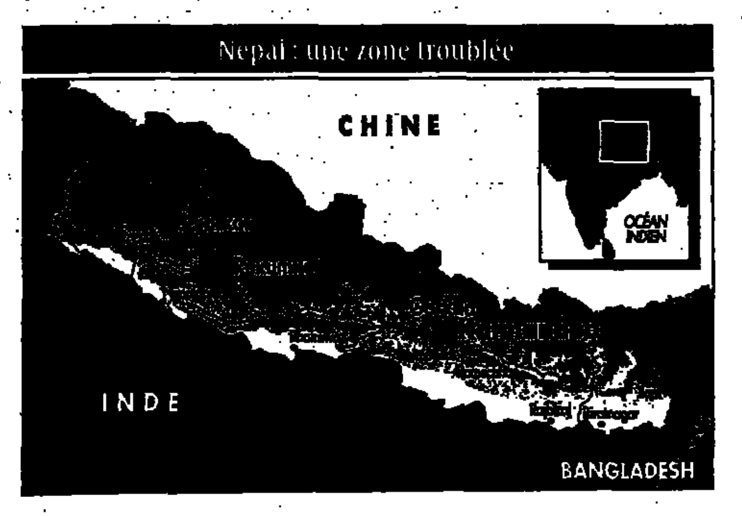
KATMANDOU
de notre envoyé spécial

Des bandes armées fortes de 250 hommes masqués attaquant des postes de police, molestant propriétaires terriens, politiciens ou commerçants locaux : la révolte gronde dans plusieurs districts du nord-ouest népalais où, depuis le 13 février, des militants maoïstes entretiennent un climat d'insécurité. Selon les informations parvenues à Katmandou, le bilan de ces attaques et de la violente réaction policière est de onze morts et de plusieurs dizaines de blessés. Le dernier et grave incident a eu lieu, mardi, à Rukum. Six personnes y sont mortes, de source officielle, et dix selon des témoins, quand les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des militants d'extrême gauche.

Dans un royaume où la violence politique n'a jamais atteint un niveau comparable à ce qu'elle est chez ses voisins sous-continentaux, les médias sont sur le qui-vive, et le gouvernement s'alarme. Des renforts de police ont été envoyés dans les régions troublées, où certains activistes d'organisations des droits de l'homme accusent la police de *« brutalités »* à l'encontre de personnes suspectées de soutenir la cause des maoïstes.

Des troubles avaient déjà éclaté, en novembre 1995, quand des militants du Parti communiste népalais maoïste (CPN-M), bras armé d'un Front uni du peuple (UPF), avaient commencé leur campagne contre *« le terrorisme d'Etat, les propriétaires compradores et la bureaucratie féodale »*. Ces attaques avaient déclenché une opération policière massive dans le district de Rolpa. Des centaines de personnes – des fermiers, mais aussi des femmes et des enfants – avaient été arrêtées, selon la presse ; des suspects auraient même été torturés, selon le *Katmandu Post*.

Les violences récentes pourraient donc être une réponse à la répression policière de novembre.



Les actions menées par les maoïstes ont eu lieu dans les districts de Rolpa Rukum, et de Jajarkot, situés à environ 400 kilomètres au nord-ouest de la capitale, ainsi qu'à Gorkha, région de collines du centre du pays.

Des populations tibéto-birmanes dominées par les grandes castes indo-népalaises

D'après les témoignages de certains blessés, soignés dans les hôpitaux de Katmandou, les militants portaient des masques, et étaient armés de révolvers, de fusils, de haches et de *kukris*, les redoutables poignards recourbés du soldat gurkha. On raconte qu'à Rolpa un échange de tirs aurait eu lieu pendant plus d'une heure entre policiers et assaillants chargeant au cri de *« Vive la révolution du peuple »*.

Depuis quinze jours, d'autres coups de main sporadiques ont continué d'agiter ces régions, et certains s'attendent à de nouvelles actions : le ministère de l'intérieur a reconnu que les *« révolutionnaires »* se sont emparés d'explosifs volés dans un hangar des Ponts et Chaussées népalais. *« Une opération de police ne suffira pas pour en finir avec ces troubles : de telles violences sont une conséquence de la misère sociale et économique de ces régions rurales ; la réponse doit être politique »*, estime Sridhar Khatri, professeur à l'université Tribhuvan.

Ces districts de l'ouest sont parmi les plus pauvres du royaume et leurs populations, d'origine tibéto-birmanes, restent, dans leur grande majorité, dominées par de hautes castes indo-népalaises, propriétaires absentéistes ou fonctionnaires du gouvernement central. *« Il existe pourtant un niveau relativement élevé d'éducation dans ces régions, qui explique l'émergence d'une conscience politique, exprimée désormais dans la violence »*, note un expert népalais des questions de développement.

Ironie de l'histoire : les chefs maoïstes appartiennent précisément à ces castes que les révolutionnaires voudraient dépouiller de leurs privilèges : Baburam Bhattarai, quarante-deux ans, chef de l'UPF, aujourd'hui dans la clandestinité, est un brahmane. Favorable à la lutte armée, il appelle au *« renversement de l'Etat pour établir la démocratie, sur les bases du marxisme-léninisme et du maoïsme »*. Dans un entretien accordé, en janvier, au quotidien *The Rising Nepal*, Bhattarai dénonçait *« l'expansionnisme de l'Inde »*, dont le Royaume est économiquement dépendant, et s'en prenait à *« l'impérialisme américain »*, renvoyant dos à dos les politiciens du parti du Congrès népalais au pouvoir et les membres du Parti communiste unifié (UML-CPN), qui avait remporté les élections de décembre 1994 et gouverné quelques mois le pays. *« Ce parti*, déclarait-il, *est devenu une force réactionnaire. »*

Il y a certes peu de chances que ce mouvement puisse prendre une ampleur suffisante pour ébranler le royaume. Il faudrait pour cela aux maoïstes l'appui d'une Chine désormais peu portée à appuyer de telles actions.

Mais d'avis d'experts, la désastreuse situation économique et sociale de l'un des pays les plus pauvres du monde risque d'aboutir à une multiplication de ce genre d'actions dans les collines. Et de noter que les révolutionnaires népalais se réclament ouvertement du Sentier lumineux péruvien et n'ont cessé de réclamer la libération d'Abimaël Guzman, son chef emprisonné. Après l'arrestation de ce dernier, en 1992, des manifestations de solidarité avaient eu lieu à Katmandou, plusieurs centaines de lettres de soutien étaient parties du Népal, et sur les murs de la capitale, des graffitis proclamaient : *« Libérez le camarade Gonzalo »*, le nom de guerre d'Abimaël Guzman...

Bruno Philip

La France pourra juger des criminels de guerre rwandais

PARIS. Les tribunaux français pourront faire arrêter et juger des Rwandais présumés coupables de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. *« Un projet de loi, déposé au Sénat le 14 décembre 1995, est actuellement examiné par la commission des lois ; le rapporteur est Robert Badinter »*, a déclaré mercredi 28 février Yves Doutriaux, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay. *« Ce projet sera transmis dans les semaines à venir à l'Assemblée nationale »*, a-t-il précisé. Cette adaptation de la loi est nécessaire pour que la législation française soit en conformité avec les dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité instituant un Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR). *« En cas d'arrestation en France d'un Rwandais qui aurait participé à un génocide sur son territoire et sur le territoire d'un pays voisin, la justice française sera compétente pour se prononcer »*, indique-t-on au Quai d'Orsay. Tout dessaisissement au profit du TPR sera ordonné par la chambre criminelle de la Cour de cassation. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale,** était attendu, jeudi 29 février, à Rabat, pour une visite officielle de trois jours. M. Séguin doit être reçu par le roi Hassan II. Il assistera, dimanche, à la fête du Trône, avant de regagner Paris, en début d'après-midi. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : l'épidémie de méningite cérébro-spinale** qui frappe le nord du pays depuis fin décembre 1995 a fait au moins 1 650 morts, selon un bilan provisoire établi mercredi 28 février. Douze des trente Etats nigérians sont touchés, estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui considère cette épidémie comme *« très sérieuse »*. Les autorités fédérales envisagent de déclarer l'état d'urgence dans le nord du pays, où cinq médecins épidémiologistes dépêchés par l'OMS sont à pied d'œuvre. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les Sénégalais pourront désormais introduire** une demande d'asile en Allemagne sans être systématiquement refoulés, Bonn ayant rayé mercredi 28 février le Sénégal de sa liste des pays d'origine dits « sûrs ». Le ministère allemand de l'intérieur a expliqué que le Sénégal ne satisfaisait plus aux exigences en matière de droits de l'homme. La disposition adoptée mercredi est valable six mois, au cours desquels le législateur décidera de rayer définitivement ou pas le Sénégal des pays d'origine sûrs. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : les pourparlers de paix** entre la junte au pouvoir et la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) devaient reprendre jeudi à Abidjan en Côte-d'Ivoire, a annoncé mercredi 28 février le ministère ivoirien des affaires étrangères. Ces discussions, amorcées la semaine dernière, visent à mettre un terme à cinq ans d'une guerre civile qui a fait plus de 10 000 morts et contraint près de la moitié des 4,5 millions de Sierra-Léonais à l'exode. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : l'arrestation de six opposants** membres de la Ligue Awami, du Parti Jatiya et du Jamaat-e-Islami, a provoqué mercredi 28 février l'inquiétude de nombreuses organisations internationales alors que la grève dirigée contre le premier ministre, Khaleda Zia, s'est achevée après cinq jours de paralysie des activités. Selon le bilan officiel, 11 personnes ont été tuées et 400 autres blessées au cours de cette grève. – *(Reuter.)*

■ **TIBET : plus de cent mille personnes sont menacées de famine** dans la région montagneuse du Qinghai, au nord-ouest de la Chine, en raison de chutes de neige exceptionnelles qui isolent des populations rurales, ont indiqué mercredi 28 février des sources humanitaires. Médecins sans-frontières juge la situation *« très grave »* et affirme que 60 000 de ces personnes sinistrées n'ont plus que dix à quinze jours de nourriture devant elles. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : l'Italie** *« étudie depuis un certain temps la possibilité d'ouvrir une section d'intérêts à Bagdad »*, a indiqué, mercredi 28 février, le ministère italien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le ministre français de la défense, Charles Millon,** effectue, jeudi 29 février, une visite de vingt-quatre heures à Beyrouth où il s'est entretenu avec le président de la République et le premier ministre. Le Liban souhaite une aide de la France pour l'entretien de certains de ses équipements militaires et l'organisation de stages de perfectionnement pour ses jeunes officiers en France. – *(AFP)*

■ **SYRIE : les négociations israélo-syriennes** ont repris, mercredi 28 février, à Wye Plantation, dans le Maryland, aux Etats-Unis. Une source syrienne avait assuré, mardi 27 février, qu'elles feraient du *« sur-place »* à cause des élections israéliennes, prévues le 29 mai. – *(AFP.)*

Une coalition laïque de centre droit va gouverner la Turquie

Tansu Ciller et Mesut Yilmaz se sont mis d'accord sur une rotation à la tête du cabinet. L'armée, pour barrer la route aux islamistes, aurait fait pression sur ces deux rivaux de toujours

ISTANBUL
de notre correspondante

La poignée de main de Tansu Ciller et Mesut Yilmaz a mis fin, mercredi 28 février, à l'incertitude politique qui durait depuis les élections du 24 décembre 1995. Les deux dirigeants laïques ont en effet confirmé qu'une coalition de leurs deux partis du centre droit – le Parti de la juste voie (DYP) et le Parti de la mère patrie (ANAP) – prendrait les rênes de la Turquie pour une période de cinq ans. « *Nous nous sommes entendus sur un système de rotation à la tête du gouvernement* », a déclaré Mme Ciller.

Le programme de gouvernement et la répartition des portefeuilles seront peaufinés dès jeudi par une commission composée de quatre députés de chaque parti. Tansu Ciller a déjà annoncé que son parti proposerait des réformes dans le domaine de la justice, de l'éducation et de l'économie.

L'accord a été applaudi par la Bourse d'Istanbul, où les valeurs ont gagné 14 % en deux jours, mais bon nombre d'observateurs restent perplexes. Il y a moins d'une semaine, les islamistes du Parti de la prospérité (RP) étaient sur le point d'entrer au gouvernement, l'ANAP et le DYP ayant été incapables de mettre fin à une rivalité qui remonte aux années 80 – alors entre Turgut Ozal et Suleyman Demirel –, exacerbée par l'hostilité personnelle entre Mesut Yilmaz et Tansu Ciller.

GOUVERNEMENT MINORITAIRE

L'éditorialiste du quotidien *Milliyet*, Yalçin Dogan, pense que l'armée, soucieuse de défendre la laïcité, a fait pression sur les deux leaders. « *L'époque des coups d'Etat et des mémorandums d'avertissement est révolue*, écrit-il. *Les méthodes sont maintenant modernes, raffinées. Les visites discrètes, l'envoi de petits messages, sont aujourd'hui plus efficaces pour influencer le sort du pays.* » La presse turque avait signalé la visite du chef d'état-major à Tansu Ciller pendant ses récentes vacances à la neige. De toute évidence, des « messages » similaires ont atteint Mesut Yilmaz. Pour un diplomate européen, « *la Turquie institutionnelle (l'armée, les médias, le grand public) l'a emporté sur la Turquie parlementaire (plus en faveur d'une alliance avec le RP)* ».

Un gouvernement est en tout cas sur le point d'être formé, et la Turquie respire. Cette coalition – dénommée l'Anayol, une contraction des noms des deux partis qui signifie la Voie principale – sera un gouvernement minoritaire, les deux partis n'ayant, à eux deux, que 261 des 276 voix nécessaires pour une majorité à l'Assemblée. Le gouvernement devra donc compter sur l'appui de l'un ou l'autre des partis de gauche qui pourront, à tout moment, lui retirer leur soutien.

Cette difficulté n'a pas encore été résolue : l'ANAP préférerait s'appuyer sur le Parti démocratique de gauche de Bülent Ecevi, dont le nationalisme et le manque d'enthousiasme pour les privatisations pourraient cependant faire obstacle aux projets de la future coalition. Mme Ciller, de son côté, a plus d'affinités personnelles et idéologiques avec Deniz Baykal, du Parti populaire républicain, actuel ministre des affaires étrangères.

Compte tenu de la participation, même indirecte, des partis de gauche, les islamistes deviendront la seule véritable opposition. « *Avec 38 députés, ils étaient déjà redoutables, avec 158 ils pourront pulvériser le gouvernement* », estime un député de l'ANAP. Les futurs partenaires sont conscients du danger : l'échec de la coalition pousserait inévitablement des électeurs déçus dans les bras des islamistes.

Nicole Pope

Dublin et Londres relancent le processus de paix en Irlande du Nord

Les négociations officielles débuteront le 10 juin

Le compromis passé entre les premiers ministres irlandais et britannique, John Bruton et John Major, et annoncé mercredi 28 février, prévoit l'élection préalable par les Nord-Irlandais de délégués chargés de négocier la paix. Le Sinn Fein pourra participer au processus à condition que l'IRA rétablisse le cessez-le-feu.

LONDRES
de notre correspondant

Les premiers ministres britannique et irlandais ont annoncé mercredi 28 février une relance du processus de paix en Irlande du Nord. Les négociations entre John Major et John Bruton, particulièrement longues et délicates, ont abouti quelques heures avant que les deux chefs de gouvernement ne partent pour Bangkok, où ils doivent assister au sommet euro-asiatique. Le temps pressait depuis la reprise des attentats de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), le 9 février. Symboliquement, la percée est intervenue le jour même où l'on enterrait en Irlande, en présence de dignitaires du Sinn Fein, bras politique de l'organisation armée, le terroriste qui a sauté avec sa bombe le 18 février dans un autobus londonien.

Cédant aux objurgations de Dublin et des nationalistes modérés du SDLP, M. Major a accepté de fixer une date-butoir pour le début des négociations entre toutes les parties nord-irlandaises ; il remplit ainsi la condition qu'avait mise le Sinn Fein pour intervenir auprès de l'IRA en faveur d'une reprise du cessez-le-feu rompu au début du mois. En échange, Dublin et le SDLP se sont rangés à l'exigence de Londres et des unionistes d'élections préalables. Le Sinn Fein pourra participer à ce nouveau processus à condition que le cessez-le-feu soit rétabli.

Le processus est complexe et le calendrier serré. Voulant éviter que l'une ou l'autre des parties ne bloque, ou ne fasse traîner en longueur ce nouveau plan, MM. Bruton et Major ont annoncé que des « *consultations multilatérales intensives* » débuteront dès le 4 mars sur la manière d'organiser l'élection d'un organe qui déléguera des représentants aux négociations. Si le 13 mars les parties ne se sont pas mises d'accord, soit sur un scrutin de liste à l'échelle de la province, soit sur la base des circonscriptions existantes, M. Major présentera son propre projet aux Communes, qui trancheront. Une fois la législation en place, les Irlandais du Nord se rendront aux urnes pour élire leurs délégués et, peut-être aussi, pour participer à un référendum sur la cessation de la violence. Enfin, les véritables négociations débuteront le 10 juin.

CONDAMNATION DES ATTENTATS

La leçon des dix-huit derniers mois a porté. Il n'est plus question de tergiverser et de laisser la dynamique s'enrayer une fois de plus. Quant à ceux qui ne voudront pas jouer le jeu, ils resteront au bord de la route. Comme l'a expliqué, au nom du SDLP, Seamus Mallon, « *c'est l'heure de vérité pour les groupes paramilitaires terroristes, qui doivent choisir entre participer à la création de la paix ou s'isoler en s'opposant aux vœux exprimés par le peuple irlandais* ».

Les républicains ne peuvent plus s'insurger contre les conditions préalables auxquelles on voulait les soumettre, puisqu'elles ont été levées. Il leur faut désormais cesser les hostilités pour participer au processus préparatoire. Quant aux négociations proprement dites, elles débuteront par un débat sur le rapport de la commission Mitchell chargée par MM. Bruton et Major, le 28 novembre 1995, de faire des propositions sur le désarmement. Ce sera au Sinn Fein de dire s'il accepte les engagements réclamés par l'ex-sénateur américain, en particulier sur la neutralisation de l'arsenal de l'IRA parallèlement à la poursuite des négociations et sur l'engagement de recourir exclusivement à des moyens politiques et pacifiques.

Les deux premiers ministres ont d'ailleurs profité de leur rencontre de mercredi pour réitérer avec la plus grande fermeté leur condamnation des attentats de l'IRA et pour annoncer une coopération accrue dans le domaine de la sécurité.

Le principal dirigeant du Sinn Fein, Gerry Adams, manifestement satisfait, s'est déclaré prêt à « *explorer positivement les propositions des deux gouvernements* ». Mais il a demandé une « *clarté absolue sur tous les aspects de ces propositions* » et répété sa réticence à la tenue d'élections préalables aux négociations. Reste à savoir si le Sinn Fein, comme les partis unionistes, est prêt à faire sienne la position de M. Major, pour qui tout le monde doit et devra faire des compromis.

Patrice de Beer

La princesse de Galles accepte le divorce

LONDRES
de notre correspondant

Un bref communiqué de la princesse Diana a fait l'effet d'une bombe, mercredi 28 février à 18 h 15 : elle y annonce qu'elle donne son accord à un divorce avec le prince de Galles et détaille les conditions qu'elle aurait obtenues.

La princesse y fait savoir qu'elle partagera avec son futur ex-mari toute décision concernant les jeunes princes William et Harry, conservera sa résidence au palais de Kensington et ses bureaux à celui de Saint-James, ainsi que le titre de « Diana, princesse de Galles ». Le problème est qu'elle a omis de consulter au préalable et le palais de Buckingham et le 10 Downing Street. Erreur de protocole, camouflet délibéré ou moyen de faire connaître ses exigences ? Car la princesse n'avait pas caché, dans un entretien avec la BBC en novembre 1995, qu'elle n'avait pas l'intention de s'en aller « *facilement* ».

La reine Elizabeth – qui avait demandé en décembre à son fils et à sa belle-fille de prendre la décision qui s'imposait – a fait répondre que, si elle était « *fort intéressée* [« most interested »] *d'apprendre que la princesse acceptait de divorcer* », « *tous les détails, y compris les titres, restent à discuter et à régler, ce qui prendra du temps* ». Certes, le prince a rencontré la princesse mercredi après-midi, entre une cérémonie religieuse pour les victimes de la guerre du Golfe à la cathédrale Saint-Paul, l'inauguration d'une exposition « Vinci » et une visite dans un temple hindou, mais rien ne semble y avoir été décidé.

La « guerre des Galles » va se déplacer des antichambres royales vers les cabinets d'avocats. Le couple princier va rejoindre ces 30 % de Britanniques dont l'union se termine en divorce, même si l'on peut espérer qu'ils ne se déchireront pas en public devant le juge. Pour le moment, l'avocat de la princesse, Me Anthony Julius, s'est contenté de dire que « *les négociations vont commencer* ». Sur les titres, bien entendu, mais aussi sur les futures activités de la princesse – qui avait dit vouloir devenir « *reine des cœurs* » et « *ambassadrice de bonne volonté* » – et sur l'argent. On dit qu'elle veut obtenir 15 millions de livres pour solde de tout compte. Ce sera difficile, car, si le duché de Cornouailles vaut environ 90 millions, le prince Charles n'en a que la jouissance, et les terres ne rapportent que 3,5 millions par an.

Mais « Lady Di », dont les relations avec la famille royale sont devenues exécrables, ne met plus de gants. Tous les coups sont permis, même les plus médiatiques, la presse à sensation faisant ses choux gras des épisodes à répétition de ce remake de *Dynasty*. Et l'on peut penser que, pour éviter que le scandale ne se prolonge et mine encore plus la monarchie, la reine acceptera la plupart des exigences de la princesse. Une manière d'acheter son départ et la paix. Pour le moment du moins.

P. de B.


هكذا من الأصل

Les présidents russe et biélorusse relancent le processus d'intégration entre leurs pays

Boris Elstine est soupçonné par ses opposants de chercher ainsi à repousser l'élection présidentielle

Boris Eltsine et Alexandre Loukachenko, présidents de la Russie et de la Biélorussie, ont indiqué, mercredi 28 février à Moscou, leur intention d'accélérer la réunification de leurs deux pays. Depuis son arrivée au pouvoir en 1994, le président Loukachenko milite ouvertement pour une telle intégration avec la Russie, mais il se heurtait, jusque-là, aux réticences de Moscou, en raison du coût d'une telle opération.

MOSCOU
de notre correspondant

S'agit-il d'une effusion d'amitié slave ou bien du début des manœuvres pour permettre de repousser l'élection présidentielle de juin à des temps meilleurs ? Ou encore d'une tentative de Boris Eltsine de couper l'herbe sous les pieds de son rival communiste, qui fait son miel électoral de la nostalgie de l'URSS ? Au moment où un nouveau sondage donnait Boris Eltsine perdant au second tour de la présidentielle contre le communiste Guennadi Ziouganov, le chef de l'Etat russe et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, ont fait, mercredi 28 février à Moscou, une série de surprenantes déclarations. Boris Eltsine a annoncé *« qu'après une phase d'intégration accrue l'unité* [entre les deux pays] *est possible »*. Il a souhaité que cette union, au contenu encore flou, se fasse *« sous* [sa] *présidence »*. C'est-à-dire soit avant juin 1996, soit avant cinq ans, s'il est réélu... *« Nous ne devons ni traîner ni aller trop vite. Nous devons, pour cela, préparer soigneusement les documents juridiques nécessaires »*, a précisé Boris Eltsine. Mais à en croire le président biélorusse, les experts ont un mois pour préparer *« un traité sur des institutions supra-nationales de pouvoir et un budget commun »*. M. Loukachenko a, en effet, annoncé que ce traité doit être signé en mars. Selon le très autoritaire président biélorusse, ce budget permettrait de financer des programmes communs dans le domaine de l'environnement (pour Tchernobyl) et de la défense. Mais les contours du projet d'union sont encore flous, trahissant peut-être son caractère précipité et opportuniste.

Après avoir boudé les propositions d'union du président biélorusse, notamment en raison de leur coût économique pour la Russie, Boris Eltsine a décidé de mettre un brusque coup d'accélérateur à moins de quatre mois de la présidentielle. Il avait annulé, la veille, les dettes de Minsk, qui, en échange, a abandonné diverses demandes de dédommagements (pour le transfert des missiles nucléaires, le stationnement des troupes russes). Preuve que ces décisions n'étaient pas économiquement intéressantes pour Moscou, elles ont été qualifiées de *« politiques »* par le ministre russe de l'économie.

MODIFIER LA CONSTITUTION

En accélérant le processus d'intégration avec la petite Biélorussie, Boris Eltsine poursuit peut-être des buts moins avouables que le rapprochement des *« frères slaves »*. Car une union avec Minsk, la création *« d'organes de pouvoir supranationaux »*, obligerait à modifier la Constitution russe. Et permettrait donc de reporter l'élection présidentielle du 16 juin, où Boris Eltsine est loin d'être assuré de l'emporter. Ce scénario circule depuis quelques mois déjà à Moscou et à Minsk, dans la presse et les milieux politiques.

Selon des sources du renseignement américain, citées vendredi par le *Boston Globe*, cette option *« douce »* est envisagée au Kremlin. L'autre consiste à organiser une vraie-fausse campagne de violences en Russie. Pour les principaux adversaires de Boris Eltsine, les communistes qui militent pour le rétablissement *« volontaire »* de l'Union soviétique. Il serait en effet politiquement gênant de s'opposer à un rapprochement avec Minsk. *« Nous savons que la création d'une union avec la Biélorussie est l'un des scénarios à l'étude au Kremlin pour annuler l'élection présidentielle et convoquer, à leur place, des élections au sein de nouveaux organes de cette possible union »*, a réagi, mercredi, un porte-parole du Parti communiste russe, qui ne s'est, cependant, pas prononcé contre ce projet.

Même si ce scénario ne devait pas se matérialiser, la promesse d'une *« unité slave »* ne peut qu'aider Boris Eltsine, qui courtise l'électorat communiste sur tous les fronts. Mais tout le monde est pour l'instant bien conscient que le but poursuivi aujourd'hui vise à garder le Kremlin et non à prendre Minsk.

Jean-Baptiste Naudet

Un traitement de faveur au Conseil de l'Europe

Après l'avis favorable émis en janvier par l'Assemblée du Conseil de l'Europe, l'organisation des droits de l'homme a accueilli, mercredi 28 février, la Russie comme trente-neuvième pays membre. Contrairement aux affirmations initiales des responsables du Conseil de l'Europe, Moscou s'est limité au strict nécessaire pour répondre aux normes sur l'Etat de droit et le respect des libertés individuelles.

Certes, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a signé la Convention des droits de l'homme et celles sur la prévention de la torture et la protection des minorités nationales. Mais il a précisé que la ratification des documents demandera *« quelques années »*. M. Primakov a aussi expliqué qu'*« il ne sera pas possible, demain ou après-demain, de supprimer les condamnations à mort »*, alors que le texte demandait la mise en place d'un *« moratoire sur les exécutions prenant effet le jour de l'adhésion »*.– (Corresp.)

Déficit record du commerce extérieur des Etats-Unis en 1995

WASHINGTON. Le déficit de la balance américaine des biens et services s'est monté à 6,78 milliards de dollars (environ 35 milliards de francs) en décembre. Pour l'ensemble de l'année dernière, le déséquilibre a atteint 111 milliards de dollars (106,2 milliards en 1994), ce qui est le plus mauvais résultat depuis sept ans. Pour les seules marchandises, le déficit de décembre s'est élevé à 12,04 milliards de dollars portant à – 159,6 milliards de dollars le solde final de 1995. Le déficit avec le Japon, d'une part, l'Union européenne, d'autre part, s'est réduit l'année dernière, revenant vis-à-vis du premier de 65,67 milliards de dollars en 1994 à 59,28 milliards et vis-à-vis de la seconde de 11,69 à 8,31 milliards de dollars.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le procès de l'ancien bras droit de Carlos,** l'Allemand Johannes Weinrich, accusé d'un attentat sanglant contre la Maison de France à Berlin-Ouest en 1983, s'est ouvert, mercredi 28 février, dans la capitale allemande. Johannes Weinrich, quarante-huit ans, qui vit dans la clandestinité depuis vingt ans, est le terroriste le plus recherché d'Allemagne. Il est soupçonné d'avoir organisé l'attentat, qui fit un mort et 23 blessés le 25 août 1983. Selon le parquet, Carlos cherchait ainsi à obtenir la libération de sa compagne, l'Allemande Magdalena Kopp, et d'un autre membre du groupe, le Suisse Bruno Bréguet, condamnés à quatre et cinq ans de prison en France en 1982 pour détention d'explosifs. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Andrzej Kapkowski, un spécialiste du contre-espionnage,** a été nommé, mercredi 28 février, à la tête des services spéciaux (UOP). M. Kapkowski, jusqu'ici directeur du contre-espionnage, où il travaille depuis 1968, succède à Gromoslaw Czempinski, démissionnaire mercredi à la suite de l'affaire Oleksy, du nom de l'ancien premier ministre accusé d'espionnage au profit de Moscou. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev** a déclaré, mercredi 28 février, qu'il était *« sûr à 100 % de présenter sa candidature »* à l'élection présidentielle de juin 1996. M. Gorbatchev est crédité de 0,6 % des intentions de vote dans les récents sondages. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le Conseil de sécurité de l'ONU s'est séparé,** mercredi 28 février au soir, sans parvenir à un accord sur l'avenir de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), dont le mandat expire jeudi. Ces derniers jours, la Chine s'est montrée opposée à une prorogation de six mois de ce mandat, souhaitée par Port-au-Prince. Des diplomates occidentaux lient l'obstruction chinoise à la présence en Haïti, le 7 février, du vice-président taiwanais, Li Yuan-zu. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la Maison Blanche et le Congrès ont élaboré,** mercredi 28 février, un compromis sur un projet de loi renforçant considérablement l'embargo américain contre Cuba, selon le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. Le président Bill Clinton a indiqué qu'il signerait, selon M. McCurry, alors qu'il y avait été longtemps opposé, le projet de loi Helms-Bruton, du nom des deux parlementaires qui l'ont déposé. Cette décision intervient à la suite de la destruction de deux avions civils américains par la chasse cubaine.– *(AFP.)*

■ **Les résultats définitifs des primaires républicaines** en Arizona, qui ont eu lieu mardi 26 février, sont les suivants : Steve Forbes arrive en tête avec 33 % des suffrages, suivi de Bob Dole (30 %), Pat Buchanan (27 %) et Lamar Alexander (7 %).

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,4 % en janvier 1996, contre 0,2 % en décembre 1995, a annoncé le département du commerce mercredi 28 février. C'est la plus forte hausse mensuelle depuis plus de deux ans, qui s'explique par un bond de 1,9 % des prix de l'énergie et de 0,7 % de l'habillement et des transports. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : la croissance économique** devrait être inférieure à 2 % dans l'Union européenne en 1996, a indiqué mercredi 28 février Yves-Thibault de Silguy, le commissaire chargé des questions monétaires. Néanmoins, les enquêtes auprès des entreprises *« font apparaître un fort accroissement des intentions d'investissement par rapport à 1995 : 17 % en Belgique, 13 % au Royaume-Uni, et 9 % en France »*. – *(AFP.)*

La justice brésilienne s'attaque à des banquiers véreux

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Au Brésil, on n'a jamais vu un banquier aller en prison, quels que soient ses méfaits. Cette tradition pourrait être remise en question, dans les mois qui viennent, en raison des enquêtes menées par la banque centrale concernant la gestion passée de deux grands établissements financiers privés. Dans les deux cas, l'argent du contribuable a permis d'éviter la faillite, mais les irrégularités découvertes sont telles que l'ouverture d'un procès criminel paraît désormais possible.

En novembre dernier, la banque Nacional, appartenant aux frères Marcos et Eduardo Magalhaes Pinto, au bord de la cessation de paiement, était vendue à sa concurrente Unibanco. L'opération sauvait les déposants de Nacional mais coûtait très cher au Trésor public. Il fallait en effet combler un « trou » de vingt-trois milliards de francs de Nacional afin de permettre sa vente. Depuis cette date, les quinze fonctionnaires de la banque centrale chargés d'examiner les comptes passés de Nacional sont allés de surprise en surprise.

MONTAGE ET MANIPULATIONS

L'hebdomadaire *Veja* a révélé, dans sa dernière livraison, que la banque était en réalité en faillite virtuelle depuis 1986 et a publié depuis dix ans des bilans truqués. Nacional avait été fondée par José de Magalhaes Pinto, un des principaux alliés civils des dirigeants militaires du temps de la dictature (1964-1985). La banque avait apparemment déjà beaucoup souffert des prêts à fonds perdus accordés pour des raisons politiques à des proches des militaires.

Selon *Veja,* Nacional aurait dû, dès cette époque, fermer ses portes. Il n'en fut rien, et la banque eut alors recours, selon l'hebdomadaire, à un montage imaginé par un de ses gérants, Clarimundo Sant'Anna. Ce dernier sélectionne 642 comptes courants appartenant à des petits clients de la banque, endettés auprès de celle-ci pour des sommes minimes. Dans le bilan publié chaque année, ces sommes apparaissent multipliées – on ajoutait simplement un nombre considérable de zéros à la fin du chiffre –, sans que les intéressés soient évidemment avertis. Nacional apparaît donc comme une institution solide, créditrice de sommes considérables. Il est pratiquement impossible que les deux frères Magalhaes Pinto, qui dirigeaient Nacional, n'aient pas été au courant de ces manipulations, estiment les fonctionnaires de la banque centrale cités par *Veja.*

Un autre scandale financier de ces derniers mois est également susceptible d'avoir un épilogue judiciaire. En août 1995, la plus ancienne banque privée du Brésil, Banco Economico, fondée en 1834 et principale institution financière de Bahia, doit suspendre ses activités. Il manque dix-sept milliards de francs dans ses caisses. La Banque centrale nomme un administrateur provisoire, et envisage la liquidation. Mais, sous la pression du sénateur Antonio Carlos Magalhaes, principal allié à droite du président social-démocrate Cardoso et véritable maître politique de Bahia, l'Economico survit grâce à l'injection d'argent public et, assainie, passe sous le contrôle d'une autre banque privée, Excel.

Les enquêteurs de la banque centrale découvrent, là encore, des cadavres dans les placards et mettent directement en cause Angelo Calmon de Sa, l'ancien patron de l'Economico. Ils relèvent, dans le rapport qu'ils ont récemment remis au procureur général de la République, pas moins de 126 opérations illégales. La banque s'est saignée elle-même à blanc, ces dernières années, en prêtant de l'argent à des entreprises industrielles dont elle contrôlait déjà le capital, ce qui est interdit par la loi.

Des sommes considérables ont disparu à tout jamais dans de mystérieuses transactions aux îles Caïman, un paradis fiscal des Caraïbes. Le dossier étant déjà très avancé, M. Calmon de Sa pourrait bien être le premier banquier brésilien à ne pas bénéficier de l'impunité traditionnelle de sa profession.

Dominique Dhombres

Le président argentin incite les Français à investir dans son pays

Pour Carlos Menem, l'affaire Astiz est close

LA VISITE à Paris du chef de l'Etat argentin, qui était accompagné de son ministre des affaires étrangères, Guido di Tella, et de son ministre de l'économie, Domingo Cavallo, avait deux objectifs. Destinée à confirmer la « stature internationale » de M. Menem, notamment par les rencontres avec le président de la République et le premier ministre français, elle devait aussi consolider les relations économiques entre les deux pays et contribuer à accroître les investissements français en Argentine.

Sur le plan politique, la publication récente d'une photographie, datant de 1978, montrant deux cadavres qui pourraient être ceux des deux religieuses françaises assassinées sous la dictature militaire (1976-1983) n'a pas ému outre mesure M. Menem. A ses yeux, l'affaire Alfredo Astiz, du nom de l'officier condamné par contumace en France à la prison à perpétuité pour ces deux assassinats, reste close. *« Mon gouvernement a fait tout ce que la loi et la Constitution lui permettaient, je ne vois pas comment revenir sur ce dossier »*, a déclaré, mercredi 28 février, M. Menem, qui n'a pas exclu de signer *« un jour »* un traité d'extradition avec la France.

Paris, de son côté, a accueilli avec satisfaction la mise à la retraite de l'officier. Carlos Menem a assuré que des dispositions avaient déjà été prises pour que les familles des religieuses françaises soient rapidement indemnisées.

Sur le plan économique, les échanges commerciaux bilatéraux restent assez modestes. Avec 5,1 milliards de francs d'achats en 1995 et 2,4 milliards de francs de ventes, l'Argentine n'est guère que le vingt-neuvième client et le cinquantième fournisseur de la France ; de son côté, celle-ci, cinquième fournisseur de l'Argentine, n'est que son dixième client. En revanche, les Français sont parmi les principaux investisseurs « directs » en Argentine – les premiers selon M. Menem – avec environ 15 milliards de francs dépensés depuis 1989. Cet engagement a augmenté sur les deux dernières années (environ 4,3 milliards de francs en 1994, 4,8 milliards en 1995) : les sociétés françaises ont investi particulièrement dans les services publics (téléphone, eau, électricité), qui représentent 40 % du total, mais aussi dans l'industrie, notamment l'agroalimentaire.

TRAITEMENT ÉGALITAIRE

M. Menem, qui a rencontré mardi 27 février des chefs d'entreprise français, les a invités à investir maintenant dans les provinces, où va se dérouler la deuxième étape des privatisations, concernant notamment l'eau, le gaz, l'électricité, les banques. En même temps seront vendus, au niveau fédéral, les aéroports, les centrales nucléaires et le barrage de Yacireta. Le président argentin a assuré que *« la sécurité pour les investissements est absolue dans ce domaine »*. Comme pour les privatisations précédentes, sociétés argentines et étrangères sont traitées sur un pied d'égalité. Il a rappelé l'accord signé avec la France pour la protection mutuelle des investissements en 1992. *« C'est aux investisseurs de faire les démarches nécessaires s'ils jugent les garanties insuffisantes »*, a-t-il ajouté.

Ces assurances intervenaient après des incidents concernant la privatisation de l'eau dans trois provinces. A Cordoba, l'appel d'offres est bloqué. A Mendoza, où les trois grandes sociétés françaises spécialisées étaient en concurrence, l'une d'elles a contesté l'examen des offres. A Tucuman, le nouveau gouverneur, l'*ancien général Antonio Bussi*, avait annoncé le 16 février une rupture avec le consortium franco-espagnol Aguas de Aconquija, qui était, depuis le 1er août 1995, chargé de la gestion de l'eau dans la province, avant d'accepter, le 20 février, une offre de renégociation présentée par le consortium.

INTERVENTION DES AMBASSADES

Cette remise en cause avait suscité l'intervention des ambassades de France et d'Espagne à Buenos Aires et inquiété les investisseurs potentiels. M. Menem a promis que *« le gouvernement allait intervenir pour que ces problèmes soient résolus »* et s'est déclaré disposé à s'entretenir avec les gouverneurs *des provinces, en cas de problème. « Ces contentieux sont préjudiciables à tous, pas besoin d'avocats et de juges, nous trouverons des solutions. »* Il a aussi affirmé que le problème des provinces qui ont dû émettre des bons pour payer leurs fonctionnaires – situation embarrassante pour les entreprises qui vendent des biens de consommation courante – *« serait réglé dans quelques mois »*.

En ce qui concerne l'état d'avancement des négociations en vue de l'association du Chili au Mercosur (marché commun du cône sud), dont l'Argentine assure actuellement la présidence, M. Menem a estimé qu'il était possible qu'il y ait *« un résultat dans le courant de mars »*.

Guy Herzlich et Martine Jacot

EMPLOI Les statistiques du chômage pour janvier, publiées jeudi 29 février par le ministère du travail, indiquent une progression de 10 400 (plus 0,3 %) du nombre des demandeurs d'emploi, ce qui porte le total à 3 015 900. Le chômage de longue durée (plus d'un an), en recul, n'en frappe pas moins encore 1,05 million de personnes. ● LE CNPF proteste contre un projet de décret consistant à diminuer une fois encore la part de l'Etat dans l'indemnisation du chômage partiel. Le patronat a écrit au ministre du travail, Jacques Barrot, pour lui demander de renoncer à ce projet. ● LES ACCORDS sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, du genre de ceux qui ont été conclus dans deux entreprises de Loire-Atlantique, ne font pas école auprès des chefs d'entreprise, qui, selon un sondage, ne croient pas à l'efficacité de cette solution.

Le chômage continue d'augmenter, mais frappe un peu moins les jeunes

Les chiffres de janvier révèlent une hausse de 0,3 % du nombre des chômeurs. Les licenciements économiques ont progressé de 13 %. Le patronat proteste contre l'intention du gouvernement de réduire la participation de l'Etat dans l'indemnisation du chômage partiel

DEPUIS quelques semaines, le gouvernement avait préparé l'opinion : la situation de l'emploi continuera de se dégrader au cours des premiers mois de 1996 en raison d'un fléchissement de l'activité économique. Les chiffres du chômage, publiés jeudi 29 février par le ministère du travail, sont donc sans surprise. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 10 400 (plus 0,3 %), au cours du mois de janvier, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), ce qui porte leur nombre à 3 015 900. Si l'on y ajoute les personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, qui étaient prises en compte dans l'ancien mode de calcul (*voir graphique ci-contre*), le nombre de chômeurs atteint 3 292 600 (en CVS). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) progresse de 0,1 point et s'établit à 11,8 % de la population active.

Au fil des mois, les victoires remportées sur le front du chômage entre la mi-1994 et la mi-1995 se réduisent. En juillet 1995, le recul du chômage sur un an était de 5,5 % ; il n'est plus que de 1,2 % à la fin janvier. Le gouvernement peut toutefois se féliciter du repli du chômage de longue durée (plus d'un an). Il a été de 0,8 % sur le mois et de 6,8 % sur un an. Il n'en reste pas moins préoccupant, puisqu'il frappe encore 1,05 million de personnes, dont la moitié sont inscrites depuis plus de deux ans à l'Agence nationale pour l'emploi. Le directeur général de l'ANPE, Michel Bernard, a indiqué, mercredi, que l'agence *« compte faire baisser le nombre de chômeurs de très longue durée de 10 % à 15 % au cours de l'année 1996 »*, ce qui se traduirait par le retour de 50 000 à 75 000 d'entre eux sur le marché du travail. Il est cependant regrettable que les pouvoirs publics ne publient plus la durée moyenne d'inscription à l'ANPE, qui ne cesse d'augmenter.

DES RÉSULTATS « DÉCEVANTS »

Le gouvernement enregistre également un très léger repli du chômage des moins de 25 ans en janvier (moins 0,8 %), qui bénéficie plus aux hommes (moins 1,4 %) qu'aux femmes (moins 0,3 %). L'ouverture prochaine du contrat initiative-emploi (CIE) aux jeunes en grande difficulté sans conditions d'inscription à l'ANPE devrait faciliter leur insertion. Toutefois, cette mesure décidée à budget constant réduira d'autant les possibilités d'embauche des chômeurs de longue durée, auxquels le CIE était jusqu'à présent exclusivement réservé. Sans doute est-ce le prix à payer pour atteindre l'objectif – *« extrêmement ambitieux »*, selon le patron de l'ANPE – qu'Alain Juppé a fixé aux partenaires sociaux : l'embauche 250 000 jeunes supplémentaires en 1996.

Les statistiques du ministère du travail révèlent une forte remontée des licenciements économiques (plus 29 500, soit 13 %) par rapport à décembre. S'agit-il d'un renversement de tendance ? Il est trop tôt pour le dire, même si l'on constate qu'il y a une rupture avec 1995. Sur l'ensemble de l'année, ces licenciements avaient reculé ou très peu progressé. Cela explique, en partie, la forte augmentation en janvier des inscriptions à l'ANPE (plus 384 000, soit 10,2 %), tandis que 375 000 personnes en sont sorties. Si l'on compare à octobre – novembre et décembre étant peu significatifs en raison du conflit social – ces sorties s'expliquent par des reprises d'emploi et un nombre croissant de dispenses de recherches (plus 36 % en un an).

Léger recul du chômage des jeunes

ENSEMBLE — LES MOINS DE 25 ANS — FEMMES

3 292,6 — 3 015,9 — 325,7 — 275,9

1993 — 1994 — 1995 — 96

Elles sont dûes, aussi, à une forte progression des annulations pour absence au contrôle (plus 96 800 personnes, soit 11 % en un an), c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas renvoyé à l'ANPE le document d'actualisation de leur situation. *« En revanche, les reprises et les entrées en stage sont moins nombreuses qu'en octobre (respectivement moins 2,9 % et moins 3,7 %) »*, relève le ministère du travail. Le nombre des offres d'emploi déposées à l'ANPE a augmenté de 10,8 %.

Ces résultats, qualifiés d'*« un peu décevants »* par le ministre des finances, Jean Arthuis, posent une fois de plus la question de la pertinence des mesures de soutien à l'emploi prises depuis des années : contrat initiative-emploi, baisse de 10 % des charges sur le Smic, allègement de 30 % des charge pour le temps partiel... Le gouvernement a demandé au Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) d'évaluer l'impact des allègements de charges sur les créations d'emplois. L'ex-CERC doit remettre ses conclusions avant la fin juin. C'est bien le moins quand l'Etat a inscrit 36,5 milliards de francs dans le budget 1996 au titre des mesures générales d'allègement des charges sociales.

Les chefs d'entreprise sont pour le moins décontenancés par la succession des mesures annoncées. Ils ne seraient que 4 % à embaucher à cause des aides accordées par l'Etat, révèle un sondage publié mercredi par *L'Entreprise* dans son numéro de mars. Menée en janvier par Coopers & Lybrand auprès de 500 sociétés réalisant moins de 200 millions de francs de chiffre d'affaires, cette enquête montre que 60 % des patrons disent avoir bénéficié d'aides à l'embauche, même si, pour 78 % d'entre eux, elles ne constituent pas une incitation à recruter.

Pour une majorité d'entre eux, le véritable moteur de l'embauche est le gonflement des carnets de commandes. Ils réclament un assouplissement des règles de licenciement et une meilleure flexibilité des horaires de travail. Interrogés sur la réduction du temps de travail, 76 % des patrons jugent qu'elle n'est pas facilement envisageable dans leur entreprise. Enfin, 72 % des chefs d'entreprise interrogés disent avoir eu des difficultés à recruter des personnes qualifiées.

Jean-Michel Bezat

Polémique entre le patronat et le gouvernement sur le financement du chômage partiel

LE FEUILLETON des difficiles relations entre le gouvernement et le patronat vient de s'enrichir d'un nouvel épisode. Dans le cadre de la loi de finances pour 1996, le gouvernement avait décidé de réduire de 230 millions de francs l'aide que l'Etat apporte aux entreprises qui sont contraintes, par la baisse de leurs carnets de commandes, à recourir au chômage partiel. Un projet de décret prévoit ainsi de ramener de 18 francs à 14 francs de l'heure au 1er avril (dans la limite de 700 heures par salarié et par an) le montant de l'aide pour les entreprises employant plus de 250 salariés, celles qui ont moins de 250 personnes continuant de bénéficier du tarif de 18 francs de l'heure. L'indemnité minimale horaire resterait fixée à 29 francs, mais la part patronale augmenterait de 4 francs, celle de l'Etat diminuant d'autant.

Le CNPF – d'autant plus critique que la part de l'Etat a déjà été ramenée de 22 francs à 18 francs en juillet – a écrit au ministre du travail pour lui demander d'*« abandonner »* ce projet, qui serait *« particulièrement grave »* au moment où, selon lui, l'activité accuse un net ralentissement. Il estime que la décision gouvernementale – confirmée dans le principe mais pas dans les montants par le ministère du travail – risque de conduire *« à de nouveaux licenciements »*, et demande le maintien de la contribution de l'Etat *« à son niveau actuel »*.

En 1993, au plus fort de la récession, 3 millions de journées de chômage partiel avaient été financées par l'Etat et les entreprises. Ce chiffre est aujourd'hui retombé à environ 900 000 journées, mais il est de nouveau en progression. Selon une enquête du ministère du travail (Dares, *Premières Synthèses*, n° 118, décembre 1995), les constructeurs automobiles sont les premiers utilisateurs de cette formule (18 %), suivis par les secteurs de la construction mécanique (12 %) et du textile-habillement (12 %), puis par celui de la construction électrique et électronique (4 %). Rien d'étonnant si l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a été l'une des premières à réagir.

Cette étude montrait que 50 000 emplois (équivalent temps plein) ont été préservés en 1993 grâce au chômage partiel. Elle précisait qu'en Allemagne, où il est négocié au niveau de la branche professionnelle, le dispositif *« relève davantage d'une logique de protection de l'emploi »* mais intervient surtout *« pour accompagner les restructurations industrielles »*. En France, il demeure bien un instrument de protection de l'emploi, mais *« il sert également d'outil favorisant à court terme la souplesse de gestion de la masse salariale et des horaires »*, notait l'étude. S'il y a moins de chômage partiel qu'outre-Rhin, c'est surtout parce que les entreprises favorisent la flexibilité externe en recourant plus souvent aux contrats à durée déterminée et aux missions d'intérim.

J.-M. B.

Brioche Pasquier et la Fonderie Bouhyer ont embauché davantage que prévu

NANTES
de notre correspondant

La fonderie Bouhyer a reçu la visite du candidat Lionel Jospin, pendant la campagne électorale. Brioche Pasquier, celle du président Jacques Chirac. Les deux hommes politiques voulaient voir concrètement ce que réduction du temps de travail peut vouloir dire. *« Il faut refuser le conformisme et les habitudes. L'aménagement du temps de travail suppose que l'on sorte des égoïsmes »*, plaidait le président de la République le 13 juillet 1995, aux Cerqueux-de-Maulévrier, dans le Choletais.

Du pain bénit pour Serge Pasquier, PDG de la fabrique de brioches qu'il a créée il y a vingt ans dans cette commune avec ses trois frères, et qui a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de plus de 1,2 milliard de francs, en progression de 11 %, avec quelque 90 millions de résultat net. En six mois, Brioche Pasquier a créé 221 emplois au lieu des 112 prévus, portant l'effectif à 1 225 salariés, dont 42 % de femmes. La recette ? Baisser le temps de travail de 15 % pour le ramener à 33 heures 15 en moyenne ; l'annualiser, avec des maxima de 48 heures hebdomadaires ; allonger l'utilisation des machines six jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur la base du volontariat pour le travail de nuit ; réduire les salaires de 2 à 3 % et bénéficier des diminutions de charges (43 % la première année, 30 % les deuxième et troisième années) apportées par la loi quinquennale sur l'emploi.

VOLONTARIAT

PDG de la fonderie Bouhyer à Ancenis, près de Nantes, Michel Naud manie la dialectique comme un ancien trotskiste. Ce centralien de quarante et un ans n'est pas, lui non plus, un patron comme les autres. Proche de Dominique Taddei, dont il aime citer le rapport sur le temps de travail, Michel Naud abhorre le concept d'« entreprise citoyenne » et fréquente plus volontiers l'Union rationaliste que l'union patronale de Loire-Atlantique : *« L'accord n'était pas destiné à créer des emplois »*, dit-il.

La Fonderie Bouhyer a embauché 132 personnes depuis la signature du printemps 1994, soit une augmentation de près de 60 % de son effectif, porté à 336 salariés. Son chiffre d'affaires est en croissance continue. Basée sur le volontariat, refusée par 23 salariés qui continuent de travailler comme avant, la réduction du temps de travail a consisté à passer de 38 heures sur cinq jours à 36 heures sur quatre jours, avec travail le samedi par équipes. *« Il ne s'agit pas de partage de travail »*, et encore moins de *« partage de revenu »*, renchérit Michel Naud. Les samedis matin sont payés 20 % plus cher et les samedis après-midi 40 %. Résultat : l'utilisation des équipements est passée de 77 heures à 108 heures (ce qui a évité un investissement coûteux), et les salaires ont progressé de 2,5 à 10 %, *« sans aide de l'Etat »*, jubile Michel Naud.

Le PDG de la fonderie espérait initialement créer une cinquantaine d'emplois. Il estime que, sans l'accord, 40 emplois auraient vu le jour du seul fait de la croissance et non les 132 enregistrés à ce jour. Consultés individuellement, les salariés ont voté favorablement à 70 % chez Brioche Pasquier et 80 % chez Bouhyer. Dans les deux cas, la réduction du temps de travail a été plus facile à négocier grâce à la croissance, ce qui ne rend pas ces exemples transposables à toutes les entreprises.

Adrien Favreau

Une école franco-allemande d'hélicoptères serait installée sur le plateau d'Albion

Les missiles seront démantelés d'ici deux ans

LE SITE du plateau d'Albion, où sont enfouis dix-huit missiles nucléaires stratégiques, devra être fermé dans les deux ans qui viennent. Telle est la décision qui figurera dans le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, qui sera soumis au Parlement en juin ; cette décision s'inspire de l'initiative, annoncée dès juin 1995, par Jacques Chirac de mettre un point final à la deuxième « composante » de la dissuasion.

Depuis 1971, la base d'Albion, qui s'étend sur les trois départements des Alpes-de-Haute-Provence, du Vaucluse et de la Drôme, est constituée de dix-huit silos répartis sur quelque 36 000 hectares. Les missiles qu'ils renferment portent, chacun, à 4 500 kilomètres une charge nucléaire d'une mégatonne (environ cinquante fois la bombe d'Hiroshima). La base occupe environ 2 000 à 2 500 aviateurs et personnels civils. Son entretien nécessite un investissement annuel de 500 millions de francs.

Au conseil de défense du 22 février, M. Chirac a fait entériner son souhait que, désormais, la dissuasion repose sur quatre sous-marins (de la classe *Le Triomphant*) et sur des escadrons d'avions Mirage 2000-N ou des flottilles de Super-Etendard embarqués, en attendant le Rafale.

Le groupement de missiles stratégiques du plateau d'Albion, dans un premier temps, cessera de prendre l'alerte à l'automne. Cela signifie, concrètement, qu'il n'y aura plus d'officiers de tir appelés, comme c'est aujourd'hui le cas, à mettre en œuvre le système vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour répondre aux ordres du chef de l'Etat. Une fois rendu inerte, le dispositif sera progressivement démantelé : les têtes seront retirées (la matière fissile pouvant être recyclée) et les missiles eux-mêmes seront démantelés dans les deux ans à venir.

MAINTENIR L'EMPLOI

Durant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Chirac s'est engagé à maintenir sur la base l'équivalent en emplois de ce qu'elle représente à ce jour. Les armées sont donc sollicitées pour participer à la reconversion du site, de façon à y entretenir le même taux d'activités.

Déjà sont en cours d'installation des commandos de l'air, qui ont quitté leur garnison de Nîmes, soit de l'ordre de quatre cents personnes. De même, l'armée de l'air envisage d'implanter un radar d'interception de communications (une centaine de servants).

Enfin, il existe un projet plus ambitieux, qui est loin de faire l'unanimité parmi les habitants des communes riveraines du plateau et ceux du reste de la région, à Apt (Vaucluse) notamment. Il s'agit d'installer une école franco-allemande de pilotage d'hélicoptères à partir du transfert de l'école de l'aviation légère de l'armée de terre au Cannet-des-Maures, près du Luc (Var).

De nombreux riverains estiment, en effet, que ce projet va entraîner de très sérieuses nuisances – dues au bruit –, sur l'environnement, et qu'il sera une entrave au développement du tourisme local sur le plateau.

J. I.

La gendarmerie reprend une part des missions de l'armée de terre

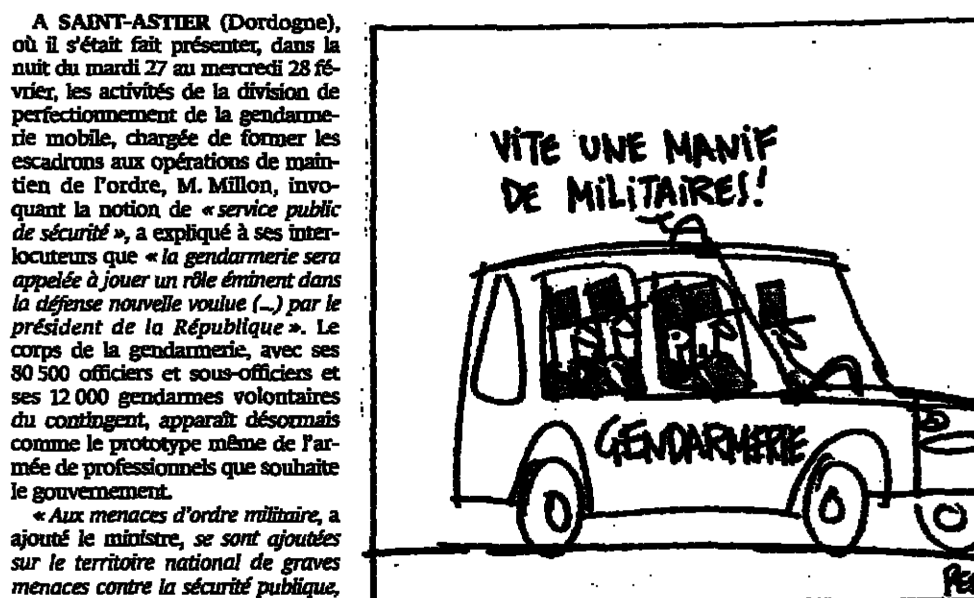
Ce corps devient un rouage essentiel de la défense

Au sein de forces armées réduites et professionnalisées à la fois, la gendarmerie sera la seule *« institution »* – selon le mot même du ministre de la défense, Charles Millon – dont les effectifs vont très sensiblement augmenter : de 92 500 hommes aujourd'hui à 98 000 *« dans les meilleurs délais permis par la nouvelle programmation militaire »*. Elle aura aussi la responsabilité d'un service national de sécurité générale.

A SAINT-ASTIER (Dordogne), où il s'était fait présenter, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 février, les activités de la division de perfectionnement de la gendarmerie mobile, chargée de former les escadrons aux opérations de maintien de l'ordre, M. Millon, invoquant la notion de *« service public de sécurité »*, a expliqué à ses interlocuteurs que *« la gendarmerie sera appelée à jouer un rôle éminent dans la défense nouvelle voulue (...) par le président de la République »*. Le corps de la gendarmerie, avec ses 80 500 officiers et sous-officiers et ses 12 000 gendarmes volontaires du contingent, apparaît désormais comme le prototype même de l'armée de professionnels que souhaite le gouvernement.

« Aux menaces d'ordre militaire, a ajouté le ministre, *se sont ajoutées sur le territoire national de graves menaces contre la sécurité publique, telles que le terrorisme, la drogue, les trafics en tous genres y compris de matières fissiles, le blanchiment de l'argent sale et l'émergence inquiétante de mafias capables de déstabiliser la sécurité publique. »* La gendarmerie est *« la mieux placée »* pour prévenir ces menaces et prendre sa part, *« au premier rang »*, de la protection du territoire national. Ce qui ne dispense pas les gendarmes de continuer à assurer leurs missions traditionnelles de police judiciaire et administrative, puisque *« le souci du gouvernement est de maintenir la dualité des forces de police »*.

Ce propos de M. Millon vise à apaiser les craintes de nombreux gendarmes, qui redoutaient, dès lors qu'ils deviendront un rouage essentiel de la défense, de devoir délaisser leurs missions judiciaires au profit de la police nationale, avec lesquels ils sont en compétition.



Pour servir cette *« défense nouvelle et globale »*, plusieurs projets sont aujourd'hui à l'étude, dont l'aboutissement consiste à confier à la gendarmerie des missions de sécurité et de prévention *« dans le cadre du service rénové, qu'il soit obligatoire ou volontaire »*, selon M. Millon. Les deux autres formes éventuelles du service national sont civiles et elles concernent la cohésion sociale et la coopération internationale.

25 000 APPELÉS

Dans un premier temps, il s'agirait de doubler le nombre des appelés volontaires – ce sont des *« gendarmes auxiliaires »* (GA) – pour le porter à quelque 20 000 ou 25 000 recrues. Avec l'encadrement d'active actuel de la gendarmerie, ces volontaires pour un service de douze mois viendraient renforcer les pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG) au nombre de plus de deux cents aujourd'hui ; grossir les brigades territoriales et former des pelotons de GA dans les escadrons de la gendarmerie mobile.

Si le gouvernement choisissait de retenir l'option d'un service de six mois au minimum, obligatoire ou volontaire, il pourrait être créé une trentaine d'escadrons de GA qui viendraient soutenir l'action de la gendarmerie départementale et, par exemple, apporter leur concours à des missions de service d'ordre (comme le Tour de France) ; de prévention sur les lieux de vacances estivales, ou de sécurité des populations en cas de catastrophes. Dans cette option, il serait probablement nécessaire de prévoir un encadrement supplémentaire des GA par des gendarmes d'active.

A Saint-Astier, M. Millon, évoquant la perspective d'un accroissement des missions de la gendarmerie, a ouvert la voie à cette nécessité de renforcer l'encadrement en parlant d'un *« environnement nouveau, avec des personnels servant sous des statuts différents »*. La gendarmerie devrait ainsi passer de 92 500 hommes aujourd'hui à 98 000 *« dans les meilleurs délais permis par la nouvelle programmation militaire »*, selon l'expression du ministre. Autrement dit, d'ici à l'an 2001, fin de la programmation militaire en préparation, la gendarmerie devrait avoir augmenté ses effectifs globaux de plus de 5 %. Elle aura été autorisée à recruter des personnels civils complémentaires – de l'ordre de 1 260 à ce jour, ils devraient être 2 300 – et des officiers en nombre accru (le corps passerait de 2 700 à 4 000 environ) avec l'apport d'officiers venus des trois autres armées (dont les effectifs diminuent) et d'aspirants.

Il est prévu enfin de constituer dans la gendarmerie un corps d'officiers et de sous-officiers du cadre technique et administratif, comme dans l'armée de terre, c'est-à-dire des hommes ou des femmes qui serviront dans des états-majors de soutien et ne seront pas directement en prise avec des opérations sur le terrain.

Compte tenu de toutes ces nouveautés, les effectifs militaires de la gendarmerie devraient talonner à terme ceux de l'armée de terre (limités à 136 000 hommes) une fois professionnalisée, loin devant les effectifs de l'armée de l'air (63 000) et ceux de la marine nationale (56 500).

Jacques Isnard

Des coupes claires chez les réservistes

L'Union nationale des officiers de réserve (UNOR) a souligné, après l'annonce de la réforme du service national, que *« le service militaire reste la meilleure école de citoyenneté et la meilleure ressource en compétences professionnelles pour les armées »*. Elle *« constate que n'a pas été évoquée la nécessité pour l'armée nouvelle, comme pour toutes les armées de métier du monde, de disposer de ressources de complément, indispensables dès le temps de paix comme lors de toute crise de quelque importance, et constituées principalement par des forces de réserve »*. L'UNOR revendique quelque 40 000 adhérents. Sa prise de position intervient alors que le ministère de la défense étudie l'hypothèse d'une réduction considérable du nombre des réservistes dans le cadre de la future armée professionnelle. Cette option fait état de 50 000 réservistes, au lieu d'un corps actuel de 500 000 réservistes.

Le maire de Tarbes lance un « cri de guerre » contre les suppressions d'emplois prévues à GIAT Industries

TARBES
de notre correspondant

« La Bigorre et son chef-lieu Tarbes ont payé un lourd tribut aux restructurations industrielles. » Ce constat est fait par Raymond Erraçarret, le maire communiste de Tarbes. Il estime à trois mille six cents le nombre des emplois supprimés à GIAT Industries de 1987 à 1996. La force de frappe tarbaise est littéralement décimée depuis neuf ans. Les plans sociaux se succèdent. Et voilà qu'une nouvelle menace pèse sur l'établissement de Tarbes, le deuxième, avec 1 800 emplois directs du groupe GIAT Industries, après celui de Roanne, dans la Loire.

Le nouveau plan de restructuration envisagé par la direction laisse en effet prévoir une perte sèche de 400 à 600 emplois. Ce « dégraissage » est la double conséquence des déficits du groupe et du désengagement de l'Etat en matière de programmes militaires. Spécialisée dans le montage des tourelles de contrôle des chars Leclerc, l'usine de Tarbes avait reçu le soutien de l'Etat. Il avait passé commande de 1 300 à 1 800 de ces chars. Aujourd'hui, l'engagement du ministère de la défense se limite à 400 chars. Si le contrat réalisé avec les Emirats arabes unis (480 chars Leclerc) permet à l'usine de fonctionner jusqu'en 1998, l'avenir de GIAT Industries se pose ouvertement après cette échéance.

Tous ces chiffres et ce constat sont avancés par Raymond Erraçarret. Le maire vient de cogner sur la table au moment où des craintes d'érosion laminent les effectifs militaires. Il n'admet pas que le tissu industriel de sa ville vole en éclats, et est d'autant plus aigri que sa cité – qui supporte un endettement jugé excessif à la préfecture – bénéficie d'une taxe professionnelle annuelle de 13 millions de francs. Que va-t-elle devenir ?

« PARTISAN DE LA PAIX »

GIAT Industries verse également 7 millions de francs au département des Hautes-Pyrénées. Se positionnant comme *« un farouche partisan de la paix »* mais aussi comme un *« fervent défenseur de sa ville, attaché à son arsenal et à l'outil performant qu'il représente »*, Raymond Erraçarret juge *« indispensable un débat sur l'avenir à court et à moyen terme de nos armées, de la défense nationale, de la sécurité en Europe »*. Il exige également des *« explications publiques sur les choix de la direction de GIAT Industries, qui a fait de mauvais investissements avec les deniers des contribuables. Que l'ancien et le nouveau PDG se rejettent la balle me paraît indécent alors que des emplois risquent de disparaître à cause de leurs fautes de gestion ! »*

Le maire de Tarbes réclame *« la mise en œuvre d'une véritable politique de diversification civile »*. Elle pourrait s'opérer, selon lui, dans des domaines comme la construction d'engins à chenilles pour combattre les incendies de forêt. Raymond Erraçarret demande *« l'annulation du nouveau projet de plan social »*. Il sollicite un entretien avec le premier ministre, le ministre de la défense, et souhaite la tenue d'une véritable table ronde nationale avec tous ceux qui sont concernés par ce dossier. Cette démarche est proposée à toutes les forces sociales, économiques, politiques, des Hautes-Pyrénées et des autres sites menacés, afin de faire un front unitaire contre ce démantèlement de GIAT Industries. *« Il faut une mobilisation de grande ampleur ! »* C'est un cri de guerre...

Jean-Jacques Rollat

Une note « dépassée » rendue publique par la CGT

La fédération CGT des travailleurs de l'Etat a rendu publique, mercredi 28 février, une note de la délégation aux restructurations, au ministère de la défense, qui, en date du 10 janvier, juge que 50 000 à 76 000 emplois directs et indirects seront menacés – sur trois ans – par la réorganisation des industries de défense. Déjà, cette estimation avait été avancée dans des rapports parlementaires et récusée par le chef de l'Etat après le conseil de défense du 22 février. Au ministère de la défense, on considère que la note en question est *« dépassée »* et que les conséquences seront *« très inférieures aux hypothèses formulées dans ce document »*. Le document a, en effet, été élaboré sur la base de crédits d'équipement de 75 milliards de francs, tandis que le budget retenu atteindra 85 milliards.

Alain Juppé œuvre pour la détente avec la majorité

Le premier ministre a reçu Edouard Balladur à déjeuner en tête-à-tête

Alain Juppé et Edouard Balladur ont déjeuné en tête à tête, mercredi 28 février, pour la première fois depuis la passation de pouvoirs entre les deux hommes en mai 1995. M. Balladur a évoqué un *« esprit d'étroite solidarité »*. M. Juppé veut intensifier ses liens avec les responsables des partis de la majorité.

COQUILLES SAINT-JACQUES, bar, salade de fruits frais... et décrispation. Tel était le menu, mercredi 28 février, du déjeuner à Matignon où le premier ministre, Alain Juppé, a convié son prédécesseur, Edouard Balladur. Les deux parties ont mis l'accent sur le côté cordial de cette rencontre, la première en tête-à-tête depuis la passation de pouvoir en mai 1995, si l'on écarte les entretiens de M. Juppé auxquels avait participé M. Balladur, en décembre, sur la réforme de la Sécurité sociale.

Pour ce qui ressemblait à un armistice, M. Juppé a raccompagné son hôte sur le perron et M. Balladur a jugé *« utile que le gouvernement et la majorité parlementaire agissent dans un esprit d'étroite solidarité et en même temps de liberté, liberté de propositions, liberté d'imagination »*. La convivialité n'empêchant pas la franchise, le candidat malheureux de la présidentielle a ajouté que, dans l'hypothèse de la réussite de ce diptyque solidarité-liberté, il ne doutait pas des *« bons effets »* que cela produirait sur *« les prochaines élections législatives dans deux ans »*.

C'est moins les sujets abordés – le climat dans la majorité et les rapports de celle-ci avec le gouvernement, le travail parlementaire, la situation économique ainsi que la prochaine conférence intergouvernementale sur les institutions européennes – que le caractère symbolique du tête-à-tête qui a retenu l'attention. *« M. Balladur se rend compte qu'il ne suffit pas de réunir régulièrement quelques amis autour d'un croissant pour exister, mais qu'il faut revenir sur la scène »*, confie un de ses soutiens. Il a donc décidé de faire des sorties en province pour se rappeler au bon souvenir de tous. Cette démarche lui est d'autant plus nécessaire que M. Balladur se considère comme son seul porte-parole et que certains de ses proches aspirent à voler de leurs propres ailes.

FRISSONNEMENT

S'exprimant de Matignon, M. Balladur en a donc profité pour juger que la situation du pays est *« à bien des égards satisfaisante »* sur le plan économique, même si la croissance est *« insuffisante »* et l'évolution de l'emploi préoccupante. Dans le cadre de sa liberté-solidarité, il a précisé que ces facteurs pouvaient créer *« un sentiment de doute »* dont il s'empresse de dire qu'il est *« excessif »*. Inlassable adepte de la confiance, M. Balladur souligne que cette dernière *« serait d'autant mieux obtenue que l'action de réduction des dépenses sera poursuivie et accentuée et que sera entreprise une action de diminution des impôts dans le cadre de la réforme fiscale indispensable »*.

Du côté de Matignon, où l'évolution de certains indices, la consommation des ménages notamment, incite à croire au frissonnement positif de l'économie, on se montre plutôt rassuré sur le plan politique. La sérénité semble à l'ordre du jour malgré l'orchestration de rumeurs sur un changement de premier ministre dans un délai de six mois et la persistance de mauvais sondages.

En dehors de cette reconnaissance accordée à M. Balladur, le premier ministre envisage d'intensifier ses liens avec les responsables des partis de la droite. La rencontre programmée avec Alain Madelin à la mi-mars entre-t-elle dans ce cadre ? Comme le récent petit déjeuner qu'il a eu avec François Léotard, lui aussi candidat à la présidence de l'UDF ? Toujours est-il qu'après le 31 mars M. Juppé devrait réunir régulièrement à Matignon les dirigeants de la majorité, comme l'avait tenté M. Balladur, en son temps, à un rythme hebdomadaire.

Cette détente des relations préfigure-t-elle des évolutions prochaines sur le plan gouvernemental ? Nul ne peut encore le prétendre, même si l'ancien ministre Simone Veil (UDF-AD) juge *« très souhaitable »* un armistice entre M. Chirac etM. Balladur, en demandant, dans un entretien à *Paris-Match*, qu'on *« abandonne toutes les vieilles rancœurs »*.

Olivier Biffaud

Danielle Mitterrand livre ses souvenirs d'épouse et de militante

La veuve de l'ancien président de la République, associée à l'action de ses parents dans la Résistance, se veut fidèle à sa jeunesse et aux combats de son mari

BIBLIOGRAPHIE

À LA DIFFÉRENCE des Américains, les Français, lorsqu'ils élisent leur président, portent à la tête du pays un individu et non un couple. Cette conception, conforme à la réalité institutionnelle, qui ne confère aucun rôle au conjoint du chef de l'Etat, a l'avantage d'écarter du débat public la vie privée du premier des responsables politiques et, par voie de conséquence, celle des autres. Elle évite d'ajouter aux hypocrisies qui entachent déjà la vie publique celle qui accompagnerait inévitablement la médiatisation d'une vie conjugale à des fins politiques.

La mort de François Mitterrand et les cérémonies qui l'avaient suivie ont ouvert la voie à un abandon posthume de cette règle. Elles avaient été l'occasion, en effet, sinon de révéler, du moins d'officialiser l'existence d'une « deuxième famille » de l'ancien président. Faut-il y voir un tribut payé au caractère « romanesque » du personnage ? Son épouse légitime livre, à présent, sa « part de vérité » sur l'homme auprès duquel elle a vécu pendant cinquante ans.

On n'aurait certes pas imaginé Yvonne de Gaulle, pas plus qu'on n'imaginerait aujourd'hui Claude Pompidou ou Anne-Aymone Giscard d'Estaing, publier un tel livre. Il est vrai qu'*En toutes libertés*, titre sous lequel Danielle Mitterrand a choisi de rassembler ses souvenirs, se veut une récapitulation de sa propre vie et de l'action qu'elle a menée et continue de mener à la tête de sa fondation, France-Libertés (au bénéfice de laquelle elle réserve ses droits d'auteur), autant et plus que les Mémoires d'une épouse.

Fille d'un principal de collège limogé par le régime de Vichy, en 1941, pour avoir refusé de communiquer les noms des élèves étrangers et ceux des élèves juifs de son établissement, Danielle Gouze, alors âgée de seize ans, a été associée à l'action de ses parents dans la Résistance. C'est chez eux, à Cluny, que logeaient Henri Frenay et Bertie Albrecht, dirigeants du mouvement Combat, lorsque la seconde fut arrêtée par la Gestapo et torturée à mort. De cet apprentissage précoce du combat pour la liberté, Mme Mitterrand a gardé une ferveur militante que sa position d'épouse du chef de l'Etat lui a permis d'exprimer, bien plus tard, sans trop de respect pour les convenances diplomatiques ni, parfois, de lucidité sur le contexte politique de ses interventions.

Cette fidélité à sa jeunesse résistante se double, dans son livre, d'une fidélité tout aussi affirmée à l'action de l'homme dont elle a partagé la vie. Sans passer sous silence les longues années pendant lesquelles, réduite à la solitude d'une femme que la politique prive de son mari, elle a connu ce que l'on appelait en d'autres temps la neurasthénie, Mme Mitterrand se dépeint et s'exprime en épouse réconciliée et, là encore, fervente. C'est une liberté qu'on ne saurait lui contester.

Patrick Jarreau

★ *En toutes libertés*, de Danielle Mitterrand, Editions Ramsay, 349 pages, 129 francs.

Un conseiller littéraire

Les Mémoires de Danielle Mitterrand ont été rédigés avec l'aide de celui qu'elle désigne comme son *« conseiller littéraire »*, Patrick Amory, lequel publie, à l'occasion de la parution du livre, un article dans *Paris-Match* (daté 7 mars). Patrick Amory avait fait paraître sous le pseudonyme de Patrick du Morne Vert, en 1987, un livre sur le sabotage du navire de Greenpeace, le *Rainbow-Warrior*, par des agents français à Auckland en juillet 1985. *Mission oxygène* (éditions Filipacchi) prenait la défense des nageurs de combat de la DGSE dont l'action avait entraîné la mort d'un photographe portugais à bord du navire et l'arrestation de deux officiers français en Nouvelle-Zélande.

Les Adhérents directs de l'UDF soutiennent François Léotard

LORS D'UN BUREAU EXÉCUTIF ÉLARGI, les Adhérents directs de l'UDF, composante qui représente environ 200 des 1 750 membres du conseil national devant élire, le 31 mars, le prochain président de la confédération, ont majoritairement apporté, mercredi 28 février, leur soutien à François Léotard, dans la compétition qui l'oppose à Alain Madelin et à André Rossinot.

Sur quarante-deux votants, vingt-quatre se sont prononcés pour M. Léotard, onze pour M. Madelin et sept pour M. Rossinot. M. Léotard s'est aussitôt félicité de ce vote, qui conforte sa candidature après la défection de M. Rossinot. Il ne lui garantit pas, cependant, le soutien de tous les adhérents directs, dont certains ont déjà fait savoir qu'ils soutiennent M. Madelin ou M. Rossinot. Huit députés ont d'ailleurs aussitôt contesté la procédure organisée par Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs. M. Wiltzer a précisé que *« bien entendu, la liberté de vote de chacun reste totale »*.

DÉPÊCHES

■ **SOCIALISTES : le bureau national du PS a examiné,** mercredi 28 février, pendant trois heures, le texte d'orientation sur « mondialisation, Europe, France » (*Le Monde* du 29 février). Lionel Jospin s'est félicité de la *« méthode collective »* qui a présidé à son élaboration. Tout en jugeant le texte *« intéressant »*, Laurent Fabius a formulé des critiques de forme. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a plaidé pour une *« démarche conditionnelle »*, estimant que, sur la monnaie unique, l'élargissement de l'Union ou les réformes institutionnelles, le PS devait indiquer ce qu'il ferait si ses exigences n'étaient pas prises en compte. Le texte devrait être modifié avant le conseil national du 2 mars, M. Jospin ayant par ailleurs accepté le principe d'amendements.

■ **CGT : les fédérations CGT de la fonction publique** (Union générale des fédérations de fonctionnaires, PTT, services publics, santé) ont indiqué, mercredi 28 février, qu'elles viennent de proposer à l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires *« d'impulser de manière convergente des inititiaves revendicatives dans la semaine du 24 au 29 mars »*, sur les questions du pouvoir d'achat, de l'emploi, des services publics, de la réforme de l'Etat et de la Sécurité sociale.

■ **FICHIERS : le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire** contre X..., mercredi 28 février, au sujet des listes d'électeurs parisiens découvertes dans les fichiers informatisés de la mairie du troisième arrondissement. Une plainte avec constitution de partie civile avait été déposée le 21 décembre par le maire adjoint (Vert) du troisième arrondissement, Yves Contassot, et Pierre Montacié, secrétaire de la section locale du PS.

■ **PLAINTE : deux élus en exercice ainsi qu'une ex-conseillère municipale** de Bort-les-Orgues (Corrèze), commune administrée par Jean-Pierre Dupont (RPR), qui est aussi président du conseil général, ont récemment déposé plainte contre X..., auprès du procureur de la République de Tulle, suite au reversement par la commune à la Société nouvelle des maroquineries (SNDM) d'une somme de 216 228 francs, correspondant à la *« différence entre le financement public réalisé à l'occasion de la construction des usines et les dépenses réellement engagées par la municipalité »*. (*Corresp.*)

■ **COMPTES DE CAMPAGNE : la Commission nationale des comptes de campagne** a rejeté les comptes du maire de Mahina (Polynésie française), Emile Vernaudon (div. d.), parce que son mandataire financier était l'un de ses colistiers, a-t-on appris, mercredi 28 février, auprès du tribunal administratif de Papeete, qui doit rendre son jugement le 12 mars.

■ **RHIN-RHÔNE : Jean-Claude Burkel, président de la Sorelif Saône-Rhin**, société chargée de construire le canal Rhin-Rhône, a annoncé, le 27 février à Lyon, que ce chantier s'ouvrirait fin 1998, et devrait se terminer en 2010.

■ **FONCTIONNAIRES : le *Journal officiel* du jeudi 29 janvier publie un décret** *« modifiant les taux de la cotisation d'assurance-maladie sur les avantages de retraite servis à certains retraités »*. Le taux de cotisation des fonctionnaires, de 2,65 % actuellement, passera à 3,05 % à compter du 1er mars 1996, et à 3,8 % à compter du 1er janvier 1997. Leur cotisation sera ainsi alignée sur celle des salariés du privé (*Le Monde* du 27 janvier).

SANTÉ Le premier ministre a rejeté, mercredi 28 février, une recommandation du Conseil national du sida (CNS) visant à délivrer un nouveau médicament antiprotéase aux personnes infectées par le VIH en utilisant la méthode de tirage au sort. ● CE PROCÉDÉ de distribution envisagé en cas de pénurie avait provoqué un tollé au sein du milieu associatif. Dans une interview au *Monde*, Alain Sobel, président du CNS, rappelle les conditions dans lesquelles cette recommandation fut prise. ● LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT à la santé et à la Sécurité sociale n'excluait pas, jeudi 29 février, de procéder prochainement à des importations de ritonavir. ● AUX ETATS-UNIS, trois antiprotéases seront bientôt sur le marché. En France, selon diverses estimations, *« plus de 15 000 personnes »* sont susceptibles de bénéficier de ce nouveau traitement.

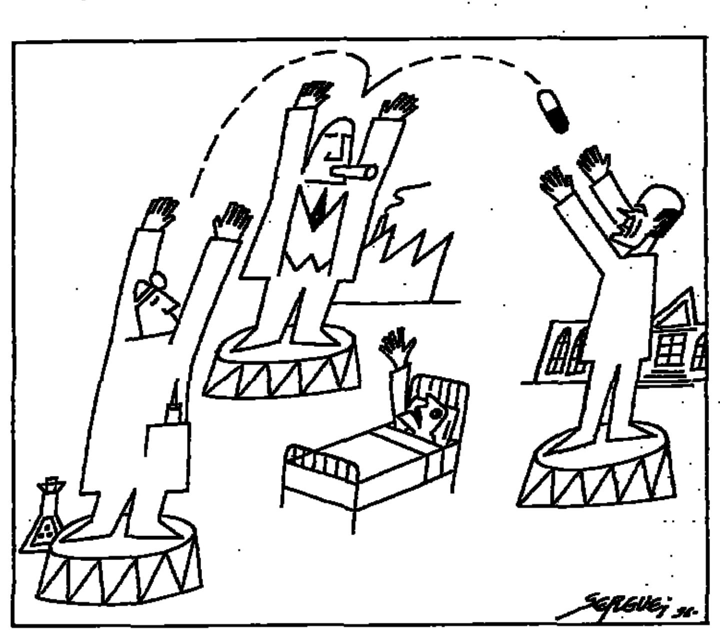
Le gouvernement envisage d'importer un médicament contre le sida

Le premier ministre a jugé « inacceptable » la méthode d'un « tirage au sort » pour délivrer, dans l'éventualité d'une pénurie, une nouvelle molécule aux personnes infectées par le VIH. Les traitements pourraient être directement achetés sur le marché américain

LE PREMIER MINISTRE a tranché. Il s'est opposé, mercredi 28 février, à l'hypothèse d'un « tirage au sort » des personnes infectées par le virus du sida pour pallier les insuffisances d'approvisionnement de ritonavir, une nouvelle molécule encore expérimentale de la multinationale américaine Abbott. Alain Juppé a demandé en outre à ses ministres en charge de la santé et de la Sécurité sociale d'*« intensifier leurs efforts pour mettre à la disposition de l'ensemble des malades concernés de nouveaux médicaments nécessaires à la trithérapie »*.

Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, s'était, il y a quelques jours, déclaré *« choqué en tant que citoyen »* par l'idée du tirage au sort proposée par le Conseil national du sida (CNS). Puis il avait finalement estimé que cet avis pouvait *« se concilier avec la décision médicale des centres d'information et de soin de l'immunodéficience humaine, qui répartit les traitements au prorata de l'activité hospitalière »*. Dans l'entourage de M. Gaymard, on confirmait, jeudi 29 février, cette position tout en espérant que la période transitoire demeure *« très courte »*. Il n'y aura pas de « tirage au sort ». Et, dans le cas où une pénurie serait confirmée, on *« n'exclut pas »* de procéder à des importations de ritonavir directement en provenance des Etats-Unis.

A l'hôtel Matignon, on tenait à préciser, jeudi 29 février, que les déclarations de M. Juppé ne devaient nullement être interprétées comme un désaveu de MM. Barrot et Gaymard. La prise en compte par le premier ministre de ce dossier délicat fait suite à la polémique provoquée par la recommandation du CNS. Après les indignations du monde associatif, Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé, avait déclaré, au nom de Radical – son nouveau parti –, être *« indigné contre le tirage au sort de la vie et de la mort »*. Le Cercle national du corps de santé, proche du Front national, a jugé pour sa part la proposition du CNS comme étant *« la plus immorale et la plus inhumaine qui soit »*.



STOCKS SUFFISANTS

La décision du premier ministre *« montre que le tirage au sort n'est décidément pas une bonne idée »*, estime Franck Fontenay, secrétaire général du groupe interassociatif TRT5. Ce groupe, qui fédère les principales associations de lutte contre le sida, avait dénoncé, le 22 février, le *« cynisme des laboratoires Abbott »*. Selon le TRT5, *« Abbott dispose de stocks suffisants pour fournir le marché américain dès le mois de mars »* et *« se soucie prioritairement de consolider ses stocks de ritonavir en vue de leur commercialisation aux Etats-Unis »*. Cependant, nuance M. Fontenay, *« il faut rester raisonnable. Nous n'avons qu'un recul de six mois. Il faut donc délivrer le ritonavir aux gens qui correspondent aux critères des essais cliniques* [moins de 100 CD4 par mm³ et au moins neuf mois de traitement par un ou plusieurs antirétroviraux] *et poursuivre l'évaluation »*. Selon les estimations du TRT5, *« plus de 15 000 personnes »* sont concernées.

SITUATION DE CRISE

L'hypothèse d'une pénurie n'est actuellement soutenue par aucune donnée chiffrée précise. Le CNS avait, dans un premier temps, recommandé aux pouvoirs publics d'*« obtenir aux Etats-Unis, dès leur commercialisation, les doses nécessaires aux malades suivis en France et susceptibles de bénéficier des nouvelles molécules »*. La solution de tirage au sort était donc *« provisoire »* et proposée *« à titre exceptionnel »*, dans le cas où le volume des antiprotéases sur le marché américain n'aurait pas permis d'importer cette molécule.

Pris en tenaille entre, d'une part, l'activisme vigilant et la détresse légitime du milieu associatif et, d'autre part, les stratégies commerciales des multinationales pharmaceutiques, le gouvernement d'Alain Juppé a montré ces dernières semaines qu'il n'était pas toujours en mesure de gérer avec recul et sang-froid une telle situation de crise. Les membres du CNS ont, pour leur part, joué le rôle qui est le leur en exposant aux autorités gouvernementales les conséquences pratiques à tirer en cas de situation de pénurie.

Parallèlement, ce même Conseil faisait valoir aux autorités gouvernementales que la situation de pénurie ne devait nullement être perçue comme une fatalité. En d'autres termes, il convenait, selon le CNS, de relativiser les propos de la multinationale américaine Abbott et d'envisager – si l'on estimait être dans une situation de grande urgence – d'importer massivement des stocks de ritonavir, dont la commercialisation aux Etats-Unis devrait débuter vers la mi-mars. Cette solution n'est donc plus aujourd'hui écartée.

En n'établissant pas de véritables négociations avec les firmes pharmaceutiques, le gouvernement français n'a pas été en mesure de prendre en temps voulu les décisions qui s'imposaient. Les multiples prolongements judicaires et la portée symbolique durable de l'affaire du sang contaminé font que les autorités gouvernementales ne parviennent toujours pas à traiter du sida comme d'une affaire de santé publique parmi d'autres.

Laurence Folléa et Jean-Yves Nau

Vingt-trois membres

Créé le 8 février 1989, le Conseil national du sida a pour mission de *« donner son avis sur l'ensemble des problèmes posés à la société par le sida et de faire toute proposition utile au gouvernement »*. Il comprend, outre son président, vingt-deux personnes désignées notamment par le président de la République, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que des personnalités qualifiées.

Le Conseil national du sida, présidé par le professeur Alain Sobel, compte parmi ses membres Françoise Héritier-Augé, professeur au Collège de France, Antoine Lion, dominicain, président de l'association Chrétiens et sida, René Gutmann, grand rabbin de Strasbourg, Micheline Chaban-Delmas, présidente de la fondation Toxicomanie et prévention jeunesse, Daniel Defert, ancien président de Aides, Luc Montagnier, professeur à l'Institut Pasteur de Paris.

Alain Sobel, président du Conseil national du sida

« En cas de pénurie, le tirage au sort est la solution la moins choquante »

« Dans quelles circonstances le Conseil national du sida a-t-il été amené à rendre un avis sur les problèmes soulevés par la possible pénurie des molécules antiprotéases ?

– Au début du mois de février, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, a saisi le Conseil national du sida, expliquant en substance que nous risquions, en France, d'être confrontés à une situation de pénurie vis-à-vis de ces substances. M. Gaymard nous demandait d'étudier quelle solution pouvait être envisagée pour remédier à cette situation. Les laboratoires Abbott avaient au préalable informé les pouvoirs publics qu'ils pourraient fournir un millier de doses à partir du mois d'avril ou de mai. La question posée était celle de la répartition de ces doses. Pour notre part, nous avons rendu, en moins de quinze jours et à l'unanimité, l'avis qui vient d'être rendu public.

– Comment en êtes-vous arrivé à proposer un tirage au sort des patients, une mesure qui fait aujourd'hui l'objet des plus vives critiques dans les milieux associatifs et politiques ?

– Nous avons d'abord cherché à vérifier s'il y avait véritablement pénurie. Nous avons ainsi pris contact avec l'ambassade de France aux Etats-Unis, avec la Food and Drug Administration américaine. Nous avons appris que des doses importantes de la molécule antiprotéase des laboratoires Abbott seraient disponibles dans quelques semaines sur le territoire américain. La FDA nous a par ailleurs confirmé que rien n'interdirait d'acheter ce produit aux Etats-Unis, qu'il n'y avait pas *a priori* de blocage statutaire ou réglementaire à l'exportation de cette molécule. C'est pourquoi nous avons recommandé au gouvernement de prendre les mesures pour acquérir au plus vite ces molécules afin d'en faire bénéficier les patients français en priorité.

» Nous aurions pu en rester là mais, de manière très majoritaire, le Conseil national du sida a souhaité poursuivre sa réflexion. C'est ainsi qu'envisageant une hypothèse de pénurie nous en sommes arrivés à conclure à la nécessité d'un classement des patients en fonction du degré d'urgence et que nous avons estimé qu'en ultime recours on puisse procéder à un tirage au sort. Il ne s'agit en aucune façon d'une quelconque loterie. J'ajoute qu'il n'y a pas eu, au sein du Conseil, de vote contre le principe même de ce tirage au sort. Les votes ont été confirmés par téléphone et par fax.

– Comment interprétez-vous les violentes réactions qui ont suivi la publication de vos conclusions ?

– Je reconnais que notre proposition peut apparaître choquante. A nos yeux, pourtant, c'était, en cas de pénurie, la moins choquante des solutions, et, en toute hypothèse, elle devait demeurer transitoire. Notre proposition permettait notamment de ne pas reproduire ce qui s'était passé au début des années 50 avec les premiers arrivages en France de la streptomycine [cet antibiotique révolutionnaire n'était disponible que dans un seul service hospitalier à Paris].

» Les propos de M. Juppé apportent aujourd'hui à mes yeux la réponse à la question posée : quand le gouvernement aura trouvé les moyens d'acquérir les doses nécessaires, le tirage au sort des malades n'aura plus aucune signification. Tout le monde sera ainsi satisfait. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

La stratégie commerciale des laboratoires Abbott est mise en cause

LES PREMIERS RÉSULTATS plaidant en faveur de l'efficacité thérapeutique des inhibiteurs de protéases avaient été présentés en juin 1993, lors de la 9e conférence internationale de Berlin. La mise au point, l'expérimentation et la fabrication industrielle de cette nouvelle catégorie d'agents thérapeutiques font l'objet à l'échelon international d'une intense compétition opposant les principaux géants pharmaceutiques.

Trois de ces multinationales disposent aujourd'hui d'une importante avance sur leurs concurrents : Roche, Abbott et Merck. Jusqu'à présent, seule la firme Roche a obtenu une autorisation de mise sur *le marché (aux Etats-Unis et en* Suisse) avec le saquinavir (ou Invirase). Une demande d'autorisation de mise sur le marché a été déposée en septembre dernier auprès de l'Agence européenne du médicament.

C'est la publication, il y a quelques semaines à Washington, des premiers résultats cliniques obtenus par Abbott avec le ritonavir (*Le Monde* du 31 janvier et du 1er février) qui est à l'origine de l'actuelle polémique. Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas *stricto sensu* de pénurie d'antiprotéases en France. La multinationale Roche a en effet obtenu de l'Agence du médicament une *« autorisation temporaire d'utilisation »* qui lui permet, depuis la mi-janvier, de fournir le saquinavir *« sans limitation de produit et donc de patients »*. On précise auprès de cette firme qu'en quinze jours près de cent cinquante malades ont pu être approvisionnés, cette mise à disposition étant gratuite.

Les attaques visant la multinationale américaine Abbott tiennent au fait que le saquinavir semble, à la lumière des résultats de Washington et des critères de biodisponibilité, *a priori* moins performant que le ritonavir. L'objectif des associations de malades est donc d'obtenir au plus vite la mise à disposition de la molécule d'Abbott. Objet de graves accusations, cette firme se refuse encore à répondre de manière précise et documentée sur ses difficultés industrielles et ses stratégies commerciales aux Etats-Unis et en Europe. Il apparaît d'autre part que l'usage conjoint des molécules d'Abbott et de Roche pourrait fournir un bénéfice thérapeutique accru.

Pour sa part, l'administration américaine a du mal à comprendre l'émotion provoquée en France par la question du tirage au sort des personnes pouvant bénéficier des antiprotéases. Une telle pratique est en effet habituelle aux Etats-Unis, où elle n'a jamais entraîné de protestations de la part des malades ou des associations médicales. Mieux, les spécialistes estiment que c'est la seule méthode possible quand on est au stade des essais pour un nouveau médicament. C'est ce qui s'est passé pour le ritonavir et pour l'indinavir des laboratoires Merck. Roche avait également eu recours au système du tirage au sort pour le saquinavir en juin et en décembre dernier, avant de recevoir une autorisation de commercialisation en décembre.

DEMANDE FORTE

Les laboratoires diffusent nécessairement des quantités limitées de la nouvelle « molécule » lorsque celle-ci n'a pas encore reçu une autorisation de la Food and Drug Administration (FDA). Pour le ritonavir et l'indinavir, cette autorisation devrait être accordée à la fin du mois de mars. Les firmes savent que, pour tout nouveau médicament réputé efficace contre le sida et en cours d'expérimentation, la demande est rapidement forte. C'est particulièrement vrai pour les malades se situant au stade terminal de leur affection. Pour le ritonavir, les patients doivent avoir développé la maladie depuis au moins six ans, et leur état de santé doit répondre à un certain nombre de critères. Mille deux cents patients (américains et étrangers) ont participé à un tirage au sort. Le coût annuel d'une thérapeutique qui associe trois médicaments se situe aux alentours de 12 000 dollars par an (environ 60 000 francs).

Aux Etats-Unis, ce sont plus de quarante mille malades qui pourraient être directement concernés par les prochaines décisions de la FDA. Environ trois cent mille Américains étaient, à la fin de 1995, morts du sida. Le nombre de nouveaux cas de personnes infectées par le VIH n'augmente plus. On recense toutefois près de quarante-sept mille nouveaux cas par an. Les laboratoires Abott devraient être en mesure d'assurer une commercialisation suffisante de leur ritonavir pour le marché américain. Pourront-ils faire face à des demandes étrangères, notamment française ?

J.-Y. N. (avec Laurent Zecchini à Washington)

هكذا من الاصل

Les affaires de corruption instruites par la justice grenobloise semblent s'enliser

M. Carignon n'a pas encore été entendu dans les nouveaux dossiers

L'ancien maire de Vaujany (Isère), Raymond Basset, a été mis en examen pour abus de confiance pour des détournements de fonds qui s'élèveraient à plusieurs millions de francs. Les « *affaires grenobloises* » semblent cependant en panne : un an après les déclarations du procureur de Grenoble, qui affirmait vouloir « *nettoyer les écuries d'Augias* », certains craignent que les dossiers ne s'enlisent.

GRENOBLE
de notre bureau régional

Après avoir suscité de nombreuses mises en examen pour corruption et abus de biens sociaux et des incarcérations de chefs d'entreprise et d'hommes politiques, les « *affaires grenobloises* » sont-elles en train de s'enliser ? Il y a encore six mois, policiers et magistrats affirmaient leur volonté de « *radiographier* » les structures politiques locales, qu'ils estimaient profondément gangrenées par un système de corruption dont le principal initiateur serait l'ancien maire RPR de Grenoble, Alain Carignon.

En janvier 1995, le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Lorans, avait cependant expliqué que, faute de moyens d'investigation de « *grande ampleur* », il ne pourrait pas « *nettoyer les écuries d'Augias* ». Mais il précisait aussitôt : « *Nous nous efforcerons, au moins, de désinfecter Grenoble partout où il sera possible de le faire* » (*Le Monde* du 10 janvier 1995). Quelques jours plus tard, devant des hommes politiques de droite et de gauche réunis pour l'audience solennelle de rentrée du tribunal, il confirmait cette stratégie. Il incitait par ailleurs les fonctionnaires des collectivités territoriales qui avaient eu connaissance de pratiques délictueuses à venir se confier à lui.

Un an après ces propos, les instructions donnent l'impression d'être en panne. Des avocats, des élus, mais aussi des magistrats, s'interrogent sur les méthodes employées pour conduire cette enquête complexe aux multiples ramifications. Ils rappellent notamment le précédent de l'affaire *Dauphiné-News* : pendant des années, Alain Carignon, qui a finalement été condamné à cinq ans de prison dont trois ferme par le tribunal correctionnel de Lyon, semble avoir bénéficié de la complaisance de la hiérarchie policière et judiciaire de la ville.

« *Parfois, la justice estime à tort que certaines affaires ne doivent pas remonter à la surface*, note Claude Berger, président de chambre à la cour d'appel. *Pour l'affaire du* Dauphiné-News, *il y eut, à partir de 1990, un consensus pour dire qu'il n'était ni opportun, ni intéressant, ni utile, ni nécessaire de patauger dans la boue.* » Il fallut ainsi plusieurs années pour qu'un magistrat, excédé par les pratiques de ses supérieurs et les pressions exercées par Alain Carignon, transmette au parquet de Lyon les éléments qui conduisirent à l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le renflouement du groupe par la Lyonnaise des eaux. Plus tard, le juge Philippe Courroye ne ménagea pas ses critiques à l'encontre des magistrats grenoblois, qu'il accusa de « *cécité* » et de « *surdité* ».

« Brouiller la piste des vrais responsables du système de corruption politique »

A l'occasion du procès URBA-Sages-BLE, qui s'est tenu au mois de mars 1995 devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (*Le Monde* du 16 mars 1995), le procureur de la République, Yves Boivin, s'était lui aussi étonné du manque d'empressement de la justice. Selon lui, le parquet de Grenoble avait tardé à prendre en compte les informations figurant dans les cahiers Delcroix, qui révélaient un système organisé de prélèvement politique sur les marchés publiques et « *apportait, par exemple pour Grenoble, la clé de la répartition entre le PS, le PCF et le RPR* ».

A la fin de 1994, les policiers mirent cependant au jour un système de corruption en vigueur dans l'agglomération et le département. Presque aussitôt, une vingtaine de chefs d'entreprise, pourvoyeurs de fonds occultes, et une demi-douzaine d'élus furent placés en garde à vue. Parmi eux, figuraient le troisième adjoint du maire de Grenoble, Guy Névache (ancien responsable socialiste rallié à Alain Carignon en 1989) et le vice-président chargé des routes, Jean-Guy Cupillard (RPR). Ces deux personnalités ont par la suite été écrouées, l'une pendant quatre mois, l'autre pendant dix semaines.

Les lenteurs passées de l'affaire du *Dauphiné News*, mais aussi la stratégie adoptée pour traiter les affaires grenobloises, font cependant craindre aujourd'hui un possible enlisement. Le dossier est en effet devenu un « *monstre judiciaire* » : une trentaine d'enquêtes préliminaires ont été diligentées par le parquet, notamment pour examiner les comptes des sociétés d'économie mixte dépendant de la ville et du département. Policiers et magistrats explorent dans une multitude de directions. « *Puisqu'on lui reproche ses négligences passées, la justice pénale se montre cette fois-ci exhaustive* », note un magistrat du siège qui reste critique à l'égard de ces méthodes. Selon lui, ces enquêtes tenteraient en effet de « *brouiller la piste des vrais responsables du système de corruption politique* ».

Ni Alain Carignon ni aucun de ses plus proches collaborateurs, notamment Xavier Péneau, actuellement sous-préfet de Montmorency (Val- d'Oise), directeur des services du département de l'Isère entre 1986 et 1994, et directeur du cabinet d'Alain Carignon de 1989 à 1993, n'ont été entendus par les juges chargés de l'instruction. Dans les milieux proches de l'enquête, on affirme depuis des mois que l'audition de ce haut fonctionnaire, considéré comme « *le pilier et le pivot du système Carignon* », est « *imminente* » mais elle n'a toujours pas eu lieu. En raison de l'ouverture du procès en appel d'Alain Carignon, le 20 mai à Lyon, l'audition de l'ancien maire a elle aussi été repoussée de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois.

Certains affirment pourtant qu'il est le seul à pouvoir relancer le dossier grâce aux révélations qu'il pourrait faire faire sur ses « amis » comme sur ses adversaires politiques. « *Je n'entends pas être le bouc émissaire des années 80* », répète l'ancien ministre de la communication. L'audition par la police du député Richard Cazenave, le secrétaire départemental du RPR devenu son principal rival au sein du parti néo-gaulliste, dans une affaire d'abus de biens sociaux concernant la Compagnie de chauffage, une société d'économie mixte qu'il présidait jusqu'en septembre 1995, ne semble pas lui avoir déplu.

Claude Francillon

L'ancien maire de Vaujany a été mis en examen

GRENOBLE
de notre bureau régional

L'ancien maire de Vaujany (Isère), Raymond Basset (divers gauche), qui a été battu lors des élections municipales de juin 1995, a été mis en examen pour abus de confiance par deux juges d'instruction grenoblois, Christian Blaès et Catherine Parola. Dans le même dossier, les magistrats instructeurs ont mis en examen et placé en détention provisoire un ancien collaborateur du maire, Alphonse Faure, qui le conseilla pendant plus de dix ans pour la gestion des finances communales.

Depuis le milieu des années 80, EDF déverse sur cette petite commune de montagne une véritable manne – plus de 45 millions de francs par an – en raison de la mise en service du barrage hydroélectrique de Grand-Maison. Grâce à cet argent, Vaujany a pu s'offrir le téléphérique le plus long – et le plus cher – du monde. Le modeste village s'est transformé en une station de sports d'hiver dont les pistes sont reliées à celles de l'Alpe-d'Huez.

Selon les enquêteurs, les investigations policières auraient permis de mettre au jour des détournements de fonds effectués grâce à l'utilisation d'« *associations bidons* ». Des prélèvements importants, notamment en espèces, auraient été opérés. Ils porteraient sur plusieurs millions de francs. Le conseiller de l'ancien maire de Vaujany, Alphonse Faure, avait déjà été mis en examen pour abus de confiance et écroué, le 22 juin 1995. Il était alors resté cinq mois en détention provisoire. Au sein de l'office du tourisme d'Huez, que M. Faure dirigea de 1985 à 1990, les policiers du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon avaient découvert un compte suspect. Ancien percepteur de la commune de Bourg-d'Oisans, M. Faure, qui avait pris en charge la promotion de la célèbre station, aurait utilisé abusivement le compte de l'association Alpe-d'Huez Animation. Celui-ci voyait transiter des fonds importants provenant d'entreprises qui acceptaient de « sponsoriser » la station.

C. F.

Le nombre de réfugiés accueillis en France est vivement contesté

L'Ofpra dit avoir accordé 5 000 statuts en 1995

LA PUBLICATION, par le ministère des affaires étrangères, du nombre de statuts de réfugiés accordés en 1995 est l'objet d'une vive polémique. Les associations de protection des demandeurs d'asile s'étonnent d'un décalage selon elles « *inexplicable* » entre les chiffres des onze premiers mois (*Le Monde* du 27 février) et le bilan annuel présenté, mardi 27 février, par le Quai d'Orsay. Certains mettent en doute ces résultats et annoncent « *la fin du droit d'asile* ». D'autres ironisent et parlent du « *miracle de décembre* ». L'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) assure que le décalage « *provoqué par le mode d'enregistrement des statistiques mensuelles* » était « *attendu* ».

Les chiffres publiés ont, il est vrai, de quoi surprendre. Pas tant dans le nombre de demandes enregistrées : avec 20 476 dossiers déposés en 1995, le bilan annuel – en baisse de 23 % par rapport à l'an passé – confirme la tendance observée mois par mois. En revanche, le nombre de statuts de réfugié accordés réalise un bond inattendu. Fin novembre, les statistiques de l'Ofpra totalisaient, pour les onze premiers mois de l'année, 2 825 cartes délivrées pour 24 421 demandes. Soit un taux d'accord de 11,56 %, le plus bas enregistré depuis des décennies.

Or, mardi, le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay annonce que 29 183 décisions ont été rendues en 1995, dont 4 958 positives. Le taux d'accord est donc de 16,23 %, conclut Yves Doutriaux. Le directeur de l'Ofpra, Francis Lott, tout aussi catégorique sur le taux final – « *16,2 %* » –, précise que « *le nombre exact de décisions positives n'est pas encore parfaitement connu, ce sera entre 4 700 et 4 900* ».

Le mois de décembre a-t-il été exceptionnel ? Le rapport statistique montre le contraire. Avec 1 738 décisions rendues et un taux d'accord de 11 % (soit moins de 200 cartes établies), décembre est même sous la moyenne annuelle. Le bilan des douze mois dépasse donc tout juste 3 000 statuts accordés, comme nous l'avions indiqué. Le chiffre de 3 047 cartes figure même sur un document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) distribué lors d'une conférence internationale tenue du 22 au 25 février à Lisbonne.

Pour l'Ofpra, l'explication est simple : les statistiques d'un mois donné ne prennent en compte que les décisions enregistrées avant le 7 du mois suivant. Lorsque le 15 avril, par exemple, l'office publie les chiffres de mars, il ne comptabilise que les décisions prises en mars et dont les cartes ont été effectivement délivrées le 7 avril. Mais « *il arrive que nous ayons besoin de recherches supplémentaires sur l'état civil des personnes* », explique Francis Lott. Non comptabilisé pour mars, le réfugié en question n'apparaît pas non plus pour avril... « *car la décision a été prise en mars* ».

« DIVINE SURPRISE »

Cette logique « *provoque chaque année un décalage* », précise le directeur de l'Ofpra. En 1994, la « *réintégration* » des « *oubliés* » avait fait passer le nombre de réponses positives de 6 207 à 7 025 : une augmentation de 13,3 %. Cette année, leur nombre est passé de 3 047 à 4 958, soit un bond de 62,7 % ! Pour Francis Lott, un changement dans le mode d'enregistrement des décisions de la commission de recours des réfugiés (CRR), l'instance d'appel de l'Ofpra, explique ce saut. Le « *perfectionnement* » de la base informatique de l'office aurait abouti à faire disparaître des statistiques mensuelles une bonne partie des réfugiés rattrapés par la CRR.

Ces arguments ne semblent pas convaincre les associations de défense du droit d'asile. Membre du bureau de France Terre d'asile, Gilles Piquois juge « *incroyable de voir ainsi 2 000 réfugiés sortir du chapeau* ». Patrick Delouvin, responsable du service réfugiés d'Amnesty International, sourit en découvrant cette « *divine surprise* » et se dit « *sceptique* ». L'un comme l'autre réclament donc « *les chiffres en fonction des pays d'origine* », seul moyen, selon eux, d'effectuer « *un minimum de contrôle* ». Les associations soulignent que la plupart des autres pays européens disposent de plusieurs statuts de réfugié, là où la France ne connaît que la convention de Genève. Résultat : l'Espagne et la Grande-Bretagne ont ainsi accordé, en 1995, leur protection à plus de 20 % de ceux qui l'avaient réclamée. A 11,5 % ou à 16,2 %, la France est loin derrière.

Nathaniel Herzberg

Le projet de loi contre l'exclusion fera l'objet d'une concertation

LE MINISTÈRE des affaires sociales a indiqué, mercredi 28 février, que le projet de loi contre l'exclusion ne serait arrêté qu'au terme d'une « *concertation approfondie avec l'ensemble des associations concernées* », concertation qui débutera « *dans la deuxième quinzaine de mars* ». « *Les informations présentées* [par *Libération*] *comme un projet de loi d'orientation contre l'exclusion ne s'appuient sur aucun texte gouvernemental* », a précisé le ministère. Le quotidien avait publié le jour même un texte préparatoire de cette loi, prévoyant notamment une réforme des minima sociaux avec la hausse du RMI mais la baisse de l'allocation de parent isolé et de l'allocation de solidarité spécifique. Plusieurs associations de solidarité (dont la Cimade, le Fasti, le MRAP et SOS-Racisme) ont dénoncé mercredi « *l'absence totale de concertation pour l'élaboration du projet de loi-cadre contre l'exclusion* ».

■ **JUSTICE : le PDG de la Serel, Francis Guillot**, a été condamné, mardi 27 février, par le tribunal de Nice à deux ans de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour séquestration et extorsion de signature. Francis Guillot, qui avait joué un rôle-clé dans les démêlés de l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin, était accusé d'avoir séquestré son directeur financier pour le contraindre à signer une lettre de démission et une reconnaissance de dette. Il avait été condamné le 12 janvier, dans un autre dossier, à cinq ans de prison avec sursis pour corruption.

■ **JUSTICE : le Syndicat de la magistrature (SM, gauche)** estime que l'arrêt de la Cour de cassation validant l'annulation de la procédure Maréchal-Schuller (*Le Monde* du 29 février) « *confirme la thèse d'une machination policière destinée à déstabiliser le juge Halphen en charge d'un dossier mettant en cause des proches de Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur* ». Le SM s'étonne qu'« *aucune investigation n'ait été ordonnée afin d'identifier tous les responsables* » de « *l'une des plus scandaleuses manipulations politico-policières de ces dernières années* ».

■ **DROGUE : la boîte de nuit parisienne Le Queen** a été fermée, mardi 27 février, pour une durée de huit jours, après que la police judiciaire a établi la « *réalité d'un trafic de drogue à l'intérieur et à l'extérieur* » de l'établissement, situé sur l'avenue des Champs-Elysées. La brigade des stupéfiants a interpellé récemment, à l'extérieur, sept personnes en possession de différents produits stupéfiants, de l'ecstasy principalement.

DISPARITIONS

Jack Thieuloy

L'iconoclaste

L'ÉCRIVAIN Jack Thieuloy est mort à son domicile parisien, dimanche 18 février, d'un malaise cardiaque, à l'âge de soixante-quatre ans. Il était né en 1931, de parents paysans, à Beaucaire (Gard), ville qui lui avait inspiré un livre, *L'Opéra de Beaucaire* (1980). Provocateur, marginal, aventurier, globe-trotter, anarchiste, mystique, visionnaire, insurgé, connu pour ses outrances, son goût de la subversion et des excès de toutes sortes, il a écrit une vingtaine d'ouvrages, presque tous consacrés à ses voyages à travers l'Afrique et l'Asie, où il trouvait ce que l'Occident, civilisation de *« la laideur et de l'interdit »*, ne lui apportait pas. C'est après une hypokhâgne à Marseille, une année d'enseignement en Algérie – dont il tire un livre, *Voltigeur de la lune* (Ramsay, 1984) – et ses inscriptions successives au Parti communiste et à Saint-Cyr, qu'il entame, dans les années 60, une série de voyages autour du monde. De ses séjours en Asie, il rapporte trois récits : *L'Inde des grands chemins*, son premier manuscrit publié (Gallimard, 1971), puis *En route vers l'Inde* (Seghers, 1990) et *La Passion indonésienne* (Presses de la Renaissance, 1985), réédités en un seul ouvrage sous le titre *L'Asie des grands chemins* (Balland, 1994). Il en ramène aussi une guenon, Chichi, rencontrée lors de son premier voyage en Inde et à qui il consacre un livre, *Mon singe* (Ramsay, 1990). Pendant vingt-cinq ans, elle fut la compagne de cet homme délibérément inadaptable à la société et dont l'excentricité était devenue un principe de vie.

Ses frasques ont défrayé la chronique. En 1975, il a été incarcéré à la Santé pour avoir commis un attentat au domicile de Françoise Mallet-Joris, vice-présidente de l'académie Goncourt, mais aussi à ceux des critiques littéraires Mathieu Galey et Georges Charensol. Et c'est pour avoir mis le feu, en mars 1976, à la devanture d'un magasin Monoprix qu'il a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis en 1977. Un « anti-Goncourt » lui a été attribué, en novembre 1975, pour *La Geste de l'employé* (Ed. Hallier, 1976).

Alors que les éditions Balland viennent de rééditer *Les Os de ma bien-aimée*, son dernier manuscrit inédit, intitulé *Djong* et écrit à la suite d'un récent voyage en Chine, se trouve entre les mains de quelques éditeurs.

Marion Van Renterghem

Maximilien Rubel

L'éditeur de Karl Marx

SPÉCIALISTE et éditeur de Karl Marx, Maximilien Rubel est mort à Paris, mercredi 28 février, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Né en 1905 à Czernowitz, à l'époque ville austro-hongroise, puis roumaine et aujourd'hui ukrainienne, Maximilien Rubel y poursuit des études de philosophie et de droit avant d'être marqué à Vienne par l'enseignement philosophique et sociologique de Max Adler, représentant éminent de la gauche social-démocrate autrichienne, puis de se fixer à Paris en 1931 pour parfaire sa formation à la Sorbonne. Après la guerre, il entre au CNRS afin d'entreprendre ce qu'il appelait lui-même une *« exploration historico-critique de l'œuvre marxienne »*. En 1954, il soutient sa thèse intitulée *Karl Marx, essai de biographie intellectuelle* (éd. Marcel Rivière, 1957). Parmi ses autres ouvrages, citons un recueil d'essais, *Marx critique du marxisme* (Payot, 1972). Enfin, depuis le début des années 60, il dirigeait les *Etudes de marxologie* (cahiers de l'ISMEA, volumes annuels). *« Je suis venu à Marx par l'occupation allemande, à une époque où un juif d'origine pouvait faire dans sa chair l'expérience du totalitarisme »*, déclarait-il dans un entretien récent (« Le Monde des livres » du 29 septembre 1995).

Mais la grande tâche de Maximilien Rubel fut l'édition des *Œuvres* de Marx dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Entamée en 1965 à l'instigation de Brice Parain, cette édition encore en cours – elle doit comporter six volumes – est divisée en trois sections : « Economie », « Philosophie » et « Politique ». L'immense travail de Rubel visait à soustraire Marx aux confiscations et falsifications dont sa pensée avait été victime, de la part des régimes et des partis communistes en premier lieu. *« Chez Marx*, déclarait-il dans le même entretien, *il s'agit de l'impératif de supprimer toutes les conditions dans lesquelles l'homme est un être humilié, asservi, abandonné et méprisable. Cette préoccupation éthique traverse toute l'œuvre, jusqu'au* Capital. »

Selon Louis Janover, le collaborateur le plus proche de Rubel, *« si le message d'émancipation de Marx reste vivant malgré la chute des Etats se réclamant de son nom, au mépris de la lettre comme de l'esprit de son enseignement et de ses engagements militants, c'est en partie grâce à l'effort d'édition persévérant poursuivi par Maximilien Rubel »*.

P. K.

■ **DANIEL CHIPENDA**, un des fondateurs du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), parti au pouvoir à Luanda, est décédé, mercredi 28 février, à l'hôpital de Cascais, près de Lisbonne, après une longue maladie. Il était âgé de soixante-cinq ans. Après avoir démissionné de ses responsabilités de directeur de la campagne électorale du MPLA, il s'était présenté comme candidat à l'élection présidentielle de septembre 1992, remportée par le président José Eduardo dos Santos. *« Chipenda, dans sa trajectoire de combattant, d'homme politique et de diplomate s'est croisé sur le même plan avec d'autres figures historiques du peuple angolais, dont le président Agostinho Neto »*, a déclaré l'ambassadeur angolais à Lisbonne, José Patricio. Pour sa part, Joaquim Pinto de Andrade, autre figure « historique » du MPLA, a souligné que, plus récemment, Chipenda s'était *« engagé fermement à trouver des voies de consensus et de réconciliation. »*

■ **MAURICE SIEGEL**, préfet honoraire, est décédé jeudi 22 février, à l'âge de soixante-treize ans. Ancien élève de l'ENA, il avait fait toute sa carrière au ministère des finances, au service des pensions. En janvier 1982, ce membre du Parti communiste avait été nommé préfet, et affecté dans la Meuse. Charles Pasqua l'avait placé hors cadre le 11 juin 1986. Maurice Siegel était alors parti travailler au conseil général de Seine-Saint-Denis, présidé par un élu communiste.

■ **GUY SUARÈS**, homme de théâtre et critique dramatique, qui fut directeur de la Comédie de la Loire de 1961 à 1970, vient de mourir à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quatre ans. Figure engagée et dérangeante de la vie culturelle tourangelle, Guy Suarès avait quitté la Comédie de la Loire pour s'installer à Paris. Il avait cependant conservé des attaches avec la Touraine et était devenu le critique dramatique du journal *La Nouvelle République du Centre-Ouest*. Il fut aussi, à la fin des années 80, responsable du bureau des projets et du comité de lecture de France-Culture. Ecrivain, Guy Suarès était l'auteur d'un essai sur Jankélévitch et d'*Entretiens avec Malraux*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 28 février 1996 sont publiés :

● **Sénatoriale** : un décret portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de la Réunion pour le dimanche 14 avril. Les conseils municipaux seront convoqué le 24 mars pour désigner leurs délégués et suppléants, en vue de cette élection partielle.

● **Fonction publique** : plusieurs arrêtés fixant les taux des indemnités horaires accordées à certaines catégories de fonctionnaires (indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants, primes de technicité, primes de « panier » ou de chaussures, indemnités pour travail de nuit ou travail intensif...).

NOMINATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE

A la suite des élections législatives partielles des dimanches 18 et 25 février, deux nouveaux députés font leur entrée ou leur retour à l'Assemblée nationale. Il s'agit de :

Franck Borotra (RPR, 2e circonscription des Yvelines).

[Né le 30 août 1937 à Nantes (Loire-Atlantique), licencié en sciences physiques et chimie, diplômé de l'Institut français du pétrole, ingénieur, Franck Borotra fut directeur régional, à Nantes, de la Société française des pétroles BP. Membre, depuis 1983, du bureau politique du RPR, président de la fédération départementale (Yvelines) du RPR de 1983 à 1986 et depuis 1988, secrétaire général adjoint du RPR depuis 1986, M. Borotra, qui fut adjoint au maire de Versailles de 1983 à 1995, est conseiller général du canton de Vélizy-Villacoublay depuis 1988 et président du conseil général des Yvelines depuis le 1er avril 1994. Élu député des Yvelines en mars 1986, il fut réélu en juin 1988 et mars 1993. Depuis le 9 novembre 1995, il est ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Franck Borotra devrait laisser son siège de député à son suppléant André Damien (UDF-FD), ancien maire de Versailles.]

Michel Pajon (PS, 13e circonscription de Seine-Saint-Denis).

[Né le 30 juin 1949 à Drancy (Seine-Saint-Denis), titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'économie et d'un diplôme d'études supérieures de droit privé, titulaire d'une licence de sciences politiques et d'une licence de psychologie sociale, diplômé de l'Institut d'études judiciaires, Michel Pajon est enseignant en sciences économiques à l'université Paris-I. Conseiller municipal de Noisy-le-Grand de 1983 à juin 1995, il est, depuis cette date, maire de Noisy-le-Grand. Il est membre du PS depuis 1979.]

AUDIOVISUEL

Jacques Bayle a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 28 février, président de la Société française de production (SFP). Il remplace Michel Bassi, démissionnaire (*Le Monde* du 29 février).

[Agé de cinquante-sept ans, énarque, Jacques Bayle est entré en 1968 à l'inspection générale des finances. Il a exercé l'essentiel de sa carrière dans les cabinets ministériels puis dans la banque. Chargé de mission au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, rue de Rivoli (1972-1974), puis auprès de Jean-Pierre Fourcade (1974-1976), Jacques Bayle a été notamment directeur général de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (1988), puis directeur général de l'Européenne de banque, alors filiale du CCF. En 1991, il a rejoint le groupe Bearbull (gérance de portefeuilles) à la direction générale pour la France et assuré parallèlement la présidence de la banque Joire Pajot Martin (qui appartient au groupe). Il a présidé en novembre 1992 le directoire de la Compagnie BTP. Nommé en 1993 chargé de mission auprès d'Hervé de Charette, alors ministre du logement, il a réintégré l'inspection générale des finances en juillet 1995.]

AGRICULTURE

Dominique Galouzeau de Villepin, secrétaire général à la présidence de la République, conseiller des affaires étrangères, a été nommé au conseil des ministres du lundi 26 février président du conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF), en remplacement de René Souchon. Il conserve cependant son poste à l'Elysée.

[Né le 14 novembre 1953 à Rabat (Maroc), Dominique de Villepin est ancien élève de l'ENA. Il est nommé secrétaire des affaires étrangères en 1980 et affecté à la direction des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay. Il est parallèlement, de 1981 à 1984, chargé de mission au Centre d'analyse et de prévision du ministère. Il est ensuite en poste à Washington, où il occupe notamment la fonction de chef du service de presse et d'information (1984-1989). Sa carrière le conduit à New Delhi jusqu'à 1992. Il revient à Paris comme directeur adjoint des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay et, en 1993, prend la direction du cabinet d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Depuis mai 1995, il est secrétaire général à la présidence de la République.]

ANPE

Raymond-Pierre Bodin a été nommé président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi, par décret paru au *Journal officiel* daté 26-27 février. Il succède à Antoine Martin, ancien directeur général des relations humaines de BSN.

[Né en 1948, titulaire d'un doctorat de psychologie, Raymond-Pierre Bodin a enseigné la psychologie du travail à l'université de Grenoble de 1974 à 1989. De 1989 à fin 1995, il était directeur des affaires sociales de la société de plasturgie Eurotech Manducher (groupe Klöckner) et directeur des ressources humaines du groupe Klöckner Automotive. Il était également le porte-parole de la délégation patronale dans la négociation collective de la branche plasturgie.]

AU CARNET DU MONDE

Décès

– M. Yves Agid et Mme,
leurs enfants, Florence, Caroline, Isabelle, David,
M. Olivier Agid et Mme,
leurs enfants, Félix et Roméo,
Mme Liliane Schwall, née Agid,
Mme Suzanne Guillamou, née Agid,
ses sœurs,
M. Roger Agid et Mme,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et petits-neveux,
La famille de Sylvia Agid, née Gadd,
son épouse, décédée le 25 octobre 1994,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 27 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. René AGID,
professeur honoraire à la faculté des sciences de Toulouse,

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité.

25 *bis*, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Jean et Marie-Madeleine Dequaire,
Henri et Simone Dequaire,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie-Josèphe AUCOUTURIER,
ancien professeur
au lycée Victor-Duruy, à Paris,

survenu le lundi 26 février 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er mars, à 14 h 30, en l'église d'Evaux-les-Bains (Creuse).

Son souhait : don à une œuvre plutôt que des fleurs.

31, rue Ernest-Renan,
92240 Malakoff.
3, rue Jeanne-d'Arc,
23110 Evaux-les-Bains.

– Simone Tardy-Barquissau,
son épouse,
Christian, Chantal, Dominique,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Barquissau, Tardy, Godillat, Mattar, Arrighi, de la Foata, Schwartzinger, Hennequin,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques BARQUISSAU,

survenu le 27 février 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, face au 79 rue Galande, Paris-5e, le vendredi 1er mars, à 10 heures.

L'inhumation se fera à l'ancien cimetière d'Ajaccio, route des Sanguinaires, le samedi 2 mars, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Patrick BAUDET,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure (rue d'Ulm),
agrégé de philosophie,
ancien chargé de recherche au CNRS,
ancien président des pensionnaires
de la fondation Thiers,

est décédé, à Paris, le 22 février 1996, à l'âge de trente-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le mardi 5 mars, à 10 heures, en l'église paroissiale de Faugnerolles (Lot-et-Garonne).

De la part de
M. et Mme Pierre Baudet,
ses parents,
Jérôme,
son frère.

32, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.
47400 Fauguerolles.

– Gilles de Robien, président du groupe UDF,
Et les membres du groupe UDF,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et amie

Jeanine BONVOISIN,
député de la Seine-Maritime,

le 25 février 1996.

Une cérémonie religieuse à son intention aura lieu le vendredi 1er mars, à 14 h 30, en la cathédrale de Rouen.

– Paloma,
son épouse,
Sarah, Thomas et Marie-Salomé,
ses enfants,
Famille et amis,
font part du décès de

François CHAUMETTE,

survenu à Paris, le 27 février 1996.

Un dernier hommage pourra lui être rendu, le vendredi 1er mars, de 8 heures à 18 heures, à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

L'incinération aura lieu le samedi 2 mars, à 16 h 30, au crématorium de Notre-Dame-de-Sanilhac « Puycheny » (Dordogne).

13, rue de Trétaigne,
75018 Paris.

– La direction de France Culture
a la tristesse de faire part du décès, le 27 février 1996, de

François CHAUMETTE,
membre du bureau de lecture
des dramatiques de France Culture.

(*Le Monde* du 29 février.)

Marthe DEVENOGE

nous a quittés le 26 février 1996 au soir.

Que nos pensées s'unissent dans notre amour pour elle.

La crémation aura lieu le mardi 5 mars, au cimetière du Père-Lachaise, à 10 h 45.

Mme Normand (sa sœur),
46, rue Etienne-Marey,
75020 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Sarah (Salka) KLAJNER-DIAMENT,
docteur en médecine,
« Martine » dans la Résistance,
lieutenant médecin dans l'armée
Rhin-et-Danube,

survenu le 27 février 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 1er mars, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

69, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

– Danièle et Paul Sebaoun,
Marie-Paule Jonathan,
Anne-Marie et Pierre Safar,
Madeleine et Sylvie Teboul,
ses cousins,
Martine Cerf,
Hélène et Philippe De Lara,
Laurent De Lara,
Iolie et François De Lara,
ses petits-cousins,
Marie-France Picart,
son amie,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédérique MANI,

survenu le 27 février 1996, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er mars, à 9 heures, au cimetière des Batignolles (porte de Clichy).

7, impasse du Rouet,
75014 Paris.

– M. et Mme Jean Ramona,
Vincent et Mathieu,
leurs enfants,
Les familles Ramona, Pouchairet-Ramona et Deit,
ont la douleur de faire part du décès de leur oncle et parent,

René RAMONA,
contrôleur civil honoraire,
conseiller au tribunal administratif
de Marseille,
ancien maire de Collioure,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu brutalement dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Anges de Collioure (Pyrénées-Orientales).

Remerciements

– Porto-Vecchio (Corse).

Les familles Andreani-Taddei,
Parents, amis et alliés,
profondément touchés par les marques de sympathie qui ont été exprimées lors du décès de

Charly ANDREANI,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, disparaissait

Emile S. COHEN.

Son souvenir nous accompagne.

– En souvenir de

Magali GAUTIER,
étudiante en 6e année de médecine,

disparue en montagne, le 1er mars 1982,
et de son père,

Jacques GAUTIER,

décédé le 22 octobre 1986.

– La famille et les amis de

Jaro HILBERT

se souviennent de lui à l'occasion de l'anniversaire de son décès, le 1er mars 1995.

– Le 1er mars 1982,

Nathalie STARKMAN

nous quittait.

Elle est toujours présente.

Avis de messe

– En mémoire du Frère

Bruno HUSSAR,
dominicain,
fondateur de la Maison Saint-Isaïe
à Jérusalem et du Village
de Neve Shalom/Wahat al-Salam,

décédé à Jérusalem, le 8 février 1996.

Une messe sera célébrée, le jeudi 7 mars, à 19 heures, au couvent de l'Annonciation, à Paris-8e, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des amis de Passages, avec le concours de l'Alliance des femmes pour la démocratie, organisent le 8 mars au Sénat, de 14 heures à 19 heures, un après-midi de témoignages et de débats autour de la question : ***L'intégration des femmes migrantes en Europe***. Les invitations sont à retirer à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

Séminaires

Collège international de philosophie

● **Séminaires**

Eric Alliez : « Michel Foucault et la question d'une "ontologie de la littérature", tous les mercredis du 6 mars au 26 juin, 15 h-18 h, université d'Etat, Rio de Janeiro, Brésil.

Philippe Beck : « Impossibilités de la poésie ». 11 mars, 10 h 30-12 h 30, salle 332, départ. de philo, faculté des lettres, Nantes.
18 mars, 17 h-19 h, salle 621, école de commerce, chemin de la Censive du Tertre, Nantes.

Anne Boissière : « Les temporalités de la forme musicale (I) : Adorno et Bergson ». 19 mars, 2 et 23 avr., 7 mai, 18 h 30-20 h 30, mairie de quartier du vieux Lille, Lille.

Francis Affergan : « L'événement anthropologique et les problèmes de la refondation ». 8 mars, 16 h-18 h, salle de la bibliothèque universitaire, faculté des lettres, Nice.

Jean Mathiot : « Penser la macro-économie ». 15 mars, 5 avr., 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

● **Colloque**

Pratiques abstraites

sous la responsabilité de Catherine Perret avec J.-P. Bertrand, L. Dona, D. Figarella, M. Frydman, P. Halley, J. Lasker, F. Marcaccio, P. Taaffe (artistes) et N. Bourriaud, C. Buci-Glucksmann, C. Frontisi, A. Hindry, S. Ostrow, J.-M. Réol, R. Rubinstein (théoriciens).
14 et 15 mars 10 h-13 h et 14 h 30-16 h 30, Galerie Thaddeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75004 Paris.

Toutes les activités du Collège International de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

HORIZONS

ENQUÊTE



Entre chômage, désespérance, soif de divertissement et engagement humanitaire, une bonne partie des jeunes Espagnols de l'ère postfranquiste cherchent à combler un vide

L'Espagne à jeunesse ouverte

DANIEL MARTINEZ a douze ans. Après l'école, souvent, il joue sur les voies ferrées. Un jeu macabre et dangereux que les jeunes de Gérone appellent *« trening »*. Un jour de janvier, c'est son tour de relever le défi. Son copain et trois filles sont là, près du ballast. Quand le Talgo arrive, Daniel se place entre les rails, dos au train, et attend... Il doit attendre jusqu'au dernier moment pour sauter sur le côté. Ce jour-là, il a trop attendu. Les quatre témoins ont fui, horrifiés, et Daniel n'empochera jamais la mise.

La compétition mortelle était connue des autorités. *« Nous avons essayé de prendre des mesures préventives. Nous avons parlé avec la Renfe* [la SNCF espagnole] *et avec les directeurs des écoles »*, a assuré un responsable de la police municipale. En juin, la Renfe avait lancé une campagne, en accord avec le département de la justice de Catalogne, pour avertir de la gravité et de l'absurdité d'un tel défi. Le quitte ou meurs se pratiquait depuis quelques années sous des formes diverses et pas seulement en Catalogne, mais en Aragon – plus rarement ailleurs.

Rites d'initiation d'adolescents, bravades, provocations, pieds de nez à la vie, ces comportements extrêmes peuvent consister à traverser une avenue, droit devant soi, sans regarder ni s'arrêter au milieu d'une intense circulation. Ou encore, prendre une autoroute ou une voie rapide à contresens. Ou enfin, se pendre par les bras au tablier d'un pont au-dessus du flot de voitures et tenir, tenir jusqu'à l'engourdissement, comme on l'a vu dans le film *Historias del Kronen*, réalisé à partir du roman de José Angel Manas. Le livre relate les aventures nocturnes d'une jeunesse désemparée qui cherche ses points de repère dans un monde de corruption, de chômage et de désenchantement. *« No futuro »*, dit la jeunesse espagnole. Alors... vivre au maximum le présent, le plus intensément possible : telle semble être la réponse à la grande incertitude de l'avenir.

Une inquiétude et une désespérance parfaitement résumées dans le roman d'un chômeur de vingt-huit ans, Pedro Maestre Herrero, intitulé *Tuer des dinosaures avec des lance-pierres*, démonstration de l'impuissance de la jeunesse face aux monstres du chômage, de la drogue et de l'incapacité à se faire une place au soleil. Rédigé en deux semaines par ce licencié en philologie hispanique, ce monologue illustre le malaise et le décalage d'une bonne partie de la jeunesse en proie à un doute profond. Tous ne jouent pas avec la mort, loin de là. Mais les risque-tout sont plus nombreux que par le passé, comme l'atteste la commission de tutelle des mineurs, même si ce ne sont que des épiphénomènes auxquels les sociologues n'attachent qu'une importance réduite parce que, selon eux, ils peuvent se produire partout dans le monde et parce que les généralisations sont toujours abusives.

> « Ils leur ont donné la liberté dont ils ne disposaient pas, oubliant de leur fournir les points de repère nécessaires »

La grande majorité de la jeunesse espagnole pense surtout à se distraire, à vivre pleinement, et elle le fait avec un entrain et une ardeur sans commune mesure. Elle vit plus que toute autre dans la rue, boit plutôt bien et se drogue beaucoup. Il y a longtemps que la movida, cette explosion de vitalité, produit du débridement de l'après-franquisme, n'est plus qu'un vieux souvenir pour sociologues attardés, mais la *fiesta* reste un phénomène ibérique. Tout est prétexte à la fête, et les autorités tentent en vain de réduire le nombre exagéré de jours fériés qui paralysent pendant d'interminables « ponts » l'économie du pays. Magnifiques occasions – comme l'est chaque week-end – pour se réunir dans les bars, les clubs, les discothèques pour des nuits sans sommeil. La foule déborde sur les trottoirs, verre à la main, pour célébrer le plaisir de se retrouver, de *danser, de discuter sans fin. La fameuse juerga* (bringue) qui rassemble dehors la jeunesse de Burgos ou de Saint-Sébastien, même en plein hiver, alors que la température frôle le zéro. Les quelque 250 000 à 300 000 bars recensés sont des lieux de rencontre privilégiés, des points de ralliement de la jeunesse. Toutes les tentatives pour avancer les heures de fermeture ont provoqué des manifestations. Dans la capitale, des mini-boîtes ont pour clientèle spécialisée des moins de 16 ans.

A Alcorcon, dans la banlieue madrilène, la Costa Polvoranca, quadrilatère de quelques rues en bordure de zones industrielles *et aux confins* des premières HLM, était devenue la Mecque des réjouissances nocturnes sur fond de musique techno et de *cubatas* (whisky-Coca). Unique usine à distraction installée dans des hangars modernes, soixante-huit établissements de tous ordres distillaient le divertissement à des dizaines de milliers de jeunes venus de toute la banlieue, jusqu'au jour où, il y a quelques mois, l'un d'entre eux mourut, victime d'une bande. Depuis, les adolescents ont déserté ce carrefour de rencontres. Les deux tiers des discothèques sont fermées et les autres attendent les rares clients dans l'espoir de jours meilleurs. D'autres endroits ont pris le relais. La zone L, nom donné en raison du tracé de la rue, en est un. Samedi 17 janvier, soir de carnaval, il est difficile de se frayer un passage au milieu des rires, de la musique et des poubelles pleines de bouteilles vides. Les *filles sont pratiquement toutes en* jupettes courtes et bas noirs. Les garçons sirotent leur litre de bière dans d'énormes gobelets en plastique au pied de grands immeubles. A 2 heures du matin, la *nuit est encore « jeune » et la* musique la rythme.

Un endroit comme il en existe des milliers d'autres à travers l'Espagne pour les week-ends tant attendus. Ce défoulement ne va pas sans dérapages. L'alcoolisme en est un. Selon une étude gouvernementale, 24 % des jeunes entre 14 et 18 ans ont reconnu avoir pris une « cuite » le mois précédant l'enquête et 95,4 % avouent boire chaque week-end. A Madrid, le Pacha, lieu célèbre, a dû fermer pour avoir vendu de l'alcool à des mineurs. Et il n'est pas le seul. Place Barcelo, au cœur du vieux Madrid, les bancs sont envahis par des groupes qui sirotent dans des bouteilles en plastique des mélanges variés, vin et Coca, Fanta et rhum, vodka et bière. Les *porros* (joints) circulent librement. *« Pour 500 pesetas, je m'éclate*, dit Laura, *les discothèques c'est trop cher. » S'enivrer dans les parcs et* sur les places publiques est devenu en quelques années un phénomène inquiétant, et pas seulement dans la capitale. A Séville, au petit matin, les cadavres de bouteilles jonchant les jardins de l'Alcazar témoignent des beuveries. Régulièrement, les journaux relatent les cas de coma éthylique de jeunes qui se défoncent avec des mixtures de leur composition.

A Gijon (Asturies), la police municipale fait du porte-à-porte pour remettre aux parents des lettres les mettant en garde contre l'achat dans les supermarchés de spiritueux par des mineurs de 14 à 16 ans. A Valladolid (Castille-León), les autorités ont fait retirer de la voie publique des affiches annonçant des rabais sur les consommations dans les *tascas* (troquets).

« Les jeunes essayent de combler un vide ; je ne sais pas si c'est le leur ou celui de la société », constate Carlos Lopez Riano, délégué du gouvernement pour la lutte contre la drogue. La génération X, comme on l'a appelée, celle du plaisir immédiat, celle qui meurt sur les routes lors des soirées trop arrosées, celle qui brûle sa jeunesse en consommant de l'ecstasy – drogue à la mode – ou autre, fabriquée par des artificiers de la déglingue, les fameuses drogues synthétiques sur mesure. Le grand *trip*, il y a deux ans, s'appelait la *ruta bakalao*, du nom d'une musique techno à perforer les tympans. De Madrid à Valence, soit 350 kilomètres, la jeunesse s'offrait un week-end dont les relais étaient les différentes boîtes jalonnant la route ; le carburant était l'alcool et l'ecstasy ou des amphétamines pour se maintenir éveillé jusqu'aux plages. La *ruta bakalao* a disparu, victime d'une trop grande publicité et d'une surveillance policière accrue à la suite d'accidents. La jeunesse se réinvente des lieux, se fabrique son rêve. La drogue en fait partie. En 1994, 579 personnes en sont mortes. Des familles, des quartiers se sont regroupés pour lutter contre les dealers et tenter de combattre ce fléau.

Le cocktail drogue-alcool fournit à la jeunesse des sensations fortes, lui permet d'échapper à l'angoisse du devenir, de retarder le passage à l'âge adulte, disent *les sociologues. Une échappatoire* d'autant plus facile que la notion d'autorité et le respect des règles sont appliqués de façon très laxiste. Après quarante ans de dictature, le contrôle et la surveil*lance ont plutôt tendance à rap*peler de mauvais souvenirs. Cette permissivité excessive est surtout le fait des générations moyennes, qui laissent toute liberté aux suivantes, comme si elles se sentaient coupables de ce qui s'est produit auparavant. Les parents refusent peu de choses à leurs enfants, les hébergent jusqu'à trente ans et plus au domicile familial, s'interdisent les reproches. *« Ils leur ont donné la liberté dont ils ne disposaient pas, oubliant de leur fournir les points de repère nécessaires »*, fait remarquer Victoria Camps, professeur d'éthique.

Bien évidemment, tous ne vivent pas des week-ends à cent à l'heure. Les Espagnols ont toujours fait et font encore la tournée des traditionnels bars de *copas*. *« Cela s'appelait de mon temps la route des éléphants »*, souligne Francisco Orizo, sociologue. *Des centaines de milliers de jeunes* pratiquent ici ce qui se fait ailleurs, alors pas de catastrophisme, ajoute Gonzalo Serrano, professeur de psychologie à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il n'empêche que la génération qui a actuellement 20 ans, produit du baby-boom de la fin du franquisme, est actuellement la plus nombreuse. 52 % des 16-19 ans et 44 % des 20-25 ans sont au chômage.

Le 3 mars, jour des élections législatives, 8 millions de jeunes entre 18 et 30 ans iront voter. Ils représentent un quart de l'électorat. C'est dire à quel point ils vont peser sur l'avenir du pays. De quelle manière ? La grande majorité n'a pratiquement connu que Felipe Gonzalez et, si on considère que le vote jeune est souvent un vote rebelle, une bonne partie devrait aller à José Maria Aznar, lequel a promis qu'il allait résorber le chômage. Rien ne sert à Felipe Gonzalez de constater que les jeunes Espagnols sont *« les mieux préparés de notre histoire, tant du point de vue universitaire que de la formation professionnelle »* s'ils ne peuvent pas trouver de travail.

LA corruption qui a marqué la fin du régime socialiste a contribué à éloigner davantage la nouvelle génération de la politique traditionnelle. *« Tous les mêmes et rien à cirer »*, paraît être le sentiment commun. Comme le fait remarquer Francisco Orizo, il ne s'agit plus cependant de *« je-m'en-foutisme, comme dans les années 80, mais au contraire d'un intérêt nouveau pour des actions politiques non conventionnelles, en faveur de la solidarité, de l'aide au tiers-monde, de l'écologie »*. Jamais en Espagne les organisations non gouvernementales n'avaient provoqué un tel élan. 80 000 Espagnols travaillent dans les pays en voie de développement. Les dix principales ONG comptent 350 000 membres. Un phénomène en progression constante. *« La société civile est chaque jour plus tolérante, plus solidaire. L'Espagne est le pays d'Europe où il y a le plus de donneurs d'organes, et la population est bouleversée par les tragédies bosniaques et les famines africaines »*, souligne Carlos Castillo del Pino, professeur de psychiatrie. Le drame du Rwanda a soulevé un élan de générosité sans précédent. *Les orphelinats chinois* ont suscité des demandes d'adoption par centaines. La campagne du 0,7 % du PNB pour le tiers-monde continue à mobiliser la jeunesse. Les mouvements antiracistes se sont multipliés. *Le* meurtre gratuit d'une jeune Dominicaine, il y a quelques années, par des loubards d'extrême droite, avait provoqué une vague d'indignation.

Cet intérêt pour *« les grands problèmes et ce rejet de la politique institutionnelle quotidienne »* relevé par Joaquin Arango, directeur du Centre d'investigations sociologiques (CIS), se traduisent également par *« le peu de prestige dont jouissent l'Etat, l'armée, l'institution religieuse, l'autorité en général »*. Le vieux fond anarchique espagnol n'a pas disparu. 72 800 objecteurs de conscience ont été reconnus en 1995. Le patriotisme est pratiquement inexistant. Ce qui compte davantage, c'est la recherche de l'identité régionale, locale. Les racines villageoises ne se perdent pas, et la famille est toujours considérée comme une valeur essentielle. Plus la jeunesse espagnole est déboussolée et inquiète, plus elle retrouve les vieux refuges. Ce qui explique l'importance prise par la religion. Pas l'officielle, mais la religion intérieure, celle de la recherche d'un sens à l'existence. Une constante dans les moments de doute.

Michel Bole-Richard
Dessin de Nicolas Vial

Sommet Euro-Asie : le piège et la promesse

par Jean-Marie Bouissou et David Camroux

LE premier sommet Euro-Asie à Bangkok, les 1er et 2 mars, constitue un tournant fondamental, non seulement pour les contacts entre les deux régions, mais aussi dans toute l'histoire des relations internationales. C'est la première fois que les chefs d'Etat et de gouvernement d'une communauté régionale institutionnalisée : l'Union européenne, rencontrent ès qualités ceux d'une autre : l'Asean (plus la Chine, la Corée et le Japon).

Même si la construction régionale en Asie reste embryonnaire, ce fait reflète la réalité d'une nouvelle organisation du monde où les entités régionales jouent désormais un rôle de premier plan à côté des Etats-nations – même si ceux-ci sont loin d'être devenus totalement obsolètes.

L'Etat-nation, combinant la souveraineté territoriale et la représentation prégnante d'une communauté imaginaire, est une forme d'organisation assez récente. Ce n'est pas avant le traité de Westphalie (1648) qu'il est devenu, en Occident, le facteur structurant des relations internationales. Sa remise en question, sous l'effet de la globalisation, participe du déroulement naturel de l'histoire, comme en son temps celle des monarchies absolues.

La régionalisation, telle qu'elle est symbolisée par l'Union européenne, repose sur l'échange d'une partie de la souveraineté de l'Etat contre l'influence accrue qu'il obtient comme membre d'une entité plus large. Mais elle doit avoir aussi une dimension de représentation collective, sans laquelle l'institution souffre d'un déficit de légitimité, comme on s'en aperçoit aujourd'hui à Bruxelles. En ce sens, le sommet Euro-Asie revêt une portée qui va bien au-delà des discours convenus, sur un terrain soigneusement déminé à l'avance. Il fait exister l'Asie comme région, à ses propres yeux comme aux nôtres.

Peu importe ce qui se dira ou ce qui sera tu : l'événement en lui-même est porteur de sa signification

Ce faisant, il la crée, par-delà même les réticences des Etats qui la composent et qui n'en sont pas, tant s'en faut, au stade de l'abandon de souveraineté. C'est là que l'exercice diplomatique trouve, sans l'avoir voulu, toute sa signification. Peu importe ce qui se dira ou ce qui sera tu : l'événement en lui-même est porteur de sa signification. L'Asie existe, non plus comme objet, définie par notre regard d'Européens et jaugée à l'aune de notre échelle des valeurs, mais comme sujet. Il s'agit désormais d'un dialogue entre des partenaires égaux, dont chacun doit comprendre et respecter les particularités de l'autre.

Plus prosaïquement, en lançant l'idée du sommet, le premier ministre de Singapour a évoqué la nécessité de rééquilibrer la relation triangulaire entre l'Asie, les Etats-Unis et l'Europe, en renforçant son côté faible. Pourtant, Singapour est un des acteurs asiatiques les plus favorables au rapprochement trans-Pacifique mené au sein de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), dont il abrite le secrétariat permanent. On ne peut s'empêcher de remarquer que la liste des participants asiatiques est exactement celle des pays que le premier ministre malais et chantre de *L'Asie qui peut dire non*, Mohamad Mahathir, essaie depuis des années de constituer en bloc économique (EAEC : East Asian Economic Caucus). Malgré leurs efforts, et en dépit du soutien de Tokyo, les puissances blanches du Pacifique sud n'ont pas été admises. L'Inde non plus, malgré sa prétention affirmée à monter elle aussi dans le train du *« miracle économique asiatique »*, et un travail d'influence intense.

Or l'initiative du Dr Mahathir repose sur la conception d'un monde divisé en blocs rivaux, où l'Asie a besoin d'un contrepoids pour résister au bras de fer permanent que Washington lui impose au nom du libre-échange et (de plus en plus accessoirement) des droits de l'homme. Les intérêts de l'Europe et de l'Asie coïncident au moins sur un point : pour contrer les Etats-Unis qui usent de leur quasi-hégémonie pour imposer à leur profit des solutions unilatérales aux conflits commerciaux, les deux parties ont intérêt à promouvoir la gestion de l'ordre économique mondial dans le cadre multilatéral des organismes comme l'OMC.

Il est donc logique qu'à Bangkok on parle surtout commerce, investissements, coopération et, peut-être, sécurité, sans que les sujets qui fâchent – droits de l'homme, conditions de travail – viennent polluer l'ambiance. On ne peut que le regretter. Forte de sa tradition d'Etat-providence, l'Europe doit pouvoir proposer à l'Asie un autre type de dialogue que Washington, où domine l'idéologie ultra-libérale. La vision franco-allemande d'un capitalisme tempéré n'est pas si éloignée des notions dites *« confucéennes »* de responsabilité sociale et de *« droits de la communauté »*. Des désaccords profonds existent sur la place des droits individuels, et ne peuvent pas être effacés. Mais il existe assez de convergences sur ce que doit être *« le bon gouvernement »* pour que des discussions fructueuses puissent être menées sur ce terrain, et pas seulement sur les parts de marché...

Officiellement, la diplomatie américaine se félicite de la mise en place d'un dialogue euro-asiatique qui renforcerait la capacité de *« gouvernement global »* des affaires du monde. Mais ils ne verraient sûrement pas sans crainte s'esquisser contre la *« démocratie de marché »* une contre-offensive idéologique où se conjugueraient *« valeurs asiatiques »* (si manipulatrice que soit cette expression) et *« modèle européen »*.

Washington peut néanmoins être rassuré, du moins pour l'instant : le texte *Vers une nouvelle stratégie asiatique* adopté par le Conseil de l'Europe en 1994 et le document préparatoire au sommet intitulé *Créer un nouveau partenariat entre l'Europe et l'Asie* mettent l'accent avant tout sur les problèmes économiques. Les autres sont surtout évoqués à travers de prudentes litotes : *« En règle générale* [sic] *l'Europe et l'Asie croient dans des valeurs telles que la démocratie... »* Comme on peut s'y attendre, ces deux documents mettent tout l'accent sur les liens entre institutions gouvernementales. Mais une approche de l'Asie qui négligerait le renforcement et l'autonomisation des sociétés civiles ne serait pas seulement incomplète : elle pourrait bien se révéler inefficace à terme.

Il y a un grand danger à percevoir l'Asie comme un bloc monolithique

Les Allemands et les Britanniques, nos partenaires mais aussi nos concurrents, ont une approche plus active que nous des ONG et des acteurs infra-étatiques asiatiques : instituts de recherche, fondations, clubs... Les grandes fondations allemandes, souvent liées au monde politique, ont beaucoup investi dans des projets conjoints avec leurs homologues asiatiques.

Même si certains de ces acteurs sont en fait « para-étatiques », jusqu'à mériter pour certaines ONG japonaises l'appellation péjorative de GONG (governmental ONG), leur foisonnement atteste une vitalité des sociétés en proie au double phénomène de modernisation et de globalisation – une combinaison historique inédite qui appelle une démarche politique à niveaux multiples, plus imaginative que le sommet à grand spectacle.

Il y a aussi un grand danger à percevoir l'Asie comme un bloc monolithique. La querelle autour des prétendues *« valeurs asiatiques »* réduites à un corpus sommaire est un piège. Cette approche simplificatrice oblitère la variété extrême des cultures, des religions, des modes d'organisation sociale et des styles de vie qui font de l'Asie une mosaïque.

Sur le plan politique, « l'école singapourienne », vouée à la défense et à l'illustration d'un autoritarisme bien tempéré, a de virulents contradicteurs, en Corée du Sud ou aux Philippines, qui plaident pour l'universalité des droits de l'homme et cherchent à la démocratie des racines dans la culture asiatique.

Le sommet de Bangkok sera, selon un rituel désormais bien rodé, flanqué d'un « contre-sommet » organisé par une centaine d'ONG qui entendent faire entendre la voix d'une Asie activiste, assez éloignée du modèle de soumission confucéen. Une démarche qui entend corriger les idées fausses de part et d'autre doit se garder d'une approche réductrice – qu'elle doit limiter au commercial ou qu'elle ne prenne en compte que les interlocuteurs officiels. Un piège que le sommet Euro-Asie ne semble pas avoir évité, même si on ne peut que se féliciter du début d'un tel processus de dialogue, et souhaiter le voir se poursuivre.

***Jean-Marie Bouissou** est chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).*

***David Camroux** est directeur des études au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (Cheam).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES BILLETS NOIRS

Dimanche 7 janvier vers 10 heures, je me suis présentée à l'entrée de l'exposition Cézanne sans avoir réservé de billet d'entrée. Je n'étais pas la seule dans ce cas. La chasse aux billets était ouverte. La chance allait aux plus rapides ; j'allais découvrir à mes dépens qu'elle était aussi aux plus offrants.

Ayant refusé des billets à 100 F alors qu'ils sont vendus officiellement à 60 F, j'ai été violemment et publiquement prise à partie par l'un des vendeurs. [...] J'ai pu constater que ces revendeurs utilisaient des talkies-walkies. Apparemment organisés, ils se relayaient pour assaillir les groupes et cars de touristes ayant réservé des tickets en surnombre. Rachetées une première fois, ces entrées étaient ensuite revendues au prix fort. Les revendeurs, très correctement habillés, très vindicatifs et provocateurs, n'avaient pas l'air de chômeurs en difficulté. Et quand bien même !

Le trafic s'effectue sous le nez des personnels des musées et au milieu des cars de police. Pourquoi n'interviennent-ils pas ? Je suis scandalisée qu'un marché noir de billets puisse se développer en toute impunité aux portes des Musées nationaux, et que l'on puisse être agressé pour avoir exprimé sa désapprobation pour ce genre de trafic.

Marie-Françoise Gonin,
Nantes.

LE FMI ET LA RUSSIE

Dans son éditorial daté 25-26 février, *Le Monde*, se référant à l'octroi d'un prêt du FMI de 10 milliards de dollars pour le financement du programme de stabilisation et de réforme de la Russie pour les années 1996-1998, affirme qu'*« il n'y avait ni urgence ni nécessité à un geste aussi spectaculaire »*. Ce jugement ignore profondément à la fois la situation de la Russie et les règles de fonctionnement du FMI, dont les décisions sont déterminées par la qualité technique des programmes et non des considérations d'opportunité politique. De surcroît il convient de rappeler que ce nouveau programme a été négocié depuis plusieurs mois et qu'il n'a donc pas été adopté à la légère.

Lorsqu'un pays :

– a appliqué ponctuellement son accord précédent et en a réalisé tous les critères de performance, et à cet égard l'exécution du stand-by pour 1995 a été exemplaire,

– a un besoin reconnu et urgent de financement de sa balance des paiements et de renforcement de ses réserves de change (qui en douterait ?),

– s'engage pour trois ans sur un programme qui, appliqué avec la même détermination que le précédent, doit le conduire à la stabilité, une croissance forte (6 %) et une pleine adaptation de ses structures à l'économie de marché,

le FMI, de par ses règles de fonctionnement, ne se reconnaît pas le droit de tergiverser pour raisons de consultation électorale. Il octroie son financement sans autre délai. Les précédents en sont nombreux et connus de vos lecteurs : Argentine, Bolivie, Estonie, Hongrie, ou plus récemment Algérie.

Dans un tel contexte, ne pas mettre en marche l'accord négocié, voire lui substituer un *« montage financier provisoire plus modeste »*, équivaudrait en effet à sacrifier une chance d'entretenir une dynamique de progrès, et à refuser à un gouvernement légitime le droit d'engager son pays. Refuser de prêter serait alors, vraiment, interférer dans le champ politique et de fait prendre parti pour une solution alternative mal définie. Ce serait non seulement une erreur, mais aussi une faute.

Shailendra J. Anjaria
directeur du département des relations extérieures du FMI.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

La mise sous condition de ressources de l'allocation pour jeune enfant (*Le Monde* du 1er février) s'inscrit dans le droit-fil de l'action gouvernementale. Cependant, l'impact financier de cette mesure est marginal. Que pèsent 600 millions d'économie face aux milliards engagés pour l'allocation-dépendance et surtout face aux *déséquilibres* stucturels du budget de l'Etat ? L'impact psychologique est en revanche important.

Cette somme était un encouragement à la vie, une reconnaissance officielle de l'enfant à naître par l'ensemble du corps social. Devant justifier un examen mensuel pour percevoir l'allocation, la future mère était astreinte à un véritable contrôle médical. Enfin, il faut être un technocrate de Bercy pour ignorer que les bébés sont des consommateurs forcenés et que l'argent qu'on leur donne est vraiment celui de la relance !

Il y a là un véritable choix de société : la France dépense plus pour remplacer ses voitures que pour renouveler ses générations.

Mathilde Mahé,
Paris.

Pour une reconnaissance légale du couple homosexuel

EN accordant un report d'incorporation à un appelé dont le compagnon est séropositif, le ministre de la défense a – provisoirement – réglé une situation qui allait se révéler dramatique pour ces deux garçons, et par là même mis un terme à une affaire qui commençait à faire des vagues. Mais s'il nous faut accueillir avec satisfaction une telle décision, il faut aussi rappeler qu'elle n'est rien d'autre qu'une faveur individuelle (et limitée dans le temps). Elle ne change rien au problème de fond, comme l'ont dit fort justement les deux jeunes gens concernés.

Car la question qui se trouve posée dans cette affaire est bien évidemment celle de la reconnaissance légale et sociale du couple homosexuel. Cet appelé avait en effet demandé à être exempté de son service militaire en tant que soutien de famille. Ce statut lui a été refusé au prétexte que la loi ne prévoit pas un tel cas : on peut être soutien de famille d'un parent au troisième degré, mais pas de son concubin. Certes, la commission d'arbitrage qui a rejeté sa demande a mis en avant le fait que cette règle s'applique également aux concubins hétérosexuels. Mais c'est oublier que ceux-ci ont toujours la possibilité de se marier pour que le statut de soutien de famille soit accordé à celui qui est appelé sous les drapeaux. Pour les homosexuels, il n'y a aucune issue, si ce n'est le recours, fort long, fort coûteux et surtout aléatoire, devant les tribunaux.

Cet exemple illustre à merveille la discrimination concrète, quotidienne, dont les homosexuels font l'objet dans notre société, dans la France d'aujourd'hui. Ce n'est pas diminuer le caractère insupportable et révoltant de la situation qui est faite à ces deux garçons de Saint-Etienne que de rappeler que leur cas, hélas, est loin d'être unique ou exceptionnel. Les homosexuels se heurtent en permanence à des mentalités archaïques et à des lois rétrogrades qui tissent autour d'eux, de manière plus ou moins visible, tout un filet de pratiques discriminatoires.

Les associations de lutte contre le sida ont à maintes reprises évoqué les conséquences dramatiques de la discrimination légale qui aboutit à priver de tout droit (droit de succession, droit au bail, etc.) un homosexuel qui perd son compagnon après cinq, dix ou vingt ans de vie commune. Mais l'on pourrait soulever bien d'autres problèmes, plus ou moins graves certes, mais qui relèvent tous de la même discrimination : que doit faire un (e) homosexuel (le) s'il (elle) veut vivre avec quelqu'un qui n'a pas la nationalité française et qui se voit refuser une carte de séjour ou un permis de travail ? Doit-il (elle) prendre l'avion tous les week-ends pour rejoindre son compagnon (sa compagne) ?

Que compte faire le PS pour que ce texte soit présenté au Parlement ? Nous attendons sa réponse. Nous exigeons qu'il réponde

Et puisque nous parlons d'avion, comment ne pas mentionner la discrimination qui fonctionne là aussi comme une règle habituelle, normale et intangible : les couples homosexuels ne peuvent pas bénéficier des avantages offerts aux couples hétérosexuels par les compagnies aériennes, notamment Air France ou Air Inter (ou la SNCF, d'ailleurs). Même les personnels de ces compagnies sont rangés en deux catégories : ceux, hétérosexuels, dont le conjoint, le compagnon ou la compagne peuvent bénéficier des possibilités de voyage qui sont accordées à tous ceux qui travaillent dans la compagnie, et ceux, homosexuels, dont les compagnons ou compagnes n'ont pas droit à de tels avantages. C'est pour cette raison qu'un steward d'Air France a entrepris, il y a quelques années, une action devant les tribunaux pour discrimination. La compagnie nationale est allée jusqu'en cassation, où elle a obtenu une triste victoire qui fait aujourd'hui jurisprudence : la Cour de cassation a en effet décrété qu'un couple, pour être légalement considéré comme tel, devait être composé *« d'un homme et d'une femme »*.

Il est grand temps aujourd'hui de mettre un terme à cette forme d'exclusion qui frappe des centaines de milliers de personnes en France. Un progrès a été accompli lorsque certaines municipalités ont décidé de délivrer des certificats de concubinage aux couples homosexuels qui en feraient la demande. Mais, outre que de très nombreux maires s'y refusent catégoriquement (MM. Barre à Lyon, Gaudin à Marseille, Rossinot à Nancy, par exemple, ou Tiberi à Paris et les quatorze maires d'arrondissement qui appartiennent à la majorité municipale), de tels certificats ne confèrent quasiment aucun droit réel, si ce n'est – ce qui est loin d'être négligeable – la possibilité d'obtenir un logement HLM aux mêmes conditions de ressources qu'un couple hétérosexuel. Mais, pour reprendre l'exemple cité au début de cet article, un tel certificat n'est pas suffisant pour être reconnu comme soutien de famille.

Pour que les homosexuels qui désirent vivre en couple puissent désormais disposer des mêmes droits que les hétérosexuels, il est nécessaire de modifier la législation. Un projet de loi instituant un « contrat d'union civile » destiné à offrir un statut juridique aux couples vivant en concubinage, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, a été purement et simplement enterré par le PS alors qu'il était au pouvoir, bien que ce texte ait reçu le soutien de plusieurs de ses députés. Ce projet vient d'être réactualisé, sous le nom de « contrat d'union sociale », après avoir fusionné avec un autre projet élaboré plus récemment par l'association Aides qui s'est inspirée des législations déjà en vigueur dans les pays du nord de l'Europe. Lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale, le député Jean-Pierre Michel a interrogé le ministre de la justice pour connaître les intentions du gouvernement en cette matière. La réponse de Jacques Toubon fut assez stupéfiante : *« L'ordre public s'y oppose (...), je le dis très clairement, il n'est pas question de créer le contrat d'union civile, il est au contraire question de faire en sorte que, dans ce pays, il y ait plus de mariages, il y ait plus de naissances et qu'ainsi la France soit plus forte. »*

Le compte rendu des débats de l'Assemblée note ici : *« Vifs applaudissements sur les bancs du groupe RPR et du groupe UDF »*. On n'en sera pas surpris outre mesure. Mais aucun parti de gauche n'a publiquement protesté contre ces propos aux accents pétainistes. Et l'on attend toujours une prise de position officielle du PS sur le « contrat d'union sociale ». Lionel Jospin est-il pour ou contre ? Et que fait Martine Aubry, si soucieuse d'*« agir contre les exclusions »* ? Que compte faire le PS pour que ce texte soit présenté au Parlement ? Nous attendons sa réponse. Nous exigeons qu'il réponde.

Le Parlement européen, toujours en avance d'une ou de plusieurs longueurs, a voté une recommandation pour que les Etats membres reconnaissent juridiquement les couples homosexuels. Pourquoi la France se refuse-t-elle à suivre une telle recommandation ? Pourquoi doit-on vivre encore sous un régime juridique dans lequel un couple ne pourrait être composé que *« d'un homme et d'une femme »* ? Nous considérons au contraire que la lutte contre les discriminations à l'égard des homosexuels, qui passe par l'instauration d'une véritable égalité juridique, devrait être aujourd'hui parmi les critères et les exigences de la construction de l'Europe et de son élargissement.

Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Didier Eribon, Michelle Perrot, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

La nouvelle frontière asiatique

IL faudrait être d'humeur bien grincheuse pour nier l'importance historique du sommet euro-asiatique qui se réunit, à Bangkok, les 1er et 2 mars. A l'heure où la fin de la guerre froide a libéré une grande fluidité dans les relations internationales, on ne peut que se féliciter de cette tentative de structurer le « côté manquant » du nouveau triangle planétaire – Amérique-Europe-Asie – aux côtés de la vieille solidarité transatlantique. Et il faut saluer la détermination que met Jacques Chirac à baliser cette fin de siècle incertaine : après s'être fait le champion, à Washington, de l'amitié transatlantique, le voilà qui plaide pour une présence européenne *renforcée en des terres d'Asie où*, a-t-il dit mercredi à Singapour, *« se joue aussi notre avenir »*.

L'exercice aurait pu être plus convaincant s'il ne laissait en suspens de lourdes questions. La première concerne l'identité de ce nouveau partenaire. Que signifie, en effet, une Asie réduite à la seule Asie de l'Est, délestée de surcroît – pour cause de diktat de Pékin – de ces deux gêneurs que sont Hongkong, premier port du monde, et Taïwan, deuxième détenteur de devises de la planète ? Que signifie aussi cette Asie dont est exclue l'Asie du Sud, riche d'un géant en devenir, *l'Inde ? Que signifie, enfin*, une Asie dont ont été écartées les puissances anglo-saxonnes de l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (non invitées à Bangkok), qui *se font pourtant violence depuis des années* pour « asiatiser » leur devenir ? En réalité, l'Asie de Bangkok n'est autre que l'Asie minimale que prône le premier ministre de Malaisie, Mohamad Mahathir, l'Asie confucéenne, riche et utile, devant laquelle, pour venir au sommet, ont dû s'incliner les Européens. La deuxième difficulté de l'exercice sera de trouver une vraie substance à ce dialogue. L'initiative de Bangkok doit aller au-delà de la simple alliance de circonstance contre la diplomatie commerciale musclée de Washington. Il appartiendra à la France de prouver *que son* engouement pour un pays comme Singapour n'est pas que la conséquence de l'essoufflement de son dessein indochinois ; et à la *Grande-Bretagne de convaincre* qu'elle ne se contente pas de préparer l'après-Hongkong. Bref, il faut donner un élan à ce dialogue, et ce n'est ni l'addition des *égoïsmes mercantiles* ni la dénonciation d'un ennemi commun qui le pourvoiera.

Enfin, si l'on veut éviter les faux semblants, il faudra aborder des questions litigieuses – droits de l'homme, environnement, clauses sociales, problèmes de sécurité soulevés par l'activisme néo-impérial de Pékin – que l'agenda officiel de Bangkok a prudemment mis sous le boisseau. Cette timidité a été le prix du ticket d'entrée de l'Europe dans cette Asie du miracle économique. On peut comprendre que les Européens veulent éviter de jouer les sentencieux donneurs de leçons dans une région qui n'entend pas en recevoir. Ce serait pourtant commettre une grave erreur de sacrifier l'universalité de certaines valeurs sur l'autel des marchés à l'exportation. Les opinions ne le comprendraient pas, surtout en Asie où émergent des sociétés civiles de plus en plus exigeantes.

Les banques françaises dans l'impasse

Suite de la première page

Trois problèmes au moins ont surgi. La structure des recettes d'abord : les banques vivaient sur les commissions qu'elles prenaient entre le prix de leur ressources et le taux des emprunts qu'elles accordaient. Or ces commissions ont fondu à cause des changements du métier de banquier : les *« bonnes »* entreprises se passent de leurs services depuis que leur autofinancement est positif.

La baisse des taux, deuxième raison, est venue s'ajouter à ce pincement des marges. Tandis que le « volume » du marché se contractait ainsi et que sa rentabilité diminuait, la structure de la branche n'a pas évolué. Il y a trop de banques. D'autant que, comme le souligne avec raison Michel Pébereau, président de la BNP, les réseaux particuliers (mutuelles, La Poste) ont vu leur raison d'être disparaître avec la déréglementation et sont venues sur le terrain des banques commerciales, déjà encombré.

Les banques ont cherché de nouvelles activités à financer dans l'industrie (cas du Lyonnais, avec les dégâts que l'on sait) et l'immobilier. Comme leurs consoeurs étrangères, il est vrai, mais elles se sont précipitées toutes ensemble et beaucoup à contre-temps. En fait d'or, le système financier a perdu quelque 300 milliards de francs dans cet « Eldorado » immobilier.

Pour la BNP et la Société générale, la crise du Lyonnais devait conduire à la solution pour sortir de l'impasse. Il eût fallu réduire considérablement la taille de la grande banque publique et supprimer ainsi une partie de la surcapacité notoire du secteur. Etait-ce acceptable pour l'Etat ? Ce ne le fut pas, le gouvernement a accepté de remettre au pot 50 milliards de francs, voire beaucoup plus. La BNP a cherché, l'an passé, une issue dans une *« très grande fusion »* avec l'UAP et le groupe Suez. L'opération, bien trop complexe, a échoué. D'autres regroupements sont-ils possibles ? C'est peu probable tant les capacités financières des banques sont réduites. Les établissements français ont déjà été incapables de racheter la moindre banque étrangère ces derniers mois faute de moyens. La BNP, par exemple, n'a pas pu participer, au côté de son alliée allemande Dresdner Bank, comme elle aurait dû, à la reprise de la banque d'affaires anglaise Kleinwort Benson.

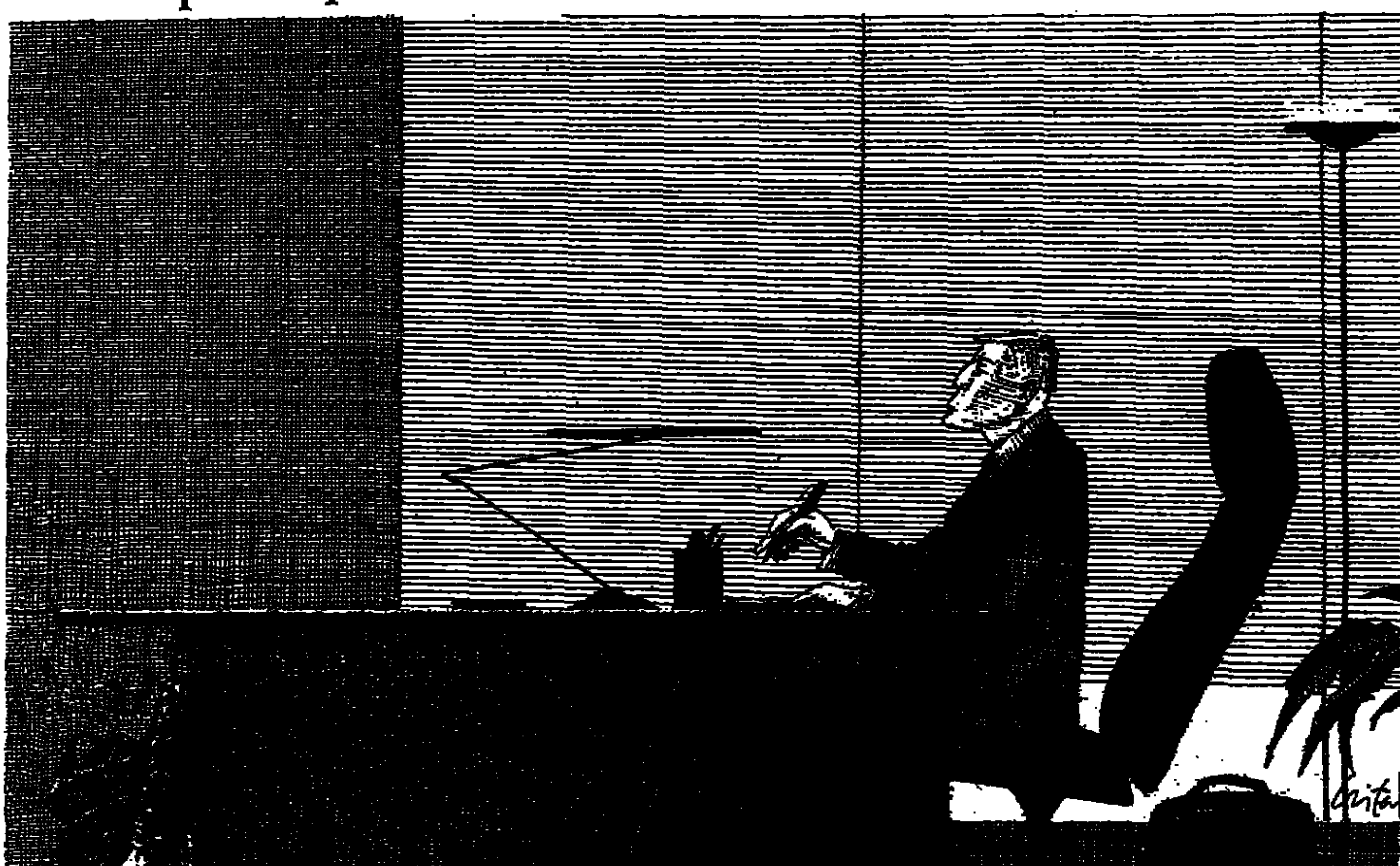
Les banques manquent des capitaux pour agir. Les responsables de l'Etat manquent, eux, de vision claire sur l'avenir des banques. La France, personne n'en doute plus, doit modifier sa structure financière et ses réglements bancaires qui datent des années 30. Mais comment ? Faut-il privilégier les banques universelles (la banque à tout faire comme en Allemagne) ? Opérer une division des marchés comme les Américains (encore que ces derniers modifient leur schéma) ? Retrouver des vocations aux réseaux « particuliers » ?

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Les banquiers attendent en tout cas un choc. Il devrait venir, pour beaucoup d'entre eux, de l'abandon des banques défaillantes et d'une révision de la convention collective, jugée responsable de la mauvaise rentabilité (salaires et rigidités de l'emploi). Pour d'autres, il faudrait un violente OPA contre une banque française de la part d'une allemande ou d'une américaine, qui ferait prendre conscience de la gravité de la situation. Tous pensent que le gouvernement a trois problèmes structurels à régler. Rendre les services publics moins coûteux : la grève a bloqué M. Juppé sur ce dossier. Couper dans les dépenses militaires : c'est engagé. Enfin, restructurer le système financier. L'attaque de M. Chirac, au-delà de son caractère populiste, pourrait au moins servir d'élément déclencheur.

Eric Le Boucher

Métamorphose *par Leiter*



L'Himalaya des incompréhensions euro-asiatiques

LORSQUE des Européens rencontrent des Asiatiques, le risque existe que renaissent les anciennes polémiques. Le Vieux Monde pointe le doigt sur les violations des droits de l'homme et l'insuffisance de la protection sociale accordée aux travailleurs, considérée comme l'instrument d'une concurrence déloyale. En échange, il se *voit reprocher* – *d'une manière* moins abrupte, Orient oblige ! – un protectionnisme déguisé et une pente inconsciente au néocolonialisme. *C'est ce que savaient bien* les quelque cent personnalités des deux continents – intellectuels, universitaires, « orientalistes », *hommes d'affaires, etc. – qui ont* récemment participé à un colloque organisé par l'Union européenne, à la Fondation Cini de Venise, avant *le sommet euro-asiatique* des 1er *et* 2 mars à Bangkok.

Dans leur hâte à vouloir rattraper les décennies perdues, les Eu*ropéens tendent* à oublier non seulement que *« l'Asie n'est pas qu'un marché »*, selon la formule du géographe Michel Foucher, mais aussi qu'il existe une forte composante historique aux relations entre ces deux parties du monde : lorsque, en 1999, le drapeau portugais sera abaissé à Macao, deux ans après l'*Union Jack* à Hongkong, c'est presque un demi-millénaire de colonialisme européen en Asie – commencé, en 1511, à Malacca, également sous les couleurs de Lisbonne – qui prendra fin. Cette domination du Vieux Monde sur le plus vaste continent aura été plus longue que celle qu'il a exercée sur l'Amérique latine ou l'Afrique. Elle aura été presque aussi complète puisque, hormis le Japon, et jusqu'à un certain point la Chine, la Thaïlande et le Népal, la totalité de l'Asie a connu la férule de l'une ou l'autre des puissances expansionnistes européennes. Les dirigeants des quinze pays du *« petit cap du bout de l'Asie »* demandaient donc, par le biais de la Commission de Bruxelles, que des spécialistes les éclairent sur certaines réalités culturelles de l'immense *hinterland* situé à leur orient. C'est un *« Himalaya d'incompréhensions et d'ignorances »* qu'il s'agit de déblayer, a observé un des participants. Le passé commun, le plus souvent grinçant, prédispose peu d'ex-colonisés à accepter de leurs ex-colonisateurs des leçons *sur* la démocratie et les droits de l'homme – y compris en matière de protection des travailleurs – que ceux-ci n'ont guère appliqués du temps de leur domination, a déclaré un intervenant malaisien.

« DÉCADENCE » DE L'OCCIDENT

Il est clair aussi qu'une *« joie mauvaise »* saisit maint Asiatique au spectacle de ce qui est tenu, là-bas, pour une irrépressible *« décadence »* de *« l'Occident »* – entité où, aux dires d'un intervenant thaïlandais, *« on confond, par ignorance ou de propos délibéré, les Etats-Unis et l'Europe »*. Cette *« décadence »* concerne les moeurs, personnelles ou domestiques, mais surtout la relation de l'individu avec ses plus larges communautés – locale et nationale – tenue pour égoïste, voire irresponsable lorsqu'il s'agit de demander à l'Etat une protection sociale tous azimuts. Stéréotypes ? Oui, bien sûr, mais qui ont la vie d'autant plus dure qu'ils sont l'envers des clichés européens sur l'Asie.

Un des cinq groupes de travail de Venise s'est efforcé d'élucider ces fameuses *« valeurs asiatiques »* dont deux *Etats* – Singapour et la Malaisie – se sont faits les champions, non sans une criante instrumentalisation à des fins de politique intérieure, relevée par divers participants du forum de Venise. Quelles sont ces valeurs ? Selon un sondage fait, en août 1995, par l'influente *Far Eastern Economic Review* auprès de ses lecteurs, ce sont : le fait de placer les droits de la communauté au-dessus de ceux de l'individu ; une forte croyance en l'importance de la famille ; une pente à *déléguer* aux *gouvernants « la définition des impératifs moraux de la nation »* ; une hostilité à la permissivité des comportements engendrée, *notamment*, par le laxisme parental ; un goût naturel pour les affaires et le commerce ; une absence d'attente particulière envers l'Etat-providence ; une foi élevée dans l'excellence de l'éducation ; et un sens élevé de l'épargne.

Cette liste qui, selon Jacques Pelkmans, modérateur du *groupe* de travail, recense plus de comportements que de valeurs proprement dites, pourrait être reçue avec humour si elle ne trouvait pas, comme le nota un autre participant, *« un vif répondant dans l'inconscient populaire asiatique, par le biais de perceptions religieuses ou philosophiques venues de loin, tel le confucianisme »*.

Maint intervenant eut pourtant beau jeu de faire remarquer que ces *« valeurs »* n'étaient pas spécifiques à l'Asie : *« Des valeurs dites confucéennes telles que le goût d'apprendre, de travailler dur, le sens de l'économie, la frugalité, le respect de l'autorité, étaient celles, par exemple, des calvinistes hollandais au moins jusqu'au siècle dernier »*, a souligné M. Pelkmans, qui a rappelé, à l'inverse, que *« le style de vie confucéen a longtemps été tenu pour responsable de la stagnation asiatique »*.

N'est-ce pas, en outre, la nécessité qui, plus d'une fois, fait vertu ? Ainsi l'épargne, à Singapour, de 40 % des revenus par les citoyens est-elle, tout simplement, imposée par l'Etat. Cela crée-t-il une situation si différente de celle dérivée de l'existence, en Europe, d'une sécurité sociale vilipendée par les gouvernants de la *cité-Etat ? Enfin*, d'autres aspirations, aux délétères relents de vent d'Ouest, viennent aux nouvelles générations de l'Asie – *plus urbaines, plus éduquées*, plus cosmopolites – partout où s'y s'installe la prospérité, fille du développement : goût pour la liberté *d'expression, pour l'hédonisme*, pratique du consumérisme, etc.

On en a conclu prudemment, à Venise, qu'il était sans doute plus *judicieux de mettre l'accent* sur les valeurs *« communes à l'Asie et à l'Europe »* que de se lancer dans la recherche, en partie spécieuse, de *« valeurs proprement asiatiques »*. Les chefs d'Etat et de gouvernement du Vieux Monde peuvent donc débarquer à Bangkok en espérant *que* le temps et la multiplication des contacts leur dévoileront mieux l'âme des peuples d'Asie qu'une psycho-sociologie approximative, utile d'abord à quelques dirigeants désireux de justifier la perpétuation de leur autorité.

Jean-Pierre Clerc

DANS LA PRESSE

DAILY TELEGRAPH

■ A l'annonce de la nouvelle que la princesse de Galles avait consenti au divorce, la réaction de la plupart des gens a sans doute été une mélange de soulagement et de tristesse. (...) Ce qui aurait pu être un pas précautionneux et formel dans une procédure graduelle s'est transformé en une nouvelle péripétie du drame. Et quelle sorte de drame ? On peut craindre que ce soit une tragédie, dans laquelle la princesse, même si elle a les meilleurs atouts, se détruit elle-même. (...) Dans toute tragédie, il y a des gens qui sombrent. On pense particulièrement aux fils de la princesse, qui n'ont pas vu leur mère depuis sa rencontre avec Charles et n'ont pu connaître le résultat de cette rencontre que par téléphone, quelques instants seulement avant que Diana choisisse de faire partager sa version au monde.

THE TIMES

■ Le consentement de la princesse de Galles au divorce va pouvoir permettre de tirer un trait bienvenu sous ce qui était devenu une longue et pénible affaire. Les années de séparation du couple sans divorce ont été tristes et désordonnées. Chaque liaison focalisait l'attention de la presse. Le statut constitutionnel de la princesse demeurait incertain. La vie était devenue particulièrement ingrate pour les deux jeunes princes. (...) Maintenant la nation peut souffler. La princesse aussi. La reine a raison de lui permettre de rester *au* palais de Kensington avec son entourage et de ne pas l'envoyer en exil, dans le pays ou à l'étranger. Elle sera toujours, après tout, la mère du futur roi. C'est la raison pour laquelle elle doit mener une vie digne et utile.

THE GUARDIAN

■ C'est la fin provisoire d'une histoire qui s'était insinuée depuis une décennie dans la vie de la nation toute entière. *Mais c'est aussi* une ultime humiliation pour la stratégie de mdernisation à long terme de la monarchie. Cette monarchie avait décidé que, pour survivre, il fallait qu'elle se modernise. Elle devint publique. Elle ouvrit son intimité et ses palais à nos regards avides. Pendant quelques années, cette tactique a été couronnée de succès. Mais aujourd'hui, elle a échoué. (...) Nous sommes arrivés à un tournant. Ne serait-il pas temps de considérer les mécanismes propres à construire une République britannique ?

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ La face du monde n'en sera pas changée; sans doute est-ce même l'événement le moins important de la journée, voire de l'année, mais tout de même... c'est dommage ! C'est dommage que ça n'ait pas marché entre eux, car Charles et Diana incarnaient une volonté de renouveau de leurs fonctions. (...) L'entreprise a échoué, compromise par le désamour et d'autres amours, mais irrémédiablement ruinée surtout par le télé-objectif et le téléphone portable, par ces instruments maléfiques d'une époque qui a érigé *la transparence en impératif* catégorique. On veut tout savoir de ce qui serait resté caché hier. Or, à tout savoir, on ne peut plus rêver.

PRÉCISION

LIONEL JOSPIN ET LA GRANDE LOGE FÉMININE

Mmes Elvire Meyrueis et Renée Vidal, membres de la Grande Loge féminine de France, reçues jeudi 8 février par Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste (*Le Monde* du 14 février), agissaient sans mandat de leur obédience maçonnique.

SYNDICATS Insensiblement le paysage syndical évolue. En l'absence de statistiques officielles qui ne seront publiées que dans quelques mois, les organisations syndicales et patronales font leurs calculs. C'est ainsi que la CGT annoncera prochainement une amélioration de ses résultats aux élections des comités d'entreprise et de délégués du personnel en 1995. La centrale de Louis Viannet estime avoir progressé de 0,8 % dans le premier cas et de 0,22 % dans le second. ● LES ENTREPRISES DE LA MÉTALLURGIE, analysant en détail les données portant sur 1993 et 1994 tirent la même conclusion. La CFDT semble également en léger progrès. En revanche, Force ouvrière recule presque partout. ● DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES et la fonction publique hospitalière, bastions de Force ouvrière, ce syndicat apparaît en très net recul.

La CGT progresse au détriment de FO aux élections professionnelles

Les premiers résultats de 1994 et de 1995 marquent un renversement de tendance par rapport aux années 80. L'organisation de Marc Blondel est en baisse presque partout

SEULE GRANDE ORGANISATION syndicale à centraliser les résultats de ses équipes lors des différentes élections professionnelles, la CGT ne cache pas sa satisfaction : selon ses premiers calculs, elle a progressé en 1995 de 0,80 % aux élections des comités d'entreprise (CE) et de 0,22 % aux élections de délégués du personnel (DP). Alors que la centrale dirigée par Louis Viannet régressait d'élection en élection, surtout depuis 1981, ces chiffres pourraient marquer un renversement de tendance.

Certes, ces résultats sont partiels : ils ne concernent que 718 478 inscrits (379 549 électeurs pour 566 consultations de CE et 338 929 électeurs pour 614 élections de DP). Ils sont aussi partiaux. Communiqués par les militants CGT, ils ne concernent que les entreprises où ceux-ci sont présents. Or la CGT est implantée dans moins du tiers des entreprises qui disposent d'un comité d'entreprise. Selon ses propres chiffres, la centrale de Montreuil a recueilli l'an dernier 44,38 % des voix aux élections des comités d'entreprise alors que, selon les calculs du ministère du travail portant sur l'ensemble des entreprises, la CGT avait recueilli 19,6 % des voix en 1993.

Pourtant, malgré ces réserves, plusieurs éléments laissent à penser que, pour la CGT, l'embellie est réelle. Alors que les statistiques officielles du ministère du travail pour 1994 ne seront disponibles que dans quelques mois, le phénomène préoccupe déjà certaines fédérations patronales de l'industrie. Etudiant les années 1993-1994, les entreprises de la métallurgie évaluent à 30 % le score de la CGT, soit une progression de 0,9 %, loin devant la CFDT qui totalise 21,6 % des voix (+ 0,3 %), FO (10,95 %, – 0,3 %), la CGC (7,79 %, – 0,5 %) et la CFTC (4,43 %, + 0,8 %). Mais, chez les techniciens et agents de maîtrise, la centrale de Nicole Notat arriverait en tête dans les entreprises de la métallurgie, réunissant 22,9 % des voix, devant les non-syndiqués (19,9 %), la CGT (18,9 %) et la CFE-CGC (16,1 %, en diminution de 0,8 %).

Malgré les différences sur les chiffres, les analyses des entreprises de la métallurgie pour 1993 et 1994 et les estimations de la CGT pour 1995 concernant l'ensemble du secteur privé convergent : la participation aux élections professionnelles croît à nouveau, la CGT et la CFDT progressent légèrement, FO et la CGC régressent tout comme les non-syndiqués. Par rapport aux années 80, le contraste est flagrant. La CGT estime avoir amélioré son score dans 62 % des entreprises où elle est implantée et avoir regressé dans les autres, alors qu'en 1991, les établissements dans lesquels elle reculait étaient majoritaires. A son tableau de chasse en 1995 : les Chantiers de l'Atlantique où elle a retrouvé la majorité dans le collège ouvrier (57 % des voix contre 49 % en 1993) et au comité d'entreprise, Aluminium Dunkerque (51 %, soit une hausse de 33 % en très grande partie gagnés sur FO), les aciéries d'Imphy, filiale d'Usinor-Sacilor (60 % des voix au comité d'entreprise, en progression de 12,5 %), Rhône-Poulenc Alsachimie (47,3 %, en hausse de 3,5 % malgré une liste commune CFDT-CFTC-CGC et une politique sociale innovante) et Eurodisney où elle dépasse désormais la CSL dans le premier collège.

VOTE « UTILE »

Dans le secteur public, la CGT progresse dans plusieurs entreprises au détriment souvent de Force ouvrière. C'est en particulier le cas à Air France (29 % des voix au élections du comité d'entreprise, en hausse de 2 %), à EDF-GDF où elle renforce sa position (54,5 % des voix) et à GIAT Industries : 44,9 % des voix, en hausse de 1,16 % même si la CFDT (32,19 %) y progresse davantage (+ 2,79 %). FO ne tire bien son épingle du jeu qu'à La Poste et à France Télécom.

L'amélioration des résultats de la CGT n'est pas sans faille. Dans les banques, la CGT n'est que la quatrième organisation. Aux nombreuses élections des administrateurs salariés des groupes nationalisés de la métallurgie survenues en 1994, la CFDT progresse souvent à son détriment (chez Renault, à l'Aérospatiale, à l'Onera, au Commissariat à l'énergie atomique notamment). Dans les assurances, si la CGT grignote quelques points au détriment de la CFDT, qui reste nettement majoritaire, la CFDT a accru son avance sur la CGT à l'UAP et au GAN où les élections au comité d'entreprise ont eu lieu récemment.

Plusieurs enseignements se dégagent de ces résultats. Déjà perceptibles en 1993, l'augmentation des taux de participation et la légère régression des non-syndiqués se confirment. Par ailleurs, les salariés votent « utile ». S'ils veulent marquer un vote contestataire, ils votent plutôt pour la CGT que pour FO. De même, dans les deuxième et troisième collèges (agents de maîtrise, techniciens et cadres), CFDT et CGT progressent au détriment de la CGC.

Pendant le conflit social de l'automne, un responsable de Force ouvrière, pourtant proche de Marc Blondel, confiait en privé : *« Je crains que l'objectif du gouvernement soit de créer deux grands pôles syndicaux : l'un réformiste autour de la CFDT, l'autre contestataire autour de la CGT. »* Les salariés semblent faire le même choix.

Frédéric Lemaître

Hausse de la CFDT dans les collectivités territoriales

FIN NOVEMBRE 1995, en plein conflit social, les fonctionnaires territoriaux et les agents hospitaliers étaient appelés à élire leurs représentants aux commissions techniques paritaires (CTP), qui jouent le rôle des comités d'entreprise sans leurs attributions économiques, et aux commissions administratives paritaires (CAP), qui ont une fonction proche de celle des délégués du personnel.

Dans les deux cas, environ 600 000 fonctionnaires territoriaux et hospitaliers se sont exprimés. D'après les résultats presque définitifs, la CGT reste quasi stable aux CAP avec 33,2 % des voix, la CFDT progresse de 2,4 % et obtient 25,68 %, soit davantage que FO (24 % des voix, - 4,5 %). Le syndicat de Marc Blondel perd sa deuxième place au profit de celui de Nicole Notat. Aux CTP, le phénomène est identique : la CGT reste stable (environ 32 % des voix), la CFDT progresse d'environ 3 % et obtient 27 % alors que FO régresse de plus de 3,5 % avec 22,2 % des voix.

A la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), où les élections ont eu lieu mi-janvier et où les résultats définitifs seront communiqués mi-mars, la CGT gagne environ 3 % chez les actifs (36 % des voix), la CFDT environ 2 % (23 %) alors que FO perd environ 3,5 %. En obtenant 24 % des voix chez les actifs, ce syndicat voit sa deuxième position menacée. Chez les retraités, la CGT obtiendrait environ 31 % des voix, en progression de près de 4 %. Force ouvrière, qui perdrait 9 %, abandonnerait ainsi son leadership et avoisinerait les 25 %. La CFDT resterait stable mais loin derrière, à 15 %. Aucun autre syndicat ne franchirait la barre des 10 %.

Dans toutes ces élections, l'effet du mouvement social est donc difficilement perceptible mais pour FO, ce secteur administratif ne semble plus être le bastion qu'il a longtemps été.

F. Le.

L'aviation civile soutient AOM dans son refus de transfert à Orly-Sud

« LES ARGUMENTS [illegible] *semblent donc* [illegible] 5 milliards [illegible] sur un total de 20 milliards) d'ici au mois de juin. TAT a également porté plainte à la Commission européenne, mais contre la récapitalisation d'Air France auprès de la direction des transports.

vérifiés, et il serait difficile de devoir défendre le contraire devant une instance juridique nationale ou européenne en cas de contentieux avec la compagnie. Par conséquent, il semble difficilement justifiable, en s'appuyant sur le même argumentaire qu'en 1994, de transférer la totalité de l'activité d'AOM d'Orly-Ouest à Orly-Sud au début janvier 1996 », écrivait, le 8 décembre 1995, le directeur général de l'aviation civile, Pierre Graff, au directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux transports.

Depuis un mois, le gouvernement comme Aéroports de Paris (ADP) ne cessent de réclamer, en vertu d'un contrat signé entre ADP et AOM le 23 décembre 1995, le transfert d'AOM à Orly-Sud. Bernard Pons s'est même exprimé publiquement à ce sujet. AOM a porté plainte devant la direction de la concurrence à Bruxelles, accusant ADP d'agir au profit d'Air France, qui tient particulièrement à ne plus côtoyer son concurrent à Orly-Ouest. L'autorité de Bruxelles ne voyait pas d'objection à l'occupation exclusive de l'aérogare Ouest par le groupe Air France tant que ce réaménagement ne donnait pas lieu à un traitement discriminatoire entre les transporteurs concernés.

Cette condition fait en outre partie des engagements de l'Etat français dans le dossier de recapitalisation d'Air France, dont le respect conditionnera le versement, ou non, de la der-

SATURATION DE L'AÉROGARE

Dans sa lettre, Pierre Graff faisait valoir trois arguments, qui sont étonnamment similaires à ceux avancés par Marc Rochet, président d'AOM, pour ne pas pas déménager. En premier lieu : les prévisions de trafic dans les deux aérogares de l'aéroport parisien, dans la configuration où seul le groupe Air France occupe Orly-Ouest et sur la base des parts de marché actuelles, mettent en évidence la saturation de l'aérogare Sud et la sous-utilisation de l'aérogare Ouest. En 1996, 12,4 millions de passagers devraient fréquenter Orly-Sud – dont la capacité après travaux est de 12 millions – et 15 millions Orly-Ouest – qui peut accueillir 18 millions de passagers. L'ouverture progressive du ciel français à la concurrence dès 1995 est venue bousculer toutes les prévisions établies en 1994. Pierre Graff précise dans sa correspondance que les parts de marché actuelles des différentes compagnies *« sont susceptibles d'évoluer en défaveur du groupe Air France, aggravant d'autant l'occupation non optimisée des aérogares d'Orly »*.

Deuxième point : le nombre insuffisant de banques d'enregistrement à Orly-Sud. *« Une analyse a été faite sur deux journées types du mois de juin 1995 qui montre un déficit de onze banques d'enregistrement les samedis à Orly-Sud pour pouvoir traiter tous les vols prévus ces jours-là. »* Troisième objection : *« Les estimations de taux de contact* [l'avion est relié à l'aérogare par une simple passerelle et le débarquement des passagers ne nécessite pas l'utilisation d'un bus] *(98,8 % pour Air Inter à Orly-Ouest et 78 % pour AOM à Orly-Sud, et un peu moins pour les autres compagnies françaises de cette aérogare) font apparaître une différence de qualité entre Orly-Ouest et Orly-Sud en faveur du groupe Air France. »*

Pour éviter qu'AOM ne reste à Orly-Ouest et que TAT ne soit tenté d'y revenir, ADP étudie actuellement la possibilité d'y transférer certains long-courriers. Ce qui conviendrait au président d'Air France, Christian Blanc, désireux de ne pas voir les clients de l'ex-Air Inter passer aux comptoirs d'AOM. Le hall 3 d'Orly-Ouest, bien à l'écart des autres, pourrait être réservé aux vols nécessitant un fort dispositif de sécurité, comme ceux desservis par la compagnie israélienne El Al. Ou par Air Algérie, qui, après avoir interrompu tous ses vols au départ de la capitale française en juillet 1995, pourrait bientôt rétablir une liaison Paris-Alger.

Virginie Malingre

La Commission de Bruxelles souhaite une charte du service public

PRENANT EN COMPTE les craintes qui se sont exprimées, notamment en France et en Belgique lors des grèves de décembre, pour l'avenir du service public dans l'Union européenne, la Commission de Bruxelles entend profiter de la réforme des institutions européennes pour obtenir que *« l'accès de tous les citoyens aux prestations de fourniture et de services servant le bien commun soit reconnu comme valeur fondamentale du modèle de société européen »*. Commissaire européen chargé de la politique régionale, Monika Wulf-Mathies est venue le promettre solennellement à Paris, mercredi 28 février, lors d'une conférence sur *« l'Europe et l'emploi »* organisée au Sénat par le Mouvement européen, organisation pro-européenne fondée par Jean Monnet.

Cette promesse figure en toutes lettres dans l'*« avis »* que la Commission a officiellement adopté mercredi à Bruxelles sur les objectifs de la conférence intergouvernementale qui doit débuter le 29 mars à Turin. Mme Wulf-Mathies a plaidé pour que *« le traité sur l'Union européenne soit complété, qu'il se dote d'une définition positive du service public »* et que ses missions fassent l'objet d'une *« charte consacrée au service public »*.

Longtemps présidente du syndicat allemand des services publics et des transports (ÖTV), Mme Wulf-Mathies sait de quoi elle parle, et connaît les différences d'un pays à l'autre. En Allemagne, la majorité des employés du service public ne font pas partie de la fonction publique. Le commissaire a souligné que, si le même accès à la Poste, ou à la distribution de l'eau, devait être garanti à tout citoyen d'Auvergne ou d'ailleurs, il appartenait à chaque pays de décider si ces fonctions devaient être assurées par les administrations publiques ou par le privé, à condition d'accepter le principe de concurrence.

H. de B.

Le groupe helvético-suédois ABB parie sur les pays émergents

EN CHOISISSANT de présenter ses résultats annuels à Varsovie, ABB a voulu montrer la pertinence de sa politique d'implantation à l'Est. Commencés avant même la chute du mur de Berlin en 1989, les investissements du groupe helvético-suédois, spécialisé dans l'électrotechnique, en Pologne ont atteint 175 millions de dollars (875 millions de francs) en cinq ans. Aujourd'hui, le groupe y réalise 609 millions de zlotys (1,2 milliard de francs) de chiffre d'affaires au travers treize filiales. Et pour la première fois, la Pologne a réalisé un petit bénéfice de 46 millions de zlotys, qui ne représente, toutefois, qu'une goutte d'eau dans les résultats d'ABB.

Au terme d'une restructuration lourde de deux ans, le groupe ressort plus fort que jamais. L'an dernier, il a enregistré un bénéfice de 1,315 milliard de dollars, en hausse de 73 %, pour un chiffre d'affaires de 33,7 milliards. Sa marge opérationnelle est passée de 6 % à 9,7 % en trois ans. Toutes les régions ont contribué à l'amélioration des résultats. Bénéficiant d'une forte productivité et de nouveaux produits, la plupart des activités ont accompli de très beaux parcours. Les biens d'équipements industriels sont devenus la première branche du groupe avec un chiffre d'affaires de 14,9 milliards de dollars, en hausse de 13 %. La branche transports a vu son résultat opérationnel progresser de 48 %, tandis que la fusion avec les activités ferroviaires de Daimler-Benz apportait un gain exceptionnel de 250 millions de dollars.

Seule ombre dans ce tableau plutôt brillant : la production d'énergie. L'activité-phare, qui exerce un effet d'entraînement sur tout le groupe, a connu une année mitigée. Ses efforts de réduction des coûts ne sont traduits que par une augmentation de 4 % de son résultat d'exploitation. *« Cela peut paraître faible. Mais cette hausse doit être comparée aux résultats de nos concurrents comme Siemens, General Electric, Westinghouse, qui sont tous en recul dans cette activité »*, a plaidé Percy Barnevik, PDG du groupe.

L'avenir, dans cette branche, s'annonce encore compliqué. Les grands projets de construction de centrales électriques ont quasiment disparu en Occident. Les constructeurs ne peuvent plus compter que sur le renouvellement d'un parc vieillissant. Mais les exploitants, qui sont de plus en plus des groupes privés au fur et à mesure que la déréglementation s'accélère dans le secteur, repoussent au maximum ces investissements lourds, menaçants pour leur rentabilité. Pour obtenir les rares contrats, les fabricants de centrales, tous en surcapacité, se livrent une guerre des prix acharnée.

50 000 SALARIÉS EN L'AN 2000

« Nos marchés sont clairement dans les pays émergents, en Asie, en Europe de l'Est », soutient M. Barnevik. Convaincu de la nécessité d'être présent sur les marchés locaux pour emporter les contrats, ABB a entamé une profonde mutation. Entre 1990 et 1995, le groupe a supprimé 54 000 emplois en Occident et en a créé 46 000 en Asie et en Europe de l'Est. Ce repositionnement, qui permet en outre de profiter de meilleurs coûts de production, devrait encore s'accélérer dans les années à venir. En Asie, le nombre de salariés, qui s'élève à 25 000 actuellement, pourrait atteindre 40 000 à 50 000 en l'an 2000. *« Les emplois créés en Asie ne détruiront pas ceux d'Europe. C'est notre conviction »*, affirme Alexis Fries, vice-président du groupe, responsable de la région Asie-Pacifique. Cette volonté de se renforcer dans les marchés émergents n'est pas, cependant, sans risque. Si les besoins d'équipement existent, les moyens financiers font souvent défaut. Pour emporter des marchés, ABB est parfois obligé d'assurer le montage financier, voire de participer au tour de table. *« Nous n'excluons pas de devenir opérateur dans certains cas »*, admet M. Fries. Avec 2 milliards de dollars de liquidités, ABB a les moyens de soutenir ce pari difficile à concilier toutefois avec son ambition d'augmenter encore sa rentabilité dans les prochaines années.

Martine Orange

Mobil et BP fusionnent le raffinage et la distribution en Europe

L'AMÉRICAIN MOBIL ET LE BRITANNIQUE BP, respectivement quatrième et sixième raffineurs mondiaux, ont annoncé le 28 février la fusion de leurs activités pétrolières en Europe qui représentent 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) de chiffre d'affaires. Cette fusion sur un marché en crise devrait permettre aux deux groupes d'économiser 500 millions de dollars sur cinq ans en restructurant les raffineries et le réseau de distribution, qui adoptera l'enseigne BP intégrant le logo Mobil. Elle entrainera 2 000 à 3 000 suppressions d'emplois.

BP détiendra 70 % des parts de la société commune spécialisée dans le raffinage qui regroupera 8 900 stations services et représentera 12 % du marché européen des produits raffinés. Mobil sera majoritaire (51 % du capital) de la seconde joint venture spécialisée dans la fabrication de lubrifiants qui deviendra la plus importante d'Europe avec 18 % du marché.

DÉPÊCHES

■ **DAÏWA : la banque japonaise a été condamnée,** mercredi 28 février, à une amende record de 340 millions de dollars (1,7 milliards de francs) pour avoir dissimulé d'énormes pertes subies sur les marchés, après avoir accepté de plaider coupable dans le cadre d'un réglement négocié avec la justice américaine. La banque japonaise échappe ainsi à un embarrassant procès.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le gouvernement a tranché,** lors d'une réunion interministérielle mardi, à Matignon, en faveur d'une autorité indépendante de régulation du secteur des télécommunications en France, dans le cadre de la future loi de réglementation, a indiqué le 28 février le cabinet de François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. Les modalités de nomination de cette autorité ne sont pas encore arbitrées.

■ **LA POSTE : Claude Viet, vinet d'être nommé directeur du courrier,** en remplacement de Jean-Pierre Bodet. Françoise Janichon, directeur de la délégation Nord-Ouest est nommée à la direction des ressources humaines, poste occupé par Claude Viet.

■ **NOKIA : le groupe de télécommunications finlandais** a annoncé une hausse de 22 % de son bénéfice avant impôts en 1995 à 4,9 milliards de marks finlandais (1,088 md de dollars), ainsi que son retrait prochain du secteur de la télévision où il est déficitaire.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne scandinave SAS** a déposé une plainte contre sa concurrente française Air France, qu'elle accuse d'avoir utilisé les aides publiques pour casser les prix. SAS estime qu'ils ont baissé de 30 à 40 % sur la ligne Paris-Stockholm. SAS voudrait que le versement de la troisième tranche (5 milliards) de la recapitalisation totale d'Air France (20 milliards) ne soit pas effectué. Air France s'était engagé vis à vis de la Commission européenne à ne pas utiliser cette aide pour se lancer dans une guerre des prix.

■ **REVLON : le géant américain des cosmétiques** va introduire à la bourse de New York, jeudi 29 février, une partie de son capital – 7,5 millions d'actions – au prix de 24 dollars l'action, a indiqué un porte-parole du groupe mercredi. Le groupe va ainsi lever environ 180 millions de dollars.

■ **SNCF : la société française des chemins de fer** a enregistré une perte de 16,6 milliards de francs au cours de l'exercice 1995, contre un déficit de 8,2 milliards de francs en 1994, a annoncé mercredi 28 février la direction de l'entreprise ferroviaire à l'issue de son conseil d'administration.

■ **DEUTSCHE BAHN : la société allemande des chemins de fer** a réalisé un bénéfice avant impôts de 550 millions de DM (environ 1,87 milliard de francs) en 1995, en progression de 11,8 % par rapport à 1994, selon des chiffres provisoires diffusés le 28 février. Le chiffre d'affaires s'est accru de 2 % à 29,5 milliards de DM.

■ **GIGASTORAGE : Bisser Dimitrov, PDG de GigaStorage,** restera en détention provisoire, a décidé, mercredi 28 février, la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Besançon (Doubs). L'homme d'affaires bulgare avait été mis en détention le 11 février pour escroqueries, abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures commerciales, en marge de la création d'une société d'informatique à Belfort.

■ **BERTRAND FAURE : l'équipementier automobile français** a annoncé, mercredi 28 février, un résultat net part du groupe de 92,3 millions de francs en 1995, en hausse de 0,8 % sur 1994. Le chiffre d'affaires a progressé de 9,1 % à 12,53 milliards de francs, dont 11,17 milliards correspondent à l'activité sièges d'automobile. Le groupe a notamment souffert des difficultés de sa fliale Delsey aux Etats-Unis, et de la baisse des prix de vente au second semestre des sièges automobiles.

■ **PASTEUR LYON-MERIEUX : le laboratoire Marcel Mérieux** et le département biologie clinique de l'Institut Pasteur de Lyon (IPL) ont officiellement fusionné, mercredi 28 février, à Lyon, donnant naissance au deuxième laboratoire français de biologie médicale spécialisée. Cette nouvelle structure emploira trois cents personnes et prendra le nom de Laboratoire Marcel Mérieux.

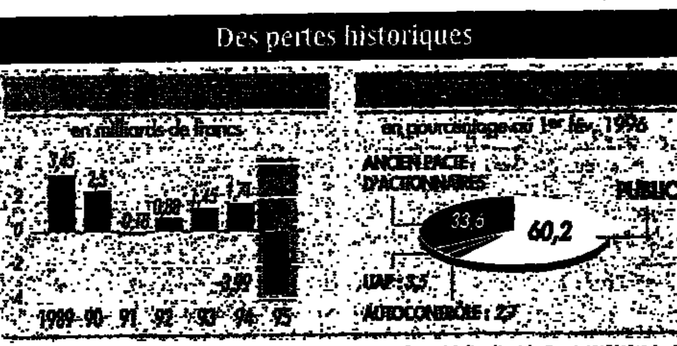
Paribas annonce un déficit de près de 4 milliards de francs en 1995

Le groupe prend le contrôle de la Mixte et a décidé de provisionner 5,5 milliards de francs

Paribas a entrepris le ménage de ses comptes en 1995, au prix d'une perte nette de 3,998 milliards de francs. Il prend le contrôle de la Compagnie de navigation mixte par le biais d'une OPA et veut croire à un retour aux bénéfices dès 1996. Les résultats de 1995 marquent, selon le président du directoire, André Lévy-Lang, *« une étape importante dans la résolution de problèmes qui ont pesé sur la rentabilité du groupe depuis quatre ans ».*

LE CONSEIL d'administration de Paribas, prévu à 10 heures, mercredi 28 février, avait juste été avancé d'une demi-heure dans la perspective d'une suspension de cotation des titres Navigation mixte et Paribas, dès l'ouverture de la Bourse de Paris. Les administrateurs, prévenus peu de temps avant, n'en étaient pas moins ponctuels à ce rendez-vous qui allait marquer un tournant dans l'histoire de la *« blue blood bank »* (la banque au sang bleu) comme l'ont surnommée les Anglo-Saxons. Depuis quelques semaines, les rumeurs s'amplifiaient sur les provisions qu'envisageait de passer la Compagnie financière de Paribas, lestée de quelques gros dossiers noirs : le Crédit du Nord, l'immobilier et la Navigation mixte.

Ce qui n'était pas prévu, c'est la décision du conseil de surveillance de prendre le contrôle de la Compagnie de navigation mixte (CNM), dont le groupe de la rue d'Antin détenait déjà 30 %, conséquence de l'apparition d'un « raider » désormais patenté, François Pinault, patron de PPR. Après avoir tenté de mettre la main sur Suez, l'homme d'affaires avait jeté son dévolu sur le conglomérat créé par Marc Fournier. La contre-offensive ne s'est pas fait attendre. Mercredi matin, Paribas annonçait avoir acquis la majorité du capital de la CNM grâce à l'apport des titres d'Allianz et de la SCI de Jean-Marc Vernes pour 2,5 milliards de francs. Dans la foulée, le groupe déposait auprès du Conseil des Bourses de valeur une demande d'autorisation de maintien de cours à 800 francs par action. Si l'ensemble des titres lui sont apportés, l'opération lui coûtera près de 9 milliards de francs. Une prouesse financière puisque, dans le même temps, la Compagnie financière affichait près de 4 milliards de francs de pertes. La prise de contrôle de la Mixte sonne en tout cas le glas du conglomérat dont le démembrement ne fait plus de doute.



Le groupe Paribas a enregistré en 1995 le plus important déficit de son histoire à près de 4 milliards de francs.

Depuis quelque temps déjà, administrateurs et actionnaires pressaient André Lévy-Lang, le président du directoire, d'agir, n'épargnant pas les critiques sur le manque de visibilité stratégique, l'erreur dans le traitement du Crédit du Nord, le poids des baronnies, la faible rentabilité du groupe. C'est dans un contexte pesant (mise en examen d'André Lévy-Lang dans l'affaire des Ciments français le 29 décembre 1995, découverte d'une perte de 250 millions de francs dans sa filiale madrilène, et jugement négatif des agences de notation), que le patron de la rue d'Antin s'est résigné à entreprendre un vaste ménage de ses comptes, en provisionnant 5,5 milliards de francs au prix d'une perte historique.

TROIS DOSSIERS

Premier dossier traité : celui de Navigation mixte, dont la valeur des 31 % détenus par Paribas a été réduite dans ses comptes *« à un niveau plus réaliste »* de 845 francs par action. Montant des provisions : 2,127 milliards de francs. Deuxième nettoyage : l'immobilier au travers du repositionnement de la filiale de promotion Cogedim. Coût : 1,89 milliard de francs. Sur ce sujet, M. Lévy-Lang a avoué que la facture totale de l'immobilier aura représenté 13 milliards de francs, chiffre qu'il s'était refusé à communiquer quelques mois plus tôt, lorsque la Compagnie de Suez avait évalué sa propre ardoise à 25 milliards de francs. Troisième coup de balai : une provision de 1,18 milliard de francs pour tirer un trait sur les encours de crédit repris par Paribas à sa filiale Crédit du Nord.

« Sortir des difficultés liées à ces trois dossiers était indispensable », a insisté M. Lévy-Lang. Elle n'est pas suffisante pour combler les actionnaires. Aussi, le groupe va dès 1996 se focaliser sur l'amélioration de sa faible rentabilité (entre 3 % et 7 % sur fonds propres depuis trois ans) avec un objectif clair de 10 % d'ici à1998-1999. Pour cela, Paribas entend augmenter sa marge de manœuvre financière en améliorant sa liquidité. Un programme de cession d'actifs industriels et financiers non stratégiques (hors CNM) de 15 milliards de francs d'ici trois ans sur un portefeuille total estimé à 60 milliards de francs est prévu.

Restera à redresser la banque, le cœur du groupe, qui affiche une perte nette de 670 millions de francs contre un bénéfice de 980 millions de francs en 1995. Comme ses consœurs, la banque a particulièrement souffert de la mauvaise tenue des activités de marché. Elle y a perdu 1,7 milliard de francs. Sa contribution au résultat des activités courantes est négative de 551 millions de francs en 1995. Les discours rassurants d'André Lévy-Lang n'ont pas convaincu les agences de notation. Dès l'annonce des résultats, Standard and Poor's a mis sous surveillance avec implication négative les notes de la Compagnie et de la Banque Paribas. Quant à IBCA, elle a abaissé leurs notes à long terme de A + à A.

Babette Stern

Les années Lévy-Lang

LA BOUCLE est bouclée. Arrivé à la tête de Paribas, en mai 1990, à la suite de l'échec de l'offre publique d'achat (OPA) sur la Compagnie de navigation mixte, André Lévy-Lang réussit là où son prédécesseur, Michel François-Poncet, avait échoué et prend aujourd'hui le contrôle du conglomérat. Mais la victoire est amère. Paribas n'a jamais été en aussi mauvaise posture. La prise de pouvoir, il y a un peu moins de six ans, de M. Lévy-Lang devait marquer le renouveau de cette vieille dame du capitalisme français. Finis les coups concoctés dans l'ombre et place à une logique industrielle sur les marchés financiers, dans la banque d'affaires, dans la banque commerciale, dans les services financiers aux particuliers et dans la gestion des participations industrielles.


ANALYSE

L'idée était séduisante : changer la culture et les pratiques de la plus grande banque d'investissement française. La personnalité d'André Lévy-Lang n'était pas contestée. Son parcours original d'industriel (Commissariat à l'énergie atomique) devenu financier, de polytechnicien formé ensuite dans les universités (Stanford) et les entreprises américaines (Schlumberger), avant d'entrer à la Compagnie bancaire, filiale de Paribas, en 1976 et d'en prendre la tête avec succès en 1982, plaidait en sa faveur. *« Du sang neuf à la tête d'une maison minée par les baronnies et les pratiques d'un autre âge »*, résumait alors un banquier. La transition s'était faite en douceur, à la française. Les structures de direction de Paribas ayant changé, M. Lévy-Lang prenait la présidence du directoire et Michel François-Poncet, l'artisan de la privatisation de 1987, glissait à la présidence du conseil de surveillance. Officiellement, les deux hommes devaient diriger de concert... et l'ont fait. Mais avec quel résultat ?

Les bénéfices n'ont pas suivi. Les épreuves se sont succédé, tout comme les promesses, sans lendemains, de meilleure rentabilité et de stratégie plus claire. Paribas a enregistré les premières pertes de ses cent vingt-quatre années d'histoire en 1991 (184 millions de francs) et se retrouve à nouveau en déficit en 1995, de 4 milliards de francs. Les exercices bénéficiaires de 1992, 1993 et 1994 n'empêchent pas cette période de cinq ans de se solder par une perte. En six ans, le cours de Bourse a baissé de plus de 50 %, en revenant de plus de 600 francs à moins de 280 francs. Les 2,8 millions d'actionnaires, convaincus en février 1987 par la célèbre publicité de la privatisation qui ouvrait les portes du siège de la rue d'Antin à Paris et commençait par ses mots « Madame, monsieur », ont acquis leurs titres à 405 francs.

HISTOIRE FÂCHEUSE

La crise de l'immobilier aura coûté 13 milliards de francs, la banque Paribas, le cœur du groupe, qui gagnait 3 milliards de francs en 1993 a perdu 670 millions en 1995. Le destin du Crédit du Nord, filiale du groupe, en difficulté depuis des années, n'est toujours pas décidé. La vente de Ciments français, autre filiale, en avril 1992 à Italcementi pour 6 milliards de francs a tourné au désastre, en termes d'image plus encore qu'en termes financiers.

L'acheteur italien a découvert, quelques mois après son acquisition, des engagements financiers occultes pour plus de 2,7 milliards de francs, pris par les dirigeants de Ciments français. L'affaire est entre les mains de la justice et une quinzaine de personnes ont été mises en examen, dont André Lévy-Lang. Le groupe cimentier a réalisé des opérations financières, longtemps dissimulées, mais a aussi adopté des pratiques comptables peu orthodoxes que sa maison mère ne pouvait pas totalement ignorer. Une histoire d'autant plus fâcheuse qu'elle rappelle « l'ancien » Paribas, marqué par les dépôts de bilan par surprise : ceux de sa filiale la Générale de fonderie et de Nasa Electronique, détenue par une des sociétés de portefeuille du groupe, Fives-Lille. Un Paribas que M. Lévy-Lang devait faire oublier.

« Les performances de Paribas se sont dégradées plus rapidement que celles de ses principaux concurrents. Elles reflètent, de manière accentuée, les caractéristiques du secteur bancaire français : grande faiblesse de la marge sur actifs, charges du risque beaucoup plus lourdes que pour la concurrence et au final une profitabilité et une rentabilité particulièrement faibles » : tel est le diagnostic d'une étude, à vocation interne, réalisée à la fin 1995 pour le groupe Paribas par un cabinet d'expertise-comptable.

La responsabilité en revient à la conjoncture (immobilier), à des choix malheureux (l'accent mis sur les activités de marché quand les marges se réduisent), à des cessions d'actifs trop timides et des décisions stratégiques tardives (prise de contrôle de Navigation mixte). André Lévy-Lang s'est engagé à vendre un quart de ses actifs (15 milliards de francs) dans les trois ans et à afficher en 1999 une rentabilité de 10 % de ses fonds propres (*Le Monde* du 17 novembre 1995) qui atteignent aujourd'hui 60 milliards de francs. Il n'est pas sûr qu'il puisse tenir ses promesses. Les noms de successeurs possibles commencent déjà à circuler.

Eric Leser

A Singapour, M. Chirac s'en prend aux banques françaises

En voyage officiel à Singapour, Jacques Chirac a reproché, jeudi 29 février, au système bancaire français son *« incapacité à assurer ses responsabilités vis-à-vis des entreprises »*, notamment les PME. *« C'est quelque chose de bien triste »*, a dit le président de la République, pour qui *« le système bancaire n'a pas été bien géré »* et qui a jugé *« préoccupante »* et *« inquiétante »* cette *« incapacité »*.

M. Chirac s'exprimait lors d'une rencontre avec les chefs d'entreprise installés à Singapour, où il a visité le Centre français d'affaires inauguré dans la cité-Etat en 1995. Ce n'est pas la première fois que le président adresse de vives critiques aux banques. Candidat à l'élection présidentielle, il les avait déjà accusées de maltraiter les entreprises et de pratiquer des taux usuraires.

■ **LE DOLLAR était en très légère hausse face au yen, jeudi en fin de séance, à Tokyo, cotant 104,60 yens contre 104,13 yens la veille. En début de séance, il avait atteint 105 yens.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a rebondi jeudi, terminant en hausse de 1,03 % à 20 125,37 points, repassant ainsi au-dessus du seuil qu'elle avait délaissé deux jours plus tôt.**

■ **L'OR s'est repris jeudi à Hongkong, repassant dès l'ouverture la barre des 400 dollars. Au début des échanges, l'once cotait 400,20 dollars, contre 397,40 la veille en clôture.**

■ **LA BOURSE DE FRANCFORT a battu un record historique en clôture mercredi, l'indice DAX affichant 2 472,50 points. Le précédent record était de 2 470,14 points.**

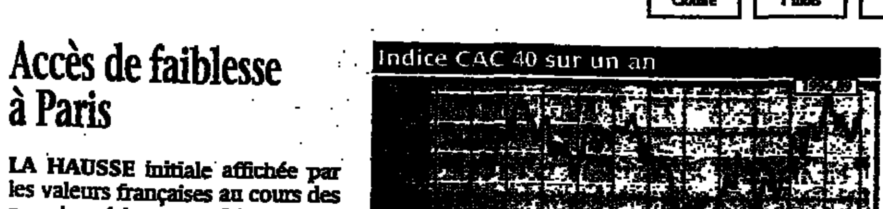
■ **LE TAUX D'INTÉRÊT sur les bons du Trésor américain à cinq ans s'est établi à 5,68 % mercredi lors de l'adjudication mensuelle du Trésor américain, son plus haut niveau depuis octobre.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture · CAC 40 ↗ 1 mois · CAC 40 ↗ 1 an · MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES · LONDRES ↗ FT 100 · MILAN ↗ MIB 30 · FRANCFORT ↗ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris

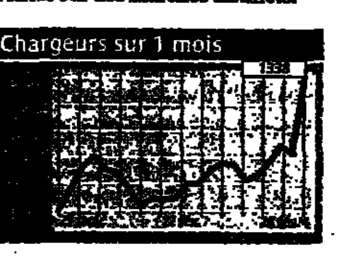


LA HAUSSE initiale affichée par les valeurs françaises au cours des premiers échanges a fait long feu jeudi 29 février à la Bourse de Paris. En progression marginale de 0,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a renoué avec la baisse quelques minutes plus tard butant contre le seuil psychologique des 2 000 points. Aux alentours de 12 h 15, l'indicateur s'inscrivait en repli de 0,25 % à 1 991,84points.

Du côté des valeurs, Paribas dont la cotation était reprise ce jeudi, gagnait 1,7 % à 276,50 francs en vue de l'absorption de Navigation mixte et à la suite du nettoyage de ses comptes. Sans surprise, le titre Paribas était le plus activement traité ce matin, avec 974 000 titres échangés à 12 h 15. Plusieurs sociétés de Bourse apprécient positivement la banque, avant même une réunion d'analystes qui devait se tenir dans le courant de la matinée. Massonaud reste à « conserver » sur le titre. La société estime que les conditions de l'absorption de Navigation mixte semblent être *« intéressantes »* et que les perspectives d'avenir sont meilleures maintenant que le groupe a assaini ses comptes. Certains analystes jugent l'objectif de 10 % de rentabilité des fonds propres d'ici 1997/1998 annoncé par Paribas un peu excessif mais, dans l'ensemble, les réactions sont bonnes.

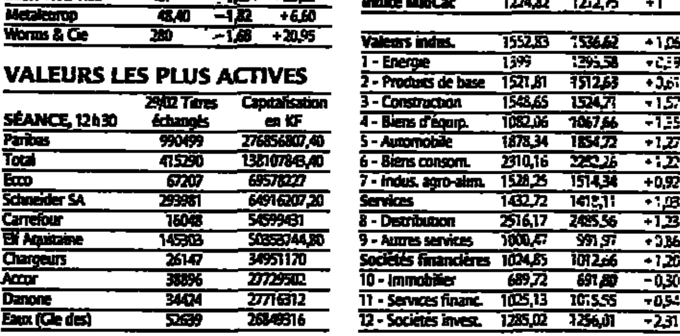
Chargeurs, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 28 février, à la Bourse de Paris pour le groupe textile Chargeurs. Le titre a terminé la journée sur un gain de 11,4 % à 1 338 francs, dans un volume étoffé de 303 000 titres. Les analystes ont apprécié l'annonce mardi de la scission en deux sociétés indépendantes (communication d'une part, industrie d'autre part). Cette *« première »* française a, selon les analystes, le mérite de clarifier les choses et de *« fortifier les perspectives de développement propres de ses deux grands secteurs »* qui ont des enjeux divers et obéissent à des stratégies différentes sur des marchés distincts.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 29/02	Var. % 28/02	Var. % 31/12
Alspi	475	+7,61	+44,37
Ecco	1050	+6,81	+41,70
Sommer-Allibert	1560	+5,76	+20,09
Bertrand Faure	165,30	+5,55	+32,24
Dev.R.N-P.Cal #Li	52	+5,47	−7,47
Sagem SA	3244	+4,64	+17,96
Damart	4119	+4,58	+5,77
BIS	477,90	+4,50	+31,65
Alcatel Cable	406	+4,37	+14,68
Pechiney CIP	232,10	+3,98	+25,45
BAISSES, 12 h 30			
Dassault-Aviation	482	−8,71	+51,09
AGF-Ass.Gen.France	142,60	−3,66	−13,04
OLIPAR	128,50	−2,85	−60,09
Eurotunnel	6,25	−2,54	−6,01
Comptoir Moder.	1817	−2,04	+14,37
Carnaudmetalbox	220	−2	−1,78
Credit Lyonnais CI	240	−1,96	+2,12
Bazar Hot. Ville	467	−1,89	+25,20
Metaleurop	48,40	−1,82	+6,60
Worms & Cie	280	−1,68	+20,95



VALEURS LES PLUS ACTIVES

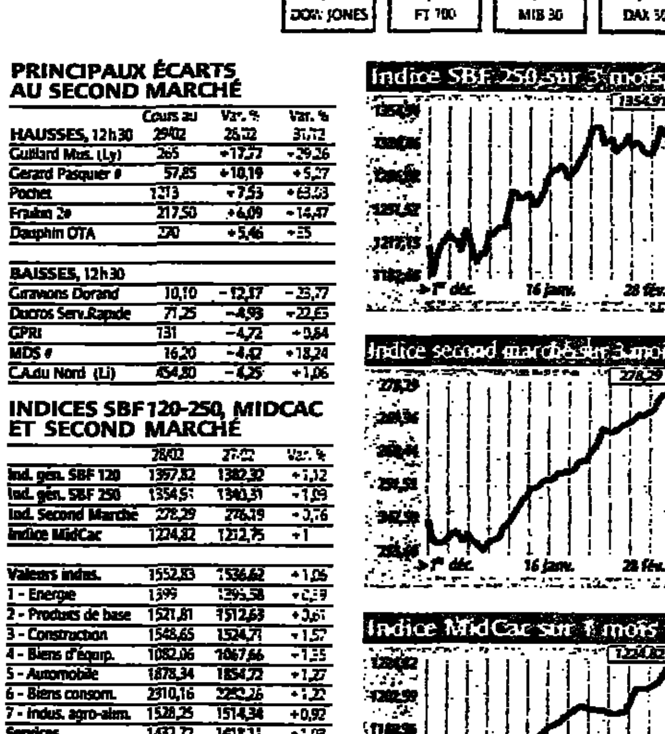
SÉANCE, 12 h 30	29/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Paribas	990499	276856807,40
Total	415290	138107843,40
Ecco	67207	69578227
Schneider SA	293981	64916207,20
Carrefour	16048	54599431
Elf Aquitaine	145303	50358744,80
Chargeurs	26147	34951170
Accor	38896	27729502
Danone	34424	27716312
Eaux (Gle des)	52639	26849316

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 29/02	Var. % 28/02	Var. % 31/12
Guillard Mus. (Ly)	265	+17,77	+29,26
Gerard Pasquier #	57,85	+10,19	+5,27
Pochet	1213	+7,53	+63,53
Fraikin 2#	217,50	+6,09	+14,47
Dauphin OTA	220	+5,46	+25
BAISSES, 12 h 30			
Gravograph Dorand	10,10	−12,17	−23,77
Ducros Serv.Rapide	71,25	−4,93	+22,65
GPRI	131	−4,72	+0,84
MDS #	16,20	−4,42	+18,24
C.A.du Nord (Li)	454,80	−4,25	+1,06

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/02	27/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1397,82	1382,32	+1,12
Ind. gén. SBF 250	1354,91	1340,31	+1,09
Ind. Second Marché	278,29	276,19	+0,76
Indice MidCac	1224,82	1212,75	+1
Valeurs indus.	1552,83	1536,62	+1,06
1 - Energie	1399	1395,58	+0,19
2 - Produits de base	1521,81	1512,63	+0,61
3 - Construction	1548,65	1524,71	+1,57
4 - Biens d'équip.	1082,06	1067,66	+1,35
5 - Automobile	1878,34	1854,72	+1,27
6 - Biens consom.	2310,16	2282,26	+1,22
7 - Indus. agro-alim.	1528,25	1514,34	+0,92
Services	1432,72	1418,11	+1,03
8 - Distribution	2516,17	2485,56	+1,23
9 - Autres services	1000,47	991,97	+0,86
Sociétés financières	1024,85	1012,66	+1,20
10 - Immobilier	689,72	691,80	−0,30
11 - Services financ.	1025,13	1019,55	+0,54
12 - Sociétés invest.	1285,02	1256,01	+2,31



Tokyo au-dessus des 20 000 points

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse, jeudi 29 février, sous l'effet de rachats d'opérateurs à découvert sur le marché à terme, lui permettant de repasser la barre des 20 000 points. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 205,40 points, soit 1,03 %, à 20 125,37 points.

La veille, Wall Street a terminé la journée en nette baisse à l'issue d'une séance heurtée sous la pression d'une remontée des taux d'intérêt à long terme, attribuée à l'accueil peu favorable réservé à l'adjudication mensuelle de bons du Trésor à cinq ans. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 43 points, soit 0,77 %, à 5 506,21 points après avoir progressé d'autant en cours de séance. La Bourse de Londres, qui a bénéficié de l'élan initial de Wall Street, a terminé en progression de 22,3 points, à 3 738,2 points, soit un gain de 0,6 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a inscrit un nouveau record historique en clôture, l'indice DAX affichant 2 472,50 points en fin de séance, soit une avance de 1,13 % sur son cours de la veille. Le précédent record de clôture avait été établi le 31 janvier à 2 470,14 points.

INDICES MONDIAUX

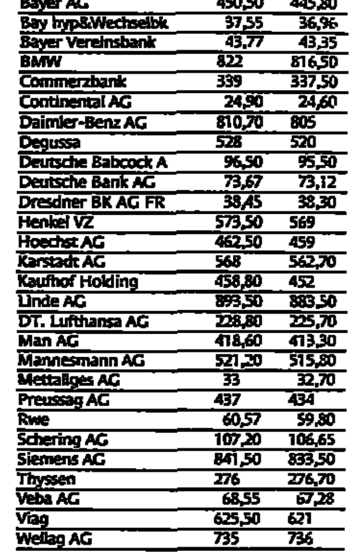
	Cours au 28/02	Cours au 27/02	Var. en %
Paris CAC 40	1996,89	[redacted]	+1,12
New-York/DJ indus.	5573,77	[redacted]	+0,44
Tokyo/Nikkei	19920	[redacted]	−0,40
Londres/FT100	3738,20	[redacted]	+0,60
Francfort/Dax 30	2472,50	[redacted]	+1,12
Frankfort/Commer.	876,80	[redacted]	+0,81
Bruxelles/Bel 20	1952,91	[redacted]	+0,81
Bruxelles/Général	1682,60	[redacted]	+0,81
Milan/MIB 30	1004	[redacted]	+0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	341,70	[redacted]	+1,17
Madrid/Ibex 35	343,76	[redacted]	+0,90
Stockholm/Affarsal	1497,65	[redacted]	—
Londres FT30	2755,30	[redacted]	+0,35
Hong Kong/Hang S.	11264,70	[redacted]	+0,60
Singapour/Strait t	2438,59	[redacted]	−0,29

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	28/02	27/02
Alcoa	55,50	55
American Express	46,62	46,75
Allied Signal	56,25	56
AT & T	65,12	64
Bethlehem	14,12	14,37
Boeing Co	82,37	81,12
Caterpillar Inc.	69,12	69,37
Chevron Corp.	55,62	55,87
Coca-Cola Co	83	82
Disney Corp.	65,62	64,87
Du Pont Nemours&Co	80,12	79,12
Eastman Kodak Co	73,25	73
Exxon Corp.	79,75	79,37
Gén. Motors Corp.H	56,62	56,12
Gén. Electric Co	78,75	77,62
Goodyear T & Rubbe	48,62	48,50
IBM	127,37	128,62
Intl Paper	36,75	36,87
J.P. Morgan Co	82	82,50
Mc Don Dougl	90,75	90,50
Merck & Co.Inc.	66,25	65,25
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	64,75
Philip Moris	100,75	100
Procter & Gamble C	82,37	83
Sears Roebuck & Co	46	45,87
Texaco	80,37	80,25
Union Carb.	45,50	45,12
Utd Technol	108,62	107,62
Westingh. Electric	19	18,87
Woolworth	12,50	12,37

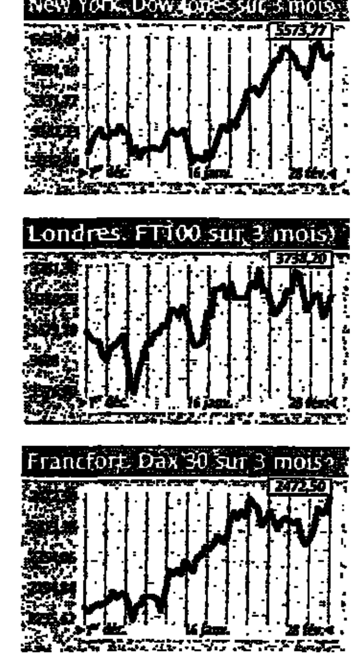
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	28/02	27/02
Allied Lyons	5,25	5,23
Barclays Bank	7,81	7,65
B.A.T. industries	5,75	5,60
British Aerospace	8,69	8,72
British Airways	5,06	4,98
British Gas	2,37	2,37
British Petroleum	5,29	5,22
British Telecom	3,73	3,70
B.T.R.	3,22	3,21
Cadbury Schweppes	5,44	5,41
Eurotunnel	0,83	0,81
Forte	3,45	3,44
Glaxo	9,10	9,12
Grand Metropolitan	4,35	4,32
Guinness	4,62	4,51
Hanson Plc	1,86	1,84
Great Ic	6,64	6,65
H.S.B.C.	10,67	10,52
Impérial Chemical	8,98	8,88
Legal	7,19	7,16
Marks and Spencer	4,19	4,20
National Westminst	7,02	6,85
Peninsular Orienta	5,25	5,27
Reuters	7,08	7,06
Saatchi and Saatch	1,10	1,07
Shell Transport	8,49	8,43
Smithkline Beecham	7,01	7,04
Tate and Lyle	4,71	4,70
Univeler Ltd	12,09	11,98
Zeneca	12,49	12,54



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	28/02	27/02
Allianz Holding N	2853	2800
Basf AG	370,90	365,50
Bayer AG	450,50	445,80
Bay hyp&Wechselbk	37,55	36,96
Bayer Vereinsbank	43,77	43,35
BMW	822	816,50
Commerzbank	339	337,50
Continental AG	24,90	24,60
Daimler-Benz AG	810,70	805
Degussa	528	520
Deutsche Babcock A	96,50	95,50
Deutsche Bank AG	73,67	73,12
Dresdner BK AG FR	38,45	38,30
Henkel VZ	573,50	569
Hoechst AG	462,50	459
Karstadt AG	568	562,70
Kaufhof Holding	458,80	452
Linde AG	893,50	883,50
DT. Lufthansa AG	228,80	225,70
Man AG	418,60	413,30
Mannesmann AG	521,20	515,80
Mettallges AG	33	32,70
Preussag AG	437	434
Rwe	60,57	59,80
Schering AG	107,20	106,65
Siemens AG	841,50	833,50
Thyssen	276	276,70
Veba AG	68,55	67,28
Viag	625,50	621
Wellag AG	735	736

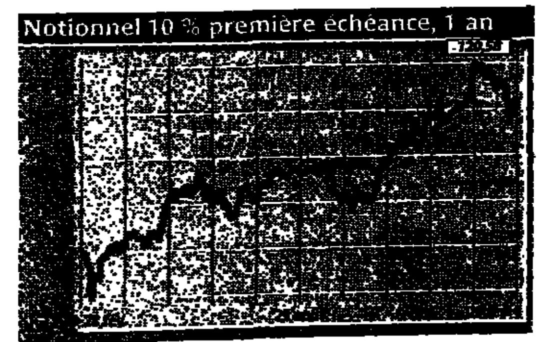


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour · PARIS ↘ OAT 10 ans · NEW YORK → Jour le jour · NEW YORK ↗ Bonds 10 ans · FRANCFORT → Jour le jour · FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

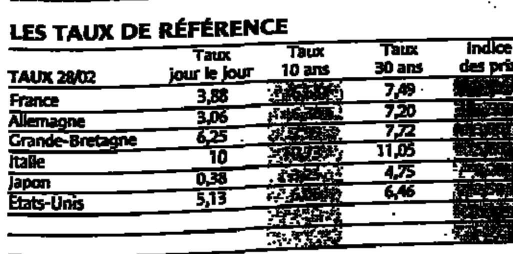
Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse jeudi 29 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 12 centièmes à 121,06 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,66 %, soit un écart de 0,28 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. Cet écart se situe à son plus bas niveau depuis deux ans. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une nouvelle baisse. Jeudi, la Banque de France a laissé inchangé, à 4,13 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendaient pas de geste de la Bundesbank sur ses taux directeurs à l'issue de son conseil qui se réunissait dans la matinée.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,88	[redacted]	7,49	[redacted]
Allemagne	3,06	[redacted]	7,20	[redacted]
Grande-Bretagne	6,25	[redacted]	7,72	[redacted]
Italie	10	[redacted]	11,05	[redacted]
Japon	0,38	[redacted]	4,75	[redacted]
États-Unis	5,13	[redacted]	6,46	[redacted]



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/02	Taux au 27/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,61	[redacted]	100,15
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,19	[redacted]	99,95
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,56	[redacted]	99,77
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,76	[redacted]	99,60
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,37	[redacted]	99,45
Obligations françaises	7	[redacted]	99,37
Fonds d'État à TME	−1,75	[redacted]	101,06
Fonds d'État à TRE	−1,23	[redacted]	100,48
Obligat. franç. à TME	−0,83	[redacted]	99,38
Obligat. franç. à TRE	+0,17	[redacted]	100,15

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 28/02	Vente 28/02	Achat 27/02	Vente 27/02
Jour le jour	[redacted]	—	[redacted]	—
1 mois	[redacted]	4,21	[redacted]	4,25
3 mois	[redacted]	4,35	[redacted]	4,45
6 mois	[redacted]	4,45	[redacted]	4,49
1 an	[redacted]	4,62	[redacted]	4,58
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—

MATIF

Échéances 28/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	148869	[redacted]	121,08	[redacted]	120,94
Juin 96	4700	[redacted]	121,08	[redacted]	120,98
Sept. 96	2	[redacted]	119,48	[redacted]	119,82
Déc. 96	—	[redacted]	—	[redacted]	118,70
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	19691	[redacted]	95,59	[redacted]	95,58
Juin 96	12226	[redacted]	95,60	[redacted]	95,59
Sept. 96	4677	[redacted]	95,56	[redacted]	95,55
Déc. 96	1921	[redacted]	95,39	[redacted]	95,39
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2278	[redacted]	89,54	[redacted]	89,42
Juin 96	—	[redacted]	—	[redacted]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

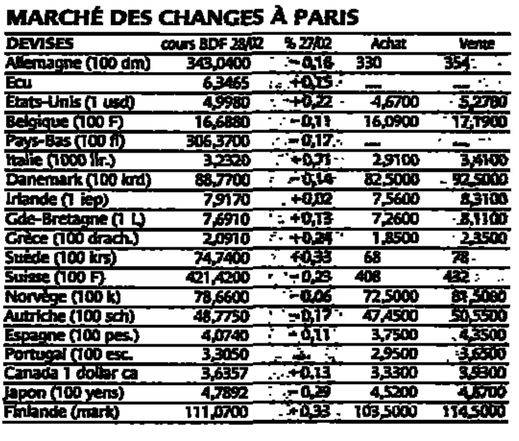
Échéances 28/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	28179	[redacted]	2003	[redacted]	2000
Mars 96	15952	[redacted]	2011	[redacted]	2007,50
Avril 96	403	[redacted]	2012	[redacted]	2012
Juin 96	368	[redacted]	1986	[redacted]	1985,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9980 · US/DM ↗ 1,4634 · US/¥ ↗ 104,4100 · DM/F ↘ 3,4304 · £/F ↗ 7,6910

Hausse du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ À LA HAUSSE, jeudi matin 29 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4692 mark, 104,70 yens et 5,03 francs. Le billet vert était soutenu par l'annonce, la veille, d'une contraction du déficit commercial américain au mois de décembre 1995 (6,78 milliards de dollars) et par la perspective d'une nouvelle action de la Banque du Japon sur le marché des changes. Depuis le 20 février, le montant des interventions de l'institut d'émission nippon aurait dépassé 10 milliards de dollars. Selon les analystes, la faiblesse des obligations américaines empêche actuellement un redressement plus net du billet vert. Le deutschemark cédait du terrain, jeudi matin, face aux autres devises européennes. Il s'inscrivait à 3,4260 francs français et à 1 055 lires italiennes.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/02	% 27/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,0400	−0,18	330	354
Ecu	6,3465	+0,15	—	—
États-Unis (1 usd)	4,9980	+0,22	4,6700	5,2700
Belgique (100 F)	16,6880	−0,11	16,0900	17,1900
Pays-Bas (100 fl)	306,3700	−0,17	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2320	+0,71	2,9100	3,4100
Danemark (100 krd)	88,7700	−0,14	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9170	+0,02	7,5600	8,3100
Gde-Bretagne (1 L)	7,6910	+0,13	7,2600	8,1100
Grèce (100 drach.)	2,0910	+0,24	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,7400	+0,33	68	78
Suisse (100 F)	421,4200	−0,23	408	432
Norvège (100 k)	78,6600	−0,06	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,7750	−0,17	47,4500	50,5500
Espagne (100 pes.)	4,0740	−0,11	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6357	+0,13	3,3300	3,9300
Japon (100 yens)	4,7892	−0,29	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	111,0700	+0,33	103,5000	114,5000

PARITÉS DU DOLLAR	29/02	28/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4634	1,4502	+0,90
TOKYO : USD/Yens	104,4100	104,2300	+0,17

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9890	4,9870	5,9820	4,9810
Yen (100)	4,7907	4,7864	4,7838	4,7810
Deutschemark	3,4296	3,4293	3,4355	3,4353
Franc Suisse	4,2123	4,2097	4,2252	4,2226
Lire ital. (1000)	3,2307	3,2273	3,1989	3,1962
Livre sterling	7,6791	7,6735	7,6790	7,6725
Peseta (100)	4,0730	4,0705	4,0795	4,0760
Franc Belge	16,684	16,675	16,711	16,685

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,18	4,31	4,37
Eurodollar	5,25	5,18	5,06
Eurolivre	6,25	6,12	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,31

L'OR

	cours 28/02	cours 27/02
Or fin (k. barre)	64000	63900
Or fin (en lingot)	64950	64100
Once d'Or Londres	399,50	397,55
Pièce française(20f)	366	365
Pièce suisse (20f)	368	368
Pièce Union lat(20f)	367	367
Pièce 20 dollars us	2520	2505
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2385	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 28/02	cours 27/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	22	22
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/02	27/02
Dow-Jones comptant	224	223,72
Dow-Jones à terme	347,83	345,59
CRB	248,43	249,25

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2539	2531
Cuivre à 3 mois	2497	2493
Aluminium comptant	1580	1572
Aluminium à 3 mois	1610	1602
Plomb comptant	773	773
Plomb à 3 mois	766	767
Etain comptant	6125	6170
Etain à 3 mois	6185	6250
Zinc comptant	1029,50	1029,50
Zinc à 3 mois	1049,50	1042
Nickel comptant	7910	7915
Nickel à 3 mois	8010	8005

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,45	—
Platine à terme	—	—
Palladium	137,50	—
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	5,06	—
Maïs (Chicago)	3,88	—
Grain. soja (Chicago)	7,35	—
Tourt. soja (Chicago)	232,30	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	108,80	—
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1266	—
Café (Londres)	1985	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,82	—
Jus d'orange (New-York)	1,26	—

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 29 FÉVRIER

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,17 %
CAC 40 : 1993,47

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	7700	7690	− 0,12	7650
B.N.P. (T.P)	945	936	− 0,95	936
Cr.Lyonnais(T.P.)	860	860	—	847
Renault (T.P.)	1851	1850	− 0,05	1881
Rhone Poulenc(T.P)	2055	2050	− 0,24	2050
Saint Gobain(T.P.)	1215	1215	—	1206
Thomson S.A (T.P)	1050	1085	+ 3,33	1070
Accor	710	715	+ 0,70	678
Air Liquide	902	896	− 0,66	908
Alcatel Alsthom	447,60	448,20	+ 0,13	440
Alcatel Cable	389	406	+ 4,37	370
Alspi	441,40	475	+ 7,61	360
AGF-Ass.Gen.France	146,50	142,60	− 2,66	146
Axa	327	326	− 0,30	315
Axime	544	540	− 0,73	460
Bail Investis	870	874	+ 0,45	855
Bancaire (Cie)	546	540	− 1,09	520
Bazar Hot. Ville	476	467	− 1,89	445
Bertrand Faure	156,60	165,30	+ 5,55	149
BIC	569	569	—	570
BIS	457,30	477,90	+ 4,50	458
B.N.P.	197,50	195,30	− 1,11	185
Bollore Techno.	573	576	+ 0,52	495
Bongrain	2860	2860	—	2848
Bouygues	508	502	− 1,18	525
Canal +	921	910	− 1,19	945
Cap Gemini Sogeti	156	156,30	+ 0,19	144
Carnaudmetalbox	224,50	220	− 2	218
Carrefour	3387	3410	+ 0,67	3180
Casino Guichard	174	173,10	− 0,51	170
Casino Guich.ADP	127	128	+ 0,78	127
Castorama Dl (Li)	945	942	− 0,31	890
C.C.F.	243,10	243,50	+ 0,16	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	58,80	—	—	56
Cegid (Ly)	449	458	+ 2	420
CEP Communication	483	484	+ 0,20	468
Cerus Europ.Reun	87,25	86,50	− 0,85	79
Cetelem	1030	1043	+ 1,26	1080
CGIP	1250	1240	− 0,80	1090
Chargeurs	1338	1326	− 0,89	1150
Christian Dior	608	604	− 0,65	570
Ciments Fr.Priv.B	230	230	—	220
Clarins	590	584	− 1,01	550
Club Mediterranee	462,50	467,50	+ 1,08	460
Coflexip	179	181,90	+ 1,62	168
Colas	909	914	+ 0,55	900
Comptoir Entrep.1	14,60	14,50	− 0,68	13,50
Comptoir Moder.	1855	1817	− 2,04	1738
CPR	433,50	434	+ 0,11	415
Cred.Fon.France	74,50	74,50	—	80
Credit Local Fce	409,40	406,20	− 0,78	400
Credit Lyonnais CI	244,80	240	− 1,96	225
Credit National	398	396,10	− 0,47	325
CS Signaux(CSEE)	240	239	− 0,41	230
Damart	3940	4119	+ 4,54	3850
Danone	805	802	− 0,37	770
Dassault-Aviation	528	482	− 8,71	475
Dassault Electro	283	283	—	275
De Dietrich	272	273	+ 0,36	265
Degremont	471	484	+ 2,76	460
Dev.R.N-P.Cal Li	49,30	52	+ 5,47	52
DMC (Dollfus Mi)	244,60	246,40	+ 0,75	250
Docks France	900	900	—	820
Dynaction	111,80	112,80	+ 0,89	95
Eaux (Gle des)	513	511	− 0,38	520
Ecco	983	1050	+ 6,81	920
Eiffage	755	750	− 0,66	745
Elf Aquitaine	347,30	346,80	− 0,14	350
Eramet	361	363	+ 0,55	350
Eridania Beghin	878	870	− 0,91	855
Essilor Intl	1206	1214	+ 0,66	1200
Essilor Intl ADP	843	840	− 0,35	810
Esso	596	597	+ 0,16	595
Eurafrance	1900	1930	+ 1,57	1830
Euro Disney	15,10	14,95	− 0,99	14
Euro RSCG W.W.	485	478	− 1,44	470
Europe 1	1195	1194	− 0,08	1190
Eurotunnel	6,40	6,25	− 2,34	6,50
Filipacchi Medias	944	937	− 0,74	900
Finextel	77,30	77,30	—	76
Fives-Lille	504	499	− 0,99	465
Fromageries Bel	5070	5220	+ 2,95	4900
Galeries Lafayette	1521	1500	− 1,38	1280
GAN	143	145	+ 1,39	147
Gascogne (B)	497	509	+ 2,41	480
Gaz et Eaux	2023	2019	− 0,19	1960
Geophysique	276	279,50	+ 1,26	235
G.F.C.	399,50	398,70	− 0,20	395
Groupe Andre S.A.	458	458	—	425
Gr.Zannier #(Ly)	87,20	87,70	+ 0,57	77
GTM-Entrepose	324,10	321	− 0,95	320
Guilbert	696	699	+ 0,43	690
Guyenne Gascogne	1604	1646	+ 2,61	1530
Havas	382,80	381,80	− 0,26	380
I.D.I.A	210	207	− 1,42	220
Imetal	739	727	− 1,62	700
Immeubl.France	359,80	360	+ 0,05	340
Ingenico	48,60	49,50	+ 1,85	36
Interbail	287,10	289	+ 0,66	285
Intertechnique 1	582	586	+ 0,68	550
Jean Lefebvre	314	—	—	295
Klepierre	608	608	—	605
Labinal	733	748	+ 2,04	640
Lafarge	347,80	345,90	− 0,54	380
Lagardere (MMB)	132	133	+ 0,75	126
Lapeyre	288	291	+ 1,04	285
Lebon	217,50	218	+ 0,22	215
Legrand	925	921	− 0,43	890
Legrand ADP	610	630	+ 3,27	588
Legris indust.	191	193,90	+ 1,51	182
Locindus	843	849	+ 0,71	880
L'Oreal	1447	1440	− 0,48	1370
LVMH Moet Vuitton	1146	1145	− 0,08	1100
Lyonnaise Eaux	469	466,60	− 0,51	455
Marine Wendel	405	[illegible]	—	[illegible]
Matra-Hachette	129,50	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Metaleurop	49,30	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Metrologie Inter.	21,25	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Michelin	226,20	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Moulinex	87,90	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	[illegible]
Nord-Est	143,50	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Nordon (Ny)	448,90	[illegible]	+ 2,47	[illegible]
NRJ #	568	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
OLIPAR	132	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Paribas	272	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Pechiney	202	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Pechiney CIP	223,20	[illegible]	+ 3,98	[illegible]
Pechiney Intl	107,70	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Pernod-Ricard	319	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Peugeot	751	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1194	[illegible]	—	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	403	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Pollet	487	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Primagaz	499,40	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Promodes	1383	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Publicis	360	[illegible]	—	[illegible]
Radiotechnique	492	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Remy Cointreau	142,10	[illegible]	+ 3,80	[illegible]
Renault	149,70	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Rexel	1055	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Rhone Poulenc A	125,50	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Rochette (La)	34,80	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Roussel Uclaf	1070	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4244	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Sade (Ny)	179	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Sagem SA	3100	[illegible]	+ 4,64	[illegible]
Saint-Gobain	645	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Saint-Louis	1581	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Salomon (Ly)	2944	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Salvepar (Ny)	429	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	351,90	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Sat	2018	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1390	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Schneider SA	218,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
SCOR SA	167,40	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
S.E.B.	717	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Sefimeg	355	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	203	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Selectibanque	104,90	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
SFIM	1155	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
SGE	112	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Sidel	1370	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Simco	472,20	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
S.I.T.A.	1005	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Skis Rossignol	1727	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Sligos	448	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Societe Gale A	578	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Sodexho	1868	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Sommer-Allibert	1475	[illegible]	+ 5,76	[illegible]
Sophia	227,40	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Spir Communication	553	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Strafor Facom	336,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Suez	196	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Synthelabo	357,90	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Technip	423,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Thomson-CSF	129,40	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Total	331,90	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
UAP	117,30	[illegible]	− 0,68	[illegible]
UFB Locabail	480	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M)	287	[illegible]	− 0,31	[illegible]
UIC	63	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
UIF	447,50	[illegible]	− 0,55	[illegible]
UIS	135,90	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Unibail	540	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Union Assur.Fdal	555	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Usinor Sacilor	79,50	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Valeo	278	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Vallourec	221	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Via Banque	204	[illegible]	+ 2,94	[illegible]
Worms & Cie	284,80	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	964	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Elf Gabon	846	[illegible]	+ 0,59	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	230,50	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Adidas AG #	322,90	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
American Express	232	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Anglo American #	335	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Amgold #	524	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,70	[illegible]	+ 1,91	15,50
A.T.T. #	326,80	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Banco Santander #	251,60	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Barrick Gold #	153,90	[illegible]	− 0,32	[illegible]
B.A.S.F. #	1282	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Bayer #	1549	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Blenheim Group	18,90	[illegible]	− 1,58	18,50
Buffelsfontein #	23,65	[illegible]	+ 4,86	[illegible]
Chase Manhattan #	372	368,30	− 0,99	[illegible]
Cordiant PLC	8,30	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
CROWN CORK ORD.	248,40	[illegible]	− 0,24	[illegible]
CROWN CORK PF CV	240	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2780	[illegible]	—	2750
De Beers #	163,50	[illegible]	− 1,52	151
Deutsche Bank #	253	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Dresdner Bank #	132,60	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Driefontein #	73,20	[illegible]	+ 3,82	[illegible]
Du Pont Nemours #	402	[illegible]	− 2,91	[illegible]
Eastman Kodak #	368	[illegible]	− 1,65	[illegible]
East Rand #	4,10	[illegible]	+ 3,65	4,20
Echo Bay Mines #	69,05	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Electrolux #	246,10	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Ericsson #	113	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Exxon Corp. #	395	[illegible]	—	[illegible]
Ford Motor #	157	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Freegold #	47,50	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
Gencor Limited #	19,70	[illegible]	− 3,04	[illegible]
General Elect. #	394,90	[illegible]	− 3,11	[illegible]
General Motors #	256	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Gle Belgique #	416,70	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Grd Metropolitan	33,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Guinness Plc #	36	[illegible]	—	[illegible]
Hanson Plc	14,10	[illegible]	+ 1,41	14
Harmony Gold #	62,50	[illegible]	+ 2,72	57
Hitachi #	50,35	50,90	+ 1,09	51
Hoechst #	1592	1594	+ 0,12	1520
I.B.M #	639	[illegible]	+ 0,15	608
I.C.I #	70	69,05	− 1,35	64
Ito Yokado #	285,10	286,60	+ 0,52	285
Matsushita #	81,55	81,45	− 0,12	80
Mc Donald's #	255	[illegible]	− 1,13	255
Merck and Co #	328,80	332	+ 0,97	335
Mitsubishi Corp.#	62,20	61,50	− 1,12	62
Mobil Corporat.#	557	546	− 1,97	570
Morgan J.P. #	415	415	—	400
Nestle SA Nom. #	5510	5520	+ 0,18	5410
Nipp. MeatPacker #	76	—	—	75
Norsk Hydro #	215	216,50	+ 0,69	215
Petrofina #	1450	1465	+ 1,03	1380
Philip Morris #	504	502	− 0,39	490
Philips N.V #	210,60	211,40	+ 0,37	208
Placer Dome Inc #	143,60	[illegible]	+ 0,41	141
Procter Gamble #	411	[illegible]	+ 1,02	420
Quilmes	215	[illegible]	+ 1,86	225
Randfontein #	42,90	44	+ 2,56	42
Rhone Poul.Rorer #	319	[illegible]	+ 0,72	325
Royal Dutch #	701	[illegible]	− 0,99	700
R T Z #	71,25	[illegible]	− 0,21	71
Sega Enterprises	220,30	[illegible]	+ 7,58	220
Saint-Helena #	39	[illegible]	+ 1,53	39
Schlumberger #	370	368	− 0,54	375
SGS Thomson Micro.	196,90	193,80	− 1,57	200
Shell Transport #	64,50	65,50	+ 1,55	64
Siemens #	2893	2882	− 0,38	2820
Sony Corp. #	294,80	297,90	+ 1,05	300
Sumitomo Bank #	93	94,10	+ 1,18	95
T.D.K #	255	—	—	280
Telefonica #	82,05	[illegible]	+ 0,91	78
Toshiba #	39,30	[illegible]	—	38
Unilever #	689	685	− 0,58	695
United Technol. #	545	542	− 0,55	525
Vaal Reefs #	490	504	+ 2,86	510
Volkswagen A.G #	1892	1920	+ 1,47	1840
Volvo (act.B) #	109	[illegible]	− 0,55	99
Western Deep #	245	248,50	+ 1,42	235
Yamanouchi #	111,80	[illegible]	− 0,17	111
Zambia Copper	3,62	3,60	− 0,55	3,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 29 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,25	3
CEPME 8,5% 88-97CA	104,35	5,760
CEPME 9% 89-99 CA#	110,72	4,893 o
CEPME 9% 92-06 TSR	112,70	6,295 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	117,65	0,769
CFD 8,6% 92-05 CB	113,20	0,564
CFF 10% 88-98 CA#	108,50	9,689
CFF 9% 88-97 CA#	104,58	3,787
CFF 10,25%90-01CB#	112,30	9,970
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,25	6,857
CLF 9%88-93/98 CA#	106,90	0,811
CNA 9% 4/92-07	116	3,525 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	111,20	5,874
CRH 8,5% 10/87-88#	108,72	—
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,27	0,446 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	112,20	7,778
Em.Etat10,26%86-96	—	10,064
Emp.Etat 6%93-97 #	101,72	3,820
Finansder 9%91-06#	115,91	2,459
Finansd.8,6%92-02#	111,70	0,893 o
Floral9,75% 90-99#	—	5,994
OAT 8,5% 87-97CA#	104,78	5,899
OAT 9,90%85-97 CA#	108,37	2,265 ↓
OAT 88-98 TME CA	102,20	0,635 ↓
OAT 9/85-98 TRA	100,50	2,829
OAT 9,50%88-98 CA#	109,66	6,585 o
OAT TMB 87/99 CA	99,66	0,498
OAT 8,125% 89-99 #	108,34	6,327
OAT 8,50%90/00 CA#	110,66	7,966 ↑
OAT 85/00 TRA CA	105,45	3,563 o
OAT 10%5/85-00 CA#	116,13	7,732 ↑
OAT 89-01 TME CA	103,10	0,635 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,30	2,346 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	112,87	3,066 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	112,56	7,316 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	108,51	8,769
Lyon.Eaux 6,5%90CV	890	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	180	[illegible]
Bains C.Monaco	591	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	335	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Cambodge	905	[illegible]
Carbone Lorraine	570	[illegible]
CBC ●	91,50	[illegible]
Centenaire Blanzy	369	[illegible]
Ceragen Holding ◆	19,50	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP ◆	360	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2180	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	424	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	750	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	13	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	30	[illegible]
Darblay ◆	350	[illegible]
Didot Bottin	660	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4200	[illegible]
Ecia	737	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1720	[illegible]
Eridania Beghin Cl ◆	811	[illegible]
Fidei	46	[illegible]
Finalens	360,30	[illegible]
F.I.P.P. ◆	109,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	445	[illegible]
Fonciere Euris	172,40	[illegible]
Foncina # ◆	440	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1052	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	369,40	[illegible]
Genefim	125	[illegible]
Gevelot	1360	[illegible]
G.T.I (Transport)	341	[illegible]
Immobail	114,50	[illegible]
Immobanque	665	[illegible]
Im.Marseillaise	6160	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1300	[illegible]
Lille Bonnieres ◆	1710	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre #	182	[illegible]
Lucia ◆	53	[illegible]
Monoprix ◆	161,10	[illegible]
Metal Deploye ◆	435	[illegible]
Mors #	12,70	[illegible]
Navigation (Nle)	72,45	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	260	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	1050	[illegible]
Parfinance	205,40	[illegible]
Paris Orleans	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1389	[illegible]
Porcher ◆	205	[illegible]
Promodes (CI) ◆	936	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	320,50	[illegible]
Rochefortaise Com. ◆	180	[illegible]
Rosario ◆	191,20	[illegible]
Rougier #	520	515
S.A.F.I.C.Alcan ◆	250,10	[illegible]
Saga	166	166
Salins du Midi	494	494
Savoisienne (M) ◆	140	[illegible]
Silic	745	745
S.I.P.H. ◆	176,20	[illegible]
Sofal ◆	126	126
Soffo	250,10	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi	3799	[illegible]
Soudure Autogene	1029	[illegible]
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1600	1700
Tour Eiffel ◆	285	285
Elyo	185	[illegible]
Vicat	445	[illegible]
Virax	125,20	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1161	1161
Fiat Ord.	16,85	16,85
Gevaert	290,10	290,10
Gold Fields South	157	157
Kubota Corp.	30	30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,20	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	179	179,40
Robeco	368,10	370
Rodamco N.V.	139,70	139,70
Rolinco	391,60	399,90
Solvay SA	2980	2966

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 29 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60,55	60,50
AFE #	390	389
Aigle #	187	190
Albert S.A (Ns) ◆	124,60	124,60
Altran Techno. #	995	991
Montaignes P.Gest.	566	580
Bque Picardie (Li)	550	550
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	234	234
Bque Vernes	600	600
Beneteau #	580	580
B I M P	75	75
Boiron (Ly) #	525	526
Boisset (Ly)#	229,80	229,80
But S.A.	289,80	290
Cardif SA	693	692
CDA-Cie des Alpes	135	136
C.E.E #	225	225
CEGEP #	153,90	152,90
Cermex # (Ly)	301	300,40
CFPI #	269	278
Change Bourse (M)	265	270
Christ.Dalloz #	1386	1395
Cipe France Ly #	385	388
CNIM CA#	167	165
Codetour	280	280
Comp.Euro.Tele-CET	316	317
Conflandey S.A.	295,10	295
C.A. de la Brie	346	346
C.A.Gironde (B)	446	448
C.A.Haute Normand	349	334,20
C.A.Ile & Vilaine	342	328
C.A. Paris IDF	700	696
C.A.de l'Isere Ly#	372	372
C.A.Loire Atl.Ns #	312,20	318
C.A.Loire/H.Loire#	219	215
C.A.Morbihan (Ns)	334,90	334,90
C.A.du Nord (Li)	475	454,80
C.A. Oise CCI	248	248,20
C.A.Pas de Calais	420	420
C.A. Somme CCI	243,50	243
C.A.Toulouse (B)	381,20	382,50
Chaine et Trame #	153,10	153,20
C.A. Midi CCI#(Ly)	300	300
Creeks	66,60	66,60
Devanlay	500	501
Deveaux(Ly)#	565	565
Devernois (Ly)	494,50	500
Ducros Serv.Rapide	74,95	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	401,50	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	481	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	231	[illegible]
Europ Propulsion	415	[illegible]
Expand s.a	280	[illegible]
Factorem	605	[illegible]
Faiveley #	325,60	[illegible]
Finabail ◆	89,35	[illegible]
Finacor	117	[illegible]
Fininfo	450	[illegible]
Fructivie	585	[illegible]
Gautier France #	279	[illegible]
Gel 2000	82	[illegible]
GFI Industries #	620	[illegible]
Girodet # (Ly)	46,30	[illegible]
GLM S.A.	254,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	506	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	164,90	[illegible]
Kindy #	171,10	[illegible]
Guerbet	316	[illegible]
Hermes internat.1#	1180	[illegible]
Hurel Dubois	432	[illegible]
ICBT Groupe #	220	[illegible]
L.C.C.	143	[illegible]
Kilanova	68	[illegible]
Immob.Hotel. #	66,90	[illegible]
Instalux (Ly)	508	[illegible]
Int. Computer #	94	[illegible]
Invest.Paris	143	[illegible]
IPBM	68,90	[illegible]
M6-Metropole TV	480,10	[illegible]
Manitou #	648	[illegible]
Manutan	780	[illegible]
Marie Brizard	1152	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	259	[illegible]
Mecadyne ◆	151,70	[illegible]
Mecelec (Ly)	95	[illegible]
MGI Coutier	223	[illegible]
Michel Thierry#	720	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	70	[illegible]
Naf-Naf #	60,95	[illegible]
Norbert Dentres#	816	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	770	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	[illegible]
Onet #	950	[illegible]
Paul Predault #	175	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	110	[illegible]
Pier Import ◆	76,45	[illegible]
Pochet	1128	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	217	[illegible]
Radiall #	655	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	163,60	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	956	[illegible]
Robertet #	1202	[illegible]
Rouleau-Guichard	460	[illegible]
Securidev #	69,60	[illegible]
Sediver #	198	[illegible]
Seribo	270	[illegible]
Siparex (Ly) #	90	[illegible]
Smoby (Ly)#	638	[illegible]
Sofco (Ly)	80	[illegible]
Sofibus ◆	415	[illegible]
Sogepag # ◆	130,50	[illegible]
Sogeparc (Fin)	691	[illegible]
Sopra	285	[illegible]
Steph.Kelian #	110,30	[illegible]
Sylea	455	[illegible]
Teisseire-France	205	[illegible]
TF1-1	545	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	399	[illegible]
Trouvay Cauvin #	100	[illegible]
Unilog	440	[illegible]
Union Fin.France	500	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	139	[illegible]
Vilmorin et Cie #	419	[illegible]
Virbac	679	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

JEUDI 29 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	[illegible]
CFJPE ◆	131	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]
Mumm ◆	950	950
Nobel ◆	116	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	130	130

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 28 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36582,56	36582,56
Actimonétaire D	31136,12	31136,12
Agipi Ambition (Axa) ◆	115,57	110,07
Amplia ◇	114747,42	114747,42
Amplitude Monde D	764,99	746,33
Antigone Trésorerie	845919	845919
Arbitr. Court Terme	9344,57	9344,57
Arbitr. Première	8801,28	8714,14
Arbitr. Sécurité	17103,57	17018,48
Asie 2000	728,52	697,15
Associa Première	38083,16	38083,16
Assoc.K	1114,50	1114,50
Atout Amérique	131,66	128,45
Atout Asie	100,04	97,60
Atout Futur C	564,57	558,74
Atout Futur D	538,49	525,36
Avenir Alizes	1981,42	1942,57
Axa Valeurs PER ◆	153,79	149,31
Cadence 1	1070,62	1060,02
Cadence 2	1055,15	1044,70
Cadence 3	1062,59	1052,07
Capimonétaire	1983,78	1983,88
Capiobliq	8315,21	8232,88
Capitacic	1730,73	1706,15
Cicamonde	1276,60	1239,42
Coexis	1772,78	1755,73
Comptavalor	2260,60	2257,21
Converti CIC	343,08	338,01
Crédit Mutuel Capital	1678,65	1646,74
Credit Mutuel MID AF	115,03	111,95
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	851,63	851,63
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97,03	94,43
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	93,95	91,44
Créd.Mut.Ep.J	22165,59	22165,59
Créd.Mut.Ep.long.T.	223,49	217,51
Créd.Mut.Ep.Monde	1157,54	1126,36
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,71	1087,95
Dieze	1785,36	1752,87
Ecocic	1312,92	1274,68
Ecupar ◆	128,36	124,62
Ecur. Actions futur	205,86	199,86
Ecur. Distrimonétaire	10728,68	10728,68
Ecur. Expansion (*)	79092,54	78777,43
Ecur. Géovaleurs	2851,20	2768,16
Ecur. Investissement	170,38	165,42
Elanciel D	125,72	122,65
Elicash ◇	910013,99	910013,99
Emergence Poste D	103,77	101,24
Eparcic	4681,67	4681,67
Eparcourt-Sicav	201,58	201,08
Epargne-Unie	160,85	156,93
Euroo Solidarité	1273,52	1260,91
Eurodyn	1649,41	1609,18
Fonsicav	18832,36	18794,77
France Obligations	487,04	482,22
Francic	531,46	515,98
Francic Pierre	116,51	113,12
Francic-Regions	1574,95	1529,08
Géobilys C	610,05	601,03
Géobilys D	594,94	586,05
Gestilion	19826,30	19826,30
HLM Monétaire	18057,41	18057,41
Indicia ◆	1191,94	[illegible]
Intensys D	111,87	[illegible]
Interoblig	6212,93	[illegible]
Intersélection Fce	554,88	[illegible]
Japacic	183,80	[illegible]
Jeunepargne	378,75	[illegible]
Latitude C/D	143,23	[illegible]
Lion 20000	16568,81	[illegible]
Lion Association	10960,57	[illegible]
Lion Institution	42106,08	[illegible]
Lionplus	1362,16	[illegible]
Lion Trésor	2386,58	[illegible]
Livret Bourse Inv.	623,87	[illegible]
Livret Portefeuil.	857,73	[illegible]
Méditerranée ◆	258,96	[illegible]
Mensuel CIC	10387,65	[illegible]
Moneden	88459,11	[illegible]
Moné-Dis ◇	10181,62	[illegible]
Mone J. ◇	11475,67	[illegible]
Mone J. D. ◇	11475,67	[illegible]
Monévalor	53230,53	[illegible]
Mutualité dépôts	17956,41	[illegible]
Natio Court Terme	13594	[illegible]
Natio Court Terme2	369240	[illegible]
Natio Epargne ◆	22487,55	[illegible]
Natio Ep. Capital	15127,10	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2228,04	[illegible]
Natio Ep. Obligations	221,42	[illegible]
Natio Epargne Retraite	134,79	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10401,46	[illegible]
Natio Epargne Valeur	347,82	[illegible]
Natio France Index	1058,43	[illegible]
Natio Immobilier	1190,68	[illegible]
Natio Inter	1827,01	[illegible]
Natio Monétaire	5295,25	[illegible]
Natio Opportunités	152	[illegible]
Natio Patrimoine	1478,45	[illegible]
Natio Perspectives	1195,73	[illegible]
Natio Placements	75773,48	[illegible]
Natio Revenus	1070,12	[illegible]
Natio Sécurité	11477,99	[illegible]
Natio Valeurs	1002,55	[illegible]
Nord Sud Develop.	2109,14	[illegible]
Oblicic-Mondial	3310,36	[illegible]
Oblicic-Régions	1159,58	[illegible]
Oblifutur	3835,56	[illegible]
Oblig. tres caté.	229,55	[illegible]
Oblilion	1773,98	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5582	[illegible]
Oblitys D	574,51	[illegible]
Oraction	1684,21	[illegible]
Patrimoine Retraite	294,07	[illegible]
Pervalor	617,67	[illegible]
Plénitude D	152,81	[illegible]
Poste Gestion C	42775,54	[illegible]
Première Oblig. C	12798,80	[illegible]
Première Oblig. D	11134,26	[illegible]
Proficlus	993	[illegible]
Rentacic	164,78	[illegible]
Revenus Trimestr.	5271,83	[illegible]
Revenu-Vert	1185,94	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17356,59	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	606,56	[illegible]
St-Honoré Pacifique	741,29	[illegible]
Sécuricic	2202,21	[illegible]
Sécuritaux	1772,70	[illegible]
Sensivalor	34797,81	[illegible]
SEVEA ◆	104,27	[illegible]
S.G. France opport. C	1585,63	[illegible]
S.G. France opport. D	1529,08	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1096,96	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1096,96	[illegible]
Sicav Associations	2342,62	[illegible]
Sicav 5.000	541,01	[illegible]
S.I. Est ◆	1221,47	[illegible]
Silvafrance	873,09	[illegible]
Silvam	464,93	[illegible]
Silvarente	231,47	[illegible]
Silvinter	567,20	[illegible]
Sogenfrance C	1399,19	[illegible]
Sogenfrance D	1291,28	[illegible]
Sogépargne	308,11	[illegible]
Sogevar	1231,62	[illegible]
Soginter	1736,06	[illegible]
Solstice D	2343,04	[illegible]
Stratégie Actions	913,57	[illegible]
Stratégie Rendement	1748,31	[illegible]
Synthesis	15447,93	[illegible]
Thésora C	895,14	[illegible]
Thésora D	850,83	[illegible]
Trésor Plus	1739	[illegible]
Trésor Trimestriel	1021,55	[illegible]
Trésoricic	169805,39	[illegible]
Trésorys	255095,77	[illegible]
Trilion	5250,60	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,20	[illegible]
Uni-Foncier	1274,98	[illegible]
Unifrance	635,22	[illegible]
Uni-Garantie C	1655,42	[illegible]
Uni-Garantie D	1345,97	[illegible]
Uni Régions	1470,77	[illegible]
Univar ◇	297,47	297,47
Univar D ◇	297,47	297,47
Univers Actions ◆	1788,27	[illegible]
Univers Obligations	2154,15	[illegible]
Valorg ◆	2375,36	[illegible]
Valreal ◆	34179,52	[illegible]
Winterthur St-Honoré	258,51	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE Il y a vingt ans à peine, des chercheurs constataient que les cellules qui composent notre corps peuvent se donner la mort. Aujourd'hui, on découvre que cette mort est vitale pour l'organisme. ● SANS CE PHÉNOMÈNE, nous n'aurions ni doigts ni orteils, notre cerveau ne pourrait être correctement connecté, notre système immunitaire ne fonctionnerait pas. ● CE SUICIDE CONTRÔLÉ peut toutefois avoir des conséquences néfastes. Qu'il se produise en excès, et les cellules nécessaires à l'organisme viennent à manquer. Qu'il soit insuffisant, et il peut entraîner l'apparition d'une tumeur. ● LES IMPLICATIONS médicales et thérapeutiques de cette mort cellulaire programmée, apparue très tôt au cours de l'évolution des espèces, trouveront sans doute leur avenir dans l'étude des instructions génétiques qui la gouvernent.

La mort sur commande des cellules, garante de la vie

Les organismes multicellulaires n'auraient sans doute pas pu se développer sans une fonction biologique essentielle : la mort programmée de certains de leurs composants

EN VINGT ANS, un concept fondamental s'est peu à peu fait jour en biologie, qui a gagné des domaines aussi divers que l'embryologie, l'immunologie, la biologie moléculaire et la médecine clinique : l'idée que les cellules peuvent se donner la mort.

Sans cette mort orchestrée, l'embryon resterait une masse informe. C'est grâce à elle que les doigts et les orteils se sculptent à partir des ébauches de la main et du pied. C'est grâce à elle, également, que meurent plus de la moitié des cellules produites dans le système nerveux embryonnaire, afin que le cerveau soit correctement connecté. Chez l'adulte, le système immunitaire combat une infection en produisant un grand nombre de cellules chargées de lutter contre l'envahisseur ; la bataille gagnée, ces cellules devenues inutiles se détruisent. Si ces diverses morts cellulaires ne se produisaient pas, leur absence entraînerait des malformations ou des maladies graves.



Ainsi devient-il clair que la mort est essentielle à la vie. Car non seulement les cellules peuvent se donner la mort, mais elles sont génétiquement programmées pour le faire. Il y a, dans chacune d'entre elles, un manuel d'instructions génétiques dédié à la production de protéines spécialisées dans la mort cellulaire. Presque toutes les cellules suivent leurs instructions et assemblent ces « protéines de la mort », qui vont s'installer en elles, prêtes à les détruire en cas de besoin. Ainsi, dans un organisme multicellulaire, presque toutes les cellules sont en permanence en équilibre au bord du gouffre ; seuls les empêchent de se détruire les signaux constamment émis par les cellules qui les entourent, et qui leur commandent de rester en vie.

Pourquoi une situation si précaire ? Pour permettre à la cellule de réagir rapidement aux besoins de l'organisme, pensent les scientifiques. La mort cellulaire programmée permet par exemple au corps de maîtriser la taille de ses organes, ou à une cellule infectée par un virus de se détruire avant que l'agent infectieux se propage. A l'inverse, les cellules ont peut-être besoin des signaux qui les encouragent à vivre, de ces bons samaritains moléculaires (ou « protéines samaritaines »), pour rester là où elles doivent être.

Dans cette hypothèse, on peut imaginer qu'une cellule hépatique, lorsqu'elle travaille normalement à éliminer les toxines du foie, baigne dans les protéines samaritaines dont elle a besoin pour vivre. Hors du foie, en revanche, elle ne disposera plus d'aucune de ces protéines, et elle se détruira plutôt que d'aller coloniser les doigts du pied.

Avec la découverte d'au moins vingt-cinq gènes dont les protéines règlent la mort cellulaire, on commence à comprendre quels débats se livrent au sein de la cellule. Avant de retourner contre elle cette mort programmée, celle-ci est bombardée de signaux, d'informations physiologiques que lui transmettent un grand nombre de protéines modulatrices. Ces protéines agissent en parlementaires : sur cette question de vie ou de mort, elles représentent des opinions changeantes et souvent divergentes. D'une façon ou d'une autre – on ignore comment –, la cellule tranche entre ces avis : elle opte soit pour la vie, soit pour la mort programmée.



D.R.

Comment les pattes viennent aux souris : sans mort programmée, ces ébauches de pattes resteraient des masses informes.

Parfois, la cellule ne fait pas le bon choix. Les cliniciens, en effet, le vérifient de plus en plus. Il peut y avoir excès, ou au contraire insuffisance de mort cellulaire. Que se passe-t-il en cas d'excès ? Les cellules nécessaires à l'organisme viennent à manquer. On sait aujourd'hui qu'une infection par le virus du sida provoque une disparition massive des cellules immunitaires, ce qui explique que les personnes qui en sont atteintes soient sujettes à tant d'infections. Les maladies de Parkinson et d'Alzheimer provoquent la mort programmée des cellules du cerveau – dans des proportions qui laissent perplexes –, tandis que l'hépatite d'origine alcoolique provoque celle des cellules du foie.

En cas d'insuffisance de mort cellulaire, d'autres maladies peuvent se développer, tels certains cancers ou certaines maladies du rein. On soupçonne également les dérèglements de la mort cellulaire de contribuer au développement de l'ostéoporose, de la polyarthrite rhumatoïde, de l'anémie, des scléroses multiples... La liste n'est pas close.

> Une cellule « immortelle » produira en se divisant d'autres cellules « immortelles », parfois jusqu'à l'apparition d'une tumeur

Dans le cas du cancer, les cellules anormales s'amassent pour former des tumeurs, qui s'étendent, colonisent divers organes du corps, et finissent, en l'absence de traitement, par détruire l'équilibre qui préside à la vie. Pendant des décennies, les scientifiques ont cru que les tumeurs provenaient de cellules mutantes devenues asociales, qui se divisaient de façon incontrôlée. Mais les gènes qui commandent la reproduction des cellules cancéreuses ont aujourd'hui été identifiés, et témoignent d'un processus plus complexe encore.

Au milieu des années 80, un gène responsable de certains cancers fut ainsi découvert par l'équipe australienne de David Vaux, qui obligea les chercheurs à réviser leurs notions trop simples. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce gène ne stimulait pas la division cellulaire. En revanche, il empêchait les cellules de se détruire. On sait aujourd'hui qu'une mutation survenant sur un gène de la mort programmée peut être à l'origine d'un cancer, en créant une cellule incapable de se donner la mort. Car cette cellule devenue « immortelle » produira en se divisant d'autres cellules « immortelles », parfois jusqu'à l'apparition d'une tumeur.

Plus généralement, on pense aujourd'hui que les gènes modulateurs de la mort cellulaire peuvent opérer à des stades divers de l'évolution d'un cancer, notamment dans la formation des métastases. Si, par exemple, une cellule du foie cancéreuse subit des mutations dans ses gènes modulateurs, sa vie ne dépendra plus des signaux spécifiques du foie. Elle pourra alors se déplacer en toute liberté dans le corps, et faire des ravages dans d'autres tissus.

Harriet Coles

Des perspectives de traitements ?

La découverte de la mort cellulaire programmée constitue-t-elle un espoir de traitement de certaines maladies ? De la description d'un phénomène biologique à son usage thérapeutique, il y a, on le sait, un grand pas. Pourra-t-on un jour prévenir ou guérir les affections dues à un excès de mort cellulaire, en traitant les patients par des inhibiteurs spécifiques ? Il est encore trop tôt pour le certifier, tant la signification biologique de la mort cellulaire programmée nous échappe encore. Mais, si les dix prochaines années connaissent dans ce domaine autant d'avancées que les dix dernières, on est en droit d'en attendre beaucoup.

Apoptose, mode d'emploi

COMMENT les cellules mettent-elles fin à leurs jours ? Elles pourraient se contenter d'éclater. Mais ce serait mourir de façon bien désordonnée, en répandant sur les cellules voisines des composants chimiques potentiellement dangereux. La mort cellulaire programmée est rapide, propre, et ne concerne que la cellule qui la déclenche : une mort physiologique, pas accidentelle.

Ce processus d'autodestruction se déroule selon une succession très précise d'événements, et se reconnaît à l'évolution particulière de la cellule qui en est l'objet. Ce tableau morphologique, extrêmement spécifique, est qualifié par les biologistes d'« apoptose ». Un terme doublement bien choisi, puisqu'il dérive du mot grec signifiant la chute des feuilles des arbres en automne, tout en rimant avec le mot « mitose », autre destin essentiel de la cellule, qui entraîne sa division en deux cellules-filles.

Lors de l'apoptose, donc, la cellule commence par se retirer en elle-même, s'écartant de celles qui l'entourent et de l'échafaudage des protéines du corps. Commence alors une danse frénétique : la condamnée enfle comme si elle bouillonnait de l'intérieur, tandis que s'organise le démantèlement de son architecture interne.

Et quel démantèlement ! De profondes invaginations se forment à la surface de la cellule, dont le cytoplasme se condense comme si toute l'eau qu'il contenait avait fui vers l'extérieur. La chromatine (élément constitutif des chromosomes), d'ordinaire librement dispersée dans le noyau, se ramasse sous la membrane nucléaire. Finalement, gènes et protéines sont mis en pièce. Ainsi, en moins d'une heure, la cellule est réduite à une poche informe et inutile de molécules en morceaux. Sa structure tout entière finit par se fragmenter, chacun de ses débris étant ensuite absorbé par des cellules phagocytaires spécialisées dans le nettoyage de l'organisme.

De la mise en œuvre des protéines modulatrices à la dislocation de son infrastructure, la cellule participe donc activement à sa propre mort – d'où le terme de « suicide » employé pour désigner le phénomène. La comparaison, pourtant, est un peu abusive, et la liberté des cellules à se donner ou non la mort reste extrêmement limitée. Une cellule ne se suicide pas par volonté propre, mais parce qu'elle en reçoit l'ordre.

> La condamnée enfle comme si elle bouillonnait de l'intérieur, tandis que s'organise le démantèlement de son architecture interne

Cet ordre, quelle que soit sa raison d'être, lui provient sous la forme d'un signal extérieur. Le plus souvent, ce signal est capté par des molécules spécifiques, situées à la surface de la cellule. Sans les connaître toutes, on sait déjà qu'il en existe une grande variété. L'une des plus étudiées est le « facteur FAS » : une molécule présente, entre autres, sur les lymphocytes, dont on commence doucement à comprendre la fonction.

Découvert conjointement par deux équipes, allemande et japonaise, en 1989, le facteur FAS fut dans un premier temps localisé à la surface des cellules du système immunitaire, mais on découvre aujourd'hui qu'il s'exprime sur bien d'autres cellules (cœur, foie, poumons,...).

Une fois activé par son signal spécifique (ce que les biologistes appellent son ligand), il donne à la cellule qui le porte l'ordre de se supprimer. Son rôle est probablement double : le facteur FAS participerait, d'une part, à la destruction de cellules cibles par les lymphocytes T cytotoxiques, et régulerait, d'autre part, la mort cellulaire programmée des cellules immunitaires.

« Pendant longtemps, on s'est surtout intéressé à la manière dont apparaissait une réponse immunitaire lors d'une infection. Aujourd'hui, on commence à étudier comment cette réponse disparaît quand l'infection est jugulée », précise Pierre Golstein, du Centre d'immunologie de Marseille-Luminy. C'est là, précisément, que le facteur FAS a son rôle à jouer, en ordonnant la mort d'une partie des cellules qui ont participé au combat.

« D'après les travaux les plus récents publiés sur ce sujet, il semblerait que le facteur FAS aille plus loin encore », ajoute Pierre Golstein. Non content de réguler l'activité des lymphocytes, il protégerait de leurs assauts certaines régions de l'organisme (telle la chambre intérieure de l'œil, à laquelle le système immunitaire n'a pas accès), en déclenchant la destruction des cellules qui tenteraient d'y pénétrer.

Si cette hypothèse se confirme, le facteur FAS pourrait ainsi entrer dans la panoplie des agents thérapeutiques destinés à faciliter l'acceptation des greffes par l'organisme.

H. C et Ca. V.

Un phénomène ancestral

A QUEL MOMENT de l'évolution des espèces la mort cellulaire programmée est-elle apparue ? Si les chercheurs ne peuvent encore répondre avec certitude, tous sont unanimes sur un point : c'était il y a très longtemps.

Le phénomène, en effet, n'a pas été seulement observé chez les vertébrés. On le retrouve chez les insectes et les amphibiens, dont la métamorphose implique l'autodestruction de multiples cellules. Chez l'hydre d'eau douce (qui appartient à l'embranchement primitif des cnidaires), le « suicide » cellulaire participerait à la croissance des ovocytes, ces derniers englobant les débris de cellules nourricières après leur destruction. Dans la revue *Médecine/Sciences*, qui consacrait, en juin 1994, un important dossier à la mort cellulaire programmée, les évolutionnistes Herman Denis (université Paris-VI) et Bernard Mignotte (université de Versailles-Saint-Quentin) allaient plus loin encore, et supposaient que *« la mort programmée existe dans tous les groupes zoologiques »*.

Quel que soit l'être vivant dans lequel est retrouvé ce processus biologique, sa commande, comme chez l'homme, provient toujours de gènes spécifiques. Mais, pour donner une valeur évolutive à ces observations, il faudrait, comme le précisent Denis et Mignotte, *« être certain que la mort cellulaire programmée constitue un caractère homologue, donc acquis par l'ancêtre commun de tous les animaux et conservé par ses descendants »*. Autrement dit, il faudrait pouvoir comparer les séquences biochimiques de ces gènes d'une espèce à une autre : si ces séquences restent très semblables (homologues) au cours de l'évolution, on pourra en déduire que cette fonction biologique présidait aux mécanismes essentiels à la vie des espèces primitives qui nous ont donné naissance. Dans ce domaine, l'essentiel de nos connaissances provient actuellement de l'étude du nématode *Cænorhabditis elegans* : un minuscule ver de terre qui figure en bonne place, aux côtés de la souris et de la mouche drosophile, parmi les animaux vedettes des généticiens. Pour les biologistes, *C. elegans* représente en effet un modèle de rêve. Contrairement à la plupart des espèces, cet organisme rudimentaire possède un « patron de développement » rigoureusement fixe : à l'état adulte, le nombre de cellules qui le constituent est toujours le même, ainsi que leur disposition.

VOILÀ 700 MILLIONS D'ANNÉES

Pour être plus précis : le développement de *C. elegans* met en jeu la génération de 1 090 cellules, dont seules 959 subsistent à l'état adulte. Ce qui implique, entre ces deux stades, la mort programmée de 131 cellules. Or chacune de ces morts affecte de façon stricte une cellule donnée, à un endroit donné, à un moment donné. Une prévisibilité biologique qui a rapidement permis d'identifier les gènes nécessaires à ces suicides embryonnaires, et même de cloner certains d'entre eux.

En comparant la séquence de ces gènes avec leurs équivalents chez le rat, les chercheurs ont découvert que deux d'entre eux, au moins, présentaient une forte homologie d'une espèce à l'autre. Conclusion : *« La mort programmée serait apparue chez un animal primitif, ancêtre commun des cœlomates* [ancêtres des vertébrés] *et des pseudocœlomates* [ancêtres des nématodes]. » Soit voilà plus de 700 millions d'années.

Reste une question : comment l'apparition et le maintien de la mort cellulaire programmée ont-ils été possibles ? L'évolution, qui ne retient que les composants de la vie les plus aptes, ne peut à première vue favoriser la sélection de cellules qui s'anéantissent elles-mêmes. Hypothèse : la mort programmée aurait été retenue parce qu'elle contribuait au développement des organismes multicellulaires. C'est l'opinion de Pierre Golstein, du Centre d'immunologie Inserm-CNRS de Marseille-Luminy, qui fonde sa conviction sur l'étude d'un organisme on ne peut plus archaïque, *Dictyostelium*.

Membre de la grande famille des protistes (organismes vivants unicellulaires), *Dictyostelium* est apparu il y a environ 1,5 milliard d'années, bien avant la séparation entre les règnes végétal et animal. Son originalité provient de ce que, contrairement à la plupart de ses congénères, il existe aussi bien sous forme unicellulaire que pluricellulaire. Or, sous ce dernier aspect, l'équipe de Marseille a constaté qu'il détruisait une partie de ses cellules devenues inutiles, selon un processus *« morphologiquement assez proche »* de celui de la mort cellulaire programmée.

Le phénomène fut-il une condition *sine qua non* au développement de la multicellularité ? Ou bien l'évolution a-t-elle, dans ce domaine comme dans tant d'autres, travaillé par bricolage ? Une chose est sûre : l'étude de la mort cellulaire programmée chez des êtres primitifs permettra de mieux comprendre les processus qui gouvernent la mort des cellules pendant l'embryogenèse et le vieillissement des organismes supérieurs. Avec, pour notre propre espèce, un évident intérêt médical.

Catherine Vincent

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

Le « gang des fous » fait la réputation du Wimbledon FC

Qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Angleterre, seizième en championnat, le club de la banlieue londonienne est surtout connu pour les frasques de ses joueurs et de son président

Le Wimbledon Football Club s'est qualifié, mercredi 28 février, pour les quarts de finale de la « Cup », la Coupe d'Angleterre, en battant Huddersfield (deuxième division) 3-1. Mais le club de la banlieue londonienne, actuellement seizième du championnat de première division où il évolue depuis 1986, ne s'est pas taillé sa réputation en Angleterre grâce à ses résultats sportifs. Il fait parler de lui par son jeu, souvent dénoncé pour sa violence, et surtout par les frasques de ses joueurs, désignés comme le « gang des fous ». Cette image a été développée comme un argument commercial par le propriétaire du club, un homme d'affaires libanais, qui a hissé le club de la quatrième division jusqu'à l'élite. Selon Sam Hammam, la liberté d'esprit du club, qui n'exclut pas de nombreux dérapages verbaux, en fait le *« porte-drapeau des humbles »* dans le football anglais.

LONDRES
de notre envoyé spécial

FOOTBALL

Tout a commencé par une histoire de fesses. Une longue rangée de fesses, des charnues et des musclées, des blanches et des noires, offertes aux objectifs des photographes. Quand l'Angleterre s'est éveillée, en ce matin de mai 1988, la photo figurait dans tous les journaux : onze postérieurs alignés pour la postérité, la culotte en berne. Le *Daily Mirror* lança alors un concours : *« Combien de paires de fesses avez-vous reconnues ? »* S'il s'avérait fort difficile d'identifier chacune de ces rondeurs masculines, les amateurs de football reconnurent sans mal les gaillardes manières des joueurs du Wimbledon (WFC).

Ils y gagnèrent une réputation de potaches invétérés. Le pays ne s'en offusqua pas outre mesure, même dans une banlieue du meilleur genre, réputée pour son tournoi de tennis et ses demeures à l'ancienne. Il est vrai que la joyeuse bande pouvait tout se permettre : le samedi précédent, elle avait dominé Liverpool (1-0) et remporté la « Cup », le trophée le plus convoité du royaume. Et puis l'ascension du WFC intriguait jusqu'à Mme Thatcher, le premier ministre. En 1986, lorsque l'équipe avait accédé à l'élite nationale, la « Dame de fer » y avait vu une leçon à méditer : *« Après tout, si Wimbledon parvient en première division, c'est qu'il n'y a rien d'impossible ici-bas. »*

Wimbledon et le football anglais, c'est un peu comme si Neuilly venait narguer le Paris-SG. En 1977, le club évoluait encore en Southern League, un championnat régional. Ensuite, gravissant les échelons, il s'est lancé dans le professionnalisme pour passer en quatre ans, de 1982 à 1986, de la quatrième à la première division. Depuis, il n'a plus quitté celle-ci. *« Nous sommes le porte-drapeau des humbles, nous montrons qu'avec de la volonté, on peut rivaliser avec les meilleurs, en sport comme dans tous les domaines »*, assure Sam Hammam, le président. Déroutant personnage que ce Libanais de quarante-huit ans. D'abord, il n'aime guère évoquer ses affaires : esquivant les questions jugées indiscrètes, il affirme diriger une *« grosse société »* basée à Beyrouth, il dit travailler dans *« tout le Moyen-Orient »* à de *« vastes chantiers immobiliers »*. L'Angleterre le connaît davantage pour sa « danseuse », le WFC. Discret sur le budget annuel du club (*« Vingt fois moins que Manchester United »*, se contente-t-il de dire), il raconte volontiers comment il s'est aventuré dans ce milieu qu'il découvrait.

C'était en 1977. De passage à Londres, M. Hammam apprend qu'il est possible d'acquérir des parts dans un club de la Southern League. Comme il vient de réaliser une fructueuse opération financière aux Etats-Unis, il décide d'investir une partie de ses fonds dans ce Wimbledon FC dont il connaît le nom, évidemment, grâce au tennis. Voilà comment, dès le lendemain, pénétrant avec ses dollars dans le bureau du secrétaire du club, il en devient, à vingt-neuf ans, l'actionnaire majoritaire. Depuis, le WFC a grandi. Il n'attire plus deux mille spectateurs à chaque match mais douze mille, en majorité issus des classes moyennes.

HOUSE MUSIC ET WAGNER

Loin de s'arrêter à la « déculottée » de 1988, les joueurs ont continué à soigner la réputation du club. Le WFC, champion de la gaudriole et des bas salaires, est devenu le Crazy Gang, le « gang des fous », une appellation que M. Hammam a transformée en argument commercial. Wimbledon fait donc figure de fils turbulent du football anglais. Chaque été, l'équipe suit un stage avec les commandos de l'armée britannique, les SAS. Au programme, parcours du combattant, crapahutage, nuits en dortoirs. Autre mode de préparation, plus festif : les virées *« entre hommes »* en Espagne ou au Portugal. *« Je ne vous dirai pas ce que l'on fait, c'est privé »*, ajoute en souriant Sam Hammam. En tout cas, avant le coup d'envoi, manière de motiver les troupes, on danse dans les vestiaires autour d'un Ghetto Blaster, un poste portable. De la house music de préférence. Volume à fond, bien sûr. Autant dire que l'adversaire, dans le vestiaire voisin, ne peut se concentrer.

Des joueurs sont transférés, d'autres sont recrutés, l'« esprit » demeure. Les membres du gang aiment faire l'avion – courir en zigzaguant, les bras écartés – pour célébrer leurs succès ou défier les fans adverses. Ils adorent aussi bizuter les recrues. Le Norvégien Leonharsen eut ainsi la surprise de voir tous ses vêtements, des caleçons aux chaussettes, noués les uns aux autres et suspendus à la fenêtre de l'hôtel où résidait l'équipe. Une règle, inscrite dans les contrats, stipule qu'en cas de défaite par quatre buts d'écart ou plus quatre joueurs sont désignés par tirage au sort pour assister à un opéra. *« Trois heures de Wagner !* précise le président. *Un truc allemand bien lourd, pour qu'ils n'aient jamais l'envie de perdre. »*

Leur cible privilégié reste néanmoins les journalistes. Pour peu qu'ils aient écrit quelque vilenie sur la confrérie, on leur jettera des verres d'eau ou l'on mettra du sel dans leur thé. *« Ce sont de gentils fêlés »*, résume Lucy Pepper, reporter au *South London Press*, qui suit le WFC depuis une dizaine années. Il n'y a guère qu'un joueur auquel Lucy Pepper ne parle plus, le Gallois Vinnie Jones. Une tête brûlée, celui-là, crâne rasé et idées courtes. Il a fait de la violence son fond de commerce. En 1992, il avait sorti une cassette vidéo (*The Hardman*, « Le Dur ») montrant ses méfaits, des coups de crampons aux coups de coude. Il est aussi célèbre pour une photo où il agrippe l'international Paul Gascoigne par ses intimités. Dernièrement, il s'en est pris aux étrangers du championnat, notamment le Néerlandais Gullit, trop fragile à ses yeux : *« j'ai deux cochons ventrus, ils ne glapissent pas autant que Ruud Gullit. Qu'entend-on de nouveau dans le football anglais ? La complainte des étrangers. »*

Jones doit bientôt quitter le club. Le Crazy Gang, régulièrement vilipendé pour la violence de son jeu, devrait adoucir ainsi son image de marque. M. Hammam, lui, n'en démord pas : *« Nous sommes des esprits libres, même si cela ne plaît pas toujours, on dit ce que l'on pense, voilà pourquoi j'apprécie un gars comme Cantona ! »* Les faits lui donnent raison. Même si son équipe ne pointe qu'en seizième position au classement, elle a pris racine dans le football anglais.

Le club, qui s'efforce de jouer un rôle social auprès des jeunes du Sud londonien, dispose d'un excellent centre de formation. Il sert de tremplin aux talents en devenir. Comme les grands, ils ont droit à des virées *« entre hommes »*. Comme les grands, ils dansent dans les vestiaires. La relève des « fous » est assurée.

Philippe Broussard

Emigrer à Cardiff ou à Dublin ?

Le Wimbledon FC n'a pas de stade. Le stade de Plough Lane, qu'il a occupé durant soixante-dix-neuf ans, s'est avéré trop exigu pour la première division. En 1991, le WFC s'est donc installé en locataire chez son voisin de Crystal Palace, à Selhurst Park. Mais Sam Hammam, le président du club, réclame un nouvelle enceinte à Wimbledon. Il se targue du soutien d'honorables citoyens, membres du Crazy Gang, dont le directeur de la Barclay's Bank et plusieurs députés. Il reste que les élus de cette commune résidentielle, peu pressés de voir revenir les braillards du football, rechignent à financer les travaux. Sam Hammam, qui n'en est plus à un défi médiatique près, a annoncé que son équipe pourrait aller jouer à Cardiff (pays de Galles) ou à Dublin (Irlande), où les matches contre les grandes formations anglaises attireraient facilement 45 000 spectateurs.

Milan AC contacte le bordelais Zinedine Zidane

A une semaine du match aller de Coupe de l'UEFA, Milan AC-Bordeaux, les deux internationaux bordelais Zinédine Zidane et Christophe Dugarry ont rencontré, mardi 27 février à Bordeaux, le directeur sportif du Milan AC, Ariedo Braida, ainsi qu'un dirigeant de l'Inter de Milan pour parler transferts. L'Inter de Milan aurait fait une offre de 18 millions pour le transfert de Christophe Dugarry. Ariedo Braida a, lui, confirmé à Alain Afflelou, le président des Girondins, l'intérêt qu'il porte à Zidane. Mais il aurait préféré différer une éventuelle offre après la confrontation européenne. Ce n'est toutefois pas la première fois que le Milan AC approche le joueur d'un futur adversaire en Coupe d'Europe. En *1995*, George Weah avait ainsi été contacté avant la demi-finale de Ligue des champions opposant le club de Silvio Berlusconi au Paris-SG.

Basket : l'équipe de France reste invaincue en éliminatoire de l'Euro 97

EN BATTANT la Pologne (73-66), mercredi 28 février, à Grenoble, l'équipe de France de basket a pris la première place de son groupe éliminatoire pour les championnats d'Europe qui doivent avoir lieu à Barcelone en juin 1997. Si les tricolores restent invaincus dans cette compétition, ils ont difficilement remporté leur cinquième rencontre des matches-aller. A la mi-temps, le score était en effet défavorable aux Français (31-33). Jean-Pierre de Vincenzi, l'entraîneur de l'équipe de France, doit réunir à nouveau ses joueurs en juillet avant de les emmener participer à la ligne d'été aux Etats-Unis. Le premier des matches retour opposera la France à la Lituanie, le 30 octobre, à Nancy.

■ **HOCKEY SUR GLACE : Wayne Gretzky est transféré des *« Kings »* de Los Angeles aux *« Blues »* de Saint-Louis.** Le célèbre joueur canadien, meilleur buteur de l'histoire de la Ligue nord-américaine de hockey sur glace (829 buts en 16 saisons), a signé, mercredi 28 février, un contrat avec le club du Missouri. Quatre fois vainqueur de la Coupe Stanley avec les *« Oilers »* d'Edmonton, Wayne Gretzky, âgé de trente-cinq ans, n'a plus gagné de titre depuis son transfert dans l'équipe californienne, en 1988, et souhaitait finir sa carrière dans un club plus ambitieux. – (*AFP.*)

■ **RUGBY : les joueurs de l'équipe d'Angleterre devront respecter un code de bonne conduite.** Dans un contrat, signé mercredi 28 février avec la Fédération anglaise de rugby (RFU), les internationaux, qui viennent d'obtenir le statut de joueurs professionnels, s'engagent à *« ne pas adopter un régime alimentaire ou un style de vie incompatible avec* [leur] *statut d'athlète international »*. La RFU exige de ses joueurs *« qu'ils veillent à tout moment à la haute tenue de leur comportement sur le terrain et en dehors, que leur conduite serve l'image du rugby et l'intérêt de la Fédération et qu'ils ne fassent rien qui puisse discréditer le jeu de rugby »*. Les contrevenants seront entendus par une commission de discipline qui pourra décider leur mise à l'écart. – (*AFP*)

■ **TENNIS : le joueur ukrainien Andreï Medvedev veut défendre les couleurs de la Russie** aux Jeux olympiques d'Atlanta. Classé 13e à l'ATP et âgé de vingt et un ans, Andreï Medvedev est sur le point d'acquérir la nationalité russe. Mercredi 28 février, Valeri Borzov, ancien double champion olympique en 1972 et président du Comité olympique ukrainien, a cependant jugé déloyale l'attitude d'Andreï Medvedev et de la Russie : *« Medvedev est déjà sélectionné avec l'Ukraine pour les Jeux olympiques. Il n'est plus possible de modifier la sélection à cinq mois des Jeux. Changer de nationalité à ce stade est une violation de la charte olympique. »*. – (*Reuter*)

Lille mobilise autour de sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques de 2004

LILLE 2004 se substitue à LEO 2004 pour porter la candidature nordiste à l'organisation des Jeux d'été. Ce changement d'appellation, intervenu récemment, traduit l'union sacrée faite autour des fondateurs du projet. La ville, la région, les départements, un club d'entreprises et le mouvement sportif régional sont solidaires derrière l'équipe de départ. Si l'Etat et le Comité national olympique et sportif (CNOSF) ne font pas partie de la nouvelle association, ils sont invités aux réunions.

Et Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, un temps dubitatif sur les chances de la candidature de Lille, a affirmé sa détermination à réaliser *« l'union nationale »* pour soutenir ce dossier. Quant à Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français, plutôt favorable à Lyon pour la candidature française, il dit aujourd'hui sans détour *« faire partie de l'équipe lilloise »*.

Cette évolution n'est pas sans rapport avec l'adhésion du mouvement sportif au projet lillois. *« Il s'agissait au départ d'un pari impossible*, reconnaît Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme. *Mais le dossier de Lille a pris de la consistance ces dernières semaines, d'autant qu'on peut espérer des Jeux européens après trois olympiades en terre anglo-saxonne. »*

L'OBSESSION DU DEFICIT

Il estime que la candidature de Lille est d'abord soutenue par les sportifs eux-mêmes. *« Les athlètes*, explique-t-il, *ont toujours trouvé dans le Nord un accueil incomparable. L'originalité du projet lillois autour d'un village et de stades regroupés dans un espace restreint rappelle aux sportifs la convivialité de Barcelone, la longueur des trajets en moins. »*

Henri Sérandour reste cependant prudent sur l'issue de la mission interministérielle d'évaluation (*Le Monde* du 9 janvier). De son résultat dépend l'engagement de l'Etat à apporter sa garantie aux 8,195 milliards de francs nécessaires pour le budget de fonctionnement d'un éventuel comité d'organisation. Obsédé par le déficit des Jeux d'Albertville, qui a approché les 300 millions de francs, M. Sérandour se félicite de la volonté des Lillois de séparer les trois budgets nécessaires à la préparation des Jeux.

Celui du comité d'organisation sera couvert par la garantie de l'Etat et devrait être équilibré par des recettes de guichetterie (le public potentiel est estimé à 100 millions d'Européens), par des parrainages provenant des grandes entreprises implantées dans le Nord, ainsi que par les droits de télévision en constante réévaluation.

L'aménagement urbain sera entièrement financé sur des fonds publics. Seule la programmation en sera hâtée. La communauté urbaine de Lille, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la région, l'Etat et l'Union européenne devraient également apporter les 2,2 milliards de francs nécessaires pour la construction des équipements qui manquent à la région, comme le stade de 75 000 places (dont 45 000 provisoires), le palais omnisports, la piscine olympique, etc.

Henri Sérandour espère convaincre les représentants des fédérations qui vont participer à l'élaboration du dossier technique, remis le 15 août au CIO, qu'il faut mettre à profit la candidature lilloise pour définir une autre conception des équipements sportifs : *« Leur bonne utilisation après les Jeux passe par une architecture plus conviviale de ces lieux. Les salles d'accueil des stades devraient être étudiées avec autant de soin que les gradins pour redonner aux familles le goût d'une pratique sportive structurée. »*

Christophe de Chenay

Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy renoncent aux championnats du monde de patinage artistique

LES DEUX MÉDAILLÉS de bronze aux derniers championnats du monde de danse sur glace, Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy, ont renoncé mercredi 28 février à disputer les championnats du monde qui auront lieu du 19 au 23 mars à Edmonton (Canada). Victime le 19 octobre, à l'entraînement, d'une fracture de la malléole, d'un arrachement ligamentaire et d'une entorse du pied gauche, Sophie Moniotte souffre toujours. Le couple avait pourtant effectué un retour lors du gala de la Finale des champions, dimanche 25 février à Bercy. *« Quatre mois d'arrêt, c'est long comme des années »*, avait alors expliqué la patineuse.

Sophie a trompé l'attente en *« ne manquant pas une compétition de patinage télévisée, pour rester dans le bain »*. Elle a donc pu observer à loisir l'évolution de ses rivaux comme les Russes Oksana Gritschuk et Evgueny Platov qui trustent toutes les plus hautes distinctions internationales. *« Nous ne pouvons pas rêver au titre mondial, ce sont des candidats trop sérieux*, disait-elle, *mais nous irons à Edmonton pour regagner notre place dans la hiérarchie. »* Ils devront finalement patienter jusqu'aux championnats du monde de 1997.

A Bercy, le couple sous contrat avec TF 1 avait patiné sur la musique de *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*, un de ses anciens programmes de gala, préférant dévoiler son nouveau programme libre pour les championnats du monde. *« Ma fracture est résorbée mais fragile*, expliquait alors Sophie. *Nous essayons d'alléger le travail, car sur le paso doble* [une des deux danses imposées cette saison], *je souffre sur tout ce qui est frappé et piqué. »*

Son mental, qu'elle assurait *« plus fort que tout »*, et son appétit de compétition n'auront donc pas suffi à Sophie Moniotte pour reprendre. Pascal Lavanchy, son partenaire, ne lui en tient pas rigueur. Selon lui, revenir à la compétition diminués n'aurait contribué qu'à dévaloriser le couple aux yeux des juges dans une discipline où l'ancienneté compte pour beaucoup.

« Nous avons perdu une médaille mondiale », a regretté Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France, à l'annonce du forfait de Moniotte et Lavanchy. Marina Anissina et Gwendal Peizerat (quatrièmes aux championnats d'Europe à Sofia, fin janvier) seront donc accompagnés aux épreuves de danse sur glace d'Edmonton par Agnès Jacquemard et Alexis Gayet.

Patricia Jolly

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Éliminatoires (dernier tour aller)

Suède-Belgique	66-56
France-Pologne	73-66
Lituanie-Suisse	107-71

Classement : 1. France, 10 ; 2. Lituanie, Belgique, 8 ; 4. Suède, 7 ; 5. Pologne, Suisse, 6.

CYCLISME

TOUR DE VALENCE (Espagne)
2e étape Calpe-Javea
1. M. Cipollini (Ita.), les 174 km en 4 h 28 mn 58 s ; 2. L. Jalabert (Fra.) ; 3. F. Frattini (Ita.) ; 4. J. Werner (All.) ; 5. D. Konischev (Rus.).
Classement général : 1. L. Jalabert ; 2. L. Armstrong (E.-U.), à 2 s ; 3. L. Dufaux (Sui.), à 3 s ; 4. A. Garmendia (Esp.), à 6 s ; 5. M. Rojas (Esp.), à 9 s.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE	
Huitième de finale	
Caen (D2)-Sochaux (D2)	5-0
SUPERCOUPE D'EUROPE	
Ajax Amsterdam (P.-B.)-Saragosse (Esp.)	4-0
CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE	
27e journée	
Aston Villa-Blackburn	2-0
COUPE D'ANGLETERRE	
Cinquième tour	
Liverpool-Charlton	2-1
Nottingham Forest-Tottenham	2-2
Southampton-Swindon	2-0
Wimbledon-Huddersfield	3-1
Chelsea-Grimsby	4-1
COUPE D'ALLEMAGNE	
Demi-finale	
Karlsruhe-Fortuna Düsseldorf	2-0
COUPE D'ITALIE	
Demi-finale	
Inter Milan-Fiorentina	0-1 (match aller : 1-3)

La campagne à Paris

A la porte de Versailles, le Salon de l'agriculture offre aux enfants l'occasion de fréquenter les animaux de la ferme mais aussi de découvrir les étapes de la transformation des produits agricoles



DESSINS NATALI FORTIER

D'ABORD, il y a l'odeur. Elle est naturelle, mais aussi puissante et généreuse. Elle témoigne de la vie qui emplit le parc des expositions de la porte de Versailles. Les plus jeunes ne s'y trompent pas, qui froncent le nez en entrant au Salon international de l'agriculture (SIA), mais oublient leurs précautions dès le premier animal en vue. Les bouches s'arrondissent tandis que les doigts se tendent et les yeux s'écarquillent. Ils avaient déjà touché les vaches d'un cheptel en plastique, mais jamais, pour certains, ils n'avaient imaginé se trouver face à des spécimens de cette carrure.

Quand la campagne prend ses quartiers dans la capitale, le spectacle vaut plus que n'importe quel film animalier. Le Salon satisfait toutes les curiosités, mais pour assouvir les plus gourmandes, des stands proposent des animations, des questionnaires ou des jeux pédagogiques. Comment réussit-on une bouture, combien de lait donne une vache chaque jour, le coton est-il comestible ? Pas de risque d'ennui devant le spectacle de la nature, même reconstituée.

● Le bâtiment n° 1 s'ouvre sur les **bêtes à concours**, tellement impressionnantes par leur taille, les nuances de leur robe, la taille ou la forme de leurs cornes. La plus grosse vache du monde, une maine anjou, joue les stars, mais comme ses congénères, elle est traite vers 17 heures. Les chèvres et les brebis le sont vers 17 h 30 ; on peut goûter tous ces breuvages encore chauds. Plus loin, la gent porcine suscite toujours beaucoup d'intérêt et de rires ; les chevaux, l'admiration et les caresses.

● Le bâtiment 2/1 abrite les **animaux de la ferme** dans un beau charivari. Les coqs manifestent à toute heure leur présence de tonitruants cocoricos, que les enfants imitent à tue-tête. Les poules, les pigeons et les lapins patientent dans leurs cages, tandis que des canards s'ébrouent dans un bassin en plastique bleu posé au milieu d'une reconstitution de basse-cour. Chez les **animaux de compagnie**, les chiens et les chats, des vétérinaires répondent aux questions des enfants, leur donnent des conseils sur le choix, l'alimentation ou le dressage de leur animal domestique.

● Enfin, pour en terminer avec la faune, reste à se diriger vers le bâtiment 4, qui abrite les **trésors des mers et des rivières**. Le Salon a reconstitué un parcours initiatique, la « Caravane du poisson ». Logées dans des hublots, des télévisions diffusent des images de fonds sous-marins où évoluent des espèces comestibles. Des cabines, un gouvernail sont reconstitués, ainsi qu'une salle à manger. Au fond des assiettes transparentes, une vidéo rapproche le plat cuisiné du poisson encore vif. Samedi, à 15 heures, la visite de la « Caravane » sera suivie d'une reconstitution de l'arrivée au port de Lorient avec la criée qui s'ensuit, le remaillage des filets et la cuisson de certaines espèces.

● Dans un autre bâtiment consacré à l'**information et les services**, les petits citadins découvrent les étapes de fabrication des produits à travers des filières agricoles : les céréales, le sucre, la pomme de terre. **La filière céréale** est divisée en quatre maisonnettes : celle du blé dur, du blé tendre, de l'orge et du maïs. Les enfants reconnaissent les semences sur une espèce de boulier électronique et répondent à des questions concernant leur utilisation. Les pâtes sont faites à base de blé dur, on peut en déguster samedi, de 11 heures à 13 h 30. Dans le stand voisin, tous les jours, on fabrique du pain (dont le blé tendre a fourni la farine), sous les yeux des visiteurs, que l'on déguste sur place.

● **La filière pomme de terre** se rend très accessible aux plus jeunes : un mur d'écrans déroule de courts documentaires, qu'ils sélectionnent à partir d'une table à commandes tactiles. Puis, afin de fixer leurs récentes connaissances, ils remplissent une fiche jeu près d'une armoire pleine de tiroirs multicolores. Sur chacun figure une des questions de la fiche, et il suffit de l'ouvrir pour trouver la réponse.

● En guise de dessert, **la filière sucre** dévoile tous les secrets de la canne à sucre et de la betterave. Les enfants apprécient particulièrement le stand pour sa distribution de barbe à papa, de petits drapeaux et d'autocollants, ainsi que pour les sucettes fabriquées sur place chaque après-midi.

● S'ils ont soif, **Minéralix** les attend dans un bâtiment. Un énorme nuage auréolé de son arc-en-ciel surplombe une maquette en trois dimensions de 60 mètres carrés. Le nuage s'égoutte réellement, alimentant les nappes phréatiques selon un parcours balisé par des voyants lumineux sur les côtés de la maquette. Le ventre de la construction abrite une salle obscure où défilent des films didactiques ; à l'extérieur, de gigantesques bouteilles d'eau font office de bornes de jeux interactifs. Les amoureux des crayons de couleur préféreront représenter Minéralix et le cycle de l'eau et participer au concours de dessins.

● Si c'est du lait que les enfants souhaitent déguster, le stand du Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitières (Cidil), autrement dit des **produits laitiers**, les attend au cœur du bâtiment 1. Un milk bar, un théâtre de marionnettes, un quiz et un jeu de questions-réponses dans une arène, sans oublier des ateliers gourmands... Les petits mitrons apprennent à manier fouets, shakers et fourchettes, composent des goûters tout en apprenant à déguster en connaisseurs. Du Salon de l'agriculture, on rentre courbatu, fourbu, éventuellement repu, mais avec la demande pressante des enfants de passer le prochain été à la campagne.

Aude Dassonville

★ **Salon international de l'agriculture, tous les jours de 9 heures à 19 heures jusqu'au dimanche 3 mars, porte de Versailles. Un espace relais-famille offre la possibilité de réchauffer un biberon ou de langer un bébé.**

L'écluse de l'Arsenal

L'AIR DE PARIS

Si vous écoutez FIP, vous entendez souvent revenir sur les ondes le nom de la place Mazas, car matin et soir elle est vouée aux bouchons. De la rive gauche, on la repère grâce à la maison qui domine l'écluse de l'Arsenal. A l'écart des immeubles, loin du genre citadin, elle dresse ses deux étages et son romanesque à la Simenon.

Il n'y a pas longtemps encore existait là un petit jardin avec des poules, ainsi qu'un trio de matous qui régnait sur l'écluse la nuit venue. C'est donc l'écluse de l'Arsenal, l'écluse n° 9, la toute dernière avant la Seine. Elle ferme le port de plaisance, autrement dit le bassin de l'Arsenal, ultime tronçon du canal Saint-Martin. Curieusement encastrée au pied du métro Quai-de-la-Rapée, l'écluse est en partie couverte par l'arche ombreuse du pont Morland. Et, côté Seine, la surplombent les rames aériennes qui s'ébranlent ou qui freinent, à deux doigts du toboggan descendant vers la morgue.

Quand l'écluse entre en action, il y a donc à la fois son rythme d'un autre âge, la basse continue de la voie express et l'horizontale ponctuation des métros, couinements et grincements garantis.

Séduit peut-être par cette musique des plus concrètes, un arbre a poussé là, un svelte frémissant, en sandwich entre les rails et le pont Morland. Le port de plaisance de Paris-Arsenal, juste à côté, réserve un peu plus de paix. Jusqu'à la Bastille dorment des bateaux bien briqués, aux intérieurs parfois luxueux. De-ci de-là, on entrevoit des bibelots qui brillent et des bois sculptés. Rien de plus beau peut-être, les nuits de neige, quand la glace recouvre l'eau du bassin, que le silence polaire de ces bateaux sous les lumières orange et bleues...

Il y a là, impeccablement rangés, *Tom Pouce*, *Maria*, *Phoque* et *Safran*. Et *Interlude*, et *Muscadet*. On trouve aussi *Leporello*, mais *Don Juan* manque à l'appel, qui doit courir encore, comme à son habitude. Quand paraîtront ces lignes, il se peut fort que *Tante-Pauline* et *Sky My Husband* ! soient encore à vendre.

Daniel Percheron

★ Port de l'Arsenal, Paris, 12e arrondissement.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **PARTIR EN FRANCE.** Fort du constat que plus de 91 % des Français partis en vacances en 1995 ont effectué au moins un séjour dans l'Hexagone, le réseau des 400 agences de Selectour Voyages propose, dans une brochure de quarante pages baptisée *Partir en France*, une sélection d'une cinquantaine de produits regroupés par thèmes : séjour (villages et résidences), week-end (courts séjours et location, avion et voiture), croisière fluviale (en Midi-Aquitaine et en Bourgogne), thalasso (sept centres sélectionnés) et parcs de loisirs (Futuroscope, Disneyland Paris et Astérix). En rappelant qu'il n'est pas plus cher de passer par une agence de voyages, les prix affichés étant identiques à ceux pratiqués sur place.

★ **Liste des points de vente Selectour Voyages sur Minitel, 3615 code Selectour ou par téléphone au (1) 45-26-95-15.**

■ **L'HIVER EN AUBRAC.** Cadre privilégié pour des vacances familiales « vraiment nature », la zone nordique des monts d'Aubrac, dans l'Aveyron, offre sentiers de marche en forêt, raquettes, traîneaux à chiens, ski de fond et de descente, loisirs de neige (patinoire, luge). A découvrir, par exemple lors d'un « week-end randonnée », accessible à tous, pour, jusqu'en mars, s'initier à la pratique de la raquette à travers les bois de hêtres avec une nuit dans un buron pour déguster l'aligot. Trois jours-deux nuits en pension complète avec prêt de matériel et accompagnateur diplômé : 950 francs par personne.

★ **Service Loisirs Accueil, carrefour de l'Agriculture, 12026 Rodez Cedex 9, tél. : 65-73-77-33. Pour louer une maison de pays, Cléconfort Aveyron, 33, avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez, tél. : 65-73-63-27.**

SPORTIVES

■ **LES LANDES A CHEVAL.** Chevaucher dans les Landes sauvages, à travers la plus grande forêt d'Europe, c'est ce que propose Nouvelles Frontières avec un circuit équestre, au cœur du parc naturel des Landes de Gascogne. Une semaine en pension complète avec hébergement en gîte et relais : 3 330 francs sans acheminement. Départs les 2 mars et 6 avril.

★ **Renseignements au 36-33-33-33, au 3615 NF et dans toutes les agences Nouvelles Frontières.**

■ **PASSEPORT MONTAGNE.** La carte Passeport montagne confère à ses titulaires une assurance annuelle (responsabilité civile, frais de recherche et de secours, frais de premiers transports, rapatriement) valable dans le monde pour les loisirs de montagne. A cette carte (75 francs pour les adultes, 40 F pour les jeunes, 160 F pour les familles) peut s'ajouter une carte complémentaire (35 francs) qui en étend la couverture. Elle permet également d'adhérer à l'Ancef, une association de tourisme agréée qui propose hiver (ski de fond, raquettes, randonnée nordique, télémark, traîneaux à chiens) et été (à pied, à cheval ou à VTT) plus de 200 possibilités de séjour en formule tout compris pour « *une approche conviviale et authentique des montagnes* », du Jura aux Pyrénées en passant par les Alpes et le Vercors.

★ **Le guide des vacances hiver-été, gratuit, est disponible à l'Ancef, 10, avenue Champon, 38000 Grenoble tél. : 76-87-81-47.**

■ **GOLFER POUR L'IRLANDE.** Fort du succès des précédentes éditions, le 6e Trophée de l'Irlande prend de l'ampleur avec, cette année, des prééliminatoires organisées dimanche 17 mars (jour de la Saint-Patrick) sur 72 golfs en France. La deuxième étape a lieu sur 12 golfs, entre le 31 mars et le 23 juin. Les douze finalistes s'affronteront du 9 au 13 octobre en Irlande, dans la région du Wicklow, au sud de Dublin.

★ **Renseignements à l'Office du tourisme irlandais, au 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : (1) 53-43-12-12.**

ANTIQUITÉS

● **Saint-Raphaël** (Alpes-Maritime), Palais des congrès, 70 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 1er au lundi 4 mars.
● **Trouville-sur-Mer** (Calvados), chapiteau sur les quais, 40 exposants, entrée 25 francs, du samedi 2 au dimanche 10 mars, de10 h 30 à 19 h 30.
● **Issoire** (Puy-de-Dôme), salle des congrès, 38 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 1er au dimanche 3 mars (vendredi de 14 heures à 22 heures puis de 10 heures à 19 heures).
● **Condom** (Gers), salle polyvalente, 30 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 1er au dimanche 3 mars.
● **Lyon** (8e) (Rhône), exposition Bargoin, rue Bataille, 40 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 1er au dimanche 3 mars.

BROCANTES

● **Paris**, espace de Champerret, 180 exposants, du vendredi 1er au dimanche 10 mars.
● **Chatou** (Yvelines), 400 exposants : jusqu'au dimanche 3 mars.
● **Brest** (Finistère), parc Penfeld, 100 exposants, du vendredi 1er au dimanche 3 mars.
● **Le Mans** (Sarthe), Parc des expositions, 220 exposants, samedi 2 et dimanche 3 mars.
● **Epinal** (Vosges), Parc des expositions, 70 exposants, samedi 2 et dimanche 3 mars.
● **Bourgueil** (Indre-et-Loire) salle de la Chesnay, du vendredi 1er au dimanche 3 mars.
● **Moulins** (Allier), Parc des expositions, 50 exposants, samedi 2 et dimanche 3 mars.
● **Tarascon** (Bouches-du-Rhône), salle du Panoramique, 30 exposants, samedi 2 et dimanche 3 mars.
● **Nuits-Saint-Georges** (Côte-d'Or), 100 exposants.
● **Cadillac-sur-Garonne** (Gironde), centre, 71 exposants, samedi 2 et dimanche 3 mars.

VENTES



Petits métiers d'autrefois

POUR LA PREMIÈRE FOIS, une vente consacrée uniquement aux plaques de métier et insignes de corporation va avoir lieu à Drouot. Du XVIIIe au XXe siècle, environ trois cents lots illustrent le monde populaire et pittoresque des petits métiers d'autrefois, dont beaucoup ont disparu aujourd'hui. Ces médailles en fer, cuivre, laiton, bronze, étain, plomb et parfois argent, grossièrement frappées ou finement gravées, sont en fait des cartes d'identité professionnelle qui portent toujours le nom du récipiendaire et celui de son métier, l'emblème de cette activité, un numéro, le tout agrémenté ou non de motifs décoratifs et symboliques.

Convoitée par tous les gagne-petit, la plaque de métier signifie le privilège d'exercer une activité et confère à celui qui la porte une identité et des droits, notamment celui d'assurer sa survie dans la légalité. Une fois obtenue, elle doit obligatoirement être portée de manière visible, autour du cou ou en brassard. Les contrôles sont stricts, il faut pouvoir la montrer à tout instant.

La valeur de ces plaques dépend d'abord de leur rareté, puis du texte proposé. Celles qui concernent les postes sont, par exemple, très demandées. Comme celles qui se rapportent à la chasse et à la forêt. Certains métiers provoquent l'amusement : les mendiants professionnels ou les décrotteurs de souliers.

Les médailles de crieurs, camelots ou vendeurs ambulants, assez courantes, retiennent moins l'attention des collectionneurs. Les plus belles atteignent 12 000 à 15 000 francs, comme la plaque du « Sieur François Billé, maître de la poste de Beaune, route de Paris à Lyon ». En cuivre argenté de forme octogonale, elle porte les armes de France estampillées et date de l'époque Restauration. Plusieurs modèles sont estimés autour de 5 000 francs : une plaque ovale, en bronze moulé à l'inscription « Sans-Culotte » surmontée d'un bonnet phrygien ; ovale également, un modèle en laiton doré estampillé d'un aigle couronné, marqué « Service des écuries de la Maison de SM l'empereur », datant de Napoléon III, ou, de la même époque, une plaque de l'administration des postes, en forme d'écusson, estampillée de l'aigle.

MENDIANTS PATENTÉS

Parmi les métiers du XVIIIe siècle figure un modèle de mendiant de la ville de Montauban, en bronze moulé en forme de cœur avec, d'un côté, le numéro 137 et le mot « mendiant » et, de l'autre, les armes de la ville (estimée 3 000 francs). Précisons que les mendiants non patentés, qui ne pouvaient présenter d'insignes, faisaient immanquablement connaissance avec les geôles locales.

Humbles parmi les humbles, les décrotteurs ont pourtant leur plaque. Leur métier consistait à nettoyer les souliers des privilégiés avec une brosse en poils de sanglier et une huile mélangée à du noir de fumée. Trois exemplaires sont proposés ici : deux du XVIIIe siècle, provenant de la ville de Bordeaux (2 000 francs), un autre de la deuxième moitié du XIXe siècle, émis par la ville de Lyon (1 000 francs).

Par tradition, l'usage des plaques en métal s'est perpétué jusqu'au milieu de notre siècle, avant qu'elles soient définitivement remplacées par les cartons. La vente se terminera par les modèles les plus récents, estimés 500 francs chacun : plaque de débitants ambulants des halles centrales, octogonale, en métal argenté, attribuée à « D Fradin, née Cochonard », numéro 41 ; plaque de marchand des quatre saisons de la ville de Bordeaux, numéro 189, datée 1959.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, vendredi 8 mars, exposition le 7 mars, de 11 heures à 12 heures. Etude Lavenne-Lafarge, 21, rue Bergère, 75009 Paris. Tél. : 47-70-45-96. Expert : Christian Blodieau, 71, avenue de Suffren, 75015 Paris. Tél. : 45-87-59-83.**



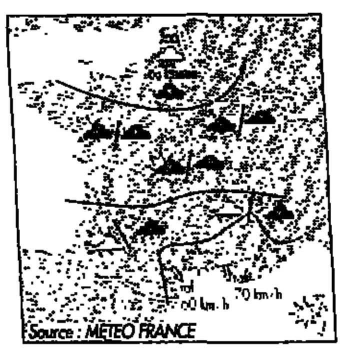
Grisaille au nord, soleil au sud

UN ANTICYCLONE est venu se centrer sur l'Irlande ; son influence se fait sentir sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest. La France n'étant pas au milieu de cette zone de hautes pressions, notre pays sera soumis à un flux de nord, dans lequel circuleront des masses nuageuses ; ainsi le ciel présentera-t-il un fort contraste entre les régions méditerranéennes, ventées mais bien ensoleillées, et les régions du Nord, soumises à la grisaille et aux bruines.

Vendredi, dans le Nord, la Picardie, les Ardennes, la Champagne, l'Ile-de-France et la Normandie, on se réveillera avec un ciel gris ; une petite pluie fine se mettra à tomber sur le Nord en cours de matinée ; sur les autres régions, on risquera un peu de bruine momentanée. En Bretagne, dans les Pays-de-Loire, le Centre, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, le temps sera sec, mais les éclaircies rares, et le ciel le plus souvent couvert. Dans les Charentes, le Poitou, le Limousin, et le nord de la région Rhône-Alpes, les éclaircies du début de journée laisseront peu à peu la place aux nuages venus du Nord. Dans le Sud-Ouest, le sud du Massif Central et de la région Rhône-Alpes, après la dissipation de brouillards matinaux en plaine et dans les fonds de vallée, la matinée sera ensoleillée ; mais au fil des heures, le soleil se verra de plus en plus contesté par les nuages. Sur l'ensemble des régions méditerranéennes, le soleil régnera sans partage, mais au prix d'un mistral et d'une tramontane qui se renforceront de 70 km/h le matin, à 90 *km/h en fin d'après-midi*.

Les températures ne varieront guère par rapport aux jours précédents, se situant légèrement en dessous des normales sur la moitié nord, légèrement au-dessus au Sud : de petites gelées se produiront dans l'intérieur, avec des minimales comprises entre – 2 et + 3 degrés, tandis qu'il fera entre 3 et 7 degrés sur les franges littorales. L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 5 à 7 du Nord à la région Rhône-Alpes en passant par le Bassin parisien, tandis qu'il atteindra 8 à 11 de la Bretagne au Sud-Ouest, et 13 à 16 degrés sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 1er mars vers 12h00

La qualité de l'air

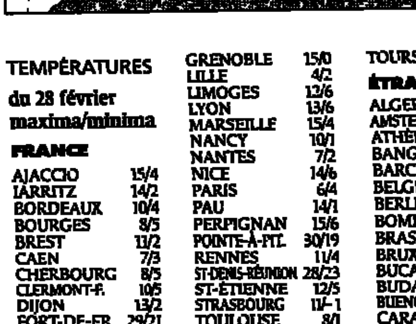
Indice de pollution
air agglomération parisienne

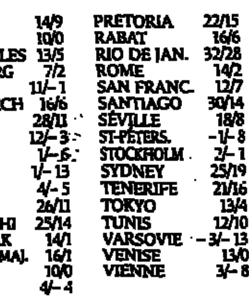
10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

19 fév — 29 fév
Source : AIRPARIF

Tendance pour le 29 février : bon





TEMPÉRATURES du 28 février maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	15/4
IARRITZ	14/2
BORDEAUX	10/4
BOURGES	8/5
BREST	11/2
CAEN	7/3
CHERBOURG	8/5
CLERMONT-F.	10/5
DIJON	13/2
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	15/0
LILLE	4/2
LIMOGES	12/6
LYON	13/6
MARSEILLE	15/4
NANCY	10/1
NANTES	7/2
NICE	14/6
PARIS	6/4
PAU	14/1
PERPIGNAN	15/6
POINTE-À-PIT.	30/19
RENNES	11/4
ST-DENIS-RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	12/5
STRASBOURG	11/–1
TOULOUSE	8/1
TOURS	6/4
ÉTRANGER	
ALGER	13/8
AMSTERDAM	7/–2
ATHÈNES	8/6
BANGKOK	35/24
BARCELONE	16/6
BELGRADE	5/–6
BERLIN	4/–2
BOMBAY	31/18
BRASILIA	31/19
BRUXELLES	5/2
BUCAREST	0/–4
BUDAPEST	4/–7
BUENOS AIRES	25/20
CARACAS	30/23
CHICAGO	10/–10
COPENHAGUE	–1/–3
DAKAR	24/17
DJAKARTA	29/24
DUBAI	24/18
DUBLIN	9/–1
FRANCFORT	12/–1
GENÈVE	12/–1
HANOÏ	20/16
HELSINKI	–3/–5
HONGKONG	16/14
ISTANBUL	5/2
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	–2/–12
KINSHASA	23/20
LE CAIRE	18/14
LIMA	25/19
LISBONNE	14/9
LONDRES	10/0
LOS ANGELES	13/5
LUXEMBOURG	7/2
MADRID	11/–1
MARRAKECH	16/6
MEXICO	28/11
MILAN	12/–3
MONTRÉAL	1/–6
MOSCOU	1/–13
MUNICH	4/–5
NAIROBI	26/11
NEW DELHI	25/14
NEW YORK	14/1
PALMA DE MAJ.	16/1
PÉKIN	10/0
PRAGUE	4/–4
PRETORIA	22/15
RABAT	16/6
RIO DE JAN.	32/28
ROME	14/2
SAN FRANC.	12/7
SANTIAGO	30/14
SÉVILLE	18/8
ST-PÉTERS.	–1/–8
STOCKHOLM	2/–1
SYDNEY	25/19
TENERIFE	21/16
TOKYO	13/4
TUNIS	12/10
VARSOVIE	–3/–13
VENISE	13/0
VIENNE	3/–8

MÉTÉO FRANCE

Situation le 29 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 mars, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

La volonté de puissance de l'URSS

« MARCHONS de l'avant et renforçons toujours notre économie nationale, assurant par là même notre puissance militaire et rendant inaccessibles les frontières de notre patrie. » Ainsi s'est exprimé Staline dans son ordre du jour à l'armée rouge. Quelques jours auparavant, le 9 février, il avait dit : *« Le parti a l'intention d'organiser un nouveau et puissant essor de l'économie nationale qui nous permettra d'élever le niveau de notre industrie au triple du niveau d'avant guerre. »* Et c'est alors qu'aux applaudissements de la foule moscovite il lança les chiffres de la production industrielle que l'URSS devra atteindre dans une vingtaine d'années : 50 millions de tonnes de fonte, 60 millions de tonnes d'acier, 500 millions de tonnes de charbon et 60 millions de tonnes de pétrole.

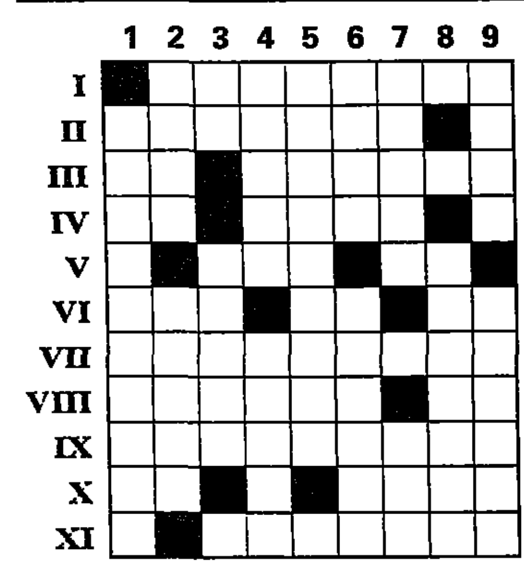
On aurait pu croire qu'après tant de sacrifices et de privations Staline accorderait quelque répit aux peuples soviétiques. Il n'en est rien. Le rythme des plans quinquennaux ne sera pas ralenti et la part de l'industrie lourde y restera considérable, sinon prépondérante. L'URSS veut donc disposer d'un potentiel de guerre énorme.

Ni l'armée ni la nation ne doivent se reposer sur leurs lauriers : tel a été le leitmotiv de tous les discours électoraux prononcés par Staline, Molotov et les leaders les plus connus du Parti communiste. L'URSS doit demeurer sur ses gardes et être prête à toute éventualité.

De qui donc l'URSS doit-elle se méfier ? Staline et Molotov ne le disent pas franchement, mais ils sous-entendent évidemment les puissances anglo-saxonnes, les deux alliés de la guerre, auxquelles l'URSS se heurte maintenant en de nombreux points du monde.

André Pierre
(1er mars 1946.)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 6768



HORIZONTALEMENT

I. Chantées en sonnant les cloches. – II. Peut donner l'impression que tout est comme de l'argent. – III. Saint des Pyrénées. Plantés par des Africains qui travaillent pour des haricots. – IV. En France. S'oppose à la chose. – V. Partie de poulie. Bande d'étoffe – VI. Rendue en partant. Possessif. Dans une série de sept. – VII. Parfois traitées en quantités. – VIII. Est plus inquiétant pour le borgne que pour l'édenté. Conjonction. – IX. Susceptible de nous renverser. – X. Terminaison savante. C'est parfois descendre. – XI. Annoncés comme par un dieu.

VERTICALEMENT

1. Quand il n'y a aucune gravité. – 2. Peut être considéré comme mort quand il a le flanc ouvert. Cavités intercellulaires des végétaux. – 3. De l'eau. Correct mais un peu vulgaire. – 4. Aime les vieux arbres. Petit, quand il est question des dessous. – 5. S'oppose au vrai. – 6. Traiter comme autrefois un fou. Qui est bien de la famille. – 7. Arme. Où il n'y a rien à reprendre. – 8. A perdu tout son mordant. – 9. Pas d'Italie. Permettent de créer des liens.

SOLUTION DU N° 6767

HORIZONTALEMENT

I. Montagnes. – II. Epargnant. – III. Déniaiser. – IV. Pesée. – V. Corrèze. – VI. An. PS. – VII. Sclérosé. – VIII. Tiaré. Ont. – IX. Racoleuse. – X. El. Nitrée. – XI. Sensés. Dés.

VERTICALEMENT

1. Médicastres. – 2. Ope. Onciale. – 3. Nanar. Lac. – 4. Tri. Ruerons. – 5. Agape. Relié. – 6. Gniezno. Et. – 7. Nasse. Sourd. – 8. Enée. Pensée. – 9. Stress. Tees.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAN.** Une voie ferrée de 308 kilomètres allant de Tedjen, au sud du Turkménistan, à Mechhed, au nord de l'Iran, sera inaugurée en mai. Ce nouveau tronçon permettra de relier directement Istanbul (Turquie) à Pékin (Chine) par le rail. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Une société russe envisage de construire une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Moscou et Saint-Pétersbourg. Si le projet aboutit, le trajet s'effectuera en deux heures et demie alors qu'un train de nuit met actuellement huit heures et demie pour parcourir les quelque 650 kilomètres qui séparent les deux villes. – *(Reuter.)*

■ **ÉGYPTE.** La maison située impasse Monge, dans un quartier populaire du centre du Caire qui abrita les savants venus avec Bonaparte il y a deux siècles, va être restaurée et transformée en musée. Les ouvrages scientifiques rédigés pendant la campagne d'Egypte y seront rassemblés. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie espagnole Iberia a transporté 159 219 passagers entre Barcelone et Madrid au mois de janvier, ce qui représente une augmentation du trafic de 12,3 % par rapport au même mois de 1995.

■ **ÉTATS-UNIS.** USAir a reçu l'autorisation d'ouvrir, le 23 mai, une ligne Philadelphie-Munich. Ce sera la deuxième destination allemande de la compagnie américaine, qui dessert déjà Francfort au départ de Philadelphie, Boston et Pittsburgh. USAir, qui espère pouvoir assurer prochainement la liaison Boston-Paris, prévoit d'augmenter cet été le nombre de ses vols entre Philadelphie et Madrid.

■ **TUNISIE.** Un projet de loi interdisant de fumer dans les hôpitaux, les transports en commun et les lycées sera bientôt soumis au Parlement tunisien. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 2 mars

■ **LES CATACOMBES** (50 F + prix d'entrée), 9 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la sculpture italienne (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; la Renaissance italienne (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918 », 13 heures (50 F + prix d'entrée) (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 50 F), 13 h 30, sortie du métro Assemblée-Nationale (Mme Cazes).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (55 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Christine Merle).

■ **LA COLLINE DU TROCADÉRO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le Théâtre national de Chaillot (Paris capitale historique).

■ **LA CONCIERGERIE** et la Sainte-Chapelle (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

■ **DE LA SALPÊTRIÈRE** au quartier de la Gare (60 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Marcel (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées », 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris) ; 15 heures (55 F + prix d'entrée), 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : symbolique et alchimie (55 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

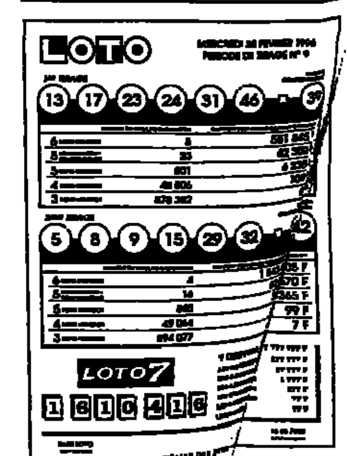
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle, premier parcours (50 F), 14 h 30, angle des rues de Rivoli et de Marengo (Paris autrefois).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge, dans la cour (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

JEUX



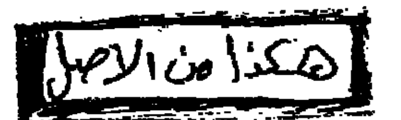
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet	36 63 81 22 http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tel. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



EXPOSITION Après Cézanne, le Grand Palais présente à Paris, jusqu'au 27 mai, Camille Corot (1796-1875), en cent cinquante tableaux provenant de la plupart des grands musées du monde. Certains n'ont jamais été montrés en France. La Bibliothèque nationale présente en complément les dessins, gravures et clichés verre du peintre. Loin du mythe du paysagiste plaisant, cette rétrospective présente un peintre inégal et multiple qui risque de déconcerter, auteur de tableaux religieux, fantaisies mythologiques, portraits et nus. ● PRÈS DE 11 000 TABLEAUX faux ou douteux de Corot ont été vendus dans le monde entier. Le peintre a lui-même été bienveillant avec les pastiches et copies, contribuant à alimenter le commerce et la polémique. ● DE NOMBREUX LIVRES, plus érudits qu'incisifs, sont publiés à l'occasion de cette exposition.

Un Camille Corot différent, montré dans sa diversité et ses contradictions

On craignait une rétrospective convenue : le plaisant Corot, après le sévère Cézanne. C'est l'inverse : la présentation passionnante d'une œuvre multiforme et inégale, le contraire d'une « promenade à la campagne » chez « le bonhomme Corot »

COROT, galeries nationales du Grand Palais, square Jean-Perrin, 75008 Paris. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 mai. Réservation au 49-87-50-50 et par Minitel : 3615 Billetel et 3615 FNAC.
COROT, LE GÉNIE DU TRAIT, Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 47-03-81-13. Tous les jours sauf lundi, de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 19 mai.

Corot : un paysage par temps de brume, des saules, un peu d'eau, quelques nymphes silhouettées sur la berge, un nuancier de gris relevé de verts éteints et d'azur pâle, Ville-d'Avray, Mortefontaine, de vagues souvenirs du Valois selon Nerval. Ou : un paysage par grand soleil, des chênes, des murailles éboulées, de l'ocre jaune et du bleu vif, Civita Castellana, des réminiscences stendhaliennes. Corot, tel qu'il est célébré d'ordinaire, balance entre ces images. Elles séduisent. Un peintre limpide, amateur de pittoresque et cependant rêveur, très habile – ces mérites garantissent une réputation large et durable, qu'une rétrospective suffit à entretenir.

On connaît le système, sa puissance de diffusion et comment il se nourrit de stéréotypes et de clichés. Cinq ans après l'exposition, au même endroit, de la donation Moreau-Nélaton, où Corot est abondamment représenté, l'exposition du Grand Palais ne paraissait pas nécessaire. Sa programmation semble répondre à la logique du spectacle plus qu'aux progrès de la recherche historique : après le sévère, l'hermétique Cézanne, il fallait le plaisant, le bonhomme Corot, à titre de réconfort. Succès assuré : *« Réservez vos places. »*

Il faut réserver, en effet, mais parce que la rétrospective est précisément l'inverse d'une promenade à la campagne, avec pique-nique et petits moutons. Du mythe Corot, père tranquille du paysage en blouse bleue, elle ne conserve à peu près rien. Elle ne se veut pas une réunion de chefs-d'oeuvre, elle admet des toiles assez faibles, elle ne dissimule pas que Corot fut un peintre inégal et, vers la fin de sa vie, plutôt commercial. Au risque de déconcerter les admirateurs, elle fait place aux tableaux religieux, aux fantaisies mythologiques, aux portraits et aux nus. Elle fait si bien que la seule question qui vaille est celle-ci : a-t-il existé vraiment un peintre nommé Corot, prénommé Camille ? Ou faut-il croire que, sous ce nom, plusieurs artistes ont travaillé, tour à tour ou simultanément ? Le sentiment de la diversité, de l'hétérogénéité, de l'incohérence même, s'impose avec une force inattendue, loin de la célébration respectueuse.



R. M. N.

« Bacchante à la panthère » (1855-1860). Huile sur toile. Shelburne Museum (Vermont, Etats-Unis).

SENSATION DE DÉSORDRE

L'accrochage accentue la sensation voulue de désordre. Dans un premier temps, il paraît peu réussi. Dans les premières salles, les toiles sont juxtaposées en longues frises et, à l'étage, des cimaises obliques divisent l'espace, compliquent l'itinéraire. On ne saurait concevoir dispositif plus irritant pour l'oeil – mais il le fallait, pour briser avec les habitudes et mettre en scène la fragmentation de l'oeuvre. Du côté de l'une de ces parois à l'inquiétante minceur, des vues d'Ile-de-France : on se rassure. Passé l'angle, ce sont des nudités plus ou moins gréco-romaines vautrées dans l'herbe : le malaise ressuscite. Le même procédé sert dans les rotondes où les toiles les plus dures sont livrées au regard. Tout cela est violent, d'une violence proportionnée à la résistance de la légende que Vincent Pomarède, commissaire de l'exposition, a mise à mal.

Il reste des paysages – qu'on se rassure. Il reste nombre de belles études, exécutées sur le motif ou de mémoire, à l'huile sur papier, glorieux morceaux où la touche, large, synthétique, appuyée, étale une matière un peu grasse et riche en nuances. En Italie, lors de ses séjours entre 1825 et 1828, puis en 1834, en France pendant ses périples en Auvergne, en Provence, en Picardie, il excelle dans l'observation et la notation justes.

Ce talent a été le premier que ses contemporains reconnurent, du moins ceux d'entre eux – Baudelaire et Champfleury – qui ne lui reprochèrent pas son refus d'idéaliser la nature et de procéder à des arrangements harmonieux et menteurs. Cette force tient à quelques principes faussement simples. Il faut d'abord refuser le point de vue prévisible et le panorama touristique, ce à quoi Corot parvient en peignant par sa fenêtre, avec des toits ou un mur au premier plan, ou comme en passant sur un pont, à l'angle d'une rue, piéton au coup d'oeil rapide. Il évite les vues spectaculaires et statiques, en plongée au-dessus de la ville ou face à un *monument*.

Ces conventions écartées, il faut bannir celles qui contraignent l'exécution. Face à l'un de ses tableaux, Millet remarquait qu'il *« a l'air d'être fait par quelqu'un qui ignorerait la peinture et qui l'aurait fait comme il aurait pu, avec un grand désir de le faire : la peinture enfin, spontanément trouvée »*. Il ne la trouve pas seul, mais grâce à l'aide de ses maîtres, Michallon, puis Bertin, tous deux paysagistes. Pour autant, il conserve longtemps, jusqu'au succès, jusqu'aux années 1850, un style singulier, mixte d'application méthodique et d'effets simplificateurs énergiques. Poussée à l'extrême, la minutie devient exaspérante – à preuve une usine de Soissons peinte en 1833 avec la froideur et la crudité de tons d'un relevé d'arpenteur.

Systématisé, le jeu de la touche flottante, fluide jusqu'à l'évanescence, suscite sous le Second Empire les trop illustres vues d'Ile-de-France à brouillards et petits jours. Le meilleur du paysagiste n'est pas dans ces figures répétées jusqu'à l'ennui, mais quand il cherche à surprendre la vérité de la nature et ne sait comment s'y prendre ; quand, comme il l'a dit, *« livré à soi-même en face de la nature, on se tire d'affaire comme on peut »*.

Cette règle d'honnêteté, Corot paysagiste l'a abandonnée et s'est mis à faire du Corot à Ville-d'Avray. Peintre de figures et de symboles, il ne l'a reniée à aucun moment, peut-être parce que, en ces domaines, le succès lui a été refusé jusqu'à sa mort. Il attaque donc ces motifs humains et cherche à « se tirer d'affaire ». Il n'y parvient pas sans mal, il s'empêtre dans un fatras d'accessoires littéraires et d'allusions mythologiques.

Contemporain d'Ingres et de Delacroix, l'envie lui vient de peindre des nus. Il vit alors à Rome. Les Romaines sont, d'après lui, *« toujours les plus belles femmes du monde »*. Il exécute son *Odalisque romaine*, Marietta, beauté robuste qui n'a rien d'une odalisque et tout d'une amante attendant l'assaut. Mais, peu après, des scrupules lui viennent. Il aspire au grand genre et travestit le modèle, qu'il préfère replet, en nymphe ou à la bacchante. Il cherche le sublime et trouve le ridicule. Il veut égaler Delacroix, mais ses panthères ne sont que chats tachetés. Il veut rivaliser avec Ingres, mais l'idéal n'est pas son fort. Il en est réduit à intituler *Diane au bain* une paysanne qui s'apprête à se laver les pieds à la rivière.

L'INTÉRÊT DE L'ÉGAREMENT

Dans ces changements de style, il s'égare, et cet égarement fait l'intérêt du dernier tiers de la rétrospective. *La Femme à la perle* ? Un hommage à Léonard de Vinci. Son *Chevalier* ? Le Moyen Age à l'opéra-comique, près de Daumier. Ses tentatives orientalistes retiennent plus, par la vertu d'un rouge qui claque. Mais, à nouveau, comme en matière de paysage, les meilleures toiles sont les moins artificieuses, de format modeste, exécutées sans penser au Salon et au public, telle la version de *L'Atelier* du Musée de Lyon, très supérieure à celle du Louvre, trop détaillée. Tels encore ses derniers portraits, *La Jeune Grecque*, *La Lecture interrompue* et *Mademoiselle de Foudras*, tableaux mélancoliques peints sans méthode, sans rhétorique, *« la peinture, enfin, spontanément trouvée »*.

Là-dessus, comme d'habitude, Baudelaire a dit l'essentiel le premier. A ceux qui accusent Corot de ne pas savoir peindre – et l'ont par malheur convaincu qu'il devait s'améliorer, – il répond, en 1845, *« qu'en général ce qui est bien fait n'est pas fini et qu'une chose très finie peut n'être pas faite du tout ; que la valeur d'une touche spirituelle, importante et bien lancée, est énorme (...) : d'où il suit que M. Corot peint comme les grands maîtres »*.

Philippe Dagen

Sur cuivre et sur verre

En complément de programme – mais dans ses propres locaux, – la Bibliothèque nationale de France présente ses Corot, dessins, gravures et clichés verre. Ces derniers arrêtent le regard, ne serait-ce qu'en raison de la rareté de la technique. Aménageant les inventions des photographes, Corot dessine avec une pointe ou une brosse de métal sur une plaque de verre nappée de collodion humide. Les lignes du dessin sont tirées en positif sur papier sensible. Il arrive que le collodion soit remplacé ou épaissi par une couche d'encre et que Corot travaille au tampon et au chiffon afin d'accentuer les effets de matière et de gestualité. Curiosité technique, ces clichés verre n'ont pour autant suscité ni renouvellement ni même évolution dans le style graphique de Corot, fondé sur un dessin très simplificateur qui procède par masses broussailleuses et hérissées.

Près de 11 000 tableaux faux ou douteux

FAUX, DEMI-FAUX, faux presque vrais, vrais presque faux : l'oeuvre de Corot offre aux historiens, aux attributionnistes et aux experts un terrain de jeu. Alors qu'Alfred Robaut, dans son catalogue raisonné de 1905, admettait *un total d'à peu près 2 500* tableaux authentiques, il est passé dans les ventes publiques, les galeries et chez les brocanteurs quatre ou cinq fois plus de supposés Corot. L'expert Martin Dieterle a recensé jusqu'à aujourd'hui 11 000 toiles douteuses ou inacceptables. Chaque année, marchands et collectionneurs soumettent à son jugement entre 250 et 300 cas, dont il ne reconnaît pour vrais qu'un pourcentage infime.

Ainsi sont les chiffres, colossaux. Le mot d'esprit de René Huyghe – *« Corot est l'auteur de 3 000 tableaux dont 10 000 ont été vendus en Amérique »* – est en dessous de la vérité. Dans une seule collection furent répertoriés 2 414 faux. Dans un seul atelier de faussaires, en Belgique, furent saisies 235 toiles – et c'était en 1888... Depuis lors, production et diffusion de ces articles de Paris n'ont rien perdu de leur ardeur. Des musées illustres, l'Art Institute de Chicago, le Museum of Art de Philadelphie, le British Musem, le Fitzwilliam Museum de Cambridge, mais aussi le Louvre, comptent dans leurs réserves quelques-uns de ces pastiches qui trompèrent longtemps le regard des conservateurs.

MADE IN PARIS VERS 1900

Malheur au *Modèle, étude de nu* de la National Gallery Victoria à Melbourne et à l'*Etude de modèle nu couché* du Musée de l'Oise à Beauvais, exécutés par des faussaires astucieux, convaincus qu'il n'y avait plus rien à gagner dans l'industrie du faux paysage mais que le nu pouvait encore être de bon rapport. Leur subterfuge a été éventé. Malheur encore aux innombrables collectionneurs d'Europe et d'Amérique si fiers de leur brume à Ville-d'Avray ou de leur souvenir de Mortefontaine, *made in Paris* vers 1900.

Il y avait alors des ateliers spécialisés dans le quartier de l'Ecole des Beaux-Arts, où des étudiants désargentés venaient fabriquer quelques Corot supplémentaires. Fernand Léger lui-même se livra à cet exercice au début du siècle et ne l'avoua que beaucoup plus tard. D'autres officines ont fonctionné en Belgique et aux Etats-Unis.

La majeure partie des faux ont ainsi été fabriqués afin de satisfaire la demande en paysages joliment poétiques et simplement composés, d'un bon goût bourgeois irréprochable. A ces pastiches et copies a été adjointe une signature imitée d'après les catalogues. Là n'est pas cependant la pire difficulté : il existe des demi-faux, exécutés par des amis, des élèves ou des admirateurs de Corot, qui les a corrigés et signés de sa main, alors que sa part personnelle était réduite à quelques coups de brosse et un conseil paternel.

Robaut et Moreau-Nélaton ont rapporté à ce propos une anecdote accablante : *« On lui apporta un matin un petit tableau qui était signé de lui. " Ça, fit-il, ce n'est pas un Corot ! – Eh bien ! Je vais le faire arrêter*, s'écria le porteur du tableau. *– Qui ?* interrompit Corot, inquiet. *– Mais celui qui me l'a vendu, le faussaire. – Arrêter ? Mais il a des enfants, il est marié, c'est la misère pour eux ! – Qu'importe, c'est un faussaire ; la justice... – Oh ! La justice ! Il faut si peu de choses pour que ce soit un vrai Corot. Tenez !" Et, prenant le petit tableau, le maître fit, de la contrefaçon, un Corot, dont l'heureux propriétaire pouvait garantir deux fois l'authenticité. »*

Les historiettes de ce genre sont légion ; elles suggèrent que Corot avait bon coeur et ne refusait jamais son aide à quiconque, fût-ce au plus maladroit de ses imitateurs. Elles suggèrent aussi qu'experts et conservateurs ne sont pas près de déterminer la méthode irréfutable qui leur permettrait de distinguer définitivement et radicalement un vrai Corot d'un Corot un peu moins vrai...

Ph. D.

Beaucoup de livres, peu d'auteurs

LA SAISON Corot est une saison Pomarède. Ce dernier, commissaire de l'exposition, signe ou préface cinq livres d'un coup. Il est l'un des auteurs du catalogue, épais, méthodique et érudit, et de deux monographies, l'une assez épaisse, méthodique et érudite chez Flammarion, l'autre mince et vite lue chez Gallimard. Celle-ci est écrite avec Gérard de Wallens, qui a assisté Pomarède au Grand Palais, lequel Wallens publie son *Camille Corot* – point trop épais, mais érudit – aux éditions du Chêne, volume précédé d'une préface du même Pomarède, bien sûr.

Ce dernier a aussi le temps de collaborer à *L'ABCdaire Corot*. Ces ouvrages ont en commun la précision et la clarté, mais aussi la brièveté d'une interprétation trop biographique et peu tentée par la réflexion sur la substance des oeuvres.

En dehors de ces duettistes, paraissent quelques hors-série, des albums et une monographie d'initiation dans la collection « Découvrons l'art ». D'une tout autre ampleur, d'une largeur de vue supérieure, s'impose l'ouvrage de Peter Galassi, dont Gallimard a eu la bonne idée de rééditer la traduction. Consacré aux années italiennes, il développe une analyse large du paysage dans le premier tiers du XIXe siècle.

Ph. D.

★ *Corot*, de Vincent Pomarède, Michael Pantazzi et Garry Tinterow, RMN, 496 p., 373 ill., 380 F.
★ *Corot*, de Vincent Pomarède, Flammarion, 256 p., 495 F, relié ; 250 F, broché.
★ *Corot, la mémoire du paysage*, de Vincent Pomarède et Gérard de Wallens, Gallimard « Découvertes », 178 p., 87 F.
★ *Camille Corot*, de Gérard de Wallens, préface de Vincent Pomarède, éditions du Chêne, 144 p., 150 ill., 198 F.
★ *L'ABCdaire Corot*, de Vincent Pomarède et Olivier Bonfait, Flammarion, 120 p., 59 F.
★ *Corot en Italie*, de Peter Galassi, traduit de l'anglais par J. Bouniort, 268 p., 310 ill., 250 F.

« Don Carlos », au Châtelet, le triomphe des hommes

L'opéra est présenté dans une version qui associe les pages retrouvées par Andrew Porter en 1970 et les scènes remaniées par Guiseppe Verdi en 1883

Rarement donné dans sa version française, *Don Carlos* est beaucoup plus souvent chanté en italien. Le Théâtre du Châtelet le présente actuellement dans une variante qui prend en compte des parties retrouvées par le musicologue Andrew Porter et des amendements tardifs de Verdi lui-même. Cofinancée par le théâtre parisien, les théâtres royaux de Covent Garden à Londres et de la Monnaie à Bruxelles, les Opéras de Nice et de Lyon, cette nouvelle production de l'ouvrage de Verdi réunit une distribution internationale, de laquelle se détachent de remarquables individualités, le metteur en scène Luc Bondy, l'Orchestre de Paris et le jeune chef d'orchestre Antonio Pappano. Pour convaincre absolument, il manque à ce *Don Carlos* une distribution plus homogène et une vision théâtrale plus serrée que les reprises prochaines permettront peut-être d'apprécier.

DON CARLOS, opéra en cinq actes de Giuseppe Verdi. Avec José Van Dam (Philippe II, roi d'Espagne), Roberto Alagna (Don Carlos, infant d'Espagne), Thomas Hampson (Rodrigue, marquis de Posa), Eric Halfvarson (le Grand Inquisiteur), Kari Matila (Elisabeth de Valois), Waltraud Meier (la Princesse Eboli), Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris, Antonio Papano (direction). Luc Bondy (mise en scène), Gilles Aillaud (décors), Moidele Bickel (costumes), Vinicio Cheli (lumières), Lucinda Childs (chorégraphie).
THÉÂTRE DU CHÂTELET, place du Châtelet, Paris 1er. Première le 27 février. Prochaines représentations les 4, 7, 10, 13 et 16 mars. Complet. Arte retransmettra cette production, le 25 septembre 1996, à 21 h 40.

Composé pour l'Opéra de Paris où il fut créé en français le 11 mars 1867 dans une version coupée par Verdi au cours des répétitions, *Don Carlos* ne s'est pas maintenu au répertoire des scènes lyriques françaises, tandis qu'il était donné dans sa traduction italienne sur les plus grandes scènes lyriques. Devenu *Don Carlo*, ce modèle de grand opéra français a longtemps été donné dans des versions établies d'après les différentes partitions approuvées par Verdi lors des reprises de son opéra.

Le Théâtre du Châtelet a choisi de présenter l'œuvre dans une version qui associe les pages retrouvées par Andrew Porter dans les parties séparées destinées aux interprètes, en 1970, dans la bibliothèque du Palais Garnier et les scènes remaniées par *Verdi en 1883, ainsi que l'explique* le critique et musicologue britannique dans un article concis et remarquable imprimé dans le programme du théâtre parisien.

En prime à la « nouveauté » de la partition retenue, le Châtelet a confié la distribution à une équipe de chanteurs qui ont le plumage et presque tous le ramage de leur rôle. Excitante sur le papier, la distribution déçoit relativement sur scène : les hommes sont transcendants, les femmes beaucoup moins et les couleurs vocales des uns et des autres pas nécessairement complémentaires.

Thomas Hampson domine ces individualités. Son Marquis de Posa est historique vocalement, musicalement et scéniquement, grande voix parfaitement conduite au service d'un rôle d'humaniste broyé par son amitié amoureuse pour Don Carlos. Roberto Alagna, qui un temps songea à abandonner le rôle de l'Infant et le reprit à la demande de Luc Bondy, ne lui est guère inférieur. Avait-il peur de ne pas avoir la voix du rôle ? Il en a les notes, la vaillance, les aigus rayonnants, la juvénilité, voire l'inconscience. De Don Carlos, il a surtout la blessure et l'émotion qui valent toutes les traditions et tous les souvenirs. On note même un approfondissement de son talent de musicien : ses phrasés sont plus longs, ses éclats davantage *intégrés à la ligne et à l'expression.* Ce qui lui manque ? De se débarrasser d'attitudes physiques parfois schématiques. José Van Dam n'est plus jeune, mais son art de la diction reste un modèle (Hampson et Alagna n'ont pas besoin non plus d'être surtitrés) et plus encore cet oubli de soi qui lui permet de faire passer tous les sentiments à travers un minimum d'intentions. Il ne semble ni chanter ni dire, seulement être. Le Grand Inquisiteur d'Eric Halfvarson est aussi terrifiant que de coutume, mais la peur qu'il draine ne se départit jamais d'une impeccable tenue vocale.

DÉCEPTIONS FÉMININES

Les femmes posent en revanche problème. Surtout Waltraud Meier dont la voix n'a pas la couleur requise, qui n'a pas une technique vocale très adaptée au chant verdien. Grande voix de tragédienne assurément, mais qui bouge et ne convainc que dans l'excès. Le français convient-il à cette artiste par ailleurs admirable ? Les rôles qu'elle a tenus dans cette langue n'ont jamais convaincu : voix trop lourde, diction pâteuse, « r » trop roulés. Erreur de distribution, malgré des moments d'une intensité expressive foudroyante à l'acte IV et le fait qu'Eboli pouvait a priori lui aller mieux qu'aucun autre rôle de mezzo chez Verdi. Kari Mattila n'a pas *non plus une voix verdienne et* certainement pas l'endurance pour aller au bout de ses intentions. Elle fatigue et finit avec une voix privée d'harmoniques. Sa composition dramatique est pourtant d'une intelligence supérieure et émouvante.

Dans la fosse, l'Orchestre de Paris joue avec une tenue assez exemplaire, mais l'acoustique du Châtelet ne lui rend que parcimonieusement justice. Passé un certain niveau sonore, le son durcit considérablement et se brouille, couvrant insensiblement les chanteurs. La faute en revient aussi à Antonio Pappano, qui durant les trois premiers actes reste trop prisonnier de la mesure (« la chanson sarrazine » en est désespérante de platitude... aggravée par Meier, un rien pataude), ne parvenant pas à équilibrer fosse et plateau, trop préoccupé de mise en place (de ce point de vue, il mérite un sacré coup de chapeau). *Dans les deux derniers* actes, à l'écriture moins systématiquement chargée, le jeune chef réussit à mieux modeler les phrases, fait preuve d'une souplesse qui laisse les chanteurs plus libres. Mais jamais on ne sent que l'impulsion part *réellement de la fosse.*

DES VOIX PRISONNIÈRES

Luc Bondy ne rend pas la tâche facile à Pappano. Comme de nombreux metteurs en scène de théâtre *venant à l'opéra,* il néglige – et son décorateur avec lui – le fait qu'il est difficile pour le chef d'apporter tout le soin nécessaire au plateau dès lors que les chanteurs sont trop éloignés les uns des autres et trop souvent en fond de scène. Les perspectives dessinées par Bondy et Aillaud sont certes admirables, mais elles retiennent prisonnières les voix. La mise en scène du Zurichois alterne les scènes qui ont la fulgurance douloureuse d'une brûlure, une direction d'acteurs serrée, et d'autres d'un académisme élégant, parfois anodin (l'autodafé et toutes les scènes de foule) qui abandonne un peu les chanteurs à leur sort. Comme à la direction de Pappano, il manque à Luc Bondy cette énergie souterraine, cette détermination et cette vision nette des enjeux à vaincre qui, emportant tout sur leur passage, font se fondre les individualités en un tout musical et théâtral.

Alain Lompech

■ **MUSIQUE : Mocidade Independente Padre Miguel remporte l'édition 1996 du Carnaval de Rio.** L'école de samba, fondée en 1955 et dirigée par Castor de Andrade, un des parrains des jeux clandestins, a eu la préférence des jurés, tant pour l'originalité du thème défendu, « L'évolution du monde et de l'être humain », que pour la richesse de ses chars, de ses costumes et de sa samba. Les 75 000 spectateurs massés sur l'avenue Marques de Sapucai pour le défilé du lundi de carnaval avaient réservé une vibrante ovation aux 4 000 figurants, musiciens et danseurs de l'école. Imperatriz Leopoldinense est arrivée à un demi-point derrière Mocidade, frôlant ainsi un troisième titre consécutif.

■ **MCA Music acquiert 50 % du label rock et rap Interscope Records,** qui distribue le label Death Row Records, spécialisé dans le « gangsta rap », rap violent et sexiste. Fondé avec Warner Music en 1990, Interscope Records représente aujourd'hui presque 3 % du marché américain. Des artistes maisons comme Snoop Doggy Dogg et Dr Dre ont connu des démêlés avec la justice, de même que Tupac Shakur, principale vedette d'Interscope, condamné pour sévices sexuels. Sous la pression de ses actionnaires et de personnalités conservatrices, Time Warner a revendu en septembre sa participation de 50 % dans Interscope à ses fondateurs, Ted Field et Jimmy Iovine pour 115 millions de dollars (575 millions de francs). Instruit par ce précédent, MCA a fait inclure dans la transaction – dont le montant n'est pas connu – une clause, rétrospective, qui l'autorise à ne pas publier *« toute musique envers laquelle la compagnie a des objections ».*

Kassav' fait danser la France et l'Afrique

En dix-huit ans, le groupe fondateur du zouk a marqué toutes les musiques du Sud

KASSAV' au Zénith, 211, avenue **Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 1er, 2 et 3 mars. Tél. : 42-08-60-00. De 189 F à 239 F. Le 8 mars à Rouen, le 13 à Dijon, le 23 à Toulouse, le 25 à Montpellier, le 28 à Lyon, le 30 à Marseille.**

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyée spéciale

Le jour du mardi gras, Fort-de-France est livrée aux Diables rouges. Le lendemain, mercredi des Cendres, fêtards et tambourinaires, femmes et enfants, déambulent vêtus en noir et blanc avant de brûler Vaval, le roi obèse. C'est carnaval, et le manège *chowal boua* (cheval bois) tourne à l'ancienne sur la place de la Savane, tandis que des bandes de jeunes s'agglutinent devant des *sound systems* crachant du raggamuffin. Les festivités carnavalesques sont par nature permissives. La transsexualité et la thématique pornographique y sont courantes. Cette année, les Douze Salopards, auteurs d'un tube zouké et radicalement antitabou, *Dechirans*, passent les barrières du comique et du double sens, et appellent un chat un chat. La foule reprend en chœur.

En Martinique sont pourtant nés ou ont été acclimatés les rythmes élégants de la biguine, de la mazurka, *de la valse créole*, du *bel-air.* Dans l'île aux fleurs, sont apparus de fins musiciens : hier, le clarinettiste Stellio, le compositeur Marius Cultier, puis Malavoi, Kali, Ralph Tamar, le crooner, ou Mario Canonge, le pianiste caribéen. En Guadeloupe, les tambours africains ont marqué les percussions *gwo kâ*, genre rude retrouvé dans les mornes en même temps que l'idée indépendantiste. A Pointe-à-Pitre, c'est le groupe Akiyo (« Qui sont-ils ? »), fer de lance du *Mouveman Kiltirel Akiyo*, sis dans le quartier populaire de Chauvel, qui mène le bal. Les *Mass a Saint-Jean* portent des masques de têtes de mort et de grands fouets, les *Mass a Kongo* s'enduisent de sirop et de charbon de bois. Pas très loin de là, le *compas* haïtien accélère la cadence *et met en musique le vodoo* urbain.

Kassav', c'est tout cela, la métropole en plus. Le groupe a été pensé en 1978 par Jacob Desvarieux, guitariste de rock né en France, requin de studio et arrangeur « disco », et Pierre-Edouard Decimus. Tous d'eux sont d'origine guadeloupéenne, comme Georges Décimus, venu par la suite. *« Pierre-Edouard Decimus avait une idée mégalomane : il voulait que cette musique passe dans les discothèques du monde entier*, explique Jocelyne Beroard, choriste, puis chanteuse (martiniquaise) du groupe à partir de 1984. *La folie créatrice de Pierre-Edouard ajoutée à la rigueur professionnelle de Jacob a donné Kassav' ».*

UN PREMIER DISQUE D'OR

Sorti en 1979, alors que le groupe haïtien Tabou Combo fait un tabac avec ses cuivres implacables et ses effets de scène, le premier album de Kassav', *Love and Ka dance* (Debs/Sonodisc) fait peu de bruit. Mais l'idée est là, de marier les chanteurs de charme au funk électrique, au balancement du *compas* et aux percussions massives du *gwo kâ.*

Kassav', en mélangeant les créoles des deux îles et en accueillant les Martiniquais Jean-Claude Naimro (claviers), Claude Vamur (batterie), Jean-Philippe Marthély et Patrick Saint-Eloi (chant), réalise vite le *cross-over* entre deux territoires français qui se fréquentaient du bout des doigts. Le zouk (« la fête ») est un curieux mélange, à l'image du *kassav*, gâteau de *manioc pilé, qui, mal dosé, devient nocif.* Le zouk, écrit le romancier Patrick Chamoiseau, auteur de *Texaco*, est une *« sorte de discours musical chaud, énergique, vivant, de facture assez simple, que les musiciens sortaient durant le* ouêlélé *des carnavals, dans la fièvre des fêtes de quartier, ou à la fin des soirées chics, quand venait l'heure d'arrêter le bal et de se libérer dans le jour naissant ».* Grâce au zouk, Kassav' réunit *les classes sociales.*

En 1984, surgit *Zouk la se sel medikaman nou ni* (« Le zouk est notre seul médicament »), satire voilée du malaise des départements français d'Amérique. *« Les Antillais sont devenus kassaviens*, explique Jacob Desvarieux. *Nous étions les seuls à faire ce genre de musique. Sur scène, il y avait du spectacle : les gens étaient obligés de s'arrêter de danser pour regarder. »* Kassav' donne aux Antillais leur premier disque d'or, et la gloire en métropole. A Paris en 1985, leur premier Zénith est plein à craquer. Kassav' tourne aujourd'hui dans le monde entier, passe à la télévision, et, depuis 1987, enregistre chez Sony.

Tout n'a pas été rose. Pierre-Edouard Décimus a quitté le groupe en 1984, Georges Décimus, constatant *« l'impasse musicale dans laquelle s'est fourré le zouk »,* en 1991. Les erreurs de management ont été innombrables, la faillite proche. Mais Kassav' résiste. Le paysage du zouk est pourtant aussi peu reluisant que les chansons des Douze Salopards. Ainsi, ni les vétérans, Zouk Machine (aujourd'hui dissous), Edith Leffel, Joëlle Ursule, *Gilles Floro (tendance zouk-love,* le slow antillais), ni les nouveaux venus (Kwak, Kadan's, Taxi Kréol, ou Jocelyne Varane) n'ont perdu la manie de napper leurs productions d'une mauvaise sauce au synthétiseur.

Kassav' n'a pas échappé à cette tendance, en particulier dans le décevant *Tèkit Isi*, paru en 1992 et mixé sans goût par Didier Lozahic. Kassav' n'a pas non plus été épargné par la critique idéologique : le zouk est une musique à danser, pas à penser. En réaction, Kali, chanteur, joueur de banjo et adepte du reggae, était parti en 1989 à la recherche d'une autre créolité, dans deux albums remarquables, *Racines 1 et 2*, et Paul Rosine, leader disparu de Malavoi, égratignait volontiers le *« monolithisme du zouk ».* Le dernier album de Kassav', *Difé*, tend à démontrer que l'on peut danser sans mourir idiot : les paroles de *Pa ni pwoblèm* (sur le malaise antillais) ont été écrites par Patrick Chamoiseau, et celles de *Débouya sistèm* (sur le thème de la séparation), par le poète Roland Brival. Jocelyne Beroard y signe un *Difé, Soupapé* caustique, antithèse du « laisser-couler » qui préside au succès du zouk : *« A force de macérer dans le « ça-ira-comme-ça », à force de médiocrité, l'espoir se meurt, et la malchance a bon dos. »*

Véronique Mortaigne

L'esprit de la communauté

La force de Kassav' est de n'avoir jamais négligé son public de base. En décembre 1995, 15 000 personnes ont poussé, avec une vigueur proche de l'émeute, la porte du stade du Dillon à Fort-de-France. Le même phénomène, malgré un concert catastrophique (l'organisation), s'est répété quelques jours plus tard en Guadeloupe. Excellent groupe de scène, Kassav' sait calmer les fièvres, laisser glisser des cuivres là où il le faut, surfer sur des arrêts rythmiques brusques et mouliner du bras en lançant de tonitruants *« woi, woi, woi ».* Autre atout : ses chanteurs, tous excellents, Jocelyne Beroard en particulier. Enfin, une des clés de la réussite communautaire de Kassav' est d'être un groupe à géométrie variable, à l'image du zouk, *« structure organique souple, ouverte, protéiforme... »*, selon Patrick Chamoiseau. Autre recette : l'occupation du terrain. Les membres permanents, de Jocelyne Beroard à Jean-Philippe Martély, n'ont jamais cessé d'enregistrer des albums solos. Il s'y niche toujours un tube, qui rappelle Kassav' à la mémoire populaire.

La musique africaine sous l'influence des saveurs caraïbes

Si le zouk a imprégné certains *airs du Brésil (la lambada) ou les* soca et merengue des îles voisines, il a surtout marqué le continent africain. Lorsqu'en 1985, le groupe Kassav' pose pour la première fois le pied en Afrique, il ne se doute pas combien son passage va marquer profondément le paysage musical du continent. De l'Angola à la Côte d'Ivoire, du Togo au Niger et du Gabon au Burkina-Faso, il remplit les stades. L'année suivante, ce sont le Sénégal, le Cameroun et le Zaïre qui succombent à leur tour. L'enthousiasme s'étend comme un feu de paille et à l'instar de Bob Marley quelques années plus tôt, les ambianceurs antillais allument à leur tour des rêves dans la tête des musiciens africains. Nombreux sont ceux qui vont mordre avec gourmandise dans ce gâteau prometteur, dont le public semble particulièrement friand.

L'Ivoirienne Monique Seka, surnommée *« princesse de l'afro-zouk »*, s'accroche au sommet des hit-parades africains avec *Missounwa* (Sonodisc) en 1989, puis *Okaman* (Déclic) l'année dernière. Même force du plébiscite pour le Gabonais Oliver N'Goma qui vient de sortir un album, *Adia* (Lusafrica), dont le titre *Bane*, lancé en 1990, continue à recueillir la faveur des danseurs. Derrière ces deux gagnants d'un zouk « cuisiné à l'africaine », on trouve le même producteur, bien connu dans le monde des musiques d'Afrique (Baaba Maal, Ismaël Lo, Pepe Kalle, Super Diamono...), le Cap-Verdien Manu Lima. *« L'ancien leader du Cabo Verde Show a parfaitement compris la symbiose entre les rythmes africains, le zouk et l'influence du Cap-Vert »* souligne François Post, responsable des éditions Lusafrica.

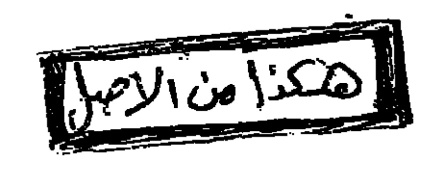
Au Cap-Vert, rares sont les musiciens, y compris parmi les plus talentueux comme Tito Paris, qui ne glissent pas un zouk entre deux *coladeiras*, la musique à danser locale. En Angola, autre pays lusophone touché par la déferlante, Eduardo Paim a construit sa carrière en fusionnant des rythmes angolais avec la musique popularisée par Kassav'.

FLIRT

Bref, le zouk s'est frayé sans mal un chemin dans le foisonnement rythmique de l'Afrique. Cette percée, enclenchée après les concerts de Desvarieux *et son effervescente tribu*, était prévisible. *« Ça fait plus de cinquante ans que musique des Caraïbes et musique d'Afrique flirtent ensemble »*, rappelle Sam Mangwana, l'un des derniers représentants avec Tabu Ley Rochereau de l'âge d'or de la musique zaïro-congolaise dans les années 60.

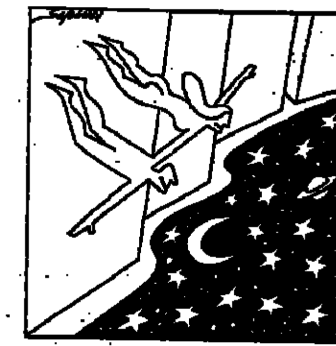
« Beaucoup d'artistes antillais sont autrefois passés par Brazzaville ou Kinshasa », ajoute-t-il. Ainsi le clarinettiste Sam Castandet qui en 1955 remporte un énorme succès à Léopoldville (ancien nom de Kinshasa). A cette époque, de nombreux musiciens congolais jouent de la biguine antillaise. A peine quelques années plus tard, Franco et Tabu Ley Rochereau assoient l'autorité de la rumba zaïro-congolaise inspirée de Cuba, puis celle du soukous, sa version accélérée, sur une bonne partie du continent, réaffirmant ainsi l'influence de la musique des Caraïbes. L'union consommée entre le zouk et les musiques d'Afrique s'inscrit donc dans une continuité naturelle et logique qui amène l'auteur compositeur camerounais Francis Bebey à conclure : *« Il semble quelque part normal que deux mondes qui se sont éloignés par la faute de l'histoire, peu à peu se rencontrent et se reconnaissent. »*

Patrick Labesse



Dom Juan à la Comédie-Française

Le plus beau Molière créé depuis longtemps salle Richelieu



DE LA NUIT DES TEMPS du théâtre, de la nuit des temps de la conscience, surgit un homme qui a choisi de mourir. Cet homme est dangereux. Il a gagné toutes les guerres, les seules qui vaillent, les guerres du cœur, et perdu jusqu'à la moindre illusion : lui seul sait quel diamant noir est l'âme humaine. Quand *Dom Juan* a été créé en juillet 1993 au Festival d'Avignon, ce spectacle, splendidement dirigé par Jacques Lassalle, a surpris par sa noirceur et convaincu par ses beautés.

Andrzej Seweryn, dans le rôle-titre, Roland Bertin dans celui de son valet, mais aussi Rudy Sabounghi pour ses décors et ses costumes éclairés par Franck Thévenon, tous ont hissé la Comédie-Française à la hauteur de son mythe et de sa réputation internationale. C'est le même spectacle que l'on retrouve aujourd'hui salle Richelieu, aussi émouvant et aussi indispensable, avant sa présentation, en avril, à la Brooklyn Academy of Music de New York.

★ Comédie-Francaise, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 29 février, mardi 5, jeudi 7, dimanche 10, lundi 11 mars, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 à 170 F. Jusqu'au 18 mars.

UNE SOIRÉE À PARIS

Cinéma à Cité-Jazz
Après un programme de concert passionnant les 17 et 18 février à la Cité de la musique, deux films viendront prolonger l'ouverture à la diversité du jazz : *Latin Jazz à New York*, d'Isabelle Leymarie et Karim Akadiri Soumaila (1990), et *Cuivres débridés*, du Hollandais Johan Van der Keuken, complice régulier de Willem Breuker (1992).
Cité de la musique, amphithéâtre du musée, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 heures, le 29. Tél. : 44-84-45-63. De 20 F à 30 F.

Ensemble InterContemporain
Herze a conçu ce *Requiem* pour un effectif purement instrumental en mémoire de Michael Vyner, directeur du London Sinfonietta.
Henze : *Requiem*. Antoine Curé (trompette), Dimitri Vassilakis (piano), Jonathan Nott (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 29. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Sylvain Beuf
Ce jeune saxophoniste se fait remarquer depuis quelque temps pour son approche ouverte du jazz néo-bop, notamment à la tête d'un quartette très apprécié des clubs. Laurent de Wilde sera au piano.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 h 30, le 29. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Hugues Aufray
Retour de l'admirateur de Bob Dylan, pour qui l'aventure passait par les fonctions d'homme orchestre à harmonica et celles de hisseurs de voile sur galion. *Aufray chante Dylan*, sorti en 1965, débouche aujourd'hui sur un nouvel album : *Aufray Trans Dylan* (chez Arcade). *Tambourine Man*, version française, est remis au goût du jour.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 29 février et les 1er et 2 mars. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 230 F.

ART

VERNISSAGES

Anatomie de la couleur. L'invention de l'estampe en couleurs
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. MºBourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 29 février au 5 mai. 22 F.

Miquel Barcelo et Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. MºConcorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 5 mars au 28 avril.

Les Cases conjuguées. Hommage à Teeny Duchamp
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. MºConcorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 5 mars au 28 avril.

Corot, le génie du trait
Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. MºBourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 29 février au 19 mai. 22 F.

EXPOSITIONS PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. MºTuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 mars.

L'Age d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris 1er. MºPalais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril. Billet d'accès au musée : 45 F de 9 heures à 15 heures ; 26 F après 15 heures et dimanche ; gratuit pour les moins de 18 ans, et tous les 1er dimanche du mois.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin. 40 F.

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai. 35 F.

Christopher Le Brun, Jaume Plensa, Piero Pizzi Cannella
Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-76-06-05. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mars.

By Night
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades les jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai. 30 F.

Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai. 36 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée). 26 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

Nathalie Conteney
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars.

Costumes à la cour de Vienne 1815-1918
Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars. 35 F.

Tony Cragg
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 27 F.

Des Allemands contre le nazisme, 1933-1945
Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et Musée Jean-Moulin, 23, allée de la 2e-DB, dalle jardin Atlantique, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 40-64-39-44. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. 27 F.

Design japonais, 1950-1995
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril. 27 F.

Dimensions de l'infini
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.

Robert Droulers, 1920-1994
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.

Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des arts décoratifs, niveau 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin. 20 F.

Edouard Baldus photographe
Musée des Monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 32 F.

Günter Förg
Galerie Samia Saouma, 10, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.

Gisèle Freund
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 20 mars.

Stephen Hugues, Katsuhito Nishikawa, Yuji Takeoka
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars.

Idoles du Népal et du Tibet
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai. 27 F.

Les Ingénieurs de la Renaissance
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Tél. : 36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 mai. Cité-pass : 45 F.

Frédérique Lucien
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 mars.

Timothy Mason
Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Bastille. Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars.

Jonas Mekas
Chez Agnès B, 17, rue Dieu, Paris 10e. Mº République. Tél. : 40-03-45-00. De 11 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 2 mars.

Monique Frydman
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 avril.
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 avril.

Œuvres rares : Bitran, Dado, R.-E. Gillet-Huby, Mitsuushi, Music
Henry Bussière Art's, 26, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-78-11. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 2 mars.

Olariu
Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 48-04-81-00. De 14 h 30 à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 mars.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars. 45 F.

Peintures de sable des Indiens Navajo : la voie de la beauté
Parc et Grande Halle de La Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-03. De 14 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 35 F.

Anne et Patrick Poirier
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai.

Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars. 28 F.

Bruno Rousselot
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars.

Emmanuel Saulnier
Musee Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars.

Antoni Tàpies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars. 27 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Jomelli
Galerie de Neuilly, MJC, place Parmentier, 92 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46-24-03-83. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 2 mars.

Jackie Kayser, Catherine Melin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars.

Peintures ? Peintures !
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation ; 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, John Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hongrois-allemand d'Albert Hanan Kaminski (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon.
Français (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

ANNIE HALL
de Woody Allen,
avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Carol Kane.
Américain, 1977 (1 h 33).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

BARBEROUSSE
d'Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Yuzo Kayama, Kamatari Fujiwara, Kyoko Kagawa.
Japonais, 1965, noir et blanc, copie neuve (3 h).
VO : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFER EST A LUI
de Raoul Walsh,
avec James Cagney, Virginia Mayo, Edmond O'Brien, Margaret Wycherly, Steve Cochran, John Archer.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 52).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

La CLT et TF 1 envisagent de lancer ensemble des programmes numériques

LA COMPAGNIE luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) aurait *« quasiment bouclé »* un accord avec TF 1 destiné à diffuser un bouquet commun de chaînes thématiques numériques en France. Réunies à Paris, mardi 27 février, les équipes de l'opérateur luxembourgeois et de la « Une » ont défini les termes d'une coopération entre les deux groupes. Mais l'accord ne devrait pas être rendu public avant le renouvellement de l'autorisation d'émettre de TF 1. Il ne faudrait pas que la mauvaise image de la CLT, due à son alliance présumée avec Rupert Murdoch visant à lancer un ensemble de programmes numériques par satellite en Allemagne, interfère dans les discussions du groupe Bouygues avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Club RTL, structure créée à l'origine par la CLT pour commercialiser son projet de bouquet autonome en France, pourrait être chargée de promouvoir cette offre commune. Elle s'appuierait sur les 4 700 points de vente du réseau Téléciel pour diffuser abonnements et décodeurs numériques. En cas d'accord, TF 1 pourrait verser ses *projets baptisés Hyper TV et Hyper* Kid dans la corbeille de mariage. Outre RTL 9, M 6, Série Club et Vivre (programme destiné aux femmes), la CLT prépare depuis plusieurs mois des chaînes thématiques, avec notamment quatre programmes consacrés aux documentaires, au cinéma, à la jeunesse et aux sports.

Une coopération entre la CLT et TF 1 devrait entraîner une diffusion du bouquet de programmes depuis une unique position orbitale. Or, La CLT a loué dix « répéteurs » sur Astra, tandis que TF 1 possède une option pour cinq transpondeurs avec Eutelsat, et s'est engagée avec France Télévision au sein d'une société commune chargée de réfléchir à la constitution d'une offre de programmes et de services payants diffusés *via* les satellites Eutelsat.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Les projets français de bouquets numériques

● **France Télévision.** Un premier *bouquet de programmes* numériques comprenant France 2, France 3, La Cinquième-Arte, TF 1, M 6, TV5, et Euronews devrait être lancé, en mars, à l'initiative du service public *via* les satellites Eutelsat.

● **Canal Plus.** En avril, Canalsatellite, filiale de la chaîne cryptée, devrait proposer, *via* les satellites Astra, une offre de programmes numériques payants regroupant : Canal Plus, retransmise en horaires décalés, Planète, Paris Première, Canal J-Canal Jimmy, Eurosport, LCI, TMC, MCM, Muzzik, Ciné-Cinéfil et Ciné-Cinémas.

● **AB Sat.** Cette filiale d'AB Productions doit diffuser un *bouquet de 27 programmes* numériques diffusés *via* Eutelsat (*Le Monde* du 29 février).

La croissance du marché publicitaire est restée faible en 1995

La télévision et le cinéma sont les médias qui en ont le mieux profité

LE MARCHÉ publicitaire français a enregistré en 1995 une croissance modérée, de l'ordre de 4 %, pourcentage légèrement inférieur à celui de 1994 (5 %), mais sans doute proche de celui qui se dessine en 1996, selon la trentième étude annuelle, *Le Marché publicitaire français 1995-1996*, présentée mercredi 28 février par l'Institut de recherche et d'études publicitaires (IREP, Association présidée par Bruno Germain-Thomas, membre de la direction générale de Danone et président de la Chambre syndicale des eaux minérales).

Compte tenu de la hausse des *prix à la consommation, la croissance* nette de ce marché a été de 2 % en 1995, contre 3,3 % l'année précédente, chiffre qui semblait alors traduire un début de reprise, après trois ans d'une crise entamée en 1991 avec la guerre du Golfe. *« Nous revenons de loin et il s'agit bien d'une croissance, ce dont tous les secteurs économiques n'ont pas bénéficié. Mais c'est une croissance ralentie »*, a constaté Evelyne Santier, directrice-administratrice déléguée de l'IREP. Elle confirme les pronostics d'IP, régie publicitaire d'Havas, qui faisait déjà remarquer que ce rythme de croissance de 4 % du marché publicitaire provenait d'une *« décélération due au ralentissement de la croissance économique »*, et faisait de la France un des seuls pays européens avec l'Allemagne à marquer d'une pierre noire la dernière année publicitaire *(Le Monde* du 9 février).

Avec des prévisions 1996 de l'ordre de 3 % à 4 % recueillies auprès d'un panel de 1 000 annonceurs, le marché publicitaire français risque de creuser son retard vis-à-vis des marchés britannique ou américain, qui se fondent sur une croissance de 8 %.

Globalement, le marché français s'établit à 127 milliards de francs en 1995. Mais l'IREP ne prend en compte que les recettes des médias, soit 50,6 milliards de francs, le reste étant le fait du « hors-médias » (publipostage, marketing direct, salons, etc.) dont la part s'accroît au fil des ans mais reste difficile à cerner.

PERFORMANCES MÉDIOCRES

La croissance modeste du marché a encore une fois été tirée en 1995 par la télévision (+ 7,7 %, soit *0,4 % de plus qu'en 1994)* et, phénomène nouveau, par le cinéma, qui a bénéficié d'un regain d'affluence et de la création de nouvelles salles multiplexes et a fait un bond en avant (+ 7,8 % contre + 3 % en 94). Quant à la presse, elle affiche des performances médiocres (+ 2,6 %, alors qu'elle avait enregistré 4,2 % d'augmentation en 1994). De surcroît, ces performances sont surtout tirées par les petites annonces (+ 5,5 %), la publicité commerciale n'augmentant que de 2 %. Or, les recettes publicitaires de la presse proviennent à 84 % de cette publicité commerciale (20,1 milliards de francs) et pour 16 % des petites annonces (3,8 milliards).

Toutefois, les résultats divergent selon les familles de presse. Ainsi, certains magazines, notamment féminins, et dans une moindre mesure les « news magazines » et les hebdomadaires de programmes de télévision, se situent au-dessus de la moyenne (entre + 3 % et + 4 % par rapport à 1994) tandis que les spécialisés mangent leur pain noir (+ 0,3 %). Les quotidiens nationaux et régionaux font un peu mieux que la moyenne globale, avec + 3 % et 3,4 % respectivement. Mais, à l'instar de la presse, d'autres médias connaissent aussi un ralentissement, comme l'affichage, dont les recettes ne se sont accrues que de 2,2 % en 1995 (+ 3,5 % en 1994), et surtout la radio (+ 1,2 % contre + 4 % l'année précédente).

Résultat : la part de marché de la télévision a encore augmenté (33 % des recettes publicitaires contre 31,9 % en 1994), tandis que celle de la presse s'est amenuisée (47,4 % contre 48,1 % en 1995 mais 59 % il y a onze ans). Tous les titres de presse ne pâtissent pas d'une érosion similaire. Ainsi, les magazines – la France est l'un des pays qui possède le plus grand nombre de périodiques et se classe, avec 291 titres, au sixième rang mondial pour les hebdomadaires, locaux ou nationaux – recueillent 32,6 % du total des recettes publicitaires presse, devant les quotidiens régionaux et les gratuits (21,1 % chacun), les magazines spécialisés (15,5 %) et enfin les quotidiens nationaux, dont la part de marché stagne à 9,7 %.

Yves-Marie Labé

■ **PRESSE :** le tribunal de commerce de Paris devait se prononcer, jeudi 29 février, en faveur de la reprise de l'hebdomadaire *VSD* par le groupe d'Axel Ganz, Prisma presse, dont l'offre était la plus importante financièrement : 160 millions de francs. Elle a reçu l'aval du comité d'entreprise et de la société des rédacteurs (*Le Monde* du 23 février).

■ Le quotidien *Le Parisien* et son édition nationale, *Aujourd'hui*, vont augmenter leurs prix de 10 centimes à partir du vendredi 1er mars, passant à 4,80 et 3,80 francs. *Le Parisien* avait augmenté ses prix de 20 centimes en novembre 1994, pour la première fois depuis 1986.

■ Seul journal paraissant une fois tous les quatre ans, *La Bougie du sapeur* a publié son cinquième numéro, en date du 29 février, à 200 000 exemplaires (25 francs). Ce journal, dont le titre fait allusion à la bande dessinée de Christophe, les *Facéties du Sapeur Camembert*, a été créé par Jacques Debuisson, un polytechnicien. Le *« quotidien »* ainsi que l'appelle son éditeur, Christian Bailly, fondateur du Salon des papiers et livres anciens et du *Journal de votre naissance*, est passé de 30 000 exemplaires vendus en 1980, à 140 000 douze ans plus tard..

■ **INTERNET :** des journalistes du projet Rabelais Télévision ont lancé sur le réseau Internet, un quotidien électronique gratuit sur l'actualité mondiale vue de France (adresse du site : http : //www. rabelais-tv. fr). *« Conçu pour Internet, il utilise les mêmes moyens que les autres médias »*, a indiqué le responsable, Thierry Calmette. Réalisé par la société Média Presse Production, ce quotidien préfigurerait la chaîne *« thématique et généraliste »* pour les francophones, *Rabelais Télévision*, destinée à être diffusée en clair et gratuitement par le satellite Eutelsat en 1996.

JEUDI 29 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. *Le boomerang.* Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Le scandale. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. Poussière de diamants. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Propagande noire, d'Alain Bonnot, avec Véronique Genest (105 min). 881349
Julie enquête sur la mort d'un comptable disparu depuis trois jours. Il portait sur lui une lettre parlant de suicide, mais sa femme réfute cette thèse et déclare qu'il est toujours vivant...

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Jean Lefebvre. J'ai connu l'enfer ; Double je ; Liaisons fatales ; La bisexualité à la mode (85 min). 4854097
0.00 Marion. [1/6] Feuilleton. *Marion, une jeune veuve, est chargée de mener des enquêtes pour le compte d'une compagnie d'assurances.*
0.55 Journal, Météo.
1.10 et 2.25 Intrigues. 1.35 et 2.15, 2.50, 4.00 TF 1 nuit. 1.45 et 3.00, 5.10 Histoires naturelles. 4.10 Kandinsky. 5.05 Musique.

France 2

12.50 et 13.35 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Via Bangkok.
14.50 Le Renard. Trio en or.
15.45 Tiercé, à Vincennes.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Voyage en Europe [3/3].
17.35 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. Invité : Guy Bedos.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Charles Pasqua.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Mélatonine : enquête sur une pilule miracle ; La Croix-Rouge sur tous les fronts ; Post-scriptum : Pakistan : destins voilés (125 min). 1391310
23.00 Expression directe. RPR.

23.10

BLADE RUNNER ■ ■ ■
Film américain de Ridley Scott (1982-1992, 117 min). 3589900
Admirable adaptation d'un roman de Philip K. Dick. Science-fiction à dimension philosophique, étonnants décors, qualités plastiques de la mise en scène.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Ah ! ces frenchies ; La Corse fait-elle partie de la France ? Invités : Jean-Michel Boissier, Sylvain Cypel, Cheikh Hamidou Kane (75 min). 5318639
3.05 Bas les masques (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Tiens, une revenante.
14.30 La croisière s'amuse. Copie confuse. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Tout sucre, tout miel.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Détails*, d'Anne Lagardère.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA VIE ET RIEN D'AUTRE ■
Film français de Bertrand Tavernier avec Philippe Noiret (1989, 130 min). 41148639
Une très belle, très forte reconstitution historique, mais le scénario est semé d'invraisemblances.
23.10 Journal, Météo.

23.40

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Parlez-vous céfran ? Invités : Boris Seguin et Frédéric Treillard (*Les céfrans parlent aux Français*) ; Vincent Ravalec (*Wendy*) ; Louis-Jean Calvet (*Les Voix de la ville*) ; Auguste Le Breton (*Monsieur Crabe*) ; Max Mamoud (*Le Dico de la banlieue*) (60 min). 6130320
0.40 Espace francophone. Femmes d'Orient : Marie Seurat. 1.10 Dynastie. Le dernier recours. 1.55 Musique Graffiti. *Quatuor n° 2*, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (15 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. 13.30 Attention santé. 13.35 ▶ Défi. 14.05 A tous vents. 15.00 Qui vive. 16.00 Planète blanche. Documentaire. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.35 Collection Hollywood 1950. Série. [20/28] La Vengeance, de Lewis Allen (1957, 30 min). 2813
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. L'Espagne à la veille des élections législatives.
20.00 Palettes. Documentaire. *Georges Seurat, l'utopie orange, vert et pourpre* : Un dimanche après-midi à la Grande Jatte, d'Alain Jaubert (30 min). 8097
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'OR NOIR
Comment le pétrole change la face du monde. Soirée proposée par Jörg Armbruster et Roberto Sanchez.
20.46 Géants à genoux. Documentaire, de Stefan Schaaf (29 min). 100713604
21.15 Emir SARL. Documentaire, d'Andreas Cichowicz (30 min). 783875
21.45 Puissance pétrole. Documentaire, de Reinald Becker (30 min). 705610
22.15 *La Malédiction de l'or noir.* Documentaire, de Roberto Sanchez (30 min). 351813
22.45 Débat.
23.10 Nigeria : Oil on their Hands. Reportage anglais de Sue-Lloyd Roberts.
23.20 Azerbaïdjan : guerre froide pour le pétrole. Documentaire de Jörg Armbruster (20 min). 4811252
23.40 ▶ Torch Song Trilogy ■ ■ *Film américain de Paul Bogart (1989, v. o., rediff., 115 min).* 5399981
1.35 Aubervilliers. Documentaire d'Eli Lotar (rediff.). 2.00 Le Petit Soldat. Dessin animé (rediff.). 2.10 Paris la belle. Court métrage de Pierre Prévert et Marcel Duhamel (1928 et 1959) avec Gazelle Bessières, Marcel Duhamel (rediff., 50 min).

M 6

13.25 Collège, flirt et rock'n'roll. Téléfilm de Michael Zinberg (88 min). 4518981 *Le fils unique d'une famille juive texane tombe amoureux de la fille de catholiques pratiquants au grand dam de ceux-ci.*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Que la danse commence.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1945-1975 : les trente glorieuses.

20.45

LES DIPLÔMÉS DU DERNIER RANG
Film français de Christian Gion (1982, 86 min). 182894
Des étudiants se sont réservé, au-dessous de l'amphithéâtre, une chambre secrète où ils batifolent pendant les cours.

22.30

DANGER : TOUR PIÉGÉE
Téléfilm de Richard Kletter (87 min). 10788
L'ordinateur qui assure la protection d'une tour ultra-moderne ne reconnaît pas la carte magnétique d'un employé qui a travaillé plus tard qu'à l'habitude. Le cerveau électronique tente alors d'éliminer celui qui est considéré comme un intrus.
0.00 ▶ Fréquenstar (rediff.). Magazine. Jacques Dutronc.
0.55 Best of Trash.
2.25 E = M 6. 2.55 Broadway magazine. Documentaire. 3.45 Jean-Jacques Milteau. Concert. 4.15 Turbo. (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1995, 95 min). 6614981
15.20 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Titicaca, de Pascal Sutra (52 min). 1060417
16.15 Le Colonel Chabert ■ ■ Film d'Yves Angelo (1994, 107 min). 8282982
18.00 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. *Invités : Edward Bunker, Christine Marneffe.*
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE
Film de Thomas Schlamme (1994, 90 min). 414469
22.05 Flash d'information.
22.10 Les Allumés... Documentaire. Bartabas, le cheval et le chamane (26 min). 258523

22.35

UN MONDE PARFAIT ■ ■
Film de Clint Eastwood avec Kevin Costner (1993, v. o., 133 min). 6131078
L'apprentissage de la vie donné à un enfant par un bandit qui connut le manque d'amour paternel. Bien plus qu'un polar.
0.50 Voyage au bout de l'horreur. Film de Terence H. Winkless avec Robert Lansing, Lisa Langlois (1988, 80 min). 5318271
2.10 Birmanie, pays des pagodes dorées. Documentaire d'Yves Rodrigue (46 min). 6723010

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La droite et la gauche (2).
21.32 Fiction. La Maison d'avant-guerre de Claude Ollier.
22.40 Nuits magnétiques. Un portrait de Science Fi.
0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (En mémoire du lit). 0.50 Coda. Drake Mabry (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (2) ; 2.08, Le Bon Plaisir d'Eric Orsenna ; 5.06, En train pour 1979 (5) ; 6.27, La ligne déformante : petite histoire de la mode (6).

France-Musique

20.00 *Concert de jazz.* Festivals de Vienne, Juan-les-Pins et Marciac 1995. Donné par le Lincoln Center Jazz Orchestra, dir. Wynton Marsalis : La Légende de Buddy Bolden, de Marsalis ; Just a Little Walk to Stay, traditionnel ; Snake Rag, d'Oliver ; Œuvres de Morton : Smoke House Blues ; Black Bottom Stomp ; Dead Man Blues ; Petite Fleur, de Bechet ; The Intimacy of the Blues, de Marsalis ; Œuvres de Duke Ellington : Paris Blues Suite ; Afro Bossa ; Œuvres de Gillespie : Oop Bop Shee Bam ; Things to Come ; Œuvres de Marsalis : Root Groove ; Jump ; Express Crossing ; D'In the Key off.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Le Château des Carpathes (extraits), de Hersant.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Cherubini, Brahms.
0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 18 février, par l'Ensemble Musikfabrik : Pièces de La Rose des vents pour orchestre de salon, de Kagel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ Les Soirées de Radio-Classique. Proust et la musique. Quatuor pour piano et cordes, op. 15, de Fauré, par les membres du Quatuor Bernède ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Sonate n° 1 op. 75, de Saint-Saëns ; Lohengrin, extraits (la fin), de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Concerto pour piano n° 24, de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Hahn, Fauré, R. Schumann ; de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 La Garce ■ ■ Film de Christine Pascal (1984, 90 min) 37899542
21.30 30 millions d'amis. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute (France 2 du 27/2/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Mary Lou Williams. 21.30 Camouflage pour survivre. 22.20 ▶ Lève ta garde, mon homme ! 23.30 Himalaya. [4/13] La mousson. 0.00 Vol au-dessus des mers. [11/11] Dauphin, les ailes de la dernière chance. 0.50 Traversée des jardins (55 min)

Paris Première

19.30 Stars en stock. 20.00 20h Paris Première.
21.00 Les Tueurs ■ ■ Film de Robert Siodmak (1946, N., v.o., 100 min) 73705977
22.40 Totalement cinéma. *23.10* Concert : Le Philharmonique de Berlin au Japon. Enregistré au Suntory Hall à Tokyo en 1994. 0.50 Concert : John Lee Hooker. Enregistré à Montréal en 1981 (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min) 16258146
21.55 Les Orgueilleux ■ Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min) 41679368
23.35 Le Club.
0.55 La Citadelle ■ ■ Film britannico-américain de King Vidor (1938, N., v.o., 110 min) 37032913

Ciné Cinémas

18.55 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, 95 min) 55789368
20.30 Butch Cassidy et le Kid ■ Film de George Roy Hill (1969, 110 min) 5143875
22.20 L'Entraînement du champion avant la course. Film de Bernard Favre (1990, 75 min) 12017558
23.35 From the Hip. Film de Bob Clark (1987, 115 min) 12877320
1.30 Le Bazar de Ciné Cinémas. 2.20 Avec intention de nuire. Téléfilm de suspense américain de John Patterson (1993, 90 min), avec Tim Matheson et Emma Samms.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Mon fils le génie. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Une grenouille *difficile à noyer.* 22.30 Alfred Hitchcock présente. Vengeance. 1.30 ▶ L'Homme du Picardie (60 min)

Canal Jimmy

20.00 La Collectionneuse ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1967), avec Patrick Bauchau (95 min) 58880900
21.45 Road Test. 22.05 Chronique du front.
22.10 Performance ■ Film de Donald Cammell et Nicolas Roeg (1970, v.o., 105 min) 32201875
23.55 Numéro un Jane Birkin. 0.55 Father Ted. And God Created Woman. 1.25 Destination séries (35 min).

RTL 9

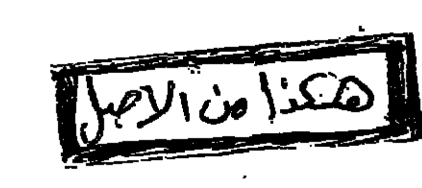
20.30 L'Arme au poing. Film de Michael Winner (1979, 105 min), avec Sophia Loren. *Aventures.* 22.15 *Leader.* 22.20 Bandolero. Film d'Andrew McLaglen (1968, 110 min), avec James Stewart. *Western.* 0.10 Télé-achat. 0.25 Voici le temps des assassins. Film de Julien Duvivier (1955, N., 110 min), avec Jean Gabin. *Drame.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Comme un torrent. Film de Vincente Minnelli (1958, 140 min), avec Frank Sinatra. *Drame.* 22.55 Boléro. 23.50 Le Fils du cordonnier (55 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs Indoor de Milan (Italie) : huitièmes de finale (240 min). 88864287
18.00 Olympic Magazine. 19.00 Boxe.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs Indoor de Milan (Italie) : huitièmes de finale (120 min). 632233
22.00 Catch. 23.00 Golf. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Football (60 min).



Comprendre ce qui s'est passé au Rwanda

Dans « L'histoire qui mène au génocide », Robert Genoud rappelle le rôle des colonisateurs et de l'Eglise et explique comment la lutte pour le pouvoir a plongé le pays dans la violence

VÉNUSTE est tutsi, Joseph et Eugène sont hutus. Employé du Centre culturel français à Kigali, Vénuste est abandonné à son sort par ses « patrons » en avril 1994, après l'assassinat du président Habyarimana, alors que les massacres – qui apparaîtront plus tard comme un génocide – battent leur plein. Les Français évacuent leurs ressortissants et quelques dignitaires hutus du régime. Vénuste sera sauvé par les Belges. Il est aujourd'hui à Kigali. Joseph, opposant au régime du général Habyarimana, vit à Lille. Eugène, dont l'épouse et les enfants sont réfugiés au Zaïre, est en France, lui aussi. Il s'interroge sur ce qu'aurait été son comportement s'il avait été au Rwanda au moment des tueries. Aurait-il tué ? Il ne l'exclut pas.



Au fil de leurs récits, constituant la trame d'un documentaire de cinquante-deux minutes, Robert Genoud explique le Rwanda, des origines – ou presque – à nos jours. Tout y est. Du moins ce qui permet de comprendre l'histoire complexe de ce petit pays, grand comme la Bretagne, bousculé par la violence. Images d'archives à l'appui, on apprend qu'à l'origine étaient les Pygmées, les Twas (qui ne représentent plus aujourd'hui qu'environ 1 % de la population). Les Hutus (85 %), des agriculteurs bantous, sont arrivés plus tard, précédant les éleveurs tutsis (14 %), descendus, croit-on, de la vallée du Nil. Ces populations d'origines différentes ne se combattaient pas, elles vivaient dans les mêmes villages, sur les mêmes collines, jusqu'à l'instauration d'un royaume dont le roi, le *mwami*, était tutsi, comme l'élite. Mais un Tutsi qui perdait ses vaches devenait hutu. Un Hutu qui acquérait un troupeau pouvait devenir tutsi.

Les Allemands, premiers colons, appuient leur pouvoir sur les élites et la chefferie tutsies converties par l'Eglise catholique, comme le feront ensuite les Belges, au lendemain de la première guerre mondiale et jusqu'à la veille de l'indépendance. Mais les Belges – et l'Eglise, deuxième puissance dans le pays après l'Etat – changent leur fusil d'épaule et décident, à la fin des années 50, de privilégier la majorité hutue. Les Hutus ne sont pas loin de se sentir libérés du double joug belge et tutsi. La République est proclamée dès 1959, avant l'indépendance formelle, et Grégoire Kayibanda, un Hutu, devient président. Il est renversé en 1973 par son ministre de la défense, Juvénal Habyarimana, qui apparaît à la population comme un libérateur.

Deux universitaires, la Française Claudine Vidal et le Belge Philip Reyntjens, expliquent la complexité de la société rwandaise et celle du régime d'Habyarimana, qui séduit les Occidentaux, développe les infrastructures et ouvre son pays au monde. Philip Reyntjens en conclut que le bilan 1973-1985 de Juvénal Habyarimana est globalement positif. Mais le clivage Hutus/Tutsis qui se profilait est devenu réalité : les origines ethniques figurent sur les cartes d'identité, des quotas sont imposés dans la fonction publique et dans les entreprises. Il se double bientôt d'une autre ligne de fracture, régionale celle-là, entre Hutus du Nord (d'où vient le président) et Hutus du Sud.

L'instauration d'un pouvoir hutu et les vagues de violence des années 60 et 70 ont contraint plusieurs centaines de milliers de Tutsis à l'exil dans les pays voisins. Ils tentent de rentrer au pays par la force en 1990 à partir de l'Ouganda, derrière la bannière du Front patriotique rwandais (FPR). Ils récidivent en 1993. Mais la France – entre autres – assure le maintien du pouvoir en place. Entre-temps, Juvénal Habyarimana accepte le multipartisme et les négociations avec le FPR. Il est, théoriquement, prêt au partage du pouvoir lorsqu'il est assassiné le 6 avril 1994. Instantanément, les extrémistes hutus, suivant leurs plans préétablis, massacrent Tutsis et Hutus modérés, en même temps que le FPR reprend son avancée militaire. Génocide et guerre se poursuivent simultanément, jusqu'à la victoire militaire du FPR en juillet.

Frédéric Fritscher

★ « Le sens de l'Histoire » : *Rwanda, l'histoire qui mène au génocide*, La Cinquième, vendredi 1er mars à 15 heures.

L'évêque et le chien

par Agathe Logeart

ICI, on ne voit pas flamber les voitures. Ici, on ne vend pas des armes dans les caves. Ici, on n'avance pas à caméra cachée vers un deal nocturne de substances illicites, dans l'ombre d'une cage d'escalier aux ampoules brisées. Ici, c'est autre chose que l'on montre : la face cachée des banlieues qui n'intéressent d'ordinaire la télévision que par le seul prisme de ses violences. Jean-Marie Cavada, en préambule de son dernier « Etats d'urgence » sur FR3, a tenu à souligner la singularité de sa démarche : la banlieue, les banlieues, sont autre chose que les rodéos, la délinquance, le désespoir, même si c'est vers cette face-là d'une double réalité que les journalistes de télévision s'empressent le plus souvent, au prétexte de faire leur métier.

Informer peut n'être qu'un alibi pour tendre le miroir déformant du spectaculaire. C'est toujours plus « vendeur » de planter sa caméra (au risque de prendre quelques gnons) au milieu d'une bande de gamins en attendant qu'ils fassent les zouaves – ce qui finira bien par arriver – que de montrer ce qui se fait de bien derrière les façades arides des HLM déglinguées.

Faut-il que la télévision soit malade pour qu'il soit jugé nécessaire de nous mettre ainsi en garde, en piquant à l'entrée le panneau : « Attention, télévision intelligente »,comm e d'autres préviennent devant leur pavillon : « Attention, chien méchant » ? Faut-il que le moral soit à marée basse pour qu'on souligne aussi lourdement le caractère exceptionnel du choix éditorial fait par l'équipe d' « Etats d'urgence »... C'est un peu comme si, lorsqu'on montre une femme, on prenait la précaution de préciser qu'elle n'est pas une putain ; quand on montre un policier, qu'il n'est pas ripou... que tous les hommes politiques ne sont pas véreux. Ou encore que tous les reportages tournés en banlieue ne sont pas « bidonnés ».

« *La plupart des images que vous voyez à travers la télévision ne sont pas fausses* », admet Jean-Marie Cavada. Mais il les accuse d'être le plus souvent réductrices, partielles, donc partiales, et par là même manipulatrices d'opinion. La leçon est rude. Elle peut agacer : les bons élèves qui mettent en avant leurs livrets scolaires de rêve tournent vite à la tête à claques. Mais il fallait s'y attendre. A force de brasser inconsidérément le malheur avec complaisance, la télévision ordinaire, celle des journaux télévisés, des magazines choc relookés comme des séries américaines, ne pouvait que s'attirer une vertueuse leçon du professeur Cavada, qui chasse le lieu commun comme il châtie son français.

Autrefois, dans les écoles de journalisme, on apprenait aux élèves ce qu'est une information en usant d'une parabole : un chien qui mord un évêque n'est pas une information ; en revanche, un évêque qui mord un chien est une nouvelle qui vaut d'être retenue. Regarder la banlieue à travers ses richesses et pas seulement en étalant ses télégéniques malheurs, c'est une forme plus contemporaine de la même évidence.

VENDREDI 1er MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic infos.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Le quatrième homme.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Le dernier jour. Série.
18.05 Les Années fac. Pris en sandwich. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Détournement. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
[4/9] Feuilleton. Bonnes et mauvaises surprises, de Joël Santoni (100 min). 514823
Tout va bien chez les Beaumont, les jumeaux sont nés et toute la famille s'est installée dans une maison de campagne...

22.30

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges. Le courrier. Les assurances et la graphologie (100 min). 5294517
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. [1 et 2/2] Le long sommeil. Série.
1.55 Journal, Météo.

2.10 Intrigues. 2.30 et 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 2.40 Permeke. 4.20 Mésaventures. 5.00 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.35 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.35 La Fête à la maison. Pas touche à mon père.
18.05 et 4.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 0.40 Studio Gabriel. Invités : Jean-Hugues Anglade, Valeria Bruni-Tedeschi.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50

PRIS AU PIÈGE
Téléfilm de Michel Favart, avec Jean-Michel Dupuis, Didier Flamand (100 min). 512285
Incarcéré à tort pour le meurtre de sa femme, un journaliste cherche à se venger dès sa sortie de prison.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. 200e émission.
Invité : Alain Delon, à propos de la rétrospective que va lui consacrer la Cinémathèque française du 28 mars au 28 avril (65 min). 6788772
23.35 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. Espagne : la sanction électorale ? (50 min). 196420
0.25 Journal, Météo.

1.15 Envoyé spécial (rediff.). 3.15 Opéra sauvage. Zimbabwe. 4.40 24 heures d'infos. 5.20 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 6.05 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. La croisière de Hongkong.
14.30 La croisière s'amuse. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Entre guillemets-petit dictionnaire de citations*, de Claude Gagnière.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Froid dans le dos (60 min). 6759062
Sur la base de Zapadnaya-Litsa, dans la région de Mourmansk, une trentaine de sous-marins nucléaires russes sont laissés à l'abandon.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Coline Serreau.
Madagascar : le théâtre de Molière ; Roumanie : le joyeux cimetière de Sapinta ; France : les jardiniers de la nuit (60 min). 7013739
22.50 Journal, Météo.
23.20 ▶ Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Sale temps pour la planète. Avec Claude Lorius et Jean-Louis Etienne à bord du bateau « *Antarctica* ». (50 min). 8170284

0.10 Dynastie. Les mères. 1.00 Musique Graffiti. Musique populaire par Antonio Rivas, accordéon (15 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Le Siècle de l'espace. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Rwanda ● Lire ci-dessus. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Hurricane. Documentaire. L'œil de la mort, de Kamil Taylan (55 min). 14994
19.55 Requiem pour un fumeur. Court métrage de Frédéric Sojcher (5 min). 4638538
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 2333
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MON PLUS VIEIL AMI
Téléfilm de Rainer Kaufmann (1995, 80 min). 849913
Deux amis, inséparables depuis toujours, tombent amoureux de la même jeune fille. Le nouveau trio formé risque de mettre en péril la complicité de l'ancien tandem. D'après une nouvelle de F. Scott Fitzgerald. Prix Max Ophuls du meilleur jeune réalisateur allemand.

22.05

▶ GRAND FORMAT : LA RESTITUTION
Documentaire de Catherine Zins (85 min). 2226178
En République tchèque, au cours d'un procès l'opposant au ministère des finances et des privatisations, une famille de la grande bourgeoisie pragoise tente de faire reconnaître ses droits sur une usine nationalisée en 1945.

23.30 Entretien. Magazine de Laurent Andres et Klaus Wenger. Science et éthique. Avec Jacques Testart et Jens Reich (55 min). 32401

0.25 Prévert de Montand. Documentaire de Jean-Christophe Averty (rediff.). 1.10 Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France (rediff.). Vidéo de Jean-Christophe Averty, avec la compagnie Achille Tonic (rediff.). 1.35 Music Planet. Magazine. Pop Galerie. Sting, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff., 65 min).

M 6

13.25 Hollywood détective. Téléfilm de William A. Grahams, avec Ben Masters (89 min). 9285468
Un privé enquête sur des meurtres commis dans le milieu du cinéma à Hollywood.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Les Sept Boules de cristal.
19.00 Code Quantum. Série. Lorraine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

EXTRÊME JALOUSIE
Téléfilm de David Greene (89 min). 823197
Totalement obsédée par l'échec de son enfant aux sélections de l'équipe locale de majorettes, une femme tente de faire éliminer la fille de sa voisine qui a réussi l'examen.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Au coin de l'œil, avec Chris Sarandon (55 min). 12325
Un prêtre devient l'instrument d'une puissance extraterrestre dont le but est la destruction du genre humain.
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.10 Hongkong Connection. Protection rapprochée. Série.
1.05 Best of techno.

2.35 Jazz 6. Magazine. 3.30 Turbo. Magazine. 4.05 Fréquenstar. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine (30 min).

Canal +

10.35 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, 110 min). 8929994
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Au nom du père ■ ■ Film de Jim Sheridan (1993, 128 min). 2023826
15.55 Babylon V. La géométrie des ombres.
16.35 Insektors. Grosse colère. Série.
16.50 Les Quatre Dinosaures et le cirque magique ■ Film d'animation (1993, 68 min). 5649823
18.00 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.15
18.40 Nulle part ailleurs. Invitée : Victoria Abril.

20.05

FOOTBALL
En direct. Monaco-Nantes, match avancé de la 30e journée du Championnat de France de D1 ; 20.15, coup d'envoi (130 min). 9245410
22.15 Les KO de Canal. Présentation du combat : Mike Tyson, Franck Bruno.
22.55 Flash d'information.

23.00

INTERSECTION
Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 6253642
Remake hollywoodien des Choses de la vie *de Claude Sautet.*
0.35 Constantin le Grand ■ Film de Leonello De Felice (1960, 108 min). 1091246
2.40 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1995, 95 min). 9287325
4.15 Deux drôles d'oiseaux Film de Randa Haines (1993, v. o., 118 min). 3735197
6.15 La Chronique de la rue du Dragon. (44 min). 9039888

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michaux et la musique (5).
20.30 Radio Archives. Charles Denner (2). La vie à l'envers.
21.32 Black and Blue. Le Blues aux yeux bleus. Avec Alain Dister.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (Mémoire du lit). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (3) ; 1.59 Le moment et la nuit, minutes libertines (1) ; 4.48 Feu noir ou le chant des Balkans ; 4.57 Elias Canetti l'initiateur.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 février, à Leipzig, et émis simultanément sur les Radios de Sarrebruck et Berlin, par la Philharmonie de Chambre de Leipzig, dir. Simon Preston : Alexander's Feast, oratorio HWV 75, de Haendel.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Le Château des Carpathes (extraits), de Hersant.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chopin, de Liszt, Szymanowski.

0.00 Jazz club. Le jazz et son public, avec des enregistrements de Clifford Brown, John Coltrane, Miles Davis et Bill Evans. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Symphonie no 2, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Boston ; Sonate pour piano no 11 op. 22, de Beethoven, Alfred Brendel, piano ; Mort et Transfiguration, poème symphonique op. 24, de R. Strauss, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Quatre des six poèmes de Marina Tsetayeva op. 143, de Chostakovitch, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Ortrun Wenkel, alto.

22.35 Les Soirées... (Suite). Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Symphonie no 7, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : les chefs cuisiniers Bernard Plumiant et Patrick Leduc. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Taratata. Invités : Dick Rivers, Pascal Obispo, Peter Kingsbery, Elliot Murphy et Calvin Russel (France 2 du 25/2/96). 23.50 Sortie libre. Invité : Alain Tanner. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Eilish... vivre sans Katie. 21.25 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3] Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu. 22.05 Quand le nougat a le goût de bouchon. 22.55 Les Nouveaux Explorateurs. [7/12] Les colères de la terre. 23.20 DMB 91, au cœur de l'armée Rouge. 0.20 Mary Lou Williams (60 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.55 Musiques en scènes. Invité : Luc Bondy. 22.20 Rêves d'hiver. 23.50 A bout portant. 0.40 Premières loges. 1.10 MC Solaar. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. Portrait (20 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Pays de la haine ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., 90 min) 5290159
22.00 Zorba le Grec ■ Film de Michael Cacoyannis (1964, N., v.o., 140 min) 27858246
0.20 Sing, Baby, Sing ■ Film de Sydney Lanfield (1936, N., v.o., 90 min) 1548685
1.50 Le Fric Film de Maurice Cloche (1958, N., 90 min) 73877289

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Metropolitan ■ Film de Whit Stillman (1990, 95 min) 95400130
22.35 La Dernière Folie de Mel Brooks ■ ■ Film de Mel Brooks (1976, 90 min) 8838888
0.05 Le Cauchemar de Freddy Film de Renny Harlin (1988, 90 min) 1513280
1.35 Les Patientes du docteur Lipo. Téléfilm classé X (80 min)

Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. La rançon de la gloire. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Les nouvelles sorcières. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Serment d'hypocrite. 1.15 L'Homme du Picardie (55 min)

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invités : Kris Kristofferson et Rita Coolidge. 20.25 Les Envahisseurs. La soucoupe volante. 21.20 M.A.S.H. Les dents de l'amer. 21.50 Cobra Girls. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Dream On. Charretée bien ordonnée. 22.50 Seinfeld. Le portier. 23.15 Top bab. Invité : Lou Reed. 23.55 New York Police Blues. Episode no 37. 0.40 Angela, quinze ans. Un ange passe. 1.30 Nonante (55 min).

RTL 9

20.30 Un amour de chien. 22.10 Leader. 22.15 La Malédiction du loup-garou. Un monde de différence. 22.45 Samanka, l'île des passions. Film de Jack Régis (1982, 85 min), avec Chris Murphy. Erotique. 0.10 Téléachat. 0.25 Les femmes s'en balancent. Film de Bernard Borderie (1954, N., 105 min), avec Eddie Constantine. Policier.

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26 minutes aux courses. 22.45 Le Noeud de vipères. 0.20 La Semaine sur Jimmy. 0.30 Secret bancaire. La guérilla (55 min).

Eurosport

12.55 Ski. En direct. Coupe du monde : Descente dames, à Narvik (Norvège, 65 min). 7641994
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : Quarts de finale (240 min). 58922642
18.00 Ski. 19.00 Monster Truck.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : Quarts de finale (120 min). 373536
22.00 Boxe. 23.00 Golf. 0.00 Olympic Magazine. 0.30 International Motorsports (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 1er MARS 1996

Un divorce à la Cromwell

par Pierre Georges

LADY DI fait annoncer qu'elle accepte le divorce à 18 h 15. Le prince Charles visite un temple hindou, vers 20 heures, ce qui est assez bien son genre. Et Buckingham Palace, dans un magnifique communiqué en bois des Indes, fait savoir, aux environs de 21 heures, que la reine Elizabeth II est *« très intéressée »* par l'annonce de sa bru, mais que les détails pratiques, y compris les titres, restent à discuter. Et que cela *« prendra du temps ! »*.

Cela tombe bien. On a du temps, tout le temps du monde, pour se faire à l'idée que quand c'est fini, il faut que cela cesse ! L'avouera-t-on ici en toute impudence ? Quand bien même tant de gens en demandent encore et encore, en gros et en détail, en long et en large – la garde des enfants, les conditions financières, les tromperies avouées, les alcôves royales, régnera-t-il ou t-il pas leur bon prince, restera-t-elle princesse en titre ou Diana Tartempion – quand bien même tout cela, on s'en moque. *Définitivement et sans scrupules.*

Républicain un jour, républicain toujours. Un divorce ? La belle affaire ! Près de deux siècles qu'on divorce sur le continent. Et sans en faire une saga, ni prendre l'Univers à témoin. En France, le divorce est né de la république. Alors, penser qu'en Angleterre, à la fin du XXe siècle, la République puisse naître un jour du divorce reste une idée séduisante. Mais pas vraiment révolutionnaire !

On serait même tenté de conseiller à nos amis les « sujets » insulaires de sauter sur l'occasion. Les aventures et malheurs amoureux de leurs princiers époux, leur acharnement à n'en rien laisser perdre, ni le sel, ni le fiel, tout cela fait que la Couronne se commet avec le vulgaire. On regarde les Galles. On entend les Fenouillard. Et l'argenterie, pour qui l'argenterie ? Et la pension alimentaire, combien la pension alimentaire ? Et les enfants, à qui les enfants ?

Un divorce ? Soit ! Mais définitif et sans appel. Un divorce à la Cromwell, le billot en moins évidemment, car le crime d'amour ne saurait relever du crime de sang, fût-il royal. Un divorce généralisé et républicain. Extinction de la royauté pour manque de tenue ! Voilà qui serait original, *délicieusement excentrique*, la juste réplique d'un peuple trompé dans ce qu'il possède de plus définitivement anglais. La Couronne est, dans cette affaire, un peu de travers, comme chapeau claque de bambochard Belle Epoque ? Soit, il suffirait de la pousser un peu pour qu'elle bascule vers le musée des accessoires et des bijoux de ladite Couronne.

La Révolution du divorce. Et la république du même nom. Ce serait formidable ! Une idée neuve pour ne plus entendre une princesse à la télévision venir, avec humour certes, dire son malheur ordinaire : *« Nous étions trois dans ce mariage, c'était un peu surpeuplé »*. Une idée neuve pour échapper à l'énoncé affligeant des gaietés de Buckingham.

La preuve, en France, république qui ne se remet pas de l'être. La mort du Prince. Les familles du Prince. La fille du Prince. Les livres sur le Prince. La grandeur du Prince. La jeunesse du Prince. Les méfaits du Prince. La tombe du Prince. Aujourd'hui, les mémoires de la veuve du Prince. Et demain les inédits du Prince. Amis britanniques, gardez confiance ! Il y a aussi de beaux jours pour les sujets de Sa République.

■ **AUTRICHE : l'immunité parlementaire de Jörg Haider**, dirigeant du FPOE, parti de la droite nationaliste autrichienne, pourrait être levée par le Parlement en mars en raison de deux plaintes judiciaires. La première émane du ministre de l'intérieur que le leader nationaliste a accusé d'avoir été détenu pour une affaire de drogue. La seconde plainte a été déposée par l'hebdomadaire *News*, accusé par M. Haider d'avoir publié de fausses informations. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : un différend oppose Pierre-Jean Bozo**, directeur général de *Libération*, au conseil de surveillance – qui représente les salariés-actionnaires du journal – notamment à propos de sa volonté de faire entrer au journal un contrôleur de gestion venu du quotidien *Paris-Normandie*. Le conseil de surveillance *« s'oppose formellement à cette embauche, et plus généralement à l'arrivée répétée de cadres directement issus du groupe Hersant »*.

■ **Vingt-cinq licenciements sur 160 emplois** (dont 32 journalistes), ont été annoncés au quotidien communiste limousin *L'Echo du Centre*. Ils touchent le groupe Société nouvelle de presse et d'édition du Centre, qui comprend le quotidien (36 000 exemplaires) et deux imprimeries, à Limoges et Châteauroux.

Marc Blondel lance un appel au rassemblement de Force ouvrière

Son rival, Jacques Mairé, a justifié sa candidature

MARC BLONDEL s'est posé en rassembleur de Force ouvrière. Mais alors que les travaux se sont terminés à 3 heures dans la nuit de mercredi à jeudi et que plus de deux cents intervenants ont pris la parole, le secrétaire général de FO a fait part de sa déception. *« C'est un peu triste pour moi »*, a-t-il dit jeudi 29 février. Il a déploré l'absence d'André Bergeron, l'ancien secrétaire général, qu'il a assuré de son respect. M. Blondel est revenu aussi sur les attaques relatives à l'influence que pourraient exercer les trotskistes sur la confédération : *« Je condamne toute intervention venant de l'extérieur qui aurait pour objet de contrôler l'organisation ou de lui dicter sa conduite, cela quelle que soit l'organisation. »*

« Personne ne me demande d'être l'ayatollah contre les anciens trotskistes ou contre les futurs trotskistes. Nous ne mettons pas d'étoiles jaunes à FO », a ajouté M. Blondel. *« Comment je prends les coups ? Eh ! bien je les prends car c'est dans la nature des choses »*, a expliqué M. Blondel qui a appelé les délégués à se rassembler autour des valeurs traditionnelles de FO. Sans citer le nom de son concurrent au secrétariat général, Jacques Mairé, il a demandé, dans la foulée, que l'on mette un terme aux attaques personnelles : *« On vient au congrès pour faire fonctionner l'appareil syndical, pas pour le bloquer. »*

Mercredi, et pendant vingt-cinq minutes, Jacques Mairé a justifié sa candidature en expliquant que *« la politique conduite par la confédération n'a pas été à la hauteur »*. Pour le patron de l'union départementale de Paris, il aurait fallu, avant la présentation du plan Juppé de réforme de la *« Sécu »*, le 15 novembre 1995, *« aborder globalement le problème du financement. Notre position bloquée, quasi théologique, sur le financement par le seul salaire différé ne nous a ni permis d'y réfléchir et encore moins de poser cette revendication évidente de la justice dans la répartition des prélèvements »*. *« Il va bien falloir dire sérieusement avec qui nous allons gérer les caisses et pourquoi faire »*, a-t-il ajouté.

SOUS LES HUÉES

Evoquant les jeunes, les salariés en difficulté, les chômeurs et leur difficile syndicalisation, M. Mairé s'est demandé : *« Quelle grande ambition, quelles actions d'envergure, quels objectifs revendicatifs, la Confédération a-t-elle, ces dernières années, exprimés et impulsés dans ces domaines ? »*. Pour lutter contre le chômage, *« la seule croissance ne suffira pas »*, a-t-il ajouté, avant de déplorer la timidité de la confédération en matière de réduction du temps de travail.

Principal soutien de M. Mairé, Jacques Lemercier, secrétaire général de la fédération FO des PTT, a porté l'estocade contre le poids des trotskistes du parti des travailleurs, dans l'organisation. Sous les huées, Marie Claude Chazette (PTT-Paris) s'est exclamée : *« Que doit-on penser lorsqu'on entend sur Europe 1, le secrétaire confédéral à l'organisation* [Claude Jenet] *déclarer, pour protéger ses amis trotskistes, qu'il s'opposera dans FO* « à l'exclusion des gens qui sont, qui seraient et dont on pourrait supposer qu'ils sont au Front national ».

Encore membre de la commission *exécutive de FO, à plus de soixante*-dix ans, Alexandre Hébert, chantre de l'anarcho-syndicalisme en Loire-Atlantique, qui est aussi le plus proche allié des trotskistes, s'est livré à un déboulonnage des positions défendues par M. Mairé et par un soutien sans faille à l'action de M. Blondel. *« Le 28 novembre a été le plus beau jour de ma vie car j'ai vu Louis Viannet* [secrétaire général de la CGT] *et Marc Blondel défiler à la tête d'une manifestation Force ouvrière »*, s'est-il exclamé à la tribune, ovationné par la salle.

Alain Beuve-Méry

Une circulaire doit être envoyée aux magistrats pour renforcer la lutte contre les sectes

LE DISPOSITIF de lutte contre les sectes, proposé dans le rapport d'enquête parlementaire publié le 10 janvier, se met en place. Au lendemain d'un entretien à Matignon, mercredi 28 février, entre Alain Juppé et Alain Gest (UDF-PR), président de la commission d'enquête, une circulaire devait être signée jeudi par le garde des sceaux et adressée aux parquets, en vue de faciliter les poursuites, aujourd'hui rares et tardives, à cause du sentiment d'impuissance et de la peur des victimes.

La circulaire détaille toutes les infractions susceptibles de déclencher l'action publique contre des sectes : escroquerie, homicide ou blessures volontaires ou involontaires, incitation des mineurs à la débauche, non-assistance à personnes en danger, agressions sexuelles, séquestration, violences, etc. De même sont évoquées les infractions relatives aux codes de la santé publique, du travail, des impôts ou à la législation relative à la scolarité obligatoire.

Les parquets sont invités à faire circuler les informations, à organiser des réunions périodiques avec les autres administrations (police, inspection académique, santé, etc.), et à mettre en mouvement l'action publique contre des personnes morales constitutives de sectes ou liées à leurs activités. La circulaire rappelle encore que les parquets peuvent agir en matière civile, par exemple pour vérifier les formalités de déclaration d'associations. Enfin, une insistance toute particulière est mise par Jacques Toubon, ministre de la justice, sur la protection des enfants. Les parquets des mineurs sont appelés à intervenir avec vigueur et à coopérer avec les juges des affaires familiales et des enfants.

Encore fallait-il créer une instance permettant aux magistrats, comme aux policiers, de se repérer dans le maquis des sectes. Proposé dans le rapport parlementaire et approuvé par le premier ministre, un observatoire national aura pour tâche de centraliser les informations et de mesurer la *« dangerosité »* des sectes. Sa composition risque toutefois de faire l'objet de discussions. Alain Juppé a souhaité, mercredi, que *« ce collège soit composé de personnalités au-dessus de tout soupçon »*. Selon des déclarations faites le 14 février par Jacques Guyard (PS), rapporteur de la commission d'enquête, devant l'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR), cet observatoire pourrait réunir – par tiers – des représentants des administrations, des experts et des personnalités reconnues *« de la sphère religieuse, mais ne représentant pas des Eglises »*. Il a cependant précisé que les associations de défense des victimes n'avaient pas leur place dans un tel organisme.

Henri Tincq

L'Insee publie un indice « intérimaire » des prix

POUR tenir compte des dispositions prévues par le traité de Maastricht, l'Insee a publié pour la première fois, jeudi 29 février, un nouvel indice des prix, baptisé « indice intérimaire des prix à la consommation ».

L'un des critères de convergence porte, en effet, sur l'inflation. Il prévoit qu'*« un état membre devra avoir une stabilité de ses prix et un taux d'inflation moyen tel que, observé sur une année, il ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois Etats membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix »*.

Or les systèmes de mesure de l'inflation diffèrent d'un pays à l'autre. Les statisticiens des différents pays se sont donc attelés à forger un indice des prix qui soit harmonisé.

Compte tenu de la complexité du travail, il a été décidé que la réforme aurait lieu en deux temps. A partir de ce début d'année 1996, un indice « intérimaire » est donc publié, puis dans un deuxième temps, à partir de janvier 1997, un « indice harmonisé des prix à la consommation » verra le jour. Ces deux nouveaux indices, précise l'Insee, *« sont conçus expressément et uniquement à des fins de comparaisons internationales »*. Autrement dit, ces nouveaux indices ne se substitueront pas à l'indice traditionnel.

Concrètement, l'indice « intérimaire » contraint plusieurs pays à englober l'évolution de certains prix qui, jusqu'à présent, n'étaient pas prix en compte, tandis que d'autres pays devront retrancher de leur indice d'autres prix. Dans le cas de la France, l'indice « intérimaire » se distingue de l'indice classique en ce qu'il n'englobe pas les postes de la santé, de l'éducation (cantines, internats scolaires, etc.), les voyages organisés, les péages et les services financiers. L'indice « intérimaire » couvre 87,5 % du champ de l'indice classique.

Pour la France, la différence est peu sensible. L'indice « intérimaire » fait apparaître une hausse des prix de 0,1 % en janvier 1996 et de 2 % sur un an, alors que pour l'indice traditionnel les hausses sont respectivement de 0,2 % et de 2 %. En revanche, la différence est sensible dans d'autres pays. C'est le cas, par exemple, du Royaume-Uni : sur un an, l'indice national accuse une hausse de 2,9 % et l'indice « intérimaire » de 3,2 %.

Laurent Mauduit

L'armée libanaise interdit une manifestation des syndicats

BEYROUTH
de notre correspondant

L'armée libanaise a décidé de décréter le couvre-feu pour prévenir toute manifestation à la veille de l'appel à la grève générale lancé par de nombreuses centrales syndicales pour le jeudi 29 février. La plus importante organisation syndicale, la *Confédération générale* des travailleurs du Liban (CGTL), a indiqué qu'elle respectera ce couvre-feu pour *« éviter toute confrontation »*.

Cette tension met en évidence l'aggravation de la situation *économique alors même que* des progrès tangibles ont été accomplis dans la reconstruction du pays. L'électricité et le téléphone notamment, dévastés pendant la guerre, fonctionnent ainsi presque normalement. L'assemblée générale des évêques, constamment critique à l'égard du gouvernement, vient de lui donner acte de ses efforts, tout en s'inquiétant de la situation sociale, des libertés publiques et de la démocratie. Les syndicats, rejoints dans leur projet *contrarié de grève générale par des* associations professionnelles, notamment l'ordre des avocats et celui des ingénieurs, se préoccupent, eux aussi, des libertés publiques.

Indéniablement, les ressources des salariés se sont améliorées depuis l'arrivée, en 1992, au poste de premier ministre, du milliardaire Rafic Hariri, l'homme du *« tout-à-la-reconstruction »*. Tombés au plus bas – respectivement l'équivalent de 300 et de 1 000 francs –, le salaire minimum et le salaire *moyen s'élèvent aujourd'hui à 800* et à 2 500 francs, mais le coût de la vie a crû beaucoup plus vite. Alors qu'aucune facture n'était plus encaissée durant la guerre – à commencer par les loyers –, et que des aides étaient fournies aux plus *pauvres, les charges pleuvent aujourd'hui* sur la population, notamment de la part de l'Etat dont les caisses sont vides.

Les appels à la grève expriment le ras-le-bol vis-à-vis du dysfonctionnement de l'Etat

S'il y a beaucoup de gens riches et dans l'aisance, si une classe moyenne se reconstitue lentement, le reste de la population, soit la moitié des habitants, vit dans la gêne et souvent dans la misère. *Quoi de plus symptomatique* du décalage entre la majeure partie du pays réel et ses gouvernants que la situation du bâtiment, singulièrement du logement ? Une crise grave sévit dans ce domaine pour le commun des Libanais alors que le pays compte de très nombreux appartements vides : 55 à 60 000 dans la capitale et sa banlieue, 100 000 dans tout le Liban. Les besoins immédiats sont de 130 000.

L'inadéquation de l'offre et de la demande est patente : là de gigantesques appartements de grand standing – souvent fort laids malgré leurs ors et leur marbre – qui ne trouvent pas preneurs. Ici, une multitude de mal-logés auxquels rien n'est proposé d'accessible et de valable. L'Etat affirme ne pas *pouvoir empêcher les détenteurs* de capitaux d'investir dans l'immobilier, mais il ne fait rien pour corriger le tir : pas ou peu d'incitations pour favoriser le logement à bon marché, aucun frein pour arrêter le bâtiment dit *« de luxe »*, pas de mesures pour préserver les anciens bâtiments. L'invasion du pays par le béton n'a même pas servi jusqu'à maintenant à satisfaire la demande de logements.

C'est cela qu'expriment les appels à la grève : le ras-le-bol vis-à-vis du dysfonctionnement de l'Etat. Le journal *L'Orient-Le Jour* l'a qualifié d'*« intifada socio-politique »* contre le pouvoir, soulignant *qu'il est la conséquence* du blocage des mécanismes institutionnels, notamment parlementaires.

Lucien George

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 29 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19920	– 0,40	+ 1,29
Honk Kong Index	11264,70	+ 0,60	+ 12,66

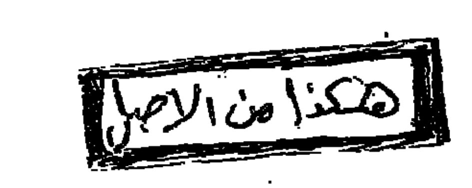
Tokyo: Nikkei sur 3 mois

19920 · 14 déc. · 17 janv. · 28 févr.

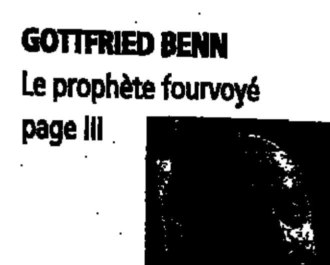
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/02	Var. en % 27/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1996,89	+ 1,13	+ 6,67
Londres FT 100	3731,30	+ 0,38	+ 1,13
Zurich	1579,49	+ 0,47	+ 3,24
Milan MIB 30	1002	– 0,39	+ 7,62
Francfort Dax 30	2472,42	+ 1,12	+ 9,69
Bruxelles	1677,52	+ 0,51	+ 7,55
Suisse SBS	1366,59	+ 0,01	– 6,10
Madrid Ibex 35	343,76	+ 1,18	+ 7,40
Amsterdam CBS	340	+ 0,59	+ 5,75

Tirage du *Monde* daté jeudi 29 février 1996 : 462 444 exemplaires



Le Monde des LIVRES
VENDREDI 1er MARS 1996



L'amour selon Mallarmé

Pas le moindre sentimentalisme dans ces billets adressés à Méry Laurent, mais une pensée qui invente son rythme nouveau et inouï

LETTRES À MÉRY LAURENT
de Stéphane Mallarmé.
Edition établie et présentée par Bertrand Marchal.
Gallimard, 254 p., 140 F.

VERS DE CIRCONSTANCE
de Stéphane Mallarmé.
Préface d'Yves Bonnefoy, édition de Bertrand Marchal.
Gallimard, coll. « Poésie », 302 p., 46,50 F.

Qui est Méry Laurent ? Tout simplement Anne Rose Suzanne Louviot, née en 1849 à Nancy, d'une mère lingère et d'un père inconnu. A quinze ans, la voilà mariée avec un épicier de douze ans son aîné. Il fait faillite, elle monte à Paris, c'est la fin de Napoléon III, le début d'une IIIe République terrorisée par le souvenir de la Commune. La jeune émancipée végète, s'exhibe plus ou moins nue au Châtelet, tombe sur un riche Américain dentiste, ex-proche de l'impératrice Eugénie, s'installe à ses frais, devient un modèle rapproché de Manet, une amie très intime de Mallarmé, tout en usant simultanément d'un certain nombre de figures locales comme Coppée ou, plus tard, Reynaldo Hahn. Elle est charmante, accueillante, habile, discrète, linotte, cocotte, centrale. Elle pourrait s'appeler Odette de Crécy ou Mme Swann. Ces messieurs passent par elle et, de temps en temps, par son lit.

Tout cela, au fond, aurait pu être la banalité même, n'était la présence d'un génie. C'est donc Mallarmé qui s'exalte dans un langage destiné à faire date. Pour lui elle est *« le Paon »*, *« le petit Paon »*. Il lui écrit sans cesse des cartons bizarres, condensés, elliptiques, électriques. *« Il n'y a sur rien presque de rapports entre nos pensées, et l'attrait seulement qu'en tant que femme tu as pour moi est merveilleux de survivre à cela, ce miracle subi représente assez généralement ce qu'on nomme de l'amour. »* L'amour comme *« miracle subi »*, la formule est négative. Il faut dire que Mallarmé est on ne peut plus clair : *« Le cœur, je ne sais ce que cela signifie, le cerveau, avec je goûte mon art et aimai quelques amis. »* Pas le moindre pathos sentimental, donc : une action restreinte et directe. L'érotisme très singulier et violent de Mallarmé, c'est Méry. Elle devient pour lui, comme Albertine le sera pour le narrateur de la *Recherche*, une *« déesse du Temps »*. Le corps, le temps : dans une fin de siècle fermée, la pensée invente son rythme nouveau et inouï :

« Ton sourire éblouissant prolonge
La même rose avec son bel été qui plonge
Dans autrefois et puis dans le futur aussi. »

Il vient de loin, Mallarmé, d'une crise fondamentale, anéantissante, qui nous étonnera toujours. Sartre, on le sait, n'a guère cessé d'être fasciné par Mallarmé, ce virtuose du Néant ouvrant sur une expérience jamais réalisée quant à l'Etre. *« La Destruction fut ma Béatrice »* : qu'est-ce que cela veut dire ? Et comment un tel « triomphe de la mort » peut-il se concilier avec une apparente frivolité, fleurs, canot, promenades, petits cadeaux, billets d'amour ? Tout se passe comme si l'extrême tension de Mallarmé se déchargeait paradoxalement sous forme de traits, d'idéogrammes. *« Le soleil se cache un peu ; mais les arbres, tout à coup, jaunis et lumineux, le remplacent. »* Ou encore : *« Bonjour, Toi. J'ouvre les yeux et ta lettre. »* Mallarmé ne bavarde pas, ne « communique » pas, il flèche, il cible. *« L'existence, une mise à nu de mes fibres par un rêve littéraire excessif, ne m'accordent d'alternative que cette sensibilité aiguë, ou le vague. »*

Le plus étrange est que Méry Laurent ait accepté de « résonner » ainsi, car, après tout, elle avait sa petite vie tranquille, ses amants réalistes et naturalistes. Mallarmé, dans son étrangeté invraisemblable, aurait pu lui paraître fou, ou sans intérêt. Un type qui vous écrit : *« Ta voix qui me prend à la source de l'être, ta grande présence... »* ou bien *« Heureux pour qui, souriante et farouche/Méry Laurent met le doigt sur sa bouche »* est quand même un cas. Méry aime ce cas. Elle sait lire entre les lignes. Mallarmé, par exemple, lui parle de sa chatte, Lilith, on est en avril : *« Lilith me préfère les chats pour quelques jours encore ; mais se lassera et me trouvera ensuite du charme. »* Le charme poétique adossé à la mort, tout est là : *« Malheur à qui n'est pas charmé/Par quatre vers de Mallarmé. »* Méry est un *« trésor »*, un continent, la preuve qu'on peut comprendre sans comprendre, que la chair, en somme, peut dire oui, sans le savoir, à l'esprit. Je ne fais pas de littérature, dit une fois Mallarmé à sa correspondante, il s'agit de tout autre chose, et le *« carton »* contient plus de choses, dans son format, que tu ne serais capable d'exprimer avec des feuillets. *« Je t'embrasse en appuyant »*, voilà.


LAUROS-GIRAUDON/MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON
Portrait de Méry Laurent par Manet (1882)

Parfois, il est à Honfleur, Mallarmé, avec sa femme et sa fille, il envoie des crabes à Méry. Il appelle sa femme *« Madame Mallarmé »*. Il écrit de Valvins : *« Paris, vois-tu, c'est toi et la musique. »* Ou encore : *« Demain, j'ai un visiteur, un jeune poète »* (il s'agit de Paul Valéry). Le voilà encore à Oxford, pour une conférence fameuse. Il se traite avec une distance ironique, stricte. S'il a failli mourir en tombant sous un train, il dit simplement : *« Ce qui m'embête, est que j'ai crié* Oh ! la ! la ! *mais non par peur, je m'en rends compte, pour donner une dernière fois de la voix. »* Le dandysme de Mallarmé est sans affectation, terrible, héroïque. Tous ces billets, ces quatrains, ces enveloppes rédigées en vers pour le facteur (*« Villa des Arts, près l'avenue/De Clichy, peint Monsieur Renoir/Qui devant une épaule nue/Broie autre chose que du noir »*), sont des signaux de maîtrise enjouée, victorieuse de l'illusion sociale ; une manière de surplomber le *« chahut de la vaste incompréhension humaine »*. Huysmans, dans une méchante note de carnet, prétend que Méry Laurent trouvait Mallarmé sale, et qu'elle ne lui a jamais accordé ses faveurs. Voilà qui est peu en rapport avec ce que l'auteur du *Coup de dés* écrit à son *« petit Paon »* : *« Moi qui ne hais que la saleté et le bruit. »* Mallarmé, l'anarchiste, touchait Méry d'une façon inimaginable pour ces messieurs du XIXe siècle (ce sont d'ailleurs les mêmes aujourd'hui). Il est bien question d'une *« frigidité qui se fond en un rire de fleurir ivre »*. Ou bien : *« Si tu veux nous nous aimerons/Avec la bouche sans le dire. »* Méry captait-elle ces messages ? Oui, c'est bien une langue secrète en plein jour.

Mallarmé est un écrivain engagé. Zola, dans l'affaire Dreyfus, a accompli un *« acte admirable »*. Mais il y a plus essentiel : l'affaire du *Balzac* de Rodin. *« Le Rodin, vu spacieusement et à loisir, me manque beaucoup... Une œuvre grandiose et éternelle, tu sais, en son abrupte sévérité. »* Et, le 14 mai 1898, une des dernières lettres à Méry : *« La goujaterie des Gens-de-Lettres envers Rodin est parfaite ; je n'en décolère pas ou ressens une honte, encore que je sois si peu un d'entre eux. Ah ! les seigneurs à tant la ligne devant l'évidence du génie qui ne leur doit jamais être qu'une mystification. »* Mallarmé montre rarement son indignation par rapport à l'atroce médiocrité de ses contemporains. Ici, c'est le cas. C'était, il est vrai, l'époque où le seul langage de contestation, parfois, était celui de la bombe.

★ Signalons également l'essai de Jacques Rancière, *Mallarmé, la politique de la sirène* qui vient de paraître dans la collection « Coup double » (Hachette, 140 P., 59).

Accent de discorde

Une passion française équivoque, celle du circonflexe, dont Bernard Cerquiglini retrace l'histoire et donne le sens dans un essai d'une virtuosité époustouflante

L'ACCENT DU SOUVENIR
de Bernard Cerquiglini.
Ed. de Minuit,
coll. « Paradoxe », 165 p., 99 F.

« La pêche était bonne ? » Il faut attendre la suite – à l'oral –, le contexte – à l'écrit – pour savoir si, par exemple, la question est posée par un promeneur à quelqu'un qui rentre d'avoir taquiné le goujon ou par une bienveillante personne à quelqu'un qui vient de déguster le fruit velouté. Dans le cas du poisson, l'accent circonflexe serait là pour rappeler du mot l'étymologie latine (*pescis*) ; dans le cas du fruit, il serait là pour attester l'ancienne présence d'un *s*, venu du latin vulgaire *persicum pomum* (pomme de Perse).

En 1635 déjà, le Père Philibert Monet répondait, en substance, à ceux qui tenaient à ce qu'un accent rappelle la disparition d'une lettre étymologique : l'accent circonflexe n'apprend rien à personne, ni aux latinistes et historiens de la langue, qui savent, ni aux ignorants, bien incapables d'apercevoir quoi que ce soit derrière ce signe graphique. C'est là l'argument, en gros, des réformateurs de l'orthographe inspirés par la phonétique. A ceux-là, Bossuet répondait qu'il ne s'agissait pas d'enseigner, mais d'afficher, ne serait-ce que par des symboles épars, la continuité d'une allégeance à la culture latine.

Voilà, en gros, le débat cerné : d'un côté, ceux qui demandent à la langue écrite de suivre la phonie de la langue orale, ce seraient les réformateurs ; de l'autre, ceux qui lui demandent de respecter autant que faire se peut la graphie d'origine latine, dans la langue écrite, et ce seraient les conservateurs.

Bernard Cerquiglini, linguiste, historien de la langue, et qui fut Délégué général à la langue française auprès du premier ministre, est un esprit libre et joueur, à qui le souci de rigueur n'est, bien entendu, pas étranger. Sur la question tant débattue du circonflexe, il a voulu faire le point, en linguiste, en grammairien, en honnête homme et en réformateur modéré.

Disons-le d'emblée, la mission est remplie avec une verve, un savoir, un sens dialectique, un esprit supérieurement français qui font de cet essai un plaisir rare pour les lecteurs amoureux de la langue, ce que vous êtes forcément, puisque vous lisez ceci. Si on insiste là-dessus, c'est que le premier chapitre est difficile. Il fallait bien que l'auteur résolve d'abord, en phonologue et historien, la redoutable question de l'amuïssement (la disparition, à la prononciation, des consonnes graphiques, en particulier de l'*s* implosif, comme dans *beste* et *teste*).

Le problème est discuté à fond, avec rappel de la période où, du Ve au Xe siècle, en Gaule, le gallo-roman coexiste, en une sorte de bilinguisme, avec la langue germanique, celle des Francs. *« L'empreinte germanique dans le phonétisme français, entre les Ve et Xe siècles, tient à l'imposition d'un fort accent d'intensité. »*

Lire la suite page IX

le feuilleton

de Pierre Lepape

La dialectique du sourire



LA FIN DES TEMPS ORDINAIRES
de Florence Delay.
Gallimard, 176 p., 90 F.

A force de tout sacrifier à la formule, y compris son propre talent, Jean Cocteau tombait parfois juste. Ainsi disait-il de Giraudoux qu'*« au-delà du très bon élève »* il fallait percevoir en lui *« le prestige mystérieux du cancre. »* Manière de dire qu'il convient de se méfier de la trop fameuse virtuosité giralducienne, *si éclatante, si séduisante qu'elle invite* à s'en tenir là, c'est-à-dire pas bien loin : à l'école buissonnière d'un fort en thème. Ainsi s'expliquent sans doute, pour une large part, le discrédit, l'oubli dédaigneux qui frappent aujourd'hui Giraudoux. Comme il a fait semblant de ne pas prendre l'homme au tragique, on le punit en ne le prenant pas au sérieux.

Florence Delay prend le risque d'une semblable mésaventure. Plus : avec *La Fin des temps ordinaires*, elle tend le cou à la hache de l'injustice et du malentendu. Son roman se donne toutes les chances de passer pour un aimable et savant divertissement, une guirlande joliment dessinée autour d'un tableau *naïf* : un homme ouvre les yeux et les oreilles et rencontre Jésus. *« Cela s'appelle l'aurore »*, aurait écrit Giraudoux, d'autant plus belle

Des vies qui se consument comme des cigarettes, des mots qui se déposent comme une croûte sur le monde afin d'en mieux cacher les gouffres et les folies

et inattendue, l'aurore, que, précise Florence Delay, *« le siècle s'achevait et l'on n'usait plus guère du verbe commencer »*. Voici donc, transcrite dans le quotidien d'un humble cordonnier du XXe siècle et du XIXe arrondissement, la version souriante du *destin des apôtres, abandonnant leurs barques* et leurs boutiques pour arpenter les chemins de Palestine à la suite du Christ. Giraudoux s'en tenait, lui, aux héros et aux dieux des légendes antiques.

Prise à la lettre, prise au drame, traduite dans le langage du réalisme, une telle transcription serait insupportable. Des auteurs s'y sont essayés qui ont invariablement glissé dans le chromo et dans le prêche. Florence Delay elle-même, malgré toutes ses précautions et la distance qu'instaurent son ironie et son savoir, n'a pas pu échapper tout à fait au pathos pieux et aux cartes postales édifiantes. A *la fin du roman, la mignardise la rattrape, comme* l'ange, *« tout essoufflé d'avoir couru »*, parvient à rattraper le cordonnier Labarthe qui, sans le savoir, cherchait à prendre la fuite. L'intrigue du récit – la suite de feintes et de manœuvres, de plus en plus serrées, qu'effectue Labarthe pour éviter de rencontrer sa vérité – se double donc d'une intrigue propre à l'écriture : la suite des feintes et des manœuvres qu'invente l'auteur pour échapper à la fatalité du discours lénifiant. C'est comme une corrida : on sait qu'à la fin le taureau mordra le sable de l'arène ; c'est ce qui se passe avant qui compte.

Tout le suspense du livre repose sur ce double jeu de fuites. Comme Labarthe, un homme trans*parent qui s'épaissit, le roman prend des allures de* plus en plus compliquées, jusqu'à la résolution finale qui simplifie tout. Au début tout est calme, paisible et petit. On est en 1995, dans le Paris populaire des Buttes-Chaumont, mais c'est encore le XIXe siècle et la province. Avec le cordonnier aimable et indifférent, la couturière de « Points et retouches », le quincaillier au bord de la faillite, le médecin sceptique, le vétérinaire libertin, la femme de ménage dont le mari se bat quelque part dans l'ex-Yougoslavie, l'étudiant futur chômeur. *Tout ça tourne comme il faut, c'est-à-dire sans his*toire et sans avenir, comme dans ces tableaux enjoués et gris comme aimait les peindre Marcel Ay*mé. Des amis qui trinquent et qui bavardent*, des femmes fidèles et quelques amours adultères, des métiers qu'on exerce presque sans y penser, des vies qui se consument comme des cigarettes et des souvenirs en forme de cendriers, des mots qui se déposent comme une croûte sur le monde afin d'en *mieux cacher les gouffres et les folies*. Et puis les choses bougent un peu, et les mots commencent à danser. La couturière, Mme Fauré, est partie en Inde *avec deux grands sacs et ses vieilles chaussures aux* pieds. A son retour, elle n'a raconté à personne son voyage sur le continent de la misère, mais le soir, après avoir tiré le rideau de sa minuscule boutique, elle a pris l'habitude de sortir, de franchir les frontières du quartier, et Labarthe, son voisin, a commencé à s'interroger sur les motifs de cet étrange comportement. Et quand on commence à s'interroger... Un peu de déraison vient infléchir le cours mesquin de la vie, un peu de fantaisie vient creuser le cours ordinaire du langage. Florence Delay est douée pour la fantaisie. Elle l'a étudiée chez les meilleurs auteurs et elle sait l'accorder à son rythme et à son tempérament. Elle manie comme *pas une l'aphorisme et le paradoxe, elle sait retour*ner comme un gant les vérités premières afin d'en montrer les coutures, elle joue de la parodie, aiguise les mots, ne néglige pas le calembour, s'adonne aux étymologies farceuses. Ici et là, elle se ménage une parenthèse, une incidente, une petite bulle entre deux virgules pour nous rappeler qu'elle joue, que nous sommes au spectacle, bien à l'aise et bien au chaud, mais que dehors il fait froid et qu'on souffre.

Mais la misère, l'injustice – et cet antidote ou *cette utopie que* l'Evangile *leur oppose depuis* vingt siècles, l'amour du prochain – comment en écrire autrement que par la bande, l'éclairage indirect, la parabole ou l'allusion ? Et plus encore que la misère, la pauvreté : *« La misère est un fléau collectif. Elle recule lentement parce qu'elle est énorme. Mais elle est vivante. La pauvreté, elle, est sans vie. Elle avance sans vie, sans caractère inéluctable, au coup par coup, individuellement. C'est une chute. »* La pauvreté, dans nos pays, a partie liée avec la honte. Y compris, pour les *écrivains, la honte* d'écrire sur elle, comme s'il n'y avait rien à en dire, comme si les mots de la littérature, les phrases bien balancées, la beauté de la langue que servent ceux qui écrivent reculaient devant cette chose grise, morne, morte.

Alors, comme son héros s'enfonce peu à peu dans son malaise, la romancière abandonne peu à peu les jeux de surface, les routines du talent et les joyeuses glissades sur le miroir des mots. Il y a encore, par surprise, par résistance, des phrases un peu trop jolies pour être tout à fait honnêtes. Du genre : *« Il n'y a pas qu'au bout du monde que les gens vivent au bord des voitures qui passent »* ; ou encore : *« Mine de rien, le mot chagrin couvre un immense territoire : tout ce qui revient blessé de l'enfance et de l'amour. »* Des phrases qui sentent encore leur *Intermezzo* ou leur *Apollon de Bellac*. Mais elles ne sont plus là que pour faire diversion, pour retarder l'échéance. Le moment va venir où la romancière devra affronter l'interdit de Gide : on ne fait pas de la bonne littérature avec de bons sentiments. Ou, comme elle le dit de manière plus drôle : *« Beaux pensers, belles actions, mauvaise limonade ! »*

Parvient-elle à vaincre la malédiction gidienne et à nous servir une limonade pas trop sucrée ? Presque. Tout à fait, même, si l'on excepte le sermon des dernières pages, peut-être inévitable, peut-être d'une naïveté voulue, et assumée. Mais ce qui précède est d'une qualité trop rare pour que le lecteur ne regrette pas le relâchement de la

Et puis, un peu de déraison vient infléchir le cours mesquin de la vie, un peu de fantaisie vient creuser le cours ordinaire du langage

conclusion, le passage obligé par François d'Assise et ses petits oiseaux. L'ironie, la dérision, l'intelligence critique sont meilleures conseillères quand on les emploie, ainsi que sait le faire Florence Delay, comme les manifestations du trouble, du doute *de soi et de la résistance à la vérité*. Parlant d'un autre livre, un des personnages de *La Fin des temps ordinaires* décrit avec justesse cette bienheureuse dialectique du sourire qui est la plus belle réussite de Florence Delay : *« Quel drôle de style, dit enfin Louise Fauré. On dirait qu'il se moque et qu'il ne se moque pas, qu'il se moque de lui-même et pas de ce qu'il raconte. »* Ce qui est une belle définition d'une esthétique généreuse de la langue.

version originale

Raquel de Queiroz, la Nordestine

A quatre-vingt-cinq ans, la romancière, chroniqueuse et traductrice relate avec entrain et malice une vie engagée, célébrée et consacrée par son entrée à l'Académie brésilienne

Sur la plage d'Ipanema, des néréides aux maillots infimes célèbrent l'été équinoxial. Les bars combles rentrent des fûts de bière par dizaines. Mais à deux pas, dans la paix d'une petite rue, un ficus pro*tège l'immeuble cossu contre* l'inexorable soleil de janvier. Dans son salon, Raquel de Queiroz maugrée un peu contre la chaleur mais, à quatre-vingt-cinq ans, la romancière n'a rien perdu de sa gaieté. Les ampleurs confortables de l'âge lui ont conféré le port d'une chanoinesse, contrastant avec un regard malicieux, un sourire espiègle d'adolescente. Elle ne *dédaigne ni les anecdotes poi*vrées, ni les facéties de collégienne. On gage qu'elle fait par*fois sursauter ses collègues de* l'Académie brésilienne des lettres. Ils l'ont élue en 1977, la première femme au monde, sauf erreur, à pénétrer dans ce genre de cénacle.

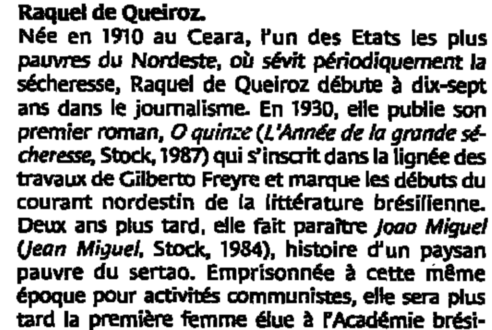
Elle s'assoit, suit le regard admiratif du visiteur sur les meubles qui l'entourent. Bois sombres de son Nordeste natal, dont elle prononce les noms de mystère : *imbuia, peroba* et le *jacaranda* dans toutes ses nuances. Meubles de famille, fierté des opulentes fazendas, reliques d'une lignée d'aristocrates qui a donné des guerriers et des héroïnes, des écrivains, des journalistes, mais jamais de prêtres. Ces aristocrates-là sont de l'espèce voltairienne, Renan et Taine les ont guidés. On est riche depuis deux cents ans, mais on est athée, progressiste, et l'on se battait pour la république au temps de l'empire du Brésil. Faut-il voir dans le combat des aïeux l'origine des premiers engagements de leur descendante ? Sans doute, en partie, mais vers *1930, alors que s'établissait* la sévère dictature de Getulio Vargas, les jeunes intellectuels n'avaient pas *besoin d'ancêtres pour adhé*rer gaiement à la subversion.

Alors que son premier roman (1), écrit à dix-neuf ans, connaît un succès foudroyant (on le réédite sans cesse depuis), la jeune journaliste provinciale s'inscrit au très clandestin Parti communiste et participe à son implantation dans sa ville. Les écrivains n'ont guère de prestige auprès de l'appareil : on guette ses faux pas, on présume la déviation coupable, on la décèle dans son *deuxième roman. Voilà la jeune* fille expulsée avec véhémence par les staliniens : qui ne s'en enor*gueillirait aujourd'hui ? Elle* passe chez les trotskistes, sous l'influence d'un premier mari. A Sao Paulo, vers 1935, elle fait les sorties d'usine sous l'oeil attentif de la police. On arrête les camarades, on les relâche, on les arrête derechef ; elle-même n'échappe que parce qu'elle allaite son enfant.

Lassé par la semi-clandestinité, et peut-être par les chamailleries *internes, le couple prend le large* et s'établit en province, à Maceio. Ils y retrouvent quelques grands noms de la littérature brésilienne, tous plus ou moins en délicatesse avec le pouvoir : Graciliano Ramos, José Lins do Rego, Aurelio Buarque, le poète Manuel Bandeira. De Bahia voisine, Jorge Amado vient parfois en ami. Le groupe fête la jeune romancière, on la stimule, on la conseille. Elle écrit son quatrième livre (2), l'un des plus *réussis, roman de formation dans* le cadre d'un collège de jeunes filles. Mario de Andrade, l'auteur de *Macunaïma, en célèbre aussi*tôt *« l'équilibre parfait du style et de la conception »* et, le premier, décèle la filiation prestigieuse : *« Des moments exceptionnels d'observation percutante que Machado de Assis serait heureux d'avoir écrits »*.

Elle a trente ans, elle est douée, célèbre, entourée d'amis talentueux, promise à un avenir miri*fique. Elle tourne le dos à tout ce*la, quitte son mari et s'établit dans un quartier paisible de Rio. Elle abandonne la politique – mais gardera toujours sa compassion et sa haine du fascisme. Elle abandonne aussi le roman et n'y reviendra que trente-cinq ans plus tard. Vouée au journalisme, elle ne cessera plus d'écrire des chroniques hebdomadaires, elle en pu*blie encore aujourd'hui, dans l'Estado de Sao Paulo.*

Ces chroniques, genre très prisé *au Brésil depuis le siècle dernier,* elle y met un peu de tout : historiettes, portraits, récits de voyage, anecdotes urbaines : tout est bon, pourvu que cela tienne en une page et qu'on y sente battre un cœur. Elle se plaît sur ces courtes distances, son public s'élargit, des femmes surtout. Pour la première fois une intellectuelle célèbre les *prend à parti, leur parle à mi-voix* de la vie quotidienne, des injustices et du bonheur, surtout du *bonheur, car elle vit alors avec un* médecin obscur ce qui semble avoir été une intense et durable *félicité conjugale.*



Raquel de Queiroz.
Née en 1910 au Ceara, l'un des Etats les plus *pauvres du Nordeste, où sévit périodiquement* la sécheresse, Raquel de Queiroz débute à dix-sept ans dans le journalisme. En 1930, elle publie son premier roman, *O quinze* (*L'Année de la grande sécheresse*, Stock, 1987) qui s'inscrit dans la lignée des travaux de Gilberto Freyre et marque les débuts du courant nordestin de la littérature brésilienne. Deux ans plus tard, elle fait paraître *Joao Miguel* (*Jean Miguel*, Stock, 1984), histoire d'un paysan pauvre du sertao. Emprisonnée à cette même époque pour activités communistes, elle sera plus tard la première femme élue à l'Académie brésilienne.

Ce long silence romanesque est aussi la période des traductions : il faut tout de même vivre. Son éditeur lui commande tout ce qui se vend alors à l'étranger, comme les interminables Cronin. Mais le contrat est formel : contre trois best-sellers, il publiera l'une de ses traductions littéraires. Elle s'était fait les griffes avec l'auto*biographie de Trotski, la voici aux* prises avec Dostoïevski, Tolstoï, Emily Brontë... et sainte Thérèse d'Avila, passion mystérieuse et peut-être révélatrice.

Causeuse exquise rompue aux interviewes, la vieille dame, en répondant aux questions, laisse apparaître sa vie et ses conceptions, au moins ce qu'elle veut en livrer. Elle enfile les anecdotes, esquisse *des portraits de célébrités* rencontrées, ajoute un détail, un commentaire. La prison ? Ah oui, elle a fini par y passer, en 1939, trois mois. « Le Catalan », une de ses plus belles chroniques sur un anarchiste espagnol réfugié en Amazonie ? *« J'avais huit ans, ce fut ma première passion. »* Elle pouffe. Et le Nordeste, si présent dans son œuvre ? *« Il faut distinguer : je viens du Ceara. »* Elle a raison, le Nordeste est bien plus vaste que l'Espagne : confondre *les loufoqueries du Bahianais et* l'austère mélancolie du Cearense, c'est mélanger la Navarre et l'Andalousie, don José et Escamillo.

On se laisse charmer par son babillage, mais il faut tout de même aller au fond, parler littérature. Et la voilà hésitante, presque réticente. *« J'ai horreur de la théorie, vous savez. »* Soit. Mais d'où vient, par exemple, ce style si parfait qu'il passerait presque inaperçu, cette phrase ductile qui s'étire quand il faut, se faufile dans les recoins de l'âme et, d'un mot, éclaire un frisson ou une angoisse ? Cette prose qui décape *sans déclamer, qui découvre sans* décrire, un peu comme le pinceau d'un archéologue époussetant une pièce rare pour en dégager les complexités. Un don inné ? La leçon des milliers de livres que la maison Plon envoyait à sa mère ? L'écoute de ses amis écrivains ? Elle hésite, elle élude, mais à son redoublement d'attention, on sent combien elle tient à son style, combien l'agace l'impéritie de certains de ses traducteurs. On devine que tant d'aisance est née d'un travail acharné.

Sera-t-elle plus diserte sur les thèmes qu'elle traite ? A peine : elle attend l'analyse de son visiteur pour le guider, l'éclairer, le contredire ou simplement pour mieux savourer les éloges. Esquissons donc une thèse. Quel que soit le cadre de ses romans, pous*sière grise* du sertao, parloir encaustiqué d'un collège ou bruyant estaminet de Rio, elle parle toujours de la même chose : l'effort des femmes pour s'accomplir. Le thème est introduit dès *L'Année de la grande sécheresse* dans une page décisive. L'héroïne va renoncer à épouser l'homme qu'elle aime, mais elle ne sait pas encore pourquoi, elle feuillette un livre en méditant : *« Il faut créer son espace... Comme c'est compliqué, cette histoire d'espace ! »*

Un espace *pour les* femmes, donc, conquis par chacune dans l'effort personnel et quotidien, *sans aucun militantisme ni aucune* abdication de la féminité. Ce serait certes plus facile sans les *hommes*, et sans la délicieuse fatalité de l'amour. Car les hommes sont des vauriens délectables, indispensables au bonheur, mais inéluctablement responsables de sa destruction. La vie sans eux est un désert, une impasse avec eux.

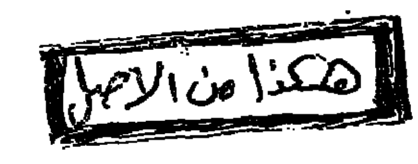
Voilà ce que pense Maria Moura (3) dans le dernier roman, écrit à plus de quatre-vingts ans. La méchanceté masculine l'a forcée à devenir chef de bande, elle édifie sa forteresse au fond du sertao, son « espace », fondé sur la rapine. Elle y atteint une réussite morose jusqu'à l'arrivée d'un gigolo gominé qu'elle méprise, et qui l'affole. Lequel détruira l'autre ?

On retrouve le même pessimisme dans *Dora Doralina* (1975) (4), mais enrichi par des *rapports au vitriol avec une mère* glaciale. Le nombre et la densité des personnages, la richesse des situations, la subtilité tantôt cruelle, tantôt attendrie des analyses en font le chef-d'œuvre de cet écrivain, et sans doute l'un des grands romans brésiliens du siècle. Reste à expliquer la passion pour Thérèse d'Avila en son carmel. L'octogénaire feint l'insouciance : *« C'est vrai, c'est bien une de mes femmes ! »* Elle n'en dira pas plus. En songeant aux exigences personnelles, au « Chemin de la perfection », aux rudes dialogues avec l'amant-Dieu, on pressent pourtant un lien avec la sainteté laïque de ses héroïnes.

Le temps passe, l'entretien se termine. A l'âge où la plupart somnolent dignement devant la télé, Raquel *doit préparer ses* voyages. Paris, au printemps, mais, avant cela, le Ceara familial et *des* problèmes à régler à *la* ferme. Le réservoir qui l'alimente s'est tari. Les autorités ont cru bon d'en établir un autre en amont, qui capte ses eaux. Il va falloir protester, se démener, et puis peut-être, vendre des vaches : encore une histoire de sécheresse.

Jean Soublin

(1) *L'Année de la grande sécheresse*, Traduit du portugais (Brésil) par Jane Lessa et Didier Voita (Stock).
(2) *As tres Marias*, non traduit en France.
(3) *Maria Moura*, traduit par Cécile Tricoire (éd. Métailié).
(4) *Dora Doralina*, Traduit par Mario Carelli (Stock).



Gottfried Benn, le prophète fourvoyé

On peut donc avoir été humaniste et céder à la barbarie ? Oui. Malheureux qui, comme le poète allemand, s'est compromis, par apolitisme d'esthète, avec ses pires ennemis. L'auteur de « Morgue » restera pourtant comme un des grands de ce siècle

Le 12 septembre 1952, un poète allemand prend la parole à la tribune des Biennales internationales de poésie de Knokke-le-Zoute. Il y a été précédé par un poète équatorien, Jorge Carrera Andrade, qu'on a un peu oublié depuis lors. Il y sera suivi par un poète sénégalais, un certain Senghor, que l'histoire du tiers-monde ne tardera pas à requérir...

Dans cet entourage s'exprime un des écrivains majeurs de ce siècle. Quelques-uns parmi ceux qui l'ont invité doivent le savoir. Sans quoi ils ne l'auraient pas convié à ces agapes bisannuelles. C'est que l'homme n'est pas sans reproche. Vingt ans plus tôt, ne s'est-il pas compromis, pour peu de temps il est vrai, avec le régime national-socialiste ? Cela aussi, ses hôtes doivent en avoir eu connaissance. Mais, de part et d'autre, il n'y sera fait aucune allusion. Il faut dire que le Dr Gottfried Benn s'est très tôt ressaisi, tant et si bien que le IIIe Reich persécutera dès 1935 et le médecin, chassé de son cabinet de la rue Belle-Alliance à Berlin, et le poète, voué désormais à la censure, sinon à l'autodafé, et à *« l'émigration intérieure »*. En 1945, on ne saurait imaginer écrivain plus isolé. A la fois coupé de ceux qui ont fui l'Allemagne, et ne lui pardonnent pas son fourvoiement initial, et de ceux qui sont restés, en adhérant durablement à l'idéologie nazie. Traité de *« renégat »* par les premiers, de *« dégénéré »* par les autres.

Ce n'est pas n'importe comment ni, surtout, n'importe où, que celui qui vient, à Knokke, participer à un débat sur « La poésie du demi-siècle » refait ainsi surface... Il s'agit même d'un singulier *come back*. Du retour sur les lieux d'un *« criminel »*, ou d'un *« enfant prodige »*, c'est comme on voudra. Gottfried Benn connaît bien la Belgique, en effet. Il y a vécu de 1915 à 1918. Sous l'uniforme de l'armée impériale. Son allocution du 12 septembre 1952 ne reproduit, dans une forme assez conventionnelle, que le *credo* toujours réitéré par Benn tout au long de sa vie. Sa profession de foi coutumière en faveur du *« Moi lyrique »*. Un Moi qui, hors des contingences historiques et loin des idéologies, ne s'adresserait *« qu'au néant »*.

Il se cantonne fermement sur le terrain conquis tout au long de quarante années de débats et de controverses, tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change. Le Dr Benn est âgé de soixante-six ans. Il n'en a plus que pour un peu moins de quatre ans à vivre.

On peut donc avoir été humaniste et céder à la barbarie ? Oui, cela se peut.

Avoir été visionnaire, et s'éblouir ? Oui, hélas ! : cela reste possible.

Et cependant, se racheter, arracher une réhabilitation ? Cela serait-il concevable ? Il importe de répondre.

Mais reprenons tout par le début.

Benn publie à vingt-six ans, alors qu'il poursuit des études de médecine à Berlin, un premier recueil de poèmes, intitulé *Morgue*, où il fonde l'esthétique expressionniste. Il y dit la dégradation des corps, la disgrâce des ans, comme personne dans le monde germanique – pas même Rilke ou George, ni même Hölderlin – ne les a proférées. L'obscurité de la misère la plus crue.



ACKG

« Se tromper et devoir s'en remettre à sa conscience ; c'est cela, l'homme »

Pierre [illegible]

Occasion d'un premier malentendu. On prend pour une forme de provocation cette ironie amère qu'arrachent au poète le spectacle de la misère sans recours, la laideur absolue. Or il n'y a à voir là qu'une compassion exaspérée d'elle-même. Qui, quand le cynisme de l'histoire l'emporte sur celui des hommes, ne s'y tromperait, cependant ?

Durant la Grande Guerre, il devient, à Bruxelles, le médecin des putes... et de la mort. Il sera désormais aussi *le poète de cela*, précisément. De retour dans l'Allemagne vaincue, il se retranche de toute histoire. Mais celle-ci l'attend au tournant et, en 1933, lorsque surgit, pour réveiller la nation, un histrion vindicatif qui nie toutes les valeurs auxquelles le docteur et le poète ont toujours cru, paradoxalement il prête l'oreille au chant amer et homicide des sirènes national-socialistes.

Du Lavandou, où il s'est retranché avec sa prodigieuse famille, Klaus Mann, qui a toujours glorifié *« la pureté fanatique »* de Benn, lui adresse un message désespéré mais plein de considération où le jeune homme avoue son désarroi, sa stupeur, son incompréhension : toute l'œuvre du poète ne récuse-t-elle pas, plus que toute autre, ce déni de toute civilisation ?

Benn se retranche, se crispe dans un repli de type populiste : ne s'agirait-il pas, enfin, de rendre justice à une nation humiliée par le traité de Versailles ?

Calamiteuse myopie, mais il doit penser qu'en s'y enfermant, il échappera enfin au solipsisme. Masochisme d'un intellectuel qui choisit, pour échapper à la fatalité du monologue, la pire des occurrences ! Il n'accède à l'extraversion idéologique qu'en piétinant le respect de sa propre vocation...

Le temps de prendre conscience qu'il *s*'est irrémédiablement fourvoyé, et le mal est fait.

S'il s'est trompé sur ses nouveaux amis, eux au moins ne se trompent pas longtemps sur lui : dès 1935, le médecin, et en 1937, le poète se verront progressivement écartés de la vie publique. Interdit de guérison, le docteur. Chassé de l'Académie des lettres de Prusse, interdit de publication, le poète. Ils n'ont, l'un et l'autre, d'autre recours que de quitter Berlin pour Hanovre et de s'engager là dans les rangs de la Wehrmacht. Non pas tant pour y servir l'Allemagne que pour s'y faire oublier. Exil intérieur. *« Forme aristocratique de l'émigration »*, aimera dire Benn lui-même, avec une complaisance loufoque.

Mais, à partir de là, les censeurs de la SS ne cesseront de harceler le *« porcin représentant de l'art le plus dégénéré »*.

Celui qui se voit ainsi qualifié avait parié sur eux, et ce n'est pas en Ardèche ou en Californie que ces invectives l'atteignent. Il doit savoir qu'il en a pour quelques années de purgatoire. Et ils pressent peut-être que, quel que soit le pouvoir demain en Allemagne, son nom figurera en bonne place sur une liste noire. Il s'est coupé de tout le monde à la fois.

On ne peut certes exonérer Benn de sa désastreuse bévue. Rappelons qu'en 1937, déjà, à l'heure où on stigmatisait le plus, dans le milieu des émigrants, son lourd péché, il se trouvait condamné sans appel au silence par l'appareil de propagande nazi – ce qui ne l'empêchera pas d'écrire, en 1943, sous le manteau, des poèmes virulents contre le Reich...

Si, par ailleurs, il n'a pas rédigé ensuite une autocritique en bonne et due forme, c'est pour avoir mesuré la commodité que peut représenter une tardive confession : il préférerait laisser l'histoire le juger, ainsi qu'il l'insinue dans *Double Vie*. Des Allemands notoirement antifascistes : Johannes R. Becher, Uwe Johnson et H. M. Enzensberger le perçurent bien ainsi puisqu'ils évitèrent de l'accabler et le blanchirent du crime d'opportunisme.

On peut reprocher au poète expressionniste son nihilisme dans la mesure où, contre l'idéologie bourgeoise de la République de Weimar, il revendiquait comme seul privilège l'expression lyrique du « Moi » individuel à travers les forces obscures d'une *« Gestalt »* assez trouble...

Mais son vrai drame réside plutôt dans son a-historicisme de départ, dont il ne sortit enfin, paradoxalement et pour sa perte, que dans les pires conditions. Il ne renonça au monologue d'un rêve désespéré que pour épouser celui, génocidaire, du tyran le plus abject. Il ne renonça à son apolitisme d'esthète que pour s'enfoncer, un temps, dans la jungle national-socialiste. On ne revient jamais indemne d'une pareille excursion, et c'est justice.

Et pourtant... Il est devenu impossible, aujourd'hui, de ne pas restituer à l'œuvre sa vraie dimension – qui est immense et d'une exemplaire singularité.

Qu'évoque-t-elle donc, cette œuvre ?

Du scandale de la mort. Des tendances totalitaires de la pensée. Du corps humain. Du *« peu de réalité »*. De la désintégration du sujet. De la discontinuité du « Moi ». De l'engendrement de tout contenu par la forme même dans laquelle il se coule. Autant de thèmes qui, de l'existentialisme au prétendu post-modernisme, ne nous sont devenus que trop familiers, et qu'un poète débattait parfois avec trente ans d'avance sur tant de philosophes-pour-un-seul-jour !

Oserions-nous prétendre qu'il y a dans l'errance même de Benn, et au cœur de ses contradictions les plus radicales, comme un appel à un surcroît de vigilance civique ? Ce serait bien excessif ! Mais *« se tromper*, a écrit Benn, *et devoir encore s'en remettre à sa conscience ; c'est cela, l'homme »*.

Il dépend alors de chacun de nous de lui reconnaître, ou de lui dénier un aussi exorbitant droit à l'erreur. Mais reconnaissons-lui au moins ce génie qui ne lui épargna rien et surtout pas la souffrance de s'être, au moins une fois, effroyablement contredit, épouvantablement aveuglé. Nous pouvons, sans nous renier ni déchoir, nous montrer solidaire de cela.

★ Ecrivain, auteur notamment d'un roman autour de la figure de Gottfried Benn – *Les Eblouissements* (Seuil, prix Médicis 1987). Dernier livre paru : *Une paix royale* (Seuil, 1995).

Un vide plein de mots

Les textes en prose du poète Gottfried Benn sont marqués par une lucidité radicale qui dépasse largement l'expressionnisme

LE PTOLÉMÉEN
et autres textes
(Der Ptolemaër)
de Gottfried Benn.
Traduit de l'allemand
par Hélène Feydy,
introduction de Corona Schmiele.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 224 p., 145 F.

On peut lire ce livre comme une suite de récits indépendants (les textes rassemblés ici ont été écrits entre 1912 et 1949), mais rien n'empêche de le lire comme un roman, le fil directeur étant donné par le personnage de Rönne qui revient de loin en loin, médecin sans vocation, confronté à la routine de la mort. Il y a surtout une voix qui sous-tend le livre comme une basse continue : parfois c'est un personnage qui s'exprime, Rönne ou Diesterweg ; parfois c'est un « moi » qui parle dans l'autarcie du monologue. Et si certains titres annoncent une aventure, comme « La Conquête » ou « Bouffées de campagne d'Alexandre », force est de constater que chaque fois l'action tourne court ; car le scepticisme de Benn vis-à-vis de tout événement s'exprime à maintes reprises dans ces textes qui tiennent de l'essai et de l'autobiographie, de la nouvelle et de la fiction poétique. Rien de singulier, rien de spectaculaire dans l'ordre de l'événementiel : *« Il se produirait toujours d'une manière ou d'une autre. La place ne resterait pas vide »*, comme en témoigne l'histoire, succession d'événements absurdes et le plus souvent violents qui, étonnamment, n'a pas encore réussi à anéantir le genre humain. De quoi faire douter de la notion même d'humanité. L'aventure se passe à l'intérieur, dans l'ordre – le désordre – de la parole et de la méditation. Pourtant Benn ne se considère pas comme un philosophe, il n'a pas de mots assez durs pour le mythe de la pensée : *« On pense par primitivisme comme les singes qui grimpent aux arbres. »* Comment penser ? Sur quoi penser ? Est-ce une nécessité ou simplement une illusion, un jeu de clercs se gargarisant de balbutiements indécis ? *« L'intellectualisme est sans issue »*, il ne nous a rien appris sur l'essence de l'homme, la pensée n'est pas un signe de supériorité et il ne faut en attendre aucune rédemption. Gottfried Benn n'est pourtant ni misanthrope ni pessimiste. Aucun de ses personnages n'est tenté par le suicide. Il s'agit de vivre malgré tout. Et dans cette aventure Benn se montre d'une lucidité radicale. Que reste-t-il si l'on ne fait plus confiance à l'histoire et à la pensée, si la réconciliation avec ce monde sans morale est impossible, si les divinités sont silencieuses, si la matière n'a rien de stable et n'est qu'une tendance à l'existence ? Il reste les mots, non pas les concepts mais l'épaisseur même des mots, comme autant de traces d'un monde qui oscille entre l'appel de la conscience et celui du néant. Ce sont les mots qui contiennent l'espace et le temps, les couleurs et les sons ; la langue et sa réflexion sur elle-même deviennent l'événement absolu. La fiction poétique apparaît comme une esthétique de la vie et l'art – en tant que création et non pas œuvre achevée –, une stratégie de la survie.

Gottfried Benn.
Fils d'un pasteur, Gottfried Benn naît le 2 mars 1886 à Mansfeld, un petit bourg du nord de l'Allemagne. Après des études secondaires à Francfort, il fait sa médecine à Berlin et soutient sa thèse en 1912. Cette même année, il publie son premier recueil de poèmes, *Morgue*. Lié quelques mois avec le poète expressionniste Else Lasker-Schüler, Benn mène de front ces deux activités : la médecine et la littérature. *« L'unité de la personnalité est chose douteuse »*, affirme-t-il. Sa brève adhésion au national-socialisme, à partir de 1933, puis la distance qu'il prend seront le motif d'un long exil intérieur : il est attaqué à la fois par les nazis et par les antifascistes. Il meurt à Berlin le 7 juillet 1956.

L'acte poétique est d'abord un moyen de dénoncer le monde frelaté où l'appartenance à une communauté est un leurre, même s'il est parfois tentant d'y faire sa place, d'y être reconnu comme un individu singulier ; le plus grand leurre, le plus dangereux, le plus pernicieux, étant représenté par l'Etat qui étouffe l'individu et ne respecte aucun contrat. Mais l'acte de création poétique est aussi un geste de conquête, un moyen de se créer un espace propre : affirmation de la vie contre le néant. Benn appelle cela *« la contrainte créatrice du néant »*. Mais si la conquête est possible, l'occupation de l'espace un instant ravi ne l'est pas, *« parce que tout meurt, parce que tout est plus court que le mot et va plus vite que la lèvre qui veut le dire »*. La réalité conquise par le langage se dérobe aussitôt : *« Je voulais conquérir une ville, et me voilà caressé par une feuille de palmier »*, dit Rönne dans « La Conquête ». L'homme est un naufragé, la langue est son salut – révocable et toujours révoqué. Il ne faut pas s'en plaindre ; si l'on avait enseigné que tout se transforme toujours, que le destin n'est qu'un cataplasme pour les faibles, le cerveau pourrait enfin extraire le miel des choses sans se crisper sur de pompeuses fariboles.

FOI DANS LES MOTS

On trouve ainsi conjuguées une profonde humilité quant au pouvoir de la langue et une sorte de foi infrangible dans la force des mots : *« Partout où je pose mon regard, je m'aperçois qu'on ne peut vivre sans mots. »* Ce sont eux qui aident à vivre, bien plus que la médecine (Benn sait de quoi il parle), laquelle fait de la conservation de l'espèce une fin en soi. Or *« la vie veut aussi s'anéantir »*. C'est ce que n'a pas compris la médecine.

Il ne s'agit pas de chercher à prolonger la vie à outrance. L'important est de supporter l'énorme poids de cette vie contre laquelle on ne peut rien. *« Si je me dépouillais de mes obligations sociales et quotidiennes, il ne restait rien que j'aurais pu qualifier d'individuel. La sociologie et le vide !... Et chaque jour j'étais impressionné de voir les plus grands esprits – les esprits réellement grands – dévier vers la sociologie parce qu'ils n'osaient plus adhérer à eux-mêmes, ni à leur richesse, ni surtout à leur vide. »* Accepter le vide, non pour s'efforcer de le combler mais pour l'apprivoiser par la forme : faire sien l'étrange et permanent sentiment d'absurdité qui, combiné à nos rêves, apparaît alors comme le véritable point fixe de notre univers.

Pierre Deshusses

Highsmith donne de ses nouvelles

Le premier livre posthume de la romancière, morte il y a juste un an. Où l'on retrouve sa manière : tension, distorsions, précision

ON NE PEUT COMPTER SUR PERSONNE
(You Can't Depend on Anybody)
de Patricia Highsmith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Ménard.
Calmann-Lévy, 250 p., 110 F.

La nostalgie n'est certainement pas un sentiment que Patricia Highsmith aurait voulu laisser en héritage, elle qui a toujours su rompre, casser, partir pour « repartir », *continuer* – même à la toute fin de sa vie lorsqu'elle décida de se faire construire une dernière maison, à son image : forteresse d'un côté et largement ouverte au soleil de la montagne suisse de l'autre. Pourtant la sortie d'un *inédit posthume*, les neuf nouvelles de *On ne peut compter sur personne*, incite à la nostalgie. Ce ne sont plus que fragments d'une œuvre close qui nous parviennent. Ripley ne reviendra pas et son auteur va devoir lutter contre l'oubli. Patricia Highsmith a emporté son mystère et l'univers du Spectacle (qui, pourtant, adore les écrivains « posthumes ») ne veut pas du mystère définitif. Vivante, elle intriguait. Chaque sortie d'un nouveau livre était l'occasion d'un parcours du combattant journalistique. Qui décrocherait un entretien? Se laisserait-elle filmer ?

Elle est morte le 4 février 1995 (elle venait d'avoir soixante-quatorze ans). Arte, quelque temps après, lui a consacré une soirée tout entière. Passionnante. Puis, en décembre 1995, France 3 a diffusé dans « Un siècle d'écrivains », un Patricia Highsmith de Philippe Kohly, sans doute l'un des meilleurs films de cette série très inégale – et l'un de ceux dont la presse a le moins parlé. De très beaux documents et une grande élégance, une compréhension délicate et intime d'un écrivain dont on n'a pas encore pris la mesure.

Heureusement, elle était sans illusions, cette femme qui a su monter et démonter patiemment, avec un humour glaçant, le Meccano de la vie et de la mort, des passions et des folies. Et l'ironie de la phrase « On ne peut compter sur personne » lui sied. D'entrée de jeu, dans la nouvelle qui donne son titre au recueil, on est de plain-pied chez Highsmith. New York, le Village, la 8e Rue, Charles Street, puis un petit tour du côté de Gramercy Park. Et une *angoisse qui* monte. Le crime parfait que Claude a savamment planifié est en train de se retourner contre lui. Comment la réalité ose-t-elle déjouer ses projets et ses désirs ? Comment se permet-elle de dévier ainsi le cours de sa vie ? *Highsmith* n'est pas du genre à asséner la réponse...

OPACITÉ

Ces neuf textes brefs (aucun ne dépasse la trentaine de pages) sont une bonne manière d'aborder Patricia Highsmith pour ceux qui ne la connaissent pas encore – même s'ils ne sont pas « à la hauteur » de ses grands livres –, car ils offrent une sorte de concentré de ses thèmes et de ses méthodes : dérision de l'intrigue policière, variations ironiques sur le trio convenu de l'histoire d'amour – femme, mari, amant –, dérapages du sentiment de culpabilité, exploration des comportements de gens qui se sentent « ratés », qui ont des comptes à régler avec l'existence, etc. Avec toujours cette manière, presque imperceptible, indécelable, d'installer une tension, une pesanteur... De longs moments pendant lesquels il ne se passe rien, où ne survient aucun événement. Mais la réalité subit de légères distorsions. Un drame affreux va arriver. Ou peut-être va-t-il être évité. C'est ainsi que *Highsmith tient son lecteur*, le maintient dans l'incertitude et le malaise. Le meurtre n'est pas certain (et quoi qu'il en soit, la résolution de l'énigme n'est pas l'enjeu de l'histoire). Si le crime est commis, l'impunité du coupable est tout à fait envisageable. Culpabilité et punition sociale ne sont pas liées chez Highsmith, qui croit *plus* que modérément aux « bienfaits » de la société.

C'est pourquoi « résumer les histoires » de Patricia Highsmith – un homme veut tuer son ex-femme ; des marins recueillent une nageuse égarée et l'irruption d'une *femme perturbe leur existence* – est impossible. Il est absurde de réduire à l'anecdote, à une sorte de squelette, une œuvre tout entière construite sur le détail, l'observation. Sur une sorte de folie de la minutie, une attention maniaque à chaque mot. Quand Highsmith semble mettre en scène le triangle amoureux le plus banal, il lui suffit de deux pages pour précipiter le lecteur dans une spirale de mensonge et d'opacité.

Lorsqu'un homme troublé est confronté à son double, celui-ci lui fait comprendre qu'il l'accompagnera partout : *« "Parce que je suis toi, et non ton double" (...) George reconnut sa manière de glousser (...) Ce gloussement lui avait déplu parce qu'il sonnait de manière vaguement hypocrite. Pourtant il ne pensait pas être foncièrement retors. Il faut bien se résoudre à mentir un peu de temps en temps, sinon la société et le monde des affaires ne tourneraient pas. Si on lui avait demandé quel jugement il portait sur lui-même, George aurait répondu qu'il s'estimait aussi honnête, voire un peu plus honnête que la plupart des gens. Mais depuis qu'il avait entendu ce gloussement — Que pouvait-on bien penser de lui ? »* Quand George, désireux d'exterminer son double, le pousse par la fenêtre, il constate seulement qu'il vient de *« commettre une épouvantable erreur »*... Et alors on sait *qu'on voudrait des textes de Patricia* Highsmith à l'infini, pour entretenir l'inquiétude et combattre la nostalgie.

Josyane Savigneau

La nonchalance lucide de Flaiano

Courts récits, dialogues fictifs ou capturés dans la réalité, ces chroniques furent publiées dans la presse italienne de 1956 à 1972

LA SOLITUDE DU SATYRE
(La Solitudine del satiro)
d'Ennio Flaiano.
Traduit de l'italien
par Brigitte Pérol.
Gallimard, « Le Promeneur »,
274 p., 130 F.

Ennio Flaiano a toujours été un amateur, au beau sens du terme, un intellectuel flâneur, trop sceptique devant l'histoire pour s'imaginer exercer une quelconque influence sur le cours des choses, préférant les méandres de la méditation narquoise aux affirmations péremptoires et refusant d'avance qu'on donnât le nom d'« œuvres » à ses écrits variés de merveilleux dilettante. *« Je n'ai pas une vocation d'écrivain. J'écris, ce qui est très différent »*, disait-il. Ce regard (déjà présent dans *Journal nocturne*) de spectateur ironique, un peu détaché, décalé par rapport à son temps – *« Pour vivre bien, il ne faut pas être excessivement contemporain »* – assure l'unité, la cohérence douce-amère de *La Solitude du satyre*. Ce volume regroupe les principales chroniques publiées par Flaiano, de 1956 à 1972, dans de nombreux journaux – notamment *Il Monde* et *Le Corriere della Sera*. Il s'agit de courts récits, de dialogues fictifs ou captés dans la réalité. Au fond, Flaiano n'a eu qu'un seul amour : celui de la liberté, avec laquelle, malgré toutes les prophéties mélancoliquement exactes, partagées avec ses amis de café, il a entretenu *« une relation clandestine »*, un culte privé : elle l'a toujours empêché d'avoir de *« vrais saluts ou poignées de mains pour les organisations, les associations, les mafias, les dogmes et les raisons d'Etat »*. Cette indépendance, ce caractère d'éternel réfractaire à toute institution, lui permettent de brosser un tableau vif, précis, acide, de la vie politique italienne où tant de *comédies se sont nouées et dénouées* ; d'analyser avec une verve caustique et exacte les relations des intellectuels et du pouvoir (il y a des pages très amusantes sur un romancier célèbre venant offrir ses conseils à un président de la République) ; de débusquer les abus de vocabulaire qui sont, parfois, des crimes contre la vérité de l'histoire et la dignité humaine (ainsi du chef communiste, Togliatti, qui, pourtant connu pour son amour de la grammaire et ses coquetteries philologiques, traitait, en 1956, dans *L'Unita*, les insurgés de Budapest de *« voyous contre-révolutionnaires »*).

Ennio Flaiano.
Né à Pescara, en 1910, Ennio Flaiano fut, jusqu'à sa mort, en 1972, un esprit critique. Essayiste, romancier, journaliste, il obtint le prix Strega en 1947 pour son *Tempo di uccidere*. Il fut aussi le scénariste de plusieurs films de Fellini, Antonioni ou de *Vacances romaines* de William Wyler. D'Ennio Flaiano ont déjà été publiés en France (au « Promeneur ») *Journal nocturne* (1989) et *Autobiographie du Bleu de Prusse* (1992).

Flaiano a en horreur toutes les pesanteurs idéologiques, tout ce qui « prend » – au sens où l'entendait Barthes, dont il a, parfois, la nonchalance perspicace, le calme ravageur de la phrase. Il repère, démonte et les mythologies *de pacotille*, et les boursouflures narcissiques d'une *« société qui sait ce qui lui suffit pour se croire cultivée et s'en remet à la vulgarité comme défense contre ce qui dépasse ses intérêts »*.

La Solitude du satyre est ainsi une formidable chronique de la mutation sociologique de l'Italie des années 60. Mais, plutôt que de les théoriser, Flaiano préfère, en homme de l'image, observer ces modifications dans le paysage romain. Il montre très bien la naissance d'une étrange classe, infra-urbaine, en *décrivant*, avec une précision ardente de géomètre-poète, la topographie d'un nouveau quartier qui s'édifie en bordure de la via Nomentana. Les maisons, qui, aussitôt construites, se *« gondolent comme des biscuits »*, abritent des paysans, heureux d'avoir coupé tout lien avec la vie rurale et d'exhiber leurs voitures dans les prés bouleversés et les rues informes des chantiers qui s'éternisent... Mais les pages les plus intimes et touchantes sont celles consacrées à la via Veneto ; sans doute parce qu'elle est liée au souvenir des soirs où, commençant le scénario de *La Dolce Vita*, l'écrivain la parcourait, avec un œil de caméra, au côté de Fellini, en qui il voit, avec une drôlerie affectueuse, un *« prédicateur de carême »*, à la poursuite des sombres reflets du péché...

Il y a chez Flaiano, émigré de l'intérieur, paysan de Rome, l'élan d'un retour vers l'archaïque, vers une beauté intacte, primordiale. Car *« la sagesse est peut-être de continuer à vivre là où on a vu le jour »*. Cette sagesse, il l'associe, dans sa mémoire, à la tendresse d'autrefois, *« de celles qui ne se disent pas et mènent à de perpétuels pardons de part et d'autre »*

Au fil de ces chroniques, Flaiano a écrit l'histoire pudique d'un homme, d'un écrivain qui avait assez d'élégance pour ne pas en revendiquer le nom et de sagesse secrète pour préférer à toutes les comédies du monde la douceur de vivre.

Jean-Noël Pancrazi

L i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **PARIS, PORTE À PORTE,** de Pierre Cautrat
Dans le Paris de l'après-guerre, Pierre Cautrat était démarcheur. De porte à porte, il proposait balais, savonnettes, pansements en latex, *journaux d'aveugles... Le plus saugrenu de ses harassantes activités* restant son rôle de figurant pour agences matrimoniales – un trompe-l'œil de la séduction pour appâter les clientes. Lassé de tant d'épreuves, il s'improvisa correcteur de publications médicales. Mais il ne résista pas au traitement du vocabulaire anatomique et pathologique et préféra s'enfuir... Ce savoureux petit livre au réalisme pointu et à l'humour allègre est l'un des deux ouvrages que Pierre Cautrat, né en 1917, mort en 1978, publia (éd. *Le Dilettante*, 160 p., 95 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **CAVALIER SEUL,** de Patricio Manns
Francisco Coloane fait des petits. L'auteur de *Tierra del Fuego* avait navigué avec Patricio Manns en 1954 dans les eaux antarctiques. Patricio allait vers ses dix-sept ans. *« Tu écris mieux que moi, petit »*, lui dit Coloane après la lecture de sa première nouvelle. A présent, il l'aide à débarquer en France. Ce *Cavalier seul* n'est autre que Julio Popper, né en Roumanie au milieu du siècle dernier, humaniste et tyran, poète et ingénieur des mines, ethnologue et massacreur d'Indiens. Après avoir découvert des gisements d'or, Popper a frappé sa propre monnaie et créé un Etat dans l'Etat pour devenir, enfin, le personnage central des nouvelles de Coloane. Le pupille écrit sans doute mieux que son parrain. Mais nous regrettons l'innocence, la gaucherie, en somme le nerf du vécu (traduit de l'espagnol – Chili – par François Gaudry, Phébus, 276 p., 139F).

● **LE SONGE DE VENISE,** de Paloma Diaz Mas
Le sujet : l'histoire d'une famille à travers un tableau peint au XVIIIe siècle par un esclave affranchi. La structure : celle du roman picaresque, entrecoupée par le genre épistolaire. L'écriture : *« Les ânesses, ces braves bêtes, livraient ce précieux liquide blanc et crémeux »* (le lait) à Untel, qui *« était agile comme un écureuil et d'une diligence sans pareil »*. Ce roman a obtenu le prix Herralde en 1992, tenu pour l'un des plus innovateurs de langue espagnole (traduit de l'espagnol par Marie-Odile Fortier-Masek, Flammarion, 213 p., 120 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS RACONTÉS PAR LES ÉCRIVAINS QUI LES ONT CONNUS,** de Charles Dantzig
Une anthologie de portraits d'écrivains, depuis le XVIe siècle jusqu'aux années 50, rédigés par d'autres écrivains, qui furent leurs contemporains : entre autres, Villiers de L'Isle-Adam raconté par de *Gourmont, lui-même décrit par Léautand* ; ou bien Mme de Staël *magnifiée* par un admirateur timide, Lamartine, et disséquée par un amant embarrassé, Constant. Quarante-huit textes, qui vont de du Bellay à Cocteau pour les « portraiturés », de Colletet à Berl pour les « portraitistes ». L'ensemble, très divers, réserve des surprises, mais les notices biographiques sont à l'emporte-pièce. Quant à la préface-manifeste de Charles Dantzig, brouillonne et péremptoire, elle est tout entière dirigée contre ce phénomène culturel contemporain, le biographe, *« un monsieur qui n'est pas écrivain et écrit une vie d'écrivain »* (Les Belles Lettres, 458 p., 155 F).

Süskind, ravages

Quatre nouvelles, pour dire comment l'intimité d'incidents anodins devient un drame

UN COMBAT
ET AUTRES
RÉCITS
(Ein Kampf)
de Patrick Süskind.
Traduit de l'allemand
par Bernard Lortholary.
Fayard, 89 p., 59 F.

Süskind a obtenu un tel succès avec ses œuvres précédentes (*Le Parfum, La Contrebasse, Le Pigeon* et *Monsieur Sommer*) que chaque nouvel ouvrage de cet auteur secret est attendu avec l'impatience que distille le plaisir entrevu. Si les nouvelles rassemblées ici ont été composées entre 1976 et 1995 (certaines ont même déjà été publiées en traduction dans différents magazines), s'il est vain d'y chercher une *quelconque* unité de temps ou de lieu et si elles sont de qualité inégale, elles sont pourtant loin d'avoir le caractère hétéroclite d'histoires rassemblées par une quelconque nécessité éditoriale. Elles ne cessent de nous rappeler la fracture de l'ir*rémédiable, les ravages apportés* par des blessures apparemment anodines mais que les tourments de l'imagination creusent jusqu'à les rendre fatales.

Par une fin de journée d'été, un jeune homme énigmatique affronte le *vieux Jean*, le *champion d'échecs* du jardin du Luxembourg. Il n'a rien d'un génie ce vieux Jean aux allures de retraité négligé, simplement la crispante particularité de ne jamais commettre d'erreurs et de laminer tous ses adversaires. C'est pourquoi lorsque le *mystérieux jeune homme* se retrouve assis en face de lui, tout le monde pense – tout le monde espère – que ce sera enfin Waterloo pour cet indestructible besogneux. Tous les espoirs de revanche se cristallisent sur l'inconnu impassible et muet, tout le monde applaudit à ses coups insensés. Et s'il est finalement battu, et vite battu, le vieux Jean ne peut en tirer aucune gloire parce que lui aussi a douté, que lui aussi s'est laissé impressionner par les attitudes de ce héros d'un jour qui s'est finalement révélé être un piètre joueur. Le *« matador local »* a succombé à son charme, il a même souhaité perdre, se perdre avec panache dans la suprématie d'autrui. Pris au piège des apparences, il a douté jusqu'à la torture de ses propres capacités ; et malgré la victoire sans appel, la défaite est totale. *Désormais, le vieux Jean* ne jouera plus qu'aux boules.

ORNIÈRES

L'irrémédiable peut aussi venir d'une parole qui ne se veut pas cruelle, mais que le travail de l'imagination transforme en couperet, telle cette jeune dessinatrice qui finit par se *précipiter dans* le vide parce qu'un jour un critique insouciant a cru l'aider en ajoutant un bémol à ses compliments. A partir de là, le monde s'efface, elle ne peut plus dessiner, se met à boire, devient une épave. Comme il est facile de *se noyer dans* ses propres souffrances et ses obsessions, pour peu qu'une circonstance, un hasard – alors interprété comme une nécessité dans la fixation rétrospective – viennent vous pousser chaque jour davantage dans les ornières de la fatalité.

Même le corps peut être altéré par les chimères de l'esprit au point d'en devenir l'incarnation, la pétrification dans le cas de Monsieur Mussart, convaincu que le monde est condamné à périr sous les proliférations de *coquillages fossiles*. L'absolu de la nouvelle rend impossible tout renversement, tout retour en arrière et donne un aspect presque hallucinatoire à l'immobilisme qui, un *jour*, pour un *oui* ou pour un non, entrave le cours de la vie et paralyse parfois jusqu'à la force du souvenir.

P. Des.

Oz, rocailles

Le romancier israélien raconte le combat d'une jeune femme contre la frilosité

LES DEUX MORTS
DE MA GRAND-MÈRE
d'Amos Oz.
Traduit de l'hébreu
par Flore Abergel
et de l'anglais
par Anne Rabinovitch.
Maren Sell-Calmann-Lévy,
244 p., 120 F.

NE DIS PAS LA NUIT
d'Amos Oz.
Traduit de l'hébreu
par Sylvie Cohen.
Calmann-Lévy, 241 p., 120 F.

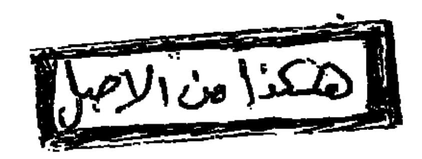
Le mariage entre politique et littérature demeure fragile car, trop souvent, le message du militant empiète sur le domaine du romancier et inversement. C'est pourquoi *Amos Oz*, l'un des plus importants initiateurs du mouvement La Paix maintenant, évacue de sa création romanesque les préoccupations politiques immédiates, tout en l'enracinant dans la réalité israélienne. En revanche, les essais, les articles et les textes de certains de ses conférences et entretiens, recueillis dans *Les Deux Morts de ma grand-mère*, traduisent ses engagements en faveur de deux Etats séparés, hébreu et palestinien, et relancent le débat houleux sur l'identité juive et sur l'ambiguïté d'un certain sentiment tribal d'appartenance. *« La littérature hébraïque tout entière a ses propres thèmes établis. Les exceptions ne font que confirmer la règle »*, écrit Amos Os. Porte-t-elle sur la souffrance juive comme l'affirme aussitôt l'écrivain ? Rien n'est moins sûr et ses beaux romans – tel le dernier traduit, *Ne dis pas la nuit* – contredisent ces propos.

Tel Kedar est une petite ville surgie de l'imagination d'Amos Oz qui la situe aux confins brûlants du Néguev. Théo, sexagénaire contemplatif, y vit depuis que les intrigues ont éloigné ce héros national et talentueux urbaniste du sérail politique. Noa, sa jeune épouse, enseigne la littérature. Le corps de l'un de ses élèves, doué, secret et drogué, sera retrouvé écrasé au pied d'une falaise. Suicide ? Overdose ? *Le père du jeune homme se* propose de financer la création d'un établissement médical destiné à soigner d'autres victimes de ce fléau, mais la municipalité et les habitants de Tel Kedar refusent de les accepter parmi eux. Noa, culpabilisée par son absence de réaction face aux signaux de détresse du lycéen, se chargera de vaincre la frilosité de l'administration et la résistance farouche des administrés.

Ne dis pas la nuit est construit à la manière d'un trio, violon, violoncelle et piano, interprété tour à tour par Noa, son mari et un accompagnateur anonyme, le narrateur. L'action, qui se déroule sur deux plans, suit les efforts de la jeune femme, aidée par Théo, afin qu'aboutisse son projet ; elle suit aussi les interrogations refoulées de leur couple que menacent la différence d'âge, la routine et l'absence d'enfant. De ces empoignades violentes ou feutrées, l'amour sera le vainqueur.

Sans doute Amos Oz aime Brahms et Schubert autant que ses personnages préférés. *« L'hébreu est un instrument de musique unique »*, écrit-il, mais cette langue qui ne cesse d'évoluer, intégrant les apports des nouveaux immigrants, pose aussi quelques problèmes de traduction. Ainsi, la pléthore de pronoms relatifs et interrogatifs alourdit le début de son dernier roman, le rend âpre, rocailleux, comme le désert du Néguev. Très vite, cependant, la description des paysages, la maîtrise et l'humour de l'écrivain confronté aux pulsions secrètes de ses héros, à leur caractère cocasse ou tragique, retrouvent en français harmonie et fluidité.

Edgar Reichmann



La provinciale enchaînée

Dans son ultime roman, Jean-Louis Curtis, mort le 11 novembre 1995, dissèque, en cruel entomologiste, le destin d'une solitaire asservie...

ANDROMÈDE
de Jean-Louis Curtis.
Albin Michel, 294 p., 120 F.

Prendre un bon départ demande sans doute un lieu propice : un tremplin sûr aide au bond dans la vie active. C'est sans doute ce que pense Anne Germond lorsqu'elle arrive, à l'automne 1941, dans une ville du Sud-Ouest, Saint-Clar. Jeune enseignante de la bourgeoisie bordelaise, elle loue un petit appartement dans une allée tranquille, impatiente d'exercer un métier qui la passionne. Cette femme de vingt-cinq ans, énergique et séduisante, brode sur une nature apparemment réservée, voire timide, les arabesques d'une imagination et d'une sensibilité vives. Sensibilité qui peut la porter jusqu'à l'exaltation, dont elle sait après coup corriger les effets par une froide remise en cause. C'est ainsi que, esseulée, elle consentira, parce que son visage d'adolescent attardé l'a émue, à suivre un soldat allemand dans un hôtel de passe pour une unique rencontre. Moins un faux pas qu'un mirage qui la laissera tendrement rêveuse.

De fil en aiguille, dans ce jeu imprévisible que dessine la routine des jours et des hasards, elle se lie, par pure courtoisie, avec son voisin de palier, Dauge, un veuf qui approche la quarantaine, timoré, falot, laid – *« frileusement replié dans sa tanière »*. Dominant la répulsion qu'il lui inspire, elle apprécie son intelligence, son attention, et lui réserve *« une sympathie modérée, un peu condescendante »*. Peu à peu, il en vient à l'accompagner en promenade, au théâtre. Elle est flattée de son admiration transie, assurée de dominer ces rapports d'où elle a explicitement exclu toute dérive sexuelle. Elle ignore en cela les conseils d'une amie : *« Je dis qu'il faut éviter de se lier avec quelqu'un de laid parce que c'est dangereux. Les gens laids, et qui savent qu'ils le sont, veulent toujours se venger sur les autres, sur ceux qui sont beaux, ou seulement bien. Même quand il les aiment. Surtout quand ils les aiment. »*


J.B. HUYNH
« C'est peut-être mon grand sujet », disait Curtis

Et il ne tarde pas à être manifeste que Dauge lui porte un intérêt passionné, exclusif, jaloux. Il se montre insinuant, insistant, vindicatif même ; elle le rabroue, le fuit : ils se boudent, puis se retrouvent. Pour Dauge, Anne est, avec sa vitalité, sa joie de vivre, son intrépidité intellectuelle, un *« oxygène vivifiant »* dans une vie où l'air se raréfie. De son côté, elle prend un certain plaisir à ce *« rôle d'éveilleur »*, de confidente privilégiée, croit agir par devoir amical. Devant ses avances, de guerre lasse, elle finira par consentir à certaines complaisances, à des *« demi-abandons »* d'où l'amour est absent. L'amour, pourtant, elle en rêve, soucieuse de fuir un environnement et une présence qui parfois lui pèsent ou l'inquiètent. Elle croit l'avoir trouvé avec Yves, un jeune étudiant en médecine, et, après la Libération, se voit déjà mariée. Mais il rompra brusquement, sans explication. De même, ses aspirations à trouver un poste ailleurs échoueront.

Anne restera à Saint-Clar, éducatrice vieillissante, prisonnière, sans le vouloir vraiment, sans le comprendre nettement, du *« lent, sournois investissement de son existence par Clément Dauge »*, auquel, partie pour affirmer sa liberté, partie pour prendre sa revanche, elle a tout raconté, de l'épisode du soldat allemand à l'hypothétique fiancé. C'est par lui, retrouvé des années plus tard, marié, puis divorcé et désormais indifférent à ses yeux, qu'elle mesurera, Dauge étant mort, le pouvoir pervers, subreptice, qu'il a exercé sur sa vie – malgré elle et pourtant par sa faute.

Cette Andromède aura été l'otage d'un *« monstre »* aimant au cœur d'une sorte de conjugalité morale trouble, vampirisante, et cependant inaliénable. Mais, à la différence du mythe, nul Persée ne l'aura délivrée. Le monstre avait tout prévu...

SULFUREUSE EMPRISE

« C'est peut-être mon grand sujet », disait, si l'on en croit l'éditeur, Jean-Louis Curtis de cet ultime roman. Il ne se trompait pas. *Andromède* insère, dans un lourd climat à huis clos, dans les rites d'un microcosme provincial recréé, une sorte de cérémonial sado-masochiste dérivé, riche d'implications informulées, qui exerce sur le lecteur une sulfureuse et puissante emprise. En émerge une figure de femme, forte et subtile, insoumise et vulnérable, consignant ses contradictions avec une impérieuse lucidité pour mieux y succomber comme sous l'effet d'une secrète désespérance. Par l'enchaînement néfaste de banalités racoleuses, la dynamique de l'asservissement que peut provoquer une générosité sans emploi, elle n'aura été que l'héroïne d'une *« médiocrité à la fois frustrante et reposante »*. Sa gloire aura été de l'avoir compris et de s'écrier, la cinquantaine entamée et toujours seule : *« J'ai faim de bonheur ! »* Et ce cri sera *« le premier frémissement de sa délivrance »*.

Pierre Kyria

Montagne d'illusions

Dans un roman provocateur, Jacques Jouet pose la question de l'engagement littéraire

LA MONTAGNE R
de Jacques Jouet.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
124 p., 89 F.

L'écrivain que Jacques Jouet fait comparaître dans la dernière partie de son roman, *La Montagne R*, est accusé d'être, par son silence et ses écrits mensongers, partie prenante et coupable de la corruption meurtrière qui est venue se greffer sur le projet initial, idéal certes mais quelque peu délirant : construire une montagne artificielle qui viendrait rompre la plate monotonie d'un pays privé de perspectives, de travail et de rêve.

Stéphane, l'écrivain inféodé au système, a-t-il tort de se croire innocent ? *« Est-ce que je faisais mon Aragon ? »*, écrit-il à propos de son nom-prénom. Il a tout vu et il n'a rien dit. N'était-il pas chargé – à sa décharge – de chroniquer allègrement la sublime entreprise d'intérêt public qui promettait aux citoyens la jouissance (pure) des sommets et des loisirs ? N'avait-il pas pour unique ambition d'être le poète de ce poème collectif dressé vers le ciel ? *« Je dis qu'un écrivain agit par un livre, pas par du bla-bla déguisé en littérature, mis sur son trente-et-un de littérature. Je n'ai pas réussi le livre. J'avais une ambition de forme, et j'ai été submergé par le prétexte. Ecrire n'est pas prévoir. »*

Le « prétexte » est l'histoire d'un pourrissement. La construction de la montagne R (comme République) entraîne et provoque les magouilles les plus sordides, les morts suspectes, les viols, la prostitution, l'esclavage. Son élévation engendre les pires abaissements. Sur une harangue idéaliste (la première des trois parties, consacrée au vote de ce chantier public, est une satire cruelle de la langue de bois) se greffe la violence politique. La grande tricherie des enjeux financiers : le peuple paie de sa vie une montagne interdite qui s'écroule.

Jacques Jouet ne se paie pas de mots. Le citoyen, blessé et fragile, est doublé d'un écrivain inquiet qui se demande au nom de quelle fatalité il écrit, consigne les signes noirs sur la page incrédule d'un avenir privé d'horizon. L'œuvre de l'écrivain n'est donc pas une pyramide, un jeu de mots sophistiqué, concocté dans l'enthousiasme du présent sinon dans l'espoir d'une gloire intemporelle. Jouet pose ici la question essentielle de l'engagement littéraire : le discours d'un seul homme peut construire ou détruire la liberté.

Chaque phrase fait mouche et la deuxième partie du récit est un dialogue douloureux, une descente aux enfers des compromissions, de la lâcheté et du crime. Une jeune femme enquête auprès de son père, l'entrepreneur Muratore. Servile et vénal, il a prêté la main à cette œuvre de mort collective sans trop longtemps se leurrer sur le bien-fondé de cet entassement de détritus et il a fermé les yeux sur le détournement de fric (et de mineurs) dont il a prélevé sa part (scandales immobiliers, histoires d'eau, main-d'œuvre clandestine).

Les phrases de l'écrivain ont la fluidité du sable. Sisyphe veut en faire un rocher. La troisième partie du roman fait le procès des mots. Assassins ou révoltés, ils ne sont jamais innocents. L'écrivain regarde, effrayé, ses livres s'accumuler : montagne monstrueuse, posée à côté de lui qui devient progressivement sa mémoire et projette l'ombre de ses propres ténèbres. C'est le symbole en filigrane, écho intime de l'allégorie d'un paradis collectif inachevé et suicidaire. *La Montagne R* est un roman grave et dérangeant qui peut se lire comme la fable des déroutes communistes (la montagne Révolution) ou comme la parodie des illusions libérales (la montagne Régression). Mais ces interprétations, aussi évidentes soient-elles, sont les images ostentatoires de notre désarroi intérieur, des échecs et des reniements qui s'entassent jusqu'à étouffer notre désir de bonheur.

Hugo Marsan

Casanova, le butineur

Robert Abirached brosse un portrait sans complaisance du séducteur vénitien

CASANOVA OU LA DISSIPATION
de Robert Abirached.
Nouvelle édition revue, préface de Christophe Deshoulières,
éd. Titanic (13510 Eguilles),
165 p., 100 F.

Il en va de Casavona comme de tous les personnages mythiques, chacun a le sien. Celui de Robert Abirached restera sous deux formes, la littéraire, par cet ouvrage – paru pour la première fois chez Grasset en 1961 –, la cinématographique par le film de Fellini, lequel n'a pas caché que le livre d'Abirached avait présidé à la création de son *Casanova*.

C'est peu dire que le portrait du séducteur est brossé ici sans complaisance. Y a-t-il meilleur moyen de restituer un personnage dans son humanité ? Au-delà de l'homme à femmes, de ses aventures donjuanesques au sens le plus élémentaire du mot, c'est un être dans toute sa complexité, ses faiblesses et ses faux-semblants que l'essayiste met à nu. C'est réussi, et ce n'était pas simple avec l'auteur d'*Histoire de ma vie*, titre que Casanova préféra à Mémoires, œuvre à la fois autobiographique et tableau des mœurs de son temps par laquelle *« ce charlatan fameux est entré dans le Panthéon de l'esprit créateur d'une manière aussi injuste que Ponce Pilate dans le* Credo *»*, s'il faut en croire Stefan Zweig. Mais la polémique n'est pas nouvelle : à savoir à qui et à quoi l'on a affaire. Un Montaigne ? Un Rousseau ? La sincérité ? La mystification ?

Abirached a une façon bien efficace de placer le personnage dans une Europe baroque à l'agonie qu'illustre une Venise *« qui se débat avec le vide et qui ne parvient à circonscrire aucun espace »* ; c'est peindre d'une même phrase une ville, une époque et celui qui se voulut chevalier de Seingalt sans rien devoir à un quelconque adoubement. Cette vie à défier la plus fertile des imaginations romanesques, on ne l'imagine guère possible qu'en cette seconde moitié du XVIIIe siècle, mais si elle est ce qu'elle est, c'est aussi parce que le maître mot qui résume Casanova est *« leurre »*, qu'il trompe autrui ou soit dupe de lui-même.

Maître dans la technique du paraître, d'une intelligence qui sait flatter les préjugés à la mode pour vivre en parasite, il n'est que surface, exhibitionniste soucieux de son apparence et talentueux à faire science ses lacunes. Ce boulimique de connaissance fait penser au personnage d'Allais qui se renseigne dans l'annuaire et prétend être familier d'une ville. Ainsi s'instruit Casanova, *« butineur »* prétendant connaître tout sur tout et le faisant savoir *« avec des airs entendus »*.

Toutefois, dès qu'il est affronté à *« un sentiment un peu complexe ou* [à] *une réaction hors du commun, il est plus désorienté que devant le plus impénétrable sabir »*. Mais il est capable, et prodigieusement, de *« donner l'impression du génie, expert dans l'art d'accommoder son néant »*. Bref, *« un homme qui a du babil et pas de consistance »*, un héros de légende devenu prototype et dont Abirached évoque l'œuvre qui ne peut selon lui être réduite au dilemme vérité ou mensonge. Le « mentir-vrai » prend ici tout son sens. Et parfois cruellement quand on découvre que Casanova est aussi le révélateur de l'homme de notre fin de siècle. Celui de nos Venise, de la « société du spectacle » dont, avant même Guy Debord, Abirached dénonçait la fatuité, la quête égocentrique du plaisir et de la reconnaissance, le goût du faire-valoir servi par la mystification que rendent crédible les gogos de tous les temps. Mais il n'oublie pas que son *« charlatan mondain »* vaut aussi par l'écrivain, et le préfacier souligne qu'au-delà des polémiques, ce *« mystère littéraire rachète* in extremis *la vaine gloire du gigolo »*.

Pierre-Robert Leclercq

Itinéraire d'un résistant

De Melun au front russe, en passant par l'Espagne, Jean Houdart raconte « sa » guerre. Et celle de son père

LA GUERRE BUISSONNIÈRE 1936-1946
de Jean Houdart.
Préface
de Bertrand Poirot-Delpech,
L'Harmattan, 141 p., 85 F.

Au *Monde* pendant plus de quarante ans, Jean Houdart écrivit fort peu. Il était de ces journalistes discrets et efficaces sans lesquels les pages d'un quotidien ne seraient qu'une juxtaposition désordonnée. Ce silencieux raconte aujourd'hui sa « jeunesse française » à lui : celle de la quête obstinée d'une participation à la guerre, celle d'un fils qui ne découvrira un aspect inconnu de son père que dix ans après la mort de celui-ci.

Une adolescence catholique et bourgeoise qui fait songer à celle de François Mitterrand décrite par Pierre Péan : le fils du maire de Melun, Gabriel Houdart, notable éclairé et secret, s'entiche de Franco au début de la guerre d'Espagne, puis lit Bernanos et révise son jugement. En 1943, il a vingt ans et décide de rejoindre la France libre. Lorsqu'il l'annonce à son père que Vichy a maintenu en place, il s'entend conseiller : *« Prends tes gros souliers, tu en auras besoin au camp de concentration. »*

Après de dangereuses mésaventures, il parvient à franchir les Pyrénées. Et se retrouve dans la prison espagnole de Figueras, enfer de saleté et de promiscuité, où l'encadrement, aumônier en tête, trafique sur le dos de prisonniers affamés et de condamnés à mort républicains que l'on continue d'exécuter au garrot. C'est ensuite le camp, tout aussi misérable, de Miranda de Ebro et une libération en échange de sacs de phosphate marocain.

Comme les 23 000 évadés de France par l'Espagne, dont 40 % mourront au combat, il va de surprise en surprise : le portrait de Pétain affiché sur le bateau qui le conduit à Casablanca, le racolage dans une pagaille extrême des recruteurs de de Gaulle mais aussi de Giraud, pourtant écarté du pouvoir. Jean Houdart et ses camarades, sans affectation, cherchent une « embauche militaire » qui leur permette de participer au plus vite au combat. Pas de place au BCRA (Bureau central de renseignement et d'action) qui organise les parachutages en France. Ils désertent, tirent des sonnettes variées : un Ecossais, un perroquet sur l'épaule, assure qu'il va créer un commando de choc. Enfin, les forces aériennes françaises libres leur offrent au Liban une formation accélérée au pilotage. Ladite formation traîne en longueur.

DÉSERTIONS

Les quatre amis iront donc rejoindre l'escadrille française Normandie-Niémen sur le front russe. On n'y est pas difficile et l'on forme les gens sur le terrain et au combat. Nouvelle désertion. Reste à traverser la Turquie. Les frontaliers les livrent, contre espèces sonnantes, aux gendarmes syriens. Ils évitent de justesse le conseil de guerre. Arrive la capitulation allemande. Engagés pour la durée de la guerre, ils veulent rentrer chez eux. On le leur refuse. Les non-combattants involontaires désertent une fois de plus. Ils sont enfin rapatriés.

Entre père et fils, l'incompréhension demeure. En 1956, à la mort du premier, le second trouve dans ses papiers une carte de combattant volontaire de la Résistance et une attestation signée Montgomery : depuis décembre 1940, le maire de Melun appartenait à un réseau de renseignement allié. Même aux heures pour lui difficiles de la Libération, par fierté, Gabriel Houdart n'en avait pas parlé.

Jean Planchais

b a n d e   d e s s i n é e

Pérégrinations

VOYAGES AUTOUR DU MONDE et A LA POURSUITE DU SOLEIL
de Jean-Michel Charlier et Eddy Paape. Ifrane-BD, 104 p., 95 F.

C'est presque *une histoire d'un autre âge, d'une époque ré*volue où un jeune homme, armé de sa seule ambition, pouvait faire le tour du monde et forcer ainsi les portes d'un journal influent. C'est une série de treize épisodes, publiée *de 1958 à 1967 dans le journal Spirou, qui a fait rêver des générations* de lectrices et surtout de lecteurs.

Exemple parfait de ce que la bande dessinée classique belge a produit de mieux, les pérégrinations du reporter Marc Dacier constituent un condensé d'aventures exotiques et de rebondissements rocambolesques. Au contraire de Tintin, de Ric Hochet ou de Guy Lefranc, autres héros journalistes du neuvième art, Marc Dacier présente la particularité notable de s'incrire au cœur de la réalité : au cours de ses voyages autour du monde, le manque d'argent, la maladie, les coups et les rencontres constituent autant de traquenards du destin. Ce qui, bien sûr, n'empêche ni l'humour ni les gags.

Marc Dacier s'ennuie dans la rubrique faits divers du *Carillonneur de Papayanous-les-Fossés*. L'aspirant grand reporter fait des pieds et des mains pour se faire embaucher dans le grand quotidien *L'Eclair*, jusqu'à promettre au rédacteur en chef de réaliser un tour du monde en quatre mois sans un sou. De l'Asie à l'Amérique du Sud, en avion, en stop ou dans les soutes d'un cargo, des mains des pirates de la mer de Chine aux pièges tendus par des gangsters de tout poil, le jeune homme tombe de Charybde en Scylla avant de gagner son pari. Le découpage très cinématographique du scénariste Jean-Michel Charlier et le dessin réaliste d'Eddy Paape donnent une saveur particulière à ces albums cultes, que les éditions Dupuis puis Deligne publièrent à partir des années 60, et que les toutes nouvelles éditions Ifrane viennent de rééditer.

Yves-Marie Labé

● **IL FAUT Y CROIRE POUR LE VOIR,** de Jean-Claude Forest *et Alain Bignon*
Les amateurs de BD, mais aussi tous ceux qui sont sensibles à l'humour échevelé, au graphisme et aux dialogues novateurs, seront toujours reconnaissants à Jean-Claude Forest d'avoir créé *Barbarella*. Le *dernier album que celui-ci vient de concevoir en tant que scénariste*, avec Alain Bignon à la table à dessins, est une merveille de *non-sense* britannique. Narcisse Mulot, héros cher à Forest et romancier résidant habituellement sur la Butte Montmartre, doit débrouiller une bizarre affaire de cercueils volants dans le bourg breton de Morlec. Cette intrigue policière se corse d'une fable animalière dans laquelle des chats doués de parole tiennent le premier rôle. Le délire créatif de cet album, qui emprunte à la fois au *Chat botté*, à *Frankenstein* et aux récits bardiques, tient également à l'importance loufoque de personnages secondaires, comme cette ancienne prostituée inspirée de la Cicciolina ou ce garçonnet dont la voiture à pédales est équipée d'une CB... (Dargaud, collection « Long courrier », 100 p., 98 F.)

● **LETTRES D'OUTREMER,** de Warnauts et Raives
De Pointe-à-Pitre à Venise en passant par Paris, Jean (un journaliste, encore !) cherche à comprendre comment et pourquoi Claire, la femme qu'il a aimée, a pu s'éprendre d'un autre, si différent de lui au point d'être... noir. Claire est morte, brutalement, sur un quai de la Seine, d'une rupture d'anévrisme. Depuis, parti en reportage aux Antilles, *Jean traîne sa langueur, son cafard et ses bouffées de jalousie*, des pentes de la Soufrière au quartier du Carmel, à Basse-Terre. Il se perd dans les bras d'une très belle Antillaise et dans les bars de Pointe-à-Pitre, avant d'appréhender la complexité politique et humaine antillaise. Très écrit, voire parfois verbeux, extrêmement documenté, cet album baigne dans l'atmosphère marine des Caraïbes et dans des teintes et des parfums dont rendent compte un dessin et des couleurs magnifiques. (Casterman, collection « Studio »-*(à suivre)*, 120 p., 135 F.)

● **SHAMROCK SONG,** de Franz
La Verte Erin, à la fin du XIXe siècle. Lester Mahoney Cockney, jeune orphelin recueilli par le régisseur d'un haras, vit au rythme de la misère irlandaise et de la tutelle de fer imposée par la Grande-Bretagne. Les démêlés avec l'élevage de chevaux et l'occupant en uniforme rouge tissent la trame de ce second tome d'*Irish Melody*, récit initiatique que traversent des lutteurs de foire, la naissance d'un poulain, des incendies de fermes et une lady d'origine suisse, alcoolique et lesbienne. Bref, une histoire irlandaise qui tutoie la folie celtique, verte *comme les prairies du Connemara et rouge comme le sang. (Le Lom*bard, 64 p., 72 F.)

● **LES ANNÉES « PILOTE »,** de Patrick Gaumer
Voici enfin contés les trente ans d'un journal auquel la bande dessinée adulte de ces dernières décennies et les grands noms d'aujourd'hui (Gotlib, Cabanes, Bretécher, Goetzinger, Bilal, Mézières, Mandryka, etc.) doivent d'être reconnus. L'auteur, qui avait déjà signé il y a un an un remarquable *Dictionnaire mondial de la bande dessinée* (Larousse), égrène un chapelet de trente chapitres, puisés aux meilleures sources et panachés d'entretiens, de reproductions de « une » d'époque, de *strips*. Il y décrit la genèse du *Pilote* créé par Goscinny, Uderzo et Charlier, le 30 octobre 1959, mais aussi les guerres de clan, les dissensions qui le meurtrirent et l'irriguèrent jusqu'à sa disparition, en 1989, quand les éditions Dargaud passèrent sous la coupe du groupe catholique Média Participation. *Travail de bénédictin, cette histoire, qui fit* l'objet d'une exposition au vingt-troisième Festival international de la BD d'Angoulême, donne à la fois une idée des évolutions scénaristiques et graphiques et des diverses écoles auxquelles *Pilote*, véritable *phénomène de société*, donna naissance. *(Dargaud, 303 p., 195 F)*.

● **CHARLY : CAUCHEMARS,** de Magda et Lapière
Charly est a priori un petit garçon comme les autres. Mais il a la prescience des meurtres commis par un tueur en série et a apprivoisé un jouet terrifiant, le Cap'taine Foudre, auquel s'intéresse l'armée. *Cauchemars* est le cinquième épisode d'une série née dans un univers de marais, ponctuée par le décès du père de Charly et, par des escarmouches avec un pouvoir militaro-policier toujours masqué. Le dessin au cordeau, les coloris francs et le découpage classique ne parviennent pas à dissimuler l'atmosphère angoissante de ce récit qui oscille sans cesse entre le thriller et le fantastique. Une réussite. (Dupuis, collection « Repérages », 48 p., 53 F).

● **CHALAND,** d'Isabelle Beaumenay-Joannet, Judith E. Christ, Eric Verhoest et Jean-Luc Fromental.
Yves Chaland est mort à trente-trois ans, dans un accident de la route. Son *« parcours en zigzag »* et son penchant pour la mystification ont fait oublier qu'il fut, selon les mots de Jean-Luc Fromental, son acolyte à *Metal hurlant* puis au bref *Metal aventure*, *« un semeur d'images indélébiles »*. Surdoué, aussi à l'aise dans le pastiche que dans la création pure, Yves Chaland à imaginé plusieurs héros de BD comme Bob Fish, Freddy Lombard ou le Jeune Albert, tous inscrits dans la mouvance de l'école de BD dite de la « ligne claire », mais redessinés avec un zeste de nostalgie narquoise. Chaland réalisa aussi des couvertures de magazines, des affiches, des publicités et des jeux. C'est à la profusion talentueuse de cet auteur trop tôt disparu que ce sublime « beau livre » veut rendre hommage. (Champaka, 119 p., 470 F.)

Sur les tracés de Quentin Blake

Alternant travaux préparatoires et réalisations finales, l'illustrateur anglais dévoile la mystérieuse alchimie du trait et du mot

LA VIE DE LA PAGE
de Quentin Blake.
Traduit de l'anglais
par Henri Robillot,
Gallimard Jeunesse, 112 p., 145 F.

DANSE, DANSE !
(The Story of the Dancing Frog)
de Quentin Blake.
Traduit de l'anglais par Anne Krief
Gallimard, « Folio cadet bleu »
n° 324, 48 p., 29 F
(à partir de 6 ans)

En décembre à Montreuil, au dernier Salon du livre de jeunesse, les illustrateurs étaient à l'honneur. De superbes expositions, dont l'extraordinaire « Nicole Claveloux & compagnie » (1), ont initié les visiteurs aux arcanes de ces univers rarement parcourus dans leur cohérence, puisque souvent fragmentés en vignettes, efficaces, certes, mais frustrantes. « Le petit théâtre de Quentin Blake », conçu pour la manifestation, circule aujourd'hui en France comme à l'étranger : après Pantin, puis Evreux, bientôt, en avril, Bologne et en mai Saint-Herblain (Loire-Atlantique). *Mais pour ceux qui* n'ont pas vu encore ce remarquable travail de mise en espace d'un auteur à la grâce aérienne et à *l'humour facétieux, il est un autre* rendez-vous. Essentiel. Le livre de Quentin Blake *La Vie de la page*, a été écrit à la demande de son éditeur français : il s'agissait de présenter, en marge de l'exposition, son travail, précisant ses premiers chocs (Daumier, Caran d'Ache, mais aussi la figure du mime Debureau des *Enfants du Paradis*, qu'on se plaît à retrouver dans le délicieux *Clown* paru à l'automne 1995 chez Gallimard), rappelant surtout son parcours. Depuis les premiers dessins publiés dans le journal humoristique *Punch* quand il a à peine seize ans, les couvertures de l'hebdomadaire politique et littéraire *Spectator* qui l'initient aux contraintes féroces du journalisme : idée visuelle, procédé graphique *et délai impératif qui* aident à dégager ce qui sera la manière de Quentin Blake.



Elégance et légèreté avec « Le clown »

Généreusement illustré comme il se doit avec un didactisme discret, le livre ressemble à une sorte de longue confidence sur le métier d'illustrateur, la difficulté à rendre par l'image le récit d'un autre – le délicat premier travail avec Roald Dahl (*L'Enorme Crocodile*), si décisif pour la suite de leur fructueuse collaboration, illustre bien la périlleuse conjonction des talents. La place visuelle laissée à l'image en marge du récit déjà composé reste un enjeu délicat (relisons puisqu'il ressort *Danse, danse !* – *« Le seul livre illustré que j'aie écrit comme si j'étais un véritable écrivain »*, confie-t-il). Comme l'adaptation *du trait aux contraintes des indices* de l'écrit : qu'on observe pour s'en convaincre la genèse de la terrible Mlle Legourdin, qui, dans *Mathilda*, défenestre un gamin qui mange des bonbons pendant son cours, en assomme un autre dont la gourmandise déjoue sa vengeance – elle le force à engloutir un énorme gâteau au chocolat et ne supporte pas que le petit glouton y parvienne. Le geste menaçant, comme suspendu, choisi par le dessinateur, raconte de sa propre manière l'histoire inventée par Roald Dahl. Car il s'agit bien de proposer dans la page une histoire à double lecture, par le mot et par l'image, vrai périple fantaisiste et ludique qui enchante également les innombrables préfaciers de ces précieux carnets de bord.

Un parcours simple où les travaux préparatoires alternent avec les réalisations finales, où l'auteur donne les grandes lignes de sa conception graphique et de sa méthode de travail en regard d'une illustration par l'exemple. Les jeunes lecteurs de *La Révolte des lavandières*, réjouissante fable féministe, des *Cacatoès*, jeu de reconnaissance loufoque où l'œil doit traquer des volatiles facétieux perdus dans les décors encombrés *qui les masquent*, de *La Maison que Jack a bâtie*, délire architectural aussi improbable que certaines des *Villes invisibles* de Calvino, comme bien sûr tous les fans de l'intrépide *Armeline Fourchedrue*, dont la « bicyclette excentrique » pourrait ravir l'Américain Edward Gorey, comprendront que Blake ne peut théoriser un art de l'ellipse et de la légèreté gracieuse qui disqualifie le discours savant avec désinvolture. Comme le Clown qui, projeté en l'air en une courbe impressionnante, ne songe guère qu'à épousseter sa manche d'un geste machinal, ravalant le prodige au rang de l'anodin. Elégance suprême.

Ce livre si particulier de Quentin Blake est un plaisir d'enfant, d'une malice sans âge, au bonheur sans cesse renouvelé, mais tous ses dessins disaient *déjà la morale sou*riante d'un artiste merveilleusement simple.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Sous le même titre, paraît un magnifique ouvrage au Sourire qui mord, signé Christian Bruel (le visuel, spécialement étudié, est de Bernard Bonhomme), qui restitue la magie sans pitié du monde de Claveloux (*Nicole Claveloux & compagnie*, 176 p. dont 148 d'un cahier couleurs somptueux, 299 F).

Le canard déchaîné

La saga des « Gédéon » reparaît. Pour redécouvrir l'enfant terrible de Benjamin Rabier

GÉDÉON EN AFRIQUE
GÉDÉON MÉCANO
GÉDÉON COMÉDIEN
GÉDÉON CHEF DE BRIGANDS
GÉDÉON ROI DE MATAPA
GÉDÉON SE MARIE
de Benjamin Rabier.
Hoëbeke, chaque volume
48 p., 84 F
(à partir de 7-8 ans).

Le rire est le propre de l'homme. Pas si sûr pour l'enfant qui découvre très tôt sur les boîtes rondes de fromage fondu le mufle hilare de la Vache qui rit, même s'il ignore le nom de Benjamin Rabier (1864-1939), auteur de cette audace légendaire, qui dessina en 1924 pour les fromageries Bel le célèbre bovidé. L'homme n'en était pas à son *coup d'essai. Déjà* durant la Grande Guerre, il avait enrôlé ladite vache dans une œuvre de propagande nationale pour le service du ravitaillement des armées : effort de guerre inattendu, la « Wachkyrie » était une héroïne à désespérer les wagnériens. Aujourd'hui stylisée, elle ne doit plus guère à Rabier qu'un vertige évident pour qui sait la voir : portant en boucles d'oreille des boîtes où une vache qui rit porte en boucles d'oreille des boîtes où une vache qui rit... C'est moins là une mise en abîme, comme la Renaissance les aimait, qu'un jeu sans fin, bien dans l'esprit de cet inclassable dessinateur dont François Robichon proposa naguère une réjouissante présentation (1).

On ne sait rien sur les opinions politiques de Rabier, qui publie régulièrement dans *Le Rire*, parfois même dans *L'Assiette au beurre*. Ce chantre fameux du monde animal, décoré par la SPA, confiait n'avoir *« ni chien ni chat. Je n'aime pas ça chez moi, ça vaut mieux pour eux »*.

Curieux personnage que Rabier, dont la gloire posthume, à peine éclipsée depuis trente ans, rebondit avec la republication de six des seize volumes de la saga du canard Gédéon, qu'il composa entre 1923 et 1938. Fidèle à l'univers de la ferme, le dessinateur choisit logiquement ce petit canard au long cou disgracieux. *L'image a l'avantage* de la simplicité : elle n'encombre pas les dictionnaires de mythologie et a peu de connotations symboliques. Volant, marchant, nageant, Gédéon laisse toute latitude à son créateur pour des intrigues qui n'hésitent pas à faire des clins d'œil à l'actualité du temps et à proposer une morale humaniste de justice et d'équité qui ne dissimule pas les entorses (ainsi le volet africain des aventures de Gédéon le pose en colonisateur peu scrupuleux qui ne devra son salut qu'à la fuite).

JUSTICIER ET SAGE

Même si l'éditeur annonce pour mai deux nouveaux titres (*Gédéon bon garçon* et *Gédéon traverse l'Atlantique*), on s'étonnera de la publication anarchique des volumes, dont les six premiers s'échelonnent de 1925 à 1934. Ce n'est du reste jamais précisé et permet difficilement d'évaluer l'évolution du personnage : ce justicier de basse-cour, dilettante à ses heures, devient peu à peu un sage investi de nouvelles responsabilités, ce qui, face à la montée des périls dans l'Europe des années 30, ne relève pas de la coïncidence. Une mention spéciale pour deux titres qui s'enchaînent (*Gédéon chef de brigands* et *Gédéon roi de Matapa*) et rappellent la mission de l'illustre canard : *« Protéger les faibles contre les forts, tout simplement. »* Est-ce vraiment si simple ?

Ph.-J. C.

(1) *Benjamin Rabier, l'homme qui fait rire les animaux* (Hoëbeke, 1993).

Babe à la mode Mickey

A l'image de Disney, Gallimard joue les déclinaisons avec le cochon devenu chien de berger

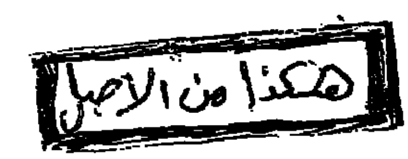
BABE LE COCHON
DEVENU BERGER
(The Sheep-Pig)
de Dick King-Smith.
Traduit de l'anglais
par Anne Blanchet.
Gallimard Jeunesse, 88 p., 98 F,
ou « Lecture *junior* » n° 59,
96 p., 37 F.
ou « Folio junior » n° 346,
112 p., 25 F (illustrations de Mary Rayner) ;
ou *(A Little Pig Goes a Long Way)*
adapté par Ron Fontes et Justine Korman, d'après le scénario de George Miller et Chris Noonan,
traduit de l'anglais par Michelle Esclapez, Gallimard, 39 F.



Avec la sortie, mercredi 21 février sur les écrans français, de *Babe*, le film de Chris Noonan tiré du roman de Dick King-Smith, Gallimard s'essaie aux déclinaisons éditoriales, dont la maison Disney a inventé *la recette : pas moins* de trois nouvelles éditions d'un texte déjà disponible en « Folio junior », mais toutes trois illustrées désormais par les photos du long métrage-événement (sept nominations aux Oscars 1996). On a tout dit sur l'histoire de ce cochonnet *« large white »* adopté par la chienne de la ferme des Hogget, qui deviendra, à force d'obstination et de dévouement, le meilleur chien de berger qu'on ait connu. Fable exemplaire propre à réconcilier les générations – aux Etats-Unis, la vente de la viande de porc aurait chuté de 20 % depuis la sortie du film. Née d'un souvenir personnel de Dick King-Smith qui, tard venu à la littérature de jeunesse, n'oublie jamais qu'il a été fermier et respecte donc scrupuleusement la nature des espèces animales qu'il met en scène, l'histoire du valeureux Babe est une *« leçon de courtoisie et de politesse »* jugée plus que jamais nécessaire. D'aucuns trouveront cette surenchère de bons sentiments peu digeste, mais les sucreries de Disney n'ont pas la même malice. Gallimard gagnera-t-il son pari en multipliant ainsi les rendez-vous avec Babe ? Recommandons la version originale, plus resserrée que le scénario du film, et qui laisse plus de place aux évolutions psychologiques.

Ph.-J. C.

★ Signalons un autre roman de King-Smith paru à l'automne en « Lecture junior », *Une vie de château*, consacré au monde des chats (Gallimard, 144 p., cat. 3) et un nouvel épisode des aventures de Sophie, qui rêve de devenir fermière (*Une surprise pour Sophie*, Gallimard Jeunesse, « Folio cadet » n° 323, 120 p., 42 F – curieusement manquent les pages 107-108 –) ; une nouvelle désopilante sur le dressage d'un jeune cochon d'Inde, enfin, « Le Jénie », dans le recueil collectif *Les Souris tête en l'air et autres histoires d'animaux* (« Folio cadet bleu » n° 3, 27 F).



Les à-peu-près des listes de best-sellers

Baromètre des vanités, miroir des modes et des talents, les listes des meilleures ventes de livres sont-elles fiables ou fantaisistes ? Aucune n'est le reflet exact du marché. C'est leur principal défaut

Tableau d'honneur de la République des lettres, les listes de best-sellers sont une référence pour qui fait commerce d'écrire ou de publier. Baromètre des vanités, miroir des modes et des talents, elles font et défont les réputations. Boussole pour les lecteurs d'occasion, repoussoir pour d'autres, elles suscitent autant de curiosité que de suspicion. Sont-elles fiables ou fantaisistes? Truquées ou honnêtes? La réponse varie. Certaines sont établies rigoureusement, d'autres beaucoup moins. Aucune n'est le reflet exact du marché du livre, c'est leur principal inconvénient.

L'influence du hit-parade publié chaque semaine par *Livres hebdo* dépasse ses 9 500 abonnés revendiqués, la plupart gens d'édition ou libraires. Les quatre classements qu'il établit (romans, essais et documents, poche, divers) sont reproduits, pour les deux premiers, par *Le Nouvel Observateur*, *Le Journal du dimanche* et *Le Nouvel Economiste*. *Livres hebdo* alimente aussi *The Economist* (Londres) qui publie chaque mois sous le titre « What the world is reading » un tableau comparatif de ce qui se lit, ou plutôt se vend, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne.

La grosse faiblesse des classements élaborés par *Livres hebdo* est d'être fondés sur des déclarations de libraires inégalement sûres (le nom des points de vente tests figure chaque semaine dans l'hebdomadaire). Certaines de ces librairies, comme le Forum du livre à Rennes, sont informatisées. D'autres, telles les trois succursales de l'Arbre à lettres à Paris, non. Dans le premier cas, les libraires savent exactement ce qu'ils vendent. Dans le second, il s'agit d'une évaluation. Si l'on ajoute que certains libraires ont tendance à sous-estimer le succès des livres qu'ils jugent mineurs, *dixit* Marianne Grangié, rédactrice en chef de *Livres hebdo*, on mesure la fragilité de ces évaluations.

Bertrand Le Gendre

Chaque semaine, l'hebdomadaire reçoit d'une soixantaine de librairies la liste de leurs meilleures ventes pour chaque catégorie d'ouvrages. Autre source d'à-peu-près, ces listes ne sont pas chiffrées. *Livres hebdo* opère alors une synthèse des renseignements reçus, reflet inévitablement déformé des ventes réelles. *« Lorsque ces synthèses font apparaître des ex aequo*, ajoute Marianne Grangié, *nous n'avons pas les moyens scientifiques de les départager. C'est un peu le hasard qui prévaut. »*

Réputé pour le sérieux de ses informations, *The Economist* abuserait-il ses lecteurs tout comme *Le Nouvel Observateur* ? Le fait est que les listes publiées par *L'Express* et *Le Point* sont beaucoup plus fiables. Les deux hebdomadaires ont la même source: un échantillon d'une centaine de points de vente dont les responsables sont interrogés chaque semaine par une filiale de l'IFOP et de Tite-Live (cette dernière est une société spécialisée dans la gestion informatisée des librairies).

Le classement établi par IFOP-Tite-Live est basé sur les ventes réelles, enregistrées à chaque achat. Grâce à un système informatisé installé aux caisses des librairies, les chiffres récoltés sont sûrs. Cela n'exclut pas les ratés. *L'Express* daté 11-17 janvier 1996 a ainsi classé en huitième position des meilleures ventes du dernier trimestre de 1995 *Le Testament français* d'Andreï Makine, qui aurait dû figurer en première place. Mais il s'agissait d'*« une erreur de calcul »*, selon Xavier Milon de l'IFOP, rectifiée deux numéros plus tard.

L'Express distingue les romans et récits des essais et documents. Deux listes donc, alors que *Le Point* n'en publie qu'une seule qui recense pêle-mêle les romans et nouvelles, les essais et documents, les bandes dessinées et les ouvrages estampillés « divers ». Alimentées à la même source, les listes des deux hebdomadaires n'ont donc pas la même physionomie. Figurent par exemple en bonne place dans celle du *Point* le *Guide Michelin*, le *Petit Larousse illustré* ou le *Quid*, selon la saison.

Plus fiables que celles de *Livres hebdo*, les listes du *Point* et de *L'Express* ont un défaut majeur : l'échantillon d'IFOP-Tite-Live ne comporte que des librairies généralistes dites de « premier niveau ». Cet échantillon, si l'on en croit ses concepteurs, a beau refléter 65 % des ventes de livres en France, il ne prend en compte qu'une partie du marché. Par comparaison, l'échantillon de *Livres hebdo* est plus représentatif. Y figurent de grandes chaînes comme la FNAC et Virgin ainsi que des petits points de vente comme des librairies-kiosques à journaux.

Les trois hebdomadaires encourent la même critique. Ils ne précisent pas comment sont constituées leurs listes. Leur présentation de celles-ci est plutôt vague : « Les livres stars » (*Le Nouvel Observateur*), « Palmarès » (*L'Express*), « Livres en tête » (*Le Point*).

Les listes des autres journaux ne sont guère plus fiables. Tantôt l'échantillon est trop limité. Tantôt le mode de calcul est hasardeux. Souvent, le lecteur peut croire qu'il s'agit d'un reflet fidèle du marché du livre alors qu'il a sous les yeux un instantané partiel.

Le Figaro Magazine publie chaque samedi un classement de « Livres pilotes » fondé sur les ventes de huit librairies généralistes seulement. A comparer avec *Le Parisien* qui établit le mardi un palmarès de dix best-sellers, romans et essais confondus, sur la base d'un échantillon de vingt et une librairies d'Ile-de-France interrogées par l'institut CSA. Le défaut majeur des données recueillies pour *Le Parisien* est de n'être pas chiffrées. L'échantillon des librairies questionnées est pondéré selon leur chiffre d'affaires mais non selon la nature de leur clientèle (hypermarchés, librairies traditionnelles, kiosques à journaux...). Autant de lacunes que le lecteur ignore.

La présentation, le jeudi, dans le supplément littéraire du *Figaro* des « Dix romans dont on parle » a, sur les autres listes, le mérite de ne pas prétendre à la rigueur. Le classement est fonction du nombre de points, trois au maximum, attribués sous forme de cœurs à chacun des ouvrages par neuf critiques de la presse écrite et celui d'Europe 1. L'à-peu-près est ici honnêtement assumé.

Au bout du compte, les listes les moins contestables sont celles des Maisons de la presse et des Relais H. Leurs ventes sont recensées avec précision. Et l'acheteur n'est pas induit en erreur sur la nature de l'échantillon. Trente des deux cents Maisons de la presse sont interrogées chaque semaine sur leurs ventes, telles qu'elles sont enregistrées aux caisses. Le palmarès ainsi établi, par catégories d'ouvrages, alimente notamment *Le Nouvel Observateur*. Celui-ci publie chaque deuxième jeudi du mois un classement des vingt-cinq meilleures ventes en « poche ». La mention « Réalisé par le réseau Maison de la presse » figure clairement en regard de ce classement ainsi que le nom des trente points de vente du panel.

Un mardi sur deux les Relais H établissent deux listes de best-sellers. La première recense huit romans et essais. La deuxième dix « poche ». Ces listes sont fondées sur les ventes *« réelles »* de trente points de vente tests, explique Catherine Le Bel, chef du produit livre des Relais H. Elles sont affichées dans les kiosques-librairies avec la mention « Nos meilleures ventes ». Ainsi le voyageur d'Air Inter ou de la SNCF sait-il exactement de quoi il retourne.

Le soupçon affleure parfois que les listes de best-sellers sont biaisées sinon truquées. Comment ? En circonvenant les librairies tests ? En procédant chez elles à des achats massifs ? Possible mais improbable. Pour éviter les controverses, les panelistes tiennent en général secrètes les listes des points de vente qui leur servent d'échantillon. Ainsi Stéphane Magnard et Xavier Milon d'IFOP-Tite-Live (*L'Express*, *Le Point*) ou Emmanuelle Mouranche de l'institut CSA (*Le Parisien*).

Plus qu'à des manipulations, le sentiment d'imprécision ou d'injustice que provoquent ces listes tient à leur hétérogénéité. Elles ne sont pas établies selon les mêmes critères, aux mêmes dates, auprès des mêmes librairies, avec le même sérieux. Malgré tout la tentation existe de les comparer entre elles... Autre source de confusion, un auteur ne se retrouve pas nécessairement en troisième ou quatrième position pour avoir vendu trente mille exemplaires de son dernier roman. Tout dépend des ventes de ses concurrents la même semaine. Les surprises sont fréquentes pour qui n'a pas ces paramètres en tête.

Pour autant le pouls de l'édition bat chaque semaine au rythme de la publication de ces fameuses listes. *« Pour nos représentants, c'est un argument de vente auprès des libraires, surtout s'il s'agit de grandes surfaces »*, reconnaît Ambroise Pujebet, directeur commercial de Gallimard.

Les libraires, eux, sont partagés. Certains placent les listes de best-sellers en évidence dans leur magasin, comme une boussole pour leurs clients. C'est le cas du Centre Leclerc de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Mais pas de celui de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). A Rennes, Alain Escolan, qui dirige la librairie du même nom, conseille lui-même ses clients. Peu lui importent les succès du moment : *« Je suis libraire, pas marchand de bouquins. »*

Chacun reconnaît que les listes de best-sellers sont un accélérateur de ventes... impossible à évaluer avec précision. *« Les lecteurs sont parfois désorientés par la multiplicité des ouvrages qu'on trouve dans les librairies*, dit-on chez Robert Laffont-Fixot-Seghers. *Les listes que publient les hebdomadaires les aident à faire leur choix. »* Même remarque de Marie-Françoise Salles, du service technique des bibliothèques de la Ville de Paris: *« Sur les 4 500 titres pour les adultes que nous acquérons dans l'année, trois ou quatre chaque semaine sont des livres que nous choisissons sur les listes de best-sellers. »*

Au bout du compte, l'influence de ces listes est relative. La présence d'un auteur sur le plateau de « Bouillon de culture » paierait davantage. Ou une critique dans *Ouest-France*, remarque François-Régis Sirjacq qui dirige la librairie le Forum du livre à Rennes. Les listes de best-sellers concoureraient au choix des lecteurs. Mais ce ne serait qu'un ressort parmi d'autres avec les articles de journaux, le bouche-à-oreille et les conseils des libraires.





SÉRIE PHOTO DE MARC CHAUMEIL POUR « LE MONDE »

Un nouveau classement

Une liste fiable, enfin incontestable, de best-sellers pourrait voir le jour courant 1996 ou au début de 1997. *Livres hebdo*, dont les classements sont utilisés par divers journaux (*Le Nouvel Observateur*, *Le Journal du dimanche*, *Le Nouvel Economiste*...), s'apprête à opter pour une méthode de calcul beaucoup plus scientifique, qui tranche avec les approximations actuelles.

La mise au point d'un nouvel échantillon a été confiée par *Livres hebdo* à l'Institut d'observation et de décision, une société d'études de marketing dont le siège est à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Ce nouveau panel, selon le directeur de l'IOD, Renaud Dedeyan, comprendra *« cinquante à cent cinquante points de vente »*. Comme l'échantillon d'IFOP-Tite-Live (*L'Express*, *Le Point*), celui de l'IOD sera basé sur les ventes effectives enregistrées chaque jour aux caisses des librairies grâce à un système informatique.

Mais alors que l'échantillon d'IFOP-Tite-Live ne comprend que des librairies généralistes, celui de l'IOD reflétera davantage le marché. Trois critères seront pris en compte : l'implantation géographique des librairies en France métropolitaine ; le montant de leur chiffre d'affaires ; enfin, le circuit de distribution auquel elles appartiennent: librairies généralistes, mais aussi librairies-kiosques à journaux, hyper et supermarchés, FNAC et Virgin Megastore. Cet échantillon sera d'autant plus représentatif, selon Renaud Dedeyan, qu'il inclut la grande distribution, dont le chiffre d'affaires « livres » est en progression. Environ 15% des ouvrages qui se vendent aujourd'hui en France sont achetés dans des Centres Leclerc, à Carrefour et Auchan.

Selon Marianne Grangié, rédactrice en chef de *Livres hebdo*, le classement ainsi établi sera consultable *via* le Minitel. Cela permettra d'amortir le coût de l'opération, qui n'est pas encore fixé. Par comparaison, IFOP-Tite-Live facture ses services 1,7 million de francs par an à l'entité *L'Express-Le Point*, l'un et l'autre du groupe CEP-Communication.

Palmarès pluriel

Comparer entre elles les listes de best-sellers ne mène à rien tant leurs classements donnent des résultats différents. Question de méthode de calcul (*lire ci-dessus*). Question de dates de référence aussi.

Prenons la semaine écoulée, du 19 au 25 février. Le mercredi (ou le jeudi selon les cas) : *L'Express* a paru en kiosque avec un palmarès basé sur les ventes réalisées du 8 au 14 février. Le même mercredi, est sorti *Le Nouvel Observateur*, dont la période de référence, non précisée par l'hebdomadaire, est antérieure – du 7 au 13 février. Sur la liste « romans » du *Nouvel Observateur*, *Le Testament français* d'Andreï Makine occupe la deuxième place. Sur celle de *L'Express*, la troisième.

Dans le bas du tableau les différences sont encore plus nettes. Sur les six romans classés aux places 10 à 15, trois seulement sont communs aux listes des deux hebdomadaires.

Vendredi 23, a paru dans *Livres hebdo*, vendu seulement sur abonnement, le classement le plus « frais » de la semaine. Il prenait en compte, comme *Le Journal du dimanche* du 25 février, les ventes du 14 au 20 février. Figurait pour la première fois sur cette liste, à la dixième place, *Le Dernier Soupir du Maure* de Salman Rushdie, qu'on ne trouvait ni dans *L'Express* ni dans *Le Nouvel Observateur*. En revanche, le livre de Salman Rushdie occupait la quinzième place du classement publié jeudi par *Le Point*, dont la période de référence allait du 10 au 16 février.

Ceux qui ne sont pas abonnés à *Livres hebdo* peuvent consulter le Minitel (3615 ELECTRE) où, tous les vendredis, l'hebdomadaire fait figurer quatre classements (romans, essais et documents, poche, divers). Vendredi 23, il s'agissait de listes basées, comme pour *Livres hebdo*, sur les ventes du 14 au 20 février. Délais de bouclage obligent, les mêmes listes (romans et essais) n'ont été publiées dans *Le Nouvel Observateur* que le mercredi 28 février – cinq jours plus tard.

Pour ajouter à la confusion, la liste « Nos meilleures ventes » affichée la semaine dernière dans les six cents Relais H vendant des livres datait du mardi 13. Ce classement des Relais H est bimensuel. Mardi 27, a paru une liste actualisée comportant, à la première place, le dernier livre de Umberto Eco.

LE TRIOMPHE DE LA LITTÉRATURE CONTRE LA POLITIQUE

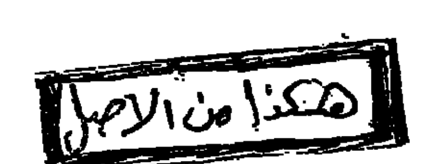


L'HONNEUR PERDU DE FRANÇOIS MITTERRAND

ÉDITIONS DU ROCHER / LES BELLES LETTRES

204 pages - 89 F

245 000 EXEMPLAIRES VENDUS EN 2 SEMAINES



Silence, les vertus !

LA FAUSSETÉ DES VERTUS HUMAINES
de Jacques Esprit.
Précédé de **Traité sur Esprit**,
de Pascal Quignard,
Aubier, 564 p., 149 F.

L'éloge des vertus était au rancart. Personne ne songeait plus à encenser politesse ou prudence. On aurait trouvé incongru de glorifier bonté ou justice, de se mettre à bénir humilité, patience et compagnie. On avait tout à fait oublié la bonne manière de vanter la sincérité, comme celle d'exalter la pitié. Magnanimité, tempérance, fidélité, probité, pudeur..., aucune d'elles, décidément, n'inspirait plus de pages fleuries. Ces doux vocables avaient engendré, depuis l'Antiquité, des flots de rhétorique édifiante. Ils semblaient enfin devenus diaphanes. Sans doute pratiquait-on toutes ces vertus – ni plus ni moins qu'autrefois : n'allons pas confondre les conduites et les propos ! Les mœurs étaient donc aussi régulières ou déshonnêtes que de tout temps, mais on se taisait, n'éprouvant pour une fois qu'un besoin très modéré de disserter de ces sujets suaves. Un tel mutisme durait encore il n'y a pas si longtemps. La France, des années 50 aux années 80, fut heureusement pauvre en discours moraux.

Cette sobriété semble s'achever. Voici revenir la piété doucereuse, la grande banalité du bien, les exhortations vides et pompeuses. La morale, de nouveau, se porte ample et populaire. Il n'est pas commode de savoir pourquoi. Est-ce pour compenser le cynisme des dirigeants ? Est-ce pour fabriquer un refuge imaginaire face à la mondialisation du marché, aux communications planétaires, à l'effacement des utopies ? Est-ce parce que la France, quand elle a tendance à s'avilir, devient stupidement bien-pensante ? En tout cas, il y a sans doute de quoi s'inquiéter. La Révolution mise à part, les moments de notre histoire où l'on fit usage de la pâle panoplie des vertus ne furent pas brillants. De Louis-Philippe au général Boulanger et au maréchal Pétain se retrouve une même France rayonnante de bêtise et de conformisme veule. Va-t-elle encore bavasser ? Parmi les antidotes, la lecture de Jacques Esprit s'impose.

Cet ami de La Rochefoucauld est pratiquement oublié de tous. On sait de lui peu de choses. Né à Béziers en 1611, il quitte les oratoriens en 1629, refusant de devenir prêtre. Protégé du chancelier Séguier, il entre en 1639 à l'Académie française, se lie d'amitié avec Madame de Sablé et les jansénistes de Port-Royal. L'âge venant, il se retire dans son Aquitaine natale avec une jeune épouse et un manuscrit. Il meurt en 1678, l'année même où paraissent les deux volumes de *La Fausseté des vertus humaines*. Le texte n'avait plus été réédité depuis 1693. C'est un chef-d'oeuvre du désenchantement systématique. Pour la première fois, en effet, un effort implacable est déployé pour dissoudre les fables qui nous font croire que nous avons « l'âme belle », qu'il existe des « bons sentiments » ou que vécurent, un jour, quelque part, des hommes parvenus à la sagesse et à la maîtrise d'eux-mêmes.

Jacques Esprit est l'ancêtre méconnu des penseurs qui désillusionnent et désabusent : Schopenhauer, Nietzsche, Freud. Sa doctrine est facile à résumer : tout le monde ment, et d'abord à soi-même. Vertu après vertu, il opère une disqualification méthodique des idéaux. A ses yeux, toutes les qualités qu'on prête aux sages et qu'on s'efforce d'atteindre à leur suite ne sont que fictions, pures duperies, inventions pitoyables forgées pour masquer la cruauté des passions, pour éviter de crier qu'il est insupportable de mourir et incompréhensible de vivre. Les hommes ne poursuivent que leur intérêt. C'est le ressort unique, pour Esprit, de tous leurs comportements, de leurs calculs et leurs émotions. Conséquence : la vie en société est une guerre à mort, enrobée de divers prétextes et de tactiques variées.

Cette noire vision, en abaissant l'homme, est destinée – en principe ! – à hausser les chrétiens. Eux seuls, avec l'aide de la grâce divine, pourraient être véritablement vertueux. Eux seuls pourraient sortir de ce mensonge généralisé. Jacques Esprit leur réserve, à la fin de chaque nouvelle démolition d'une vertu, deux ou trois paragraphes stéréotypés. Si l'on faisait confiance à de telles conclusions, on obtiendrait un grand texte ascétique : chaque marche vers l'abaissement de l'humain, chaque apparition de la boue aux endroits où l'on pouvait croire qu'existait une lueur, souligne la distance infranchissable de l'homme à Dieu, l'emprise du péché, la nécessité de la grâce. Si l'on pense, au contraire, que ces quelques lignes sur l'exception chrétienne sont, à chaque fois, une simple précaution, une protection presque mécanique contre la censure et les persécutions, il ne reste que la désillusion, le désabusement, la démystification sans dehors – l'effarement froid. Est-ce pour cela que le texte paraît si moderne ? Pas seulement. En démasquant les vertus, Jacques Esprit ne leur trouve jamais une cause unique. Il dessine au contraire, derrière leur façade vidée de sens, une multiplicité d'explications; les unes psychologiques, les autres physiologiques. La pitié, par exemple, est une *« prévoyance habile »*, mais ce peut être aussi la conséquence d'un *« mélange d'humeurs où la pituite prédomine »*. Chaque illusion morale surgit ainsi au carrefour d'une multitude de causes. C'est pourquoi, en esquissant la carte de ce réseau, on ne trouvera jamais nulle part, derrière le masque toujours divers des bonnes actions et des belles âmes, un vrai visage. Le plus intéressant, chez Jacques Esprit, c'est qu'il ne substitue pas à la fausseté des vertus un vice unique et réel qui révélerait les traits authentiques de l'homme.

Paris, 1678.
Jacques Esprit déclare la guerre aux illusions morales.
Le combat continue

On doit à Pascal Quignard, qui signe une belle étude liminaire, la redécouverte de cet appareil à détruire les consolations habituelles. Il s'agit bien d'une machine : Jacques Esprit a la mélancolie ordonnée, il ne laisse rien subsister qui puisse servir de refuge. Pas même le passé : *« Il ne faut pas s'imaginer que ceux qui ont vécu devant nous fussent plus gens de bien que nous. »* Pas même nos chers disparus : *« Nous sommes favorables aux morts, parce qu'ils ne sont plus dans notre chemin, qu'ils ne choquent pas un de nos intérêts, et qu'ils ne sont plus en état de nous faire aucune injustice. »* Pas même la maîtrise de soi : les hommes en effet *« font le mal qu'ils ne voudraient pas faire »*, car *« ils n'ont pas la disposition de leur propre cœur »*. C'est finalement l'idée d'un sujet individuel qui déjà vole en éclats chez ce contemporain de Descartes : *« ... on ne peut s'assurer d'un homme, parce que cette foule de causes intérieures et étrangères produit en lui de si grandes diversités, qu'elle semble faire d'une seule personne plusieurs personnes »*.

Serait-ce un livre d'aujourd'hui ? Non, car le ricanement, ici, n'a pas sa place. La complète désillusion ne débouche pas sur la méchanceté ou la bêtise. Esprit ne croit plus à rien, mais il le fait gravement. Il n'a pas à être vulgaire, à tourner le bien en dérision. Sa désespérance bien ordonnée n'empêche pas d'agir ni de combattre.

On se tromperait donc totalement en s'imaginant que tout est permis si les vertus sont fausses. Pas d'éloge du vice – ce n'est ni Laclos ni Sade. Pas non plus d'indifférence complète ou de nihilisme réellement destructeur. Seulement ceci, comme une révélation ancienne et soudainement troublante : vivre est très étrange et peu compréhensible. Les corps et les cœurs ont des mouvements apparents mais des ressorts secrets. Les vertus tant vantées sont des leurres, non des lumières.

Faudrait-il rire des vertus ? Mais non ! Prendre systématiquement le contrepied des discours moralisants ? Allons donc ! Les faire taire, plutôt, sans bâillon ni censure. Il ne s'agit pas d'empêcher qui que ce soit de bêler. Il suffit de garder en tête, par exemple, que les discours exaltant la franchise peuvent avoir quelque chose à cacher. Que le désintéressement peut être un stratagème, et donc une imposture. Que plus les vertueux sont bavards, plus ils doivent susciter la méfiance. Que les conduites honnêtes ont peu à dire d'elles-mêmes. Que l'on vante aisément ce que l'on n'a pas... Une fois cela acquis, agir et se taire.

Accent de discorde

Suite de la page I

Cette accentuation phonique aura pour conséquence la disparition des voyelles atones (le *a* final marquant le féminin des mots latins n'est plus prononcé) et des premières consonnes (dites implosives). Passé ce premier chapitre un peu ardu, et que le lecteur non spécialiste pourra parcourir avec une attention doucement flottante, l'essai nous mène au coeur du problème, qui est celui de la représentation des sons par des lettres, de la prééminence de l'oral sur l'écrit, ou au contraire de l'écrit sur l'oral. La question est posée par le maintien général dans la graphie médiévale d'un *s* consonantique : sert-il de signe diacritique, sert-il à distinguer un son, un sens, ou sert-il à signaler un accent, une histoire ? Pourquoi écrire *jeusne*, plutôt que *jeune* ou *jeûne*. Ce sera l'enjeu du débat, qui n'est pas clos, mais auquel cet ouvrage apporte un éclairage qui n'est plus seulement passionnant (l'orthographe, on le sait, est l'une des plus vives passions françaises), mais véritablement intéressant.

L'introduction du circonflexe dans l'orthographe française date seulement de 1740, décidée par l'Académie, seule autorité en la matière, avec la troisième édition du Dictionnaire. Auparavant, l'Académie avait résisté, préférant l'*s* étymologique non prononcé pour marquer dans la graphie à la fois la longueur de la voyelle et l'affiliation latine du mot. Conservateurs et réformateurs se sont retrouvés au cours des temps sur des positions en chassé-croisé lorsqu'il s'agissait du circonflexe, qui fut en son temps le champion des Précieuses. *« Fidèle soutien de l'innovation passé à l'ennemi, cet accent est pour les réformateurs le champion du graphisme inutile. »* Mais l'opposition entre les deux camps s'est déterminée en toutes circonstances par rapport à l'écrit, langue de culture, de transmission, de tradition, et donc par rapport au latin.

On va sans plus tarder donner la conclusion de Cerquiglini, parce qu'elle illustre à la fois la clarté, l'élégance de son style, et la finesse raisonnable de sa position. Après avoir évoqué les vifs débats de 1990-1991 autour de la grande réforme ministérielle de l'orthographe, décidée avec le soutien de l'Académie, et noté que *« tout convergeait pour que le circonflexe fût attaqué, et il le fut »*, il affirme : *« L'accent circonflexe, dépouillé de la mission phonétique qui le fit adopter, porteur aujourd'hui de valeurs mémorables et monument graphique, représente parfaitement ce qui fonde le conservatisme orthographique. [...] Signe double, adret et ubac, ligne de crête et de partage des eaux, à la signification essentiellement équivoque, l'accent circonflexe* figure *l'ambiguïté de l'orthographe française, prise depuis toujours entre l'écrit et l'oral, les lettres et les sons, la mémoire et l'oubli. C'est dire l'attachement qu'on lui porte, le désir que l'on a de son maintien, malgré son abandon furtif dans la pratique. L'accent* circonflexe *est ce par quoi l'orthographe du français expose son ambivalence primordiale, sa dualité historique. Le circonflexe, figure double au destin paradoxal, est l'icône tutélaire de cette orthographe équivoque, qui arbore et vénère un signe que plus rien ne justifie, mais que tout légitime. »*

Aussi ce qu'on voit de plus en plus souvent, comme on entend des imparfaits du subjonctif de pur snobisme et qu'aucune règle syntaxique n'appelle plus ni n'a jamais appelé, ce sont des circonflexes superflus que les étudiants, par exemple, mettent dans leur copie d'examen, par cérémonie (*« rajoût »*, *« substrât »*), quand ils les omettent presque systématiquement dans leurs prises de notes. Ainsi faisait Sartre dans ses manuscrits, où sa plume courait si vite qu'elle eût été ralentie par l'apposition d'un chapeau sur ses voyelles nues, mais qui les surveillait à l'impression, malgré son agacement pour le Jules Renard qui notait dans son *Journal* : *« Hirondelles. Sourcils épars dans l'air. / L'accent circonflexe est l'hirondelle de l'écriture. »*

Et si, après que j'ai lancé le râpeux nom de Sartre dans ce débat arachnéen, on me demande mon avis, je dirai que, plutôt que de graver sur quelque dalle définitive *« Ci-gît le circonflexe »*, et ne plus l'écrire ensuite nulle part ailleurs, je préfère, avec l'auteur, par conservatisme irraisonné mais somme toute raisonnable, qu'on le garde où il plaît, sans lui chercher de mièvres justifications (l'accent sur le mot *île* évoquerait l'oiseau insulaire – aux ailes tombantes ? –, le circonflexe de *voûte* traduirait le dessin de cette dernière). A ce compte, commente Cerquiglini, *« il conviendrait de treuiller l'accent* d'abîme *jusque sur la* cime *»*. Je dirai donc avec lui du circonflexe : *« Représentatif du lien singulier que chacun a noué avec sa propre langue, il évoque en outre ce que l'on veut. Iconicité absolue, et vide, il s'investit de ce que l'écrivain, par l'amour de la langue et la liberté totale qui définissent son statut, a placé délibérément en lui.*

» Aujourd'hui, c'est sans doute contre l'hégémonie de l'anglais et sa graphie sans accents sur Internet qu'il convient de lutter pour la langue française.

Michel Contat

L'esprit des lois, selon Dworkin

Dans son premier livre, publié voici près de vingt ans aux Etats-Unis, le philosophe du droit définissait les principes de justice et d'équité qui doivent guider le législateur

PRENDRE LES DROITS AU SÉRIEUX
de Ronald Dworkin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Jeanne Rossignol,
Frédéric Limare
et Françoise Michaut,
préface de Pierre Bouretz,
PUF, coll. « Léviathan »,
518 p., 298 F.

Il ne suffit pas d'affirmer que les citoyens bénéficient, face à l'Etat, de droits moraux qui les autorisent, dans certains cas, à obéir à leur conscience plutôt qu'à la loi, il faut aussi, si l'on veut prendre ces droits au sérieux, examiner avec soin quels sont les cas où la « désobéissance civile » peut être acceptée et ce que doit être alors le comportement des autorités. Est-il concevable, par exemple, comme l'ont fait tant de jeunes Américains au temps de la guerre du Vietnam, de refuser la conscription ? Dans quelles conditions, selon quels critères, avec quelles conséquences ?

Sur ces questions, comme sur beaucoup d'autres, la réponse de Ronald Dworkin est des plus libérales. Mais ce qui importe plus que la position adoptée par l'auteur est la manière dont il développe ses arguments, réfutant en particulier la thèse des conservateurs, qui redoutent l'effet de contagion de toute forme de tolérance à l'égard des atteintes à l'ordre public, et s'attachant à l'esprit des lois autant qu'à leur lettre. Pour Dworkin, en effet, qui s'oppose prioritairement aux théories positivistes du droit, la loi, pour prendre tout son sens, a besoin d'être interprétée par les juges, et ceux-ci sont conduits à fonder leur interprétation non seulement sur les règles édictées par le législateur, mais aussi sur des *« principes »*, c'est-à-dire sur des exigences commandées par la justice et l'équité. Un assassin peut-il hériter des biens de sa victime, si celle-ci l'a désigné comme son héritier ? Oui, si l'on applique les règles légales de succession. Non, si l'on tient compte du principe selon lequel nul ne peut tirer profit du mal qu'il a fait.

Ces principes, dont le plus fondamental est celui que Dworkin appelle le droit *« à l'égalité de respect et d'attention »*, définissent en quelque sorte le versant éthique du droit contre son versant juridique. Ils permettent de trancher certains cas difficiles, comme ceux qui concernent la *« discrimination positive »* en faveur des minorités.

En 1971, un étudiant américain qui voulait entrer à la faculté de droit de l'université de Washington n'y fut pas admis alors qu'avec le même dossier les règles favorisant les minorités le lui auraient permis s'il avait été noir. Il saisit la justice, qui lui donna raison, en vertu de son droit à l'égale protection, garanti par la Constitution. Mais ne peut-on soutenir, à l'appui de la politique des quotas pratiquée par l'université de Washington, que l'admission d'étudiants noirs a pour effet d'introduire plus d'égalité au sein de la communauté et qu'ainsi le désavantage subi par le candidat évincé est le prix à payer pour un gain supérieur ? Tel est le point de vue défendu par Dworkin, qui estime cette ségrégation justifiée lorsqu'elle s'exerce au profit de minorités raciales alors même qu'il la condamne, comme tous les libéraux, quand celles-ci en sont les victimes.

Ronald Dworkin est considéré aujourd'hui comme un des plus importants philosophes du droit.



Ronald Dworkin.
Né à Worcester (Massachusetts, Etats-Unis) le 11 décembre 1931, diplômé de Harvard, Ronald Dworkin est l'un des principaux théoriciens américains du droit. Professeur à la faculté de droit de l'université de New York, il enseigne aussi à l'université d'Oxford, en Grande-Bretagne. Il a publié une demi-douzaine de livres. *Prendre les droits au sérieux* (1977) est le premier d'entre eux. Il a été suivi par *A Matter of Principle* (Une question de principe) en 1985, *Law's Empire (L'Empire du droit)* en 1986 (traduction française aux PUF en 1993), *A Bill of Rights for Britain* (Une déclaration des droits pour la Grande-Bretagne) en 1990 et *Life's Dominion : An Argument about Abortion, Euthanasia and Individual Freedom* (La Maîtrise de la vie. Discussion sur l'avortement, l'euthanasie et la liberté individuelle) en 1993.

Traduit en français avec près de vingt ans de retard, *Prendre les droits au sérieux*, son premier grand livre, a été publié aux Etats-Unis en 1977. Les thèmes qu'il aborde correspondent à la problématique de cette époque. Mais sa méthode, aussi rigoureuse qu'inventive, illustrée en particulier par la lecture originale qu'il propose de Rawls, et sa philosophie, qui donne aux droits de l'homme toute leur portée, demeurent d'une vive actualité pour qui s'efforce de « prendre au sérieux » la démocratie.

Thomas Ferenczi

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'archipel du capital

MONDIALISATION, VILLES ET TERRITOIRES
L'économie d'archipel
de Pierre Veltz.
PUF, « Economie en liberté »,
262 p., 168 F.

Maintenant que le capital se promène à peu près en toute liberté d'un bout à l'autre de la planète, on aurait pu s'attendre que ce nouvel Attila homogénéise l'espace qu'il chevauche au grand galop. Il n'en est rien. Incomparablement plus fluide qu'autrefois, l'économie en fait se resserre autour d'un réseau de grandes métropoles. *Le Goulag avait son archipel. Le capital a le sien*, au moins au sens géographique du terme. Mais, contrairement à ce qui se passait *dans l'ex-Union soviétique, les habitants de cet archipel-là* ne le quitteraient qu'à regret.

Comment décrire et comprendre un monde où la principale propriété de l'espace – la résistance physique à l'échange, et le prix longtemps considérable à payer pour réduire cette résistance – s'efface lentement mais sûrement ? A cette question, Pierre Veltz a tenté de répondre dans un livre qu'il qualifierait lui-même, sans doute, de « géo-économie».

La première chose à faire est de réviser la sacro-sainte théorie du commerce international inventée par Ricardo au début du XIXe siècle. *Pour cette célèbre théorie, le monde est composé de nations qui* échangent seulement des marchandises. Hommes et capitaux sont enfermés à l'intérieur de frontières, même si dans chacun de ces espaces ils circulent librement. Quant à la terre et aux ressources naturelles, qui jouent un rôle central dans cette économie, elles sont par définition immobiles. Avec une rigueur tout algébrique, Ricardo démontre que dans ces conditions chaque nation a intérêt à se spécialiser dans celle de ses productions qui est la plus efficace par rapport aux autres. C'est ce qu'on appelle la loi des avantages comparatifs. Le mérite – que Veltz aurait pu rappeler – de cette « loi » est qu'elle permettait en théorie à tout pays de participer avec profit au commerce international, car, même à supposer que les productions d'un pays fussent toutes à un coût supérieur à celui du concurrent étranger le moins rentable, les inévitables différences de productivité de secteur à secteur à l'intérieur du pays lui permettaient de profiter de l'échange avec d'autres pays. Ricardo était, sur ce plan, fondamentalement optimiste. Et c'est bien sur un tel optimisme que repose aujourd'hui encore le libre-échange prôné par le GATT, le FMI, la Banque mondiale, etc.

Les territoires ne sont pas de simples champs de manœuvre pour le capital à la recherche du plus grand profit. Ce sont d'authentiques « acteurs ».

Or, comme chacun sait, l'argent circule désormais à la vitesse de la *lumière, même si les hommes re*chignent toujours autant à se déplacer. Les ressources naturelles jouent un rôle restreint. L'expression même d'« économie nationale » tend elle-même à perdre son sens dans la mesure où par exemple une voiture fabriquée en Grande-Bretagne est fort peu anglaise dans ses composants. Bref, les conditions de la théorie ricardienne n'étant plus réunies, il faut repenser à nouveaux frais une économie qui est davantage planétaire que proprement internationale. Du même coup, l'optimisme ricardien n'est plus de mise, lui non plus.

Et c'est bien ce que montre Pierre Veltz. La mondialisation, la globalisation de l'économie, *« que l'on met aujourd'hui à toutes les sauces »*, sont fort peu mondiales ou globales. Très rares sont les produits proprement mondiaux, à part un célèbre breuvage et une non moins fameuse en*seigne de fast-food. Lesdites firmes multinationales restent américaines*, ou japonaises, ou anglaises. Quelques-unes sont binationales. Entre, d'une part, les mégapoles qui forment réseau, et d'autre part, les espaces délaissés, les écarts s'agrandissent. Londres a *« pratiquement confisqué»* la croissance de l'économie britannique. Ce qui est produit par tête à Paris vaut cinq fois ce qu'il est en Creuse. L'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, ces trois régions accaparent à elles seules près de la moitié de la richesse nationale. Etc., résultat : les pauvres sont de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvres. Pis encore, comme le constate Veltz, *« les riches ont de moins en moins besoin des pauvres »*. On pourrait ajouter que les misérables redécouvrent cette vieille vérité qu'il existe une situation pire encore que celle d'être exploité, c'est celle de ne l'être pas...

Quel peut être le rôle de l'Etat dans cette économie qui va jusqu'à l'*« apartheid technologique »*, dans ces réseaux durs aux faibles, aux pauvres en relations, cette nouvelle matière première de la richesse ? Ce *n'est pas un hasard, note Veltz avec pertinence, si la forme « réseau »* est aussi celle des économies violentes ou mafieuses. Pour notre auteur, les territoires ne sont pas de simples champs de manœuvre pour le capital à la recherche du plus grand profit. Ce sont d'authentiques « acteurs ».

Et l'Etat aurait encore un rôle fondamental à jouer dans la mise en scène de ces acteurs-là. C'est la partie la moins convaincante du livre. Même alliée aux fulgurances de la raison économique, l'admirable patience du géographe ne semble pas trouver ici entière récompense.

PASSAGE EN REVUES

● Les Cahiers de médiologie
Sous la direction de Régis Debray, *Les Cahiers de médiologie* prennent pour objet *« les effets des moyens de transmission et de représentation sur les gens »*. Le premier numéro explore, sous le titre « La querelle du spectacle », ce qu'il est convenu d'appeler *« la société du spectacle »* : du XVIIe siècle à l'ère du CD-ROM, de la scène à l'écran, de Barnum à Disney, de Platon à Serge Daney... *« La civilisation comme passage au spectacle et par le spectacle »*, explique Régis Debray. *« Quelle vie nous offrent les spectacles ?* demande Daniel Bougnoux, corédacteur en chef de la revue. *Une vie à bonne distance, débrayée et nourrie par les signes, une téléprésence ou une action spectrale »* (*Les Cahiers de médiologie*, no 1, Gallimard, 50 F).

● Utinam
Revue de l'UFR sciences du langage, de l'homme et de la société de l'université de Besançon, *Utinam* consacre un deuxième numéro à « L'image », après une première livraison en décembre 1994. Les objets d'analyse retenus – les lettres de protestation contre les colonnes de Buren (Nathalie Heinich), le changement audiovisuel en Russie (Jean-Marc Leveratto et Yakov Yoskevitch), le champ théorique du cinéma (Olivier Thevenin), un reportage photographique dans *Le Monde* sur l'élection présidentielle (Pierre-Louis Spadone), entre autres – contribuent à enrichir une sociologie de l'art inspirée notamment de Pierre Francastel, Luc Boltanski, Paul Ricœur et... Jean-Luc Godard (*Utinam*, no 16, L'Harmattan, 70F).

● Lignes
La dernière livraison de *Lignes* propose des réflexions sur la transparence et les *« affaires »* (Michel Surya), le mouvement social (Francis Marmande), l'Italie (Jacqueline Risset) ainsi qu'une série de textes sur la prison (Thierry Dumanoir, Armand Gatti, Nicolas Frize, Leslie Kaplan...). *« La prison*, explique Etienne Balibar, *ne peut être indifférente au philosophe. (...) En un mot, elle représente une situation limite : mais toutes les situations limites ont une signification privilégiée pour la pensée philosophique. »* (*Lignes*, no 27, Hazan, 100 F.)

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Chirac, le gaullisme et la défense

DEUX STRATÉGIES POUR L'EUROPE
De Gaulle, les Etats-Unis et l'Alliance atlantique, 1958-1969
de Frédéric Bozo.
Plon, 288 p., 178 F.

EUROPE IN THE BALANCE
Securing the Peace Won in the Cold War
(L'Europe en équilibre.
Garantir la paix gagnée dans la guerre froide)
de Christoph Bertram.
Carnegie Endowment,
104 p., 12,95 dollars.

Jacques Chirac est-il un traître au gaullisme ? En moins d'un an, depuis son arrivée à l'Elysée, il s'est employé à façonner pour la France une nouvelle politique de défense, en rupture avec la doctrine laissée par le général et conservée à peu près en l'état par les successeurs de celui-ci. Sans doute un de ses premiers gestes de nouveau président de la République a-t-il été de reprendre les essais nucléaires interrompus par François Mitterrand, mais cette décision peut être aussi bien interprétée comme un dernier coup de chapeau à de Gaulle, avant les grandes remises en question, que comme une manifestation de fidélité.

M. Chirac se défend, bien entendu, de brader l'héritage et d'écorner le consensus paresseux sur la politique de défense qui dominait en France depuis le passage des socialistes au pouvoir : *« En proposant ce grand effort de réflexion et d'adaptation*, avait-il dit pendant sa campagne électorale, *j'ai la conviction de m'inscrire dans la droite ligne de l'enseignement que nous a légué le général de Gaulle. »*

De Gaulle, écrit Frédéric Bozo, poursuivait un *objectif essentiel* : rendre à la France son indépendance de décision ; en quittant les organes intégrés de l'OTAN en 1966, il a placé la France, conclut-il, dans une position telle qu'elle peut jouer *« un rôle majeur »* dans *« l'adaptation nécessaire mais difficile de l'organisation stratégique de l'ensemble occidental »*. Ce rôle, M. Chirac cherche aujourd'hui à le jouer non plus en dehors de l'Alliance, mais à l'intérieur. Il s'agit d'un fait nouveau. Toutefois, note l'auteur, de Gaulle avait essayé la même stratégie dès son retour au pouvoir en 1958, au profit d'abord de la France et de la Grande-Bretagne, puis d'une Europe occidentale capable d'agir de manière autonome et cohérente. Ces deux tentatives ayant échoué, à cause à la fois du refus des Américains et de l'indécision des partenaires européens, la sortie de l'organisation militaire intégrée *« constituait un repli stratégique par rapport à l'objectif de l'autonomie européenne au sein de l'Alliance. Si les autres Européens n'étaient pas prêts à franchir le pas, la France devait le faire seule »*. La transformation de l'OTAN, par un moyen ou par un autre, avait pour de Gaulle un second objectif, pas assez souligné : pérenniser le lien transatlantique, mis en cause par des interrogations qui conservent une certaine actualité : quelles sont les limites de l'Alliance, et jusqu'où la solidarité atlantique doit-elle s'étendre ? La détente entre les superpuissances ne fragilise-t-elle pas la raison d'être d'une OTAN créée contre l'URSS ?

L'histoire des relations entre la France et l'OTAN montre que le cavalier seul de la France a épuisé ses effets. Pour maintenir le lien transatlantique, rééquilibrer l'Alliance au profit de l'Europe, tenir compte des bouleversements consécutifs à la disparition du mur de Berlin, il faut en finir avec une application rigide de la vulgate gaulliste ; il est plus utile de tirer des leçons actuelles de la souplesse tactique du général. Frédéric Bozo explique que, dans leurs réactions, les dirigeants américains ont, en 1966, privilégié la forme – cassante – plus que le fond. On peut espérer que, trente ans plus tard, ils ne commettront pas la même erreur et ne prendront pas la forme – conciliante – de la normalisation France-OTAN pour une concession sur ce qui est en cause : la reconnaissance de l'identité européenne au sein de l'Alliance. Sinon, les Français seraient en droit de penser qu'ils ont été floués et que leur approche pragmatique et modeste de la nouvelle organisation de défense en Europe n'est pas payée de retour. C'est aussi pour le pragmatisme que plaide Christoph Bertram, correspondant diplomatique de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, dans un petit livre sur la sécurité européenne. A une ambitieuse *« architecture de sécurité »*, il préfère l'idée d'un Meccano, *« ajustant, modernisant, si possible élargissant »* les structures existantes, et prenant en compte les trois grandes composantes présentes en Europe : l'OTAN, l'Union européenne et la Russie. *« L'Europe*, écrit-il, *est la région où l'image internationale de la Russie, l'engagement international des Etats-Unis et l'avenir des grandes institutions multilatérales de l'Ouest se détermineront »*. Une profession de foi qui reflète exactement le pari de la doctrine de défense française rénovée.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Les juges à leur juste place

LE GARDIEN DES PROMESSES
Justice et démocratie
d'Antoine Garapon.
Ed. Odile Jacob, 281 p., 150 F.

Voici un livre qu'il faut lire. La sagesse serait de s'en tenir à cette recommandation. Aller plus loin, pour mieux persuader, *c'est prendre le risque d'en réduire* le contenu et la portée et de laisser croire que quelques aperçus dispenseront d'une lecture complète. Or, répétons-le, c'est un livre qu'il faut lire car la réflexion qu'il propose sur la justice, le droit et la démocratie, outre la matière qu'elle fournit à des non-spécialistes, concerne chacun d'entre nous, comme justiciable et citoyen, se situe de plain-pied dans l'actualité et ouvre l'un des plus riches débats qui soient sur le fonctionnement et l'avenir de notre société. Paul Ricœur en témoigne en participant, dès la préface, à cette discussion.

A défaut de sagesse, le désir de faire partager une lecture enrichissante et sévère, notamment pour les journalistes mais pas seulement pour eux, conduit évidemment à en dire plus sur l'ouvrage d'Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice. L'auteur constate l'emprise grandissante de la justice sur la vie collective et s'interroge sur une propension dont l'activisme des *« petits juges »* n'est que l'un des traits, parmi les plus spectaculaires. Il y voit *« la traduction d'une demande morale : l'attente d'une instance qui dise le bien et le mal »*. Sur tout, sur tous, particulièrement dans les domaines, publics et privés, où des instances en principe plus qualifiées se taisent, par ignorance, *refus de s'engager, quand ce n'est pas par* compromission ou discrédit avéré. La montée en puissance de la justice cache, selon Antoine Garapon, deux phénomènes : l'affaiblissement de l'Etat, l'effondrement symbolique de l'homme et de la société démocratique. La thèse est abondamment étayée et brillament exposée dans la première partie du livre. On en retient l'idée qu'il s'agit d'une transformation profonde de la dé*mocratie, dont l'issue peut être pire que le mal si* l'on ne se préoccupe pas de lui donner un tour positif. Pire, en effet, si elle conduit au triomphe d'une justiciabilité, fondée sur l'avènement d'une nouvelle cléricature, celle des juges, échappant au contrôle démocratique. Ou si elle laisse libre cours à la tentation populiste qu'elle peut recouvrir, sous les prétextes de la vérité et de la transparence. L'auteur est, à cet égard, très critique, autant pour les juges-justiciers que pour les médias, *« dont l'autorité insaisissable ne s'autorise que d'elle-même »* et qui instaurent la juridiction de l'émotion (ou de l'indignation). S'il reconnaît à ces derniers *« un rôle irremplaçable »*, il les met en garde contre l'illusion de la démocra*tie directe et le danger de voir dans l'opinion pu*blique *« le meilleur juge »*.

Bien d'autres dérives de l'évolution sociale concourent à la sollicitation abusive de la justice : ce sont la tendance à la victimisation, qui appelle la culpabilisation et le recours à la logique pénale, l'effacement des instances morales, le déficit d'autorité des institutions chargées de l'incarner, les défaillances des procédures traditionnelles de médiation, le déclin des rituels, voire du sacré. Qualitativement et quantitativement, parce qu'elle est *« un des derniers lieux de visibilité démocratique »*, la justice est utilisée pour sa fonction tribunitienne, quand ce n'est pas comme *« instance morale par défaut »*.

Entre l'asservissement des magistrats au pouvoir politique et le gouvernement des juges, il reste à trouver la bonne distance. Elle est, pour l'auteur, à rechercher dans une nouvelle conception de la complémentarité entre la justice et une démocratie rénovée, la première contribuant à dynamiser la seconde sans se substituer à elle. A cette fin, il suggère plusieurs pistes parmi lesquelles l'instauration d'un nouveau modèle civique qui, après le remplacement de *« la dialectique de la faute et du châtiment par celle du symptôme et du traitement »*, définisse un sujet de droit *« qui ne soit pas réductible à ses déterminismes ou à ses désirs »*, qui soit reconnu comme personne autonome, capable, au sens juridique, *« auteur d'une parole propre »* et dont la quête identitaire par rapport à la société ne soit pas occultée.

La relance du couple démocratie-justice passe par des réformes qui préservent et renforcent la fonction symbolique du droit et de la sanction, en améliorant l'intelligence de cette dernière (fût-ce en la distinguant de la peine), qui favorisent le contact et le débat entre les parties par les techniques de médiation, qui nourrissent la démocratie de plus de principes que de lois, de plus de règles de procédure que de règles de fond, de moins d'interdits et de plus de sanctions. Elle passe, aussi et surtout, par *« un retour au politique »*, c'est-à-dire à une réflexion globale sur le destin de la collectivité et le sort fait à ses membres, débouchant sur l'élaboration commune de contrats nouveaux et de promesses porteuses de confiance et d'espoir, dont les juges resteront *« les gardiens »*, sans outrepasser ce rôle.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Millionnaire pour quelques francs

L'ARGENT DE LA CHANCE
de Danièle-Luce Alet.
Belfond, 225 p., 79 F.

Adieu, cigales. Nous n'avons plus que des fourmis. En ces temps d'incertitude économique et de chômage, la peur de manquer n'épargne personne, pas même les gagnants du Loto. Il paraît que ces bienheureux se montrent étonnamment prudents depuis quelques années, craignant par-dessus tout de dilapider la fortune qui leur est tombée sur la tête. Deux personnes sont spécialement chargées de les accompagner dans cette épreuve, car la Française des jeux, qui a bâti toute sa publicité sur les gros lots, ne peut se permettre aucun couac. Il faut que le conte de fées soit parfait. Elle offre donc à ses porte-drapeaux quarante-deux pages de conseils pratiques, *Le Guide dont vous êtes le héros*, en attendant de mettre en place un module de formation sur le thème « Devenir millionnaire et le rester ».

La prudence d'une poignée de *« héros »* contraste avec la légèreté d'une infinité de déçus potentiels. Savent-ils, ces naïfs, que, pour un gagnant, il faut quatorze millions de perdants ? Que, pour obtenir à coup sûr les six bons numéros du Loto, il faut jouer la même *combinaison pendant... soixante siècles ?* Y voir une désinvolture de cigale serait erroné : s'ils jouent, c'est évidemment pour gagner. Il s'agit d'un investissement, illusoire sans doute, mais un investissement quand même.

Les jeux de toute nature n'ont jamais été aussi nombreux en France et n'ont jamais drainé autant d'argent. Danièle-Luce Alet le montre bien, dans un livre divertissant, bourré de chiffres et d'anecdotes. *Le Loto*, qui va bientôt fêter ses vingt ans, n'est plus qu'un jeu parmi d'autres. On joue aussi bien avec les nombres (Keno) qu'avec les pronostics sportifs, tandis que la folie du grattage, venue d'Amérique, donne lieu à toutes sortes de loteries instantanées. De nouveaux développements sont attendus pour bientôt grâce à l'introduction du boîtier électronique : il suffira de pianoter sur des touches pour viser des gains encore plus importants.

*Le PMU et la Française des jeux ont encais*sé 65 milliards de francs en 1992, soit 2 milliards de plus que la totalité des achats de livres et de journaux. Encore faut-il y ajouter le chiffre d'affaires des casinos, qui a quintuplé en cinq ans avec l'introduction des machines à sous. Cette divine surprise a redonné du moral à la profession, en pleine déprime depuis quelque temps. Ne voulant pas en rester là, les casinotiers se sont fixé un bel objectif : réconcilier les Français avec les jeux de table.

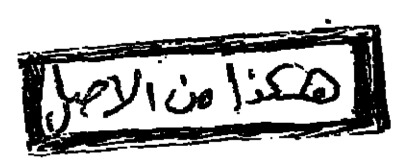
La France compte 260 hippodromes, davantage que tous les autres pays européens réunis, avec une moyenne de 41 courses par jour. Mais la grande époque du tiercé n'est plus qu'un souvenir. Même le Quinté Plus a du mal à lutter contre les simples jeux de loterie. Assister à une compétition intéresse de moins en moins : ce qui compte, c'est de gagner de l'argent, en pariant à distance au besoin, par téléphone ou Minitel. Les organisateurs du *PMU constatent avec effarement* que 40 % de leurs clients misent au hasard, indépendamment des chevaux, préférant choisir leur date de naissance ou leur numéro d'immatriculation.

Aujourd'hui, un Français sur deux joue régulièrement, mais tous les espoirs sont encore permis : la France n'est qu'au vingt-huitième rang mondial des loteries, et au quatorzième rang européen, avec une dépense de 565 francs par an et par habitant, alors que l'Australie, médaille d'or, atteint un score six à sept fois plus élevé. Nos records au Loto (69 millions de francs pour un employé de banque d'Hazebrouck, il y a trois mois) sont ridicules : de l'autre côté de l'Atlantique, un couple de l'Arizona a empoché récemment 500 millions au Powerball.

La concurrence internationale devient très vive, et ce n'est pas un hasard si plusieurs pays européens ont assoupli leur législation sur les casinos. Las Vegas, qui en compte déjà près de deux cents, vient d'ouvrir le MGM Grand, un temple dépassant l'imagination, avec plus de 5 000 chambres, 16 000 m² de salles de jeu, au coût astronomique de 1 milliard de dollars. Mais il ne sera même plus besoin de voyager pour jouer chez les autres : une chaîne télévisée américaine se propose d'offrir des jeux d'argent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par satellite.

L'industrie des jeux est l'un des rares secteurs économiques qui échappent à la crise. L'Etat, comme chacun sait, y trouve largement son compte. Les sommes prélevées sur les jeux représentent 1 % de son budget. Il n'est cependant pas le seul à en tirer bénéfice, remarque Danièle-Luce Alet. *Si la moitié* seulement des sommes investies au Loto retournent dans la poche des joueurs, c'est aussi parce que les autres actionnaires de la Française des jeux en profitent : les émetteurs (comme les Grands Invalides de guerre et la Mutuelle du Trésor), mais aussi les salariés de l'entreprise et les courtiers. Autant dire que beaucoup de monde a intérêt à voir les jeux de hasard se *maintenir* et prospérer.

Il faut continuellement en inventer de nouveaux pour apaiser la faim de joueurs zappeurs et boulimiques, qu'aucune déception ne décourage. L'espoir de gagner est directement proportionnel à la désespérance d'une société qui ne croit plus à grand-chose sinon aux miracles improbables.



Femmes au bûcher

Catherine Weinberger-Thomas analyse l'« exécrable coutume » de la crémation des veuves en Inde, qui mêle dogme, religion et tradition. Un rite devenu aujourd'hui un enjeu politique

CENDRES D'IMMORTALITÉ
La crémation des veuves en Inde
de Catherine Weinberger-Thomas.
Seuil, coll. « La Librairie du XXe siècle »,
330 p., 140 F.

Dans un récit poétiquement intitulé *Légère idée de Bali en 1830*, Pierre Dubois, fonctionnaire des Indes néerlandaises, venu acheter un contingent d'esclaves, raconte la cérémonie à laquelle il a assisté en compagnie d'un prince balinais et au cours de laquelle plusieurs veuves se sont immolées. Le négociant d'esclaves, horrifié par le spectacle, constate que son hôte princier en éprouve, lui, une évidente félicité. Pour Catherine Weinberger-Thomas, le texte de Dubois *« invite (à son insu, mais avec vigueur) à une appréciation relative des phénomènes culturels les plus rebelles à la raison et à la nature »*. Tel est son projet : comprendre, de l'intérieur, la tradition indienne célébrant les *satis*, ces veuves parées comme des promises qui vont se brûler vives sur le bûcher funéraire de leur mari.


D.R.
Shri Rani Sati, brûlée au Moyen Age

Le sens de ces noces de cendres ne saurait se réduire à une explication unique : rite de purification, mystique de l'amour conjugal, désir d'immortalité, exaltation de la mort héroïque, pression du groupe ou peur du traitement infamant réservé aux veuves. Car tous ces motifs s'entrecroisent, mêlant dogme et coutume, religion et tradition. Le « bain de feu » lave les fautes passées. Alors que la femme est toujours considérée comme impure et que son veuvage est toujours interprété comme la sanction d'une infidélité, la crémation abolit cette double indignité, elle réalise l'unité charnelle et spirituelle du couple et elle sanctifie la *sati*. Tel le renonçant qui veut *« échapper au monde phénoménal et à une forme du Soi illusoire et dépassée »*, celle qui abandonne sa forme périssable s'enflamme à l'énergie divine.

Echappant au sort du commun des mortels, elle est également porteuse de bienfaits pour les siens, car elle *« purifie par sa mort volontaire trois lignées pendant trois ou sept générations : celle de son père, celle de sa mère et celle de son mari »*. Aussi fait-elle l'objet d'un culte intense. En revanche, la veuve qu'une telle mort effraie aura la tête rasée et devra porter des vêtements rouges feu, deux signes dégradants. Dans l'Inde des années 20, alors que les filles étaient mariées enfants, que l'écart d'âge entre les époux était souvent grand et que, par conséquent, le veuvage était fréquent, le sort des jeunes veuves était terrible : méprisées, soupçonnées des pires méfaits dans leur vie antérieure, traitées comme des parias, elle n'avaient à manger que les restes.

Lorsqu'une femme s'immole, est-ce un suicide, un sacrifice ou un meurtre ? Catherine Weinberger-Thomas restitue les arguments des uns et des autres, mais elle entend comprendre et non juger, saisir la logique interne d'une tradition et les sentiments intimes des femmes qui se vouent au bûcher. Son livre, érudit, foisonnant, souvent fascinant, et parfois déroutant, laisse le lecteur un peu désemparé par son culturalisme, son relativisme et sa neutralité. S'émouvoir du sort des veuves, au nom d'une conception universelle des droits humains, n'est-ce vraiment qu'une vision de « grand blanc » d'Occident ? La question reste en suspens. L'auteur rappelle que, dès la fin du XVIIIe siècle, la crémation des veuves a fait l'objet de très vives controverses juridiques et religieuses en Grande-Bretagne comme en Inde. La puissance coloniale, qui ne voulait pas s'ingérer dans les affaires religieuses du pays, sollicita divers experts pour savoir s'il s'agissait là de faits de religion ou de superstition et, concluant aux seconds, proscrivit l'« exécrable coutume » en 1829. Celle-ci perdura néanmoins. L'immolation de Rup Kanvar, en 1987, à Deorala (Rajasthan), devant des milliers de personnes, suscita de farouches débats. La presse nationale dénonça *« la barbarie d'une pratique primitive qui ternit la face de la démocratie indienne »* et, l'année suivante, une loi interdit toute glorification des *satis*. La mesure souleva l'indignation des défenseurs nationalistes de l'« hindouité » et provoqua l'ire de ceux qui, pour défendre des intérêts de caste, instrumentaient le culte à leur profit.

Analysant ce qui, désormais, était aussi devenu un enjeu politique, Catherine Weinberger-Thomas renvoie dos à dos les promoteurs *« du credo de l'opinion "politiquement correcte" en Inde »*, dénonçant le *widow burning plot* (complot de la crémation des veuves) et les manipulateurs de rites. Non sans rappeler cependant que, du point de vue d'une tradition que les premiers veulent ignorer et que les seconds veulent utiliser, la symétrie est impensable : les veufs, jamais, ne vont au bûcher.

Nicole Lapierre

Livraisons

RELIGIONS

● **DIEU SE LAISSE CHERCHER**, de Xavier-Léon Dufour
Ce livre est un dialogue captivant entre l'une des valeurs les plus sûres de l'exégèse, principal interprète de l'Evangile de Jean, et Jean-Maurice de Montrémy, journaliste et écrivain. Le jésuite raconte son itinéraire hors du commun de fils de grande famille bourgeoise, passionné par l'alpinisme, entré à la Compagnie dont il connaît tous les tourments et devenu, dans une Eglise catholique longtemps réticente à l'accès direct aux écritures, le commentateur inspiré et mondialement reconnu de la Bible (Plon, 186 p., 110 F).

LA LIBERTÉ DE LA PAROLE ÉVANGÉLIQUE, d'Henri-Dominique Lacordaire
L'œuvre et la vie du Père Lacordaire (1802-1861) sont une parfaite illustration des crises traversées par le catholicisme français au cours de la première moitié du XIXe siècle. Recréateur de l'ordre dominicain, collaborateur de Lamennais et de Montalembert au journal *L'Avenir*, qui défendait la liberté de conscience religieuse, rallié au Vatican en 1833, après la condamnation des thèses libérales de ses amis par l'encyclique *Mirari vos*, Lacordaire fut un des plus grands prédicateurs de son temps. Cette anthologie, rassemblée par André Duval et Jean-Pierre Jossua, si elle ne peut faire entendre la voix qui résonna sous les voûtes de Notre-Dame de Paris, donnera la mesure d'un écrivain religieux que Chateaubriand tenait en haute estime (Cerf, « Sagesse chrétienne », 760 p., 250 F).

ÉCONOMIE

● **LE PAYSAGE SOCIAL FRANÇAIS**, de Jean-Paul Jacquier
Un ouvrage bien bâti, des fondations aux superstructures. On a sous la main tout ce qu'il faut avoir sur la régulation sociale en France : ses agents ; son fonctionnement ; ses contenus. L'entreprise et l'Europe sociale font l'objet d'un traitement particulier. L'auteur ne cache rien ensuite de la crise du modèle social : effritement des syndicats, conflit Etat-partenaires sociaux, branches professionnelles-entreprises, grisaille contractuelle, non-application des accords et des lois. Pour sortir de cette phase difficile, l'auteur préconise une véritable « ingénierie sociale », pour mettre en relation des procédures, des projets, des équipes, des financements. Du pain sur la planche (éd. Vuibert, 182 p., 80 F).

MYTHOLOGIE

L'UNIVERS ENCHANTÉ DES INDIENS SHIPIBOS, de Luis Urteaga Cabrera
Les Shipibos de l'Amazonie péruvienne ont connu, comme bien d'autres peuples amérindiens, une brutale confrontation à la modernité. Leurs récits, recueillis par l'écrivain péruvien Luis Urteaga Cabrera, loin d'être une collection de mythes intemporels, témoignent au contraire d'une réélaboration inventive et vive de leur culture. Par-delà leur intérêt ethnologique, ils se lisent aussi comme de savoureux contes et légendes (texte français, introduction et notes de André-Marcel d'Ans, Gallimard, coll. « L'Aube des peuples », 240 p., 160 F).

Du socialisme démocratique au socialisme national

Derrière le mythe du pionnier-agriculteur, bâtissant le « juif nouveau » au nom des principes socialistes, Zeev Sternhell analyse l'histoire du Parti travailliste israélien. Ou, quand la dimension nationaliste l'emporte sur la lutte des classes

AUX ORIGINES D'ISRAËL
entre nationalisme et socialisme
de Zeev Sternhell.
Fayard,
coll. « L'Espace du politique »,
564 p., 190 F.

Après avoir scruté les origines du fascisme et de la droite révolutionnaire en France, l'historien israélien Zeev Sternhell s'est retourné sur l'histoire de son propre pays, et, plus particulièrement, sur celle du mouvement qui, depuis les années de formation de l'Etat juif, en assume la direction : le Parti travailliste. De ce que l'on connaissait de sa démarche habituelle, on s'attendait plutôt à le voir s'attacher aux pas de la droite. Or, paradoxalement, c'est sur un parti qui se dit socialiste et sous l'égide duquel se sont développées certaines expériences – le kibboutz par exemple –, bref, sur un parti « de gauche » que porte l'analyse sans concession de Sternhell.

Il est en effet question, ici, de montrer comment le socialisme importé dans la Palestine mandataire qui plongeait ses racines dans le marxisme, s'est métamorphosé en machine de guerre dont l'objet unique est devenu l'édification d'un Etat juif sur la terre d'Israël. On l'aura compris, la question traitée dans ce livre dépasse le cadre israélien. Présenter le Parti travailliste israélien sous les traits d'un mouvement où la phraséologie marxisante et ouvriériste recouvre un nationalisme de type herdérien (c'est-à-dire fondé non sur la race, mais sur la langue et la culture), d'un mouvement dont le maître à penser est Aharon David Gordon – dont l'inspiration puise dans le populisme russe du XIXe siècle –, c'était à coup sûr faire entendre des vérités peu agréables. Surtout aux oreilles d'une élite politique et intellectuelle israélienne pour qui être « de gauche » signifie exclusivement adopter des positions pacifistes sur le conflit israélo-palestinien.

La violence des réactions que ce livre a suscitées en Israël permet de mesurer la force et l'actualité du mythe de l'« âge d'or ». Le Yshouv – juif de la Palestine mandataire – évoque toujours l'imagerie du pionnier-agriculteur en sandales, bâtissant le « juif nouveau » au nom des principes du socialisme. Mythe mobilisateur, cette vision a été entretenue par la littérature. Elle a servi de justification au pouvoir des élites travaillistes sur des masses d'immigrants juifs arrivés pendant et après les combats, et supposées, elles, privées d'idéal.

Zeev Sternhell, lui-même pacifiste engagé depuis les années 70, a observé, en historien, la réalité que recouvrait le mythe qui a assuré – longévité presque sans égale dans le monde démocratique – près de quarante années de pouvoir aux travaillistes, jusqu'à l'arrivée de Menahem Begin et du Likoud aux affaires en 1977. Première surprise : le stéréotype du soldat-paysan auquel on identifie spontanément la société juive de Palestine avant 1948 dissimule une donnée bien éloignée des rêveries bucoliques des « pères fondateurs ». Cette société-là est, dès les années 30, l'une des plus urbanisées du monde – à plus de 80 % ! Certes, ce sont des socialistes, et à leur tête David Ben Gourion, qui sont aux commandes. Mais ils s'opposent à l'impôt sur le revenu, cherchent à décourager systématiquement les timides tentatives d'éducation ouvrière et n'ont apparemment de pires adversaires que leur propre gauche. Soit que cette dernière demande qu'on pose « la question du lendemain » – autrement dit celle des relations entre Juifs et Arabes –, soit que, comme le fameux « Bataillon du travail » – quelques centaines de jeunes enthousiastes venus d'Union soviétique dans les années 20 –, elle prétende étendre le principe du kibboutz au-delà du secteur agricole. Pour briser cette seule tentative de créer une société alternative à la société bourgeoise de type classique, tous les moyens seront bons, aux yeux des dirigeants travaillistes et de leur idéologue, Berl Katznelson. C'est que cette expérience, toute limitée qu'elle fût en nombre, contenait un potentiel dangereux qui « menaçait » l'unité du peuple indispensable à l'édification de l'Etat juif. Pas question de l'entailler par la lutte des classes, pas question de porter atteinte au principe du « travail juif » par d'intempestives manifestations de solidarité avec les ouvriers arabes, et pas question, surtout, d'effaroucher les classes moyennes par des politiques hardies de réformes sociales, tout juste bonnes à décourager des capitaux, déjà réticents, de venir.

CHOIX IDÉOLOGIQUE

Si Zeev Sternhell n'avait fait que montrer comment des dirigeants socialistes, sous le poids écrasant de réalités contraignantes, amendent leur programme et sacrifient l'idéologie égalitaire sur l'autel du pragmatisme, il n'aurait guère fait œuvre originale. Mais tout l'intérêt de cet ouvrage vient de ce qu'il démontre que la mise au premier plan de l'objectif national procède bel et bien d'un choix idéologique. A l'universalisme marxiste qui voit la société divisée par la lutte entre deux classes transnationales – le prolétariat et la bourgeoisie –, à l'individu exploité, le « socialisme national » substitue la « nation prolétaire ». De plus, explique Sternhell, le socialisme national tenant pour acquis que le système capitaliste est indépassable, les antagonismes sociaux n'opposent plus bourgeois et prolétaires mais producteurs (qu'ils soient patrons, ingénieurs ou ouvriers) et « parasites ».

C'est bien moins d'un *aggiornamento* du marxisme dont il est question là que de la prise de conscience, par le nationalisme en révolte ouverte contre l'universalisme hérité des Lumières, de l'importance de la question sociale... Si pour Zeev Sternhell c'est cette version-là du socialisme qui s'est exportée sur la terre d'Israël – bien éloignée de Jaurès et de Blum –, elle n'a jamais, là-bas, dégénéré en totalitarisme. La Histadrout, syndicat unique et aussi principal employeur, s'est d'emblée voulue « générale » et ouverte à tous. Elle n'a pas constitué un système d'embrigadement de type soviétique. En outre, le problème qui présidait à l'édification d'un Etat pour assurer la survie physique et spirituelle du judaïsme européen menacé de disparition par les pogroms en Russie puis par le nazisme, ce problème-là était bel et bien réel ; il n'était pas le produit d'un nationalisme expantionniste débridé. Fonder un Etat pour assurer la survie de la nation juive à l'ère moderne : tel aura été le but politique de Ben Gourion, l'urgence de l'heure – par rapport à laquelle la construction d'une société autre, plus juste et plus égale ne faisait pas le poids. En revanche, la société israélienne d'aujourd'hui, ultracapitaliste et ultralibérale, démontre à l'envi que si « Révolution sioniste » il y a eu, celle-ci n'a engendré ni révolution ni même réforme sociale en profondeur. Le choix des « pères fondateurs », entériné par les « héritiers » qui, aujourd'hui, sont à la tête du Parti travailliste, en faveur du nationalisme, y est sans doute pour quelque chose... Une paix durable – si paix il doit y avoir –, à l'heure où l'alibi du kibboutz s'abîme dans la spéculation et la désagrégation des idéaux de vie collective, sera-t-elle à même de le remettre en cause ?

Nicolas Weill

L'EDITION FRANÇAISE

● **Les libraires bénéficieront du Salon du livre.** Le montant des recettes du prochain Salon du livre de Paris, qui se tiendra à la porte de Versailles, du 22 au 27 mars, sera attribué, pour la troisième année consécutive, à l'Association pour le *développement de la librairie de* création (Adelc), et non à ATD Quart-Monde, comme l'avait décidé initialement le Syndicat national de l'édition. D'ordinaire, le bénéficiaire des recettes du Salon n'est jamais le même plus de deux ans de suite.

● **Gérard Guégan éditeur.** L'écrivain Gérard Guégan, ancien éditeur et journaliste au *Canard enchaîné, se lance dans une nouvelle* aventure éditoriale en créant Cahiers des futurs avec quatre complices, parmi lesquels des fondateurs – comme lui – des éditions Champ libre, du Sagittaire, de Dagorno et de la revue *Subjectif.* Après Cahiers des saisons, qu'il avait fondée en 1995 pour publier un essai (*Debord est mort. Le Che aussi. Et alors ? Embrasse ton amour sans lâcher ton fusil*), Gérard Guégan consacre cette nouvelle maison d'édition à la publication de « *textes polémiques qui ne trouvent plus place dans le catalogue de maisons d'édition* ». Il est lui-même l'auteur du premier, en librairie depuis le 23 février : *Les vivants sont ceux qui luttent, la haine de classe au cœur (Bilan des années Mitterrand)*, en attendant, en mai, *Le Prêt-à-porter idéologique des années 90*, de Raoul Villette. Trois à quatre titres par an, vendus 60 F, seront ainsi diffusés de manière artisanale, avec la complicité des libraires.

● **La Foire de Bruxelles boudée par les éditeurs français.** Les organisateurs de la Foire internationale du livre de Bruxelles s'inquiètent de la décision de nombreuses grandes maisons françaises de ne pas participer à la la vingt-huitième édition de cette manifestation, qui se tient cette année du 23 au 28 avril. Les directeurs commerciaux de ces maisons, qui justifient généralement leur désistement par l'affaiblissement de l'image culturelle de la foire et par des ventes trop réduites, devaient être réunis, jeudi 29 mars, sous la houlette de Jean-Luc Outers, premier conseiller littéraire au ministère belge de la culture. Celui-ci tentera de « *reconsidérer les choses pour l'an prochain* », car « *l'absence des éditeurs français condamnerait, à long terme, l'existence de la foire* ».

RECTIFICATIFS

L'article « Darwinisme français » du *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution* (PUF), dont nous avons rendu compte dans « Le Monde des livres » du 23 février, est signé par Gérard Molina et non par Patrick Tort comme nous l'avons écrit par erreur.

La photographie qui illustrait l'article de François Maspero sur Alvaro Mutis (« Le Monde des livres » du 23 février) est l'œuvre de Graciela Iturbide.

ATD-Quart Monde, la faim de culture

La neuvième édition des Journées du livre contre la misère, pour « penser autrement la société à partir des plus pauvres »

La culture conçue comme un « brise-misère » : ce n'est pas seulement une idée chère que défend, depuis longtemps, le mouvement ATD-Quart Monde, fondé en 1957 par le Père Joseph Wrezinski (décédé en 1988). C'est aussi une pratique, illustrée par ses Journées du livre contre la misère (JLCM), dont la neuvième édition a eu lieu, du 23 au 25 février, à la Cité des sciences et de l'industrie, porte de la Villette à Paris. Cette manifestation s'appuie elle-même sur un travail de fond entrepris dans les « universités populaires », que l'association présidée par Geneviève de Gaulle-Anthonioz a créées à partir de 1972.

« *J'ai faim dans ma tête* », proclame le slogan des JLCM. Pour les plus pauvres, la culture est un droit et un besoin aussi fondamentaux que l'accès au logement, aux soins, à l'emploi : cette profession de foi d'ATD-Quart Monde, fondée sur l'écoute de ses adhérents – « *les plus démunis réclament surtout un tremplin pour s'élever* » –, ne peut faire que lentement son chemin, à une époque où prime l'action humanitaire d'urgence. Mais elle trouve un écho, dans un courant de pensée qui est relayé par les ONG (organisations non gouvernementales) et qui influence aussi les programmes officiels de lutte contre la misère : celui des Nations unies pour le développement (PNUD) – 1996 ayant été décrété Année internationale pour l'éradication de la pauvreté – et, sans doute, le projet de loi d'orientation en faveur des personnes défavorisées, que le gouvernement d'Alain Juppé doit présenter au Parlement à la fin du printemps. Même si l'on ne s'attend pas à une prééminence du volet culturel.

La petite histoire des JLCM est, en tout cas, instructive. Elle débute en 1988, par une sorte d'exception culturelle : le Salon du livre admet bien la manifestation d'ATD-Quart Monde dans sa prestigieuse enceinte, mais il lui donne la place... du pauvre. Déçus et fâchés d'être relégués dans un coin du Salon, les responsables de l'association ne vont stabiliser leur initiative qu'en 1992, avec l'accueil gracieux de la Cité des sciences et de l'industrie. Le week-end dernier, les JLCM occupaient un large espace, sur deux niveaux du centre des congrès.

C'est qu'elles ont acquis « *une petite notoriété* », dit très modestement Yvette Boissarie, responsable des Editions Quart Monde – dont les titres sont diffusés à quatre mille ou cinq mille exemplaires, grâce à la vente militante. L'affluence a grandi d'année en année et, en 1996, plus de quatre mille entrées ont été enregistrées. A moins de découvrir l'exposition au hasard de ses pas dans la Cité – c'est le cas d'un nombre appréciable de visiteurs, dont l'attention est alors retenue –, il faut être intéressé d'emblée pour venir porte de La Villette : seuls sont proposés les livres qui traitent de la pauvreté, de l'exclusion, de la solidarité, et le gros du public est composé de chercheurs, d'enseignants, de bibliothécaires, de documentalistes, d'éducateurs, de travailleurs sociaux et, bien entendu, de familles du quart-monde.

UN TITRE SUR DEUX

Il existe aujourd'hui, dans ce secteur spécifique de l'édition, un véritable marché. Depuis la parution, en 1974, du livre de René Lenoir, *Les Exclus* – titre malheureusement prémonitoire –, assez rares ont été, jusqu'au début des années 90, les ouvrages consacrés aux plus démunis. En revanche, on assiste, depuis deux ou trois ans, à une floraison de volumes, bien évidemment liée à la médiatisation du phénomène de l'exclusion, encore accrue par la récente campagne présidentielle. Au point qu'Yvette Boissarie et son équipe ont dû écarter un titre sur deux pour retenir quelque quatre cents livres (romans, essais, témoignages et analyses, livres pour enfants), émanant de soixante-dix éditeurs. « *Nous avons sélectionné en priorité des ouvrages de fond* », indique la responsable des Editions Quart Monde, sans autre commentaire sur toute une littérature misérabiliste ou simplement opportuniste, retraçant avec les mêmes mots des parcours de détresse à l'identique.

Durant ces trois jours, vingt-six auteurs se sont succédé dans les stands, et le produit brut des ventes a atteint environ 150 000 francs. Mais il a moins importé aux écrivains de vendre, selon leurs dires, que d'établir des échanges – y compris de coordonnées – avec leurs interlocuteurs. Les JLCM sont, en effet, bien davantage qu'une exposition de livres spécialisés, et il est même arrivé que des visiteurs tout à fait occasionnels deviennent des militants d'ATD-Quart Monde.

Comme les années précédentes, des débats – « Apprendre à penser avec les plus pauvres », « La lutte contre l'exclusion : quel avenir ? » – ont été organisés, dans une salle de cinq cents places qui n'a pas désempli ; des lectures publiques de textes de Joseph Wrezinski ont été faites par des comédiens ; un film a été projeté (*Dancing Nuage*, d'Irène Jouannet), un « espace enfants » a été aménagé, avec notamment une initiation à l'informatique, à l'aide d'un court texte stigmatisant la violence.

Cette volonté de dialogue procède des universités populaires d'ATD-Quart Monde, dont la philosophie est résumée par Geneviève de Gaulle-Anthonioz dans la préface du livre *Et vous, que pensez-vous ?* que Françoise Ferrand vient de consacrer à « la Cave », où se tiennent, dans le Quartier latin, des échanges de savoirs parisiens.

« *Là*, écrit la présidente du mouvement, *s'expérimente une nouvelle école de la citoyenneté. Il est possible, sous certaines conditions, de rassembler ceux qui ont l'expérience de la grande pauvreté et des citoyens qui ont les moyens d'exercer leurs droits et leurs responsabilités (...). Il est possible de concevoir et de mettre en œuvre leur reconnaissance mutuelle et leur formation humaine commune.* » Reconnaître la « *capacité contributive* » des plus démunis, s'associer à eux « *pour forger le langage de leur propre message* » et « *penser autrement la société à partir des plus pauvres* », tels sont, pour Mme de Gaulle-Anthonioz, les enjeux des universités populaires, avec un écueil majeur à éviter : la confiscation de la parole par les intellectuels.

La démarche est ambitieuse, notamment à l'heure où viennent de paraître des rapports alarmants sur l'illettrisme en France et où le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, présent porte de La Villette, a indiqué que les subventions de son département ne profitaient qu'à « *5 % ou 6 % des Français* ». M. Douste-Blazy n'a, par ailleurs, rien pu promettre d'autre que l'extension des projets culturels de quartier. A condition toutefois que les trente premières expériences mises en place – « *goutte d'eau* », a-t-il reconnu – réussissent... Mais les organisateurs des JLCM ont voulu, tout de même, voir un signe encourageant dans le fait qu'un ministre de la culture ait, pour la première fois, accepté d'inaugurer leur manifestation.

Michel Castaing

Manuscrits gênants

La liberté d'expression est une chose encombrante. Aux éditions Plon, on en défend ardemment le principe – et c'est bien légitime, de la part d'une maison qui publie à la fois Salman Rushdie, l'écrivain condamné à mort par une fatwa, et le docteur Gubler, dont le livre, consacré à la santé de François Mitterrand, a été provisoirement saisi sur ordre du tribunal de Paris. Il semble, en revanche, que le même éditeur se montre moins intransigeant sur la défense de ce principe, lorsqu'on s'approche de sujets qui le concernent de plus près.

Denis Robert, ancien journaliste à *Libération*, vient d'en faire les frais. Il avait signé un contrat chez Plon en janvier 1995, et la publication de son livre était prévue à l'office du 28 février 1996. Après avoir touché une partie de son à-valoir, rencontré les représentants, corrigé les épreuves, il a eu la surprise d'apprendre que le bon à tirer ne serait pas signé, que le livre était « *différé* ». Malgré les modifications apportées au texte par l'auteur, à la demande des avocats de la maison, le PDG de Plon, Olivier Orban, persiste à dire que « *le livre contient de lourdes diffamations, alléguées sans preuves, et qu'il faut l'examiner. Cela n'a rien à voir avec celui du docteur Gubler qui porte, lui, sur une vérité absolue.* »

Le propos de Denis Robert, il est vrai, est dérangeant : une sorte de « *journal intime des affaires en cours* » dénonçant les relations d'argent entre le milieu politique et les grands groupes – y compris d'édition. Parmi les personnes qui s'y trouvent mises en cause, certaines sont, par un mauvais hasard, des « auteurs Plon » : Edouard Balladur, Gérard Longuet ou François Léotard. Mais aussi Christian Brégou, PDG du Groupe de la Cité (auquel Plon appartient), mais aussi Alcatel et Havas, actionnaires du groupe.

« *Tout ce que je dénonce dans mon livre*, commente l'auteur, *les manipulations des journalistes, les réseaux d'influence, j'en suis la première victime. L'attitude de l'éditeur me pousse à croire que j'ai raison et que le livre n'est pas anodin.* » Olivier Orban ayant tardé à lui donner des explications, Denis Robert a fini par lui adresser une mise en demeure à laquelle celui-ci a répondu en invoquant la nécessité, à nouveau, d'une expertise juridique. L'éditeur a des raisons, sans doute de vouloir gagner du temps : l'ennui n'est pas seulement que le livre soit publié chez Plon, mais, tout simplement, qu'il existe.

« *Différer* », par précaution vis-à-vis des pouvoirs en place, un manuscrit dont l'objet est de dénoncer la censure et le jeu de ces pouvoirs, voilà qui ne pouvait mieux apporter de l'eau au moulin de son auteur. D'autant plus que, chez Plon, on semble prendre goût à supprimer subitement des livres du programme après les avoir mis en fabrication. Tel avait été du moins le cas pour le livre du journaliste Stéphane Denis, un roman à clés mettant en cause François Mitterrand (« Le Monde des livres » du 22 septembre 1995) et qui avait été rayé du programme, au dernier moment, « *pour des raisons juridiques* ».

Marion Van Renterghem

A L'ETRANGER

La « Pravda » désigne Brodsky comme « grand poète juif »

Paru dans la *Pravda* (organe du Parti communiste de la Fédération de Russie) du 8 février sous la signature d'Igor Preline :

« *Aux Etats-Unis d'Amérique est mort Joseph Brodsky. Il y en a qui ont eu un peu de chagrin et d'autres que cette nouvelle a laissés indifférents. Qu'y faire ? La poésie est une affaire délicate. Et plus encore quand elle est élitaire. (...) Mais même moi j'ai été étonné de ce que les médias aient baptisé Joseph Brodsky "grand poète russe" et je me suis posé la question : de quel droit ? Je peux me tromper, mais il me semble pourtant que, pour porter ce titre, il ne suffit pas d'être lauréat de prix Nobel.*

» *On le sait, le poète en Russie est plus qu'un poète ! Brodsky a-t-il mérité un tel titre ? Aurait-il dans ses vers chanté la Russie ? Ou bien prononcé de bonnes paroles sur le peuple russe ? Je ne me rappelle rien de tel... Pouchkine et Essenine ont chanté tout cela et c'est pour cela qu'on les appelle "grands poètes russes". Mais Brodsky, dans le meilleur des cas, on peut l'appeler "de langue russe", et encore avec réticence puisque ces dernières années il écrivait de plus en plus en anglais et qu'on l'enterrera non pas à Saint-Pétersbourg, mais à Venise.*

» *Quel "Russe" est-il donc ? Peut-être que le mieux serait d'appeler Brodsky "grand poète juif". N'a-t-il pas dit :* "Je suis juif cent pour cent. On ne peut pas être plus juif que moi" *? Les juifs n'y trouveront rien à redire. Les Russes encore moins.* »

● **RUSSIE : LOI DE SOUTIEN A L'ÉDITION**

L'édition russe bénéficie depuis janvier d'une nouvelle loi qui lui est largement favorable. Même si sa durée de vie n'est que de trois ans maximum (31 décembre 1998), le monde de l'édition, essoufflé par de lourdes charges, dont une TVA à 21,5 %, a de quoi se réjouir. La loi fédérale d'aide de l'Etat aux moyens d'information de masse et à l'édition de la fédération de Russie supprime la TVA, l'impôt sur les bénéfices et les taxes douanières à l'importation et à l'exportation pour toutes les activités liées à l'édition (rédaction, impression, transport). Par ailleurs, les maisons d'édition ne sont plus obligées de vendre une partie de leurs devises provenant des bénéfices de l'exportation, à condition de réinvestir, bien sûr. Ce soutien financier vise à accompagner le processus de privatisation du secteur. Morale oblige, cet allégement fiscal ne concerne en aucun cas les publications à caractère publicitaire ou pornographique.

● **ITALIE : LIRE EN V.O.**

Nicola La Touche, responsable des éditions Penguin en Italie, se donne pour objectif de mettre des rayons de livres en langue anglaise dans toutes les librairies italiennes. Cette ambition repose sur la constatation que la demande de livres en version originale, et plus particulièrement en anglais, est en augmentation constante en Italie. Pour le moment, Penguin est distribué dans 1 500 librairies et papeteries sur les quelque 8 000 que compte la Péninsule.

● **ROYAUME-UNI : DUR DE SURVIVRE.**

Selon une indiscrétion, la chaîne de magasins WH Smith profiterait de sa position (un livre sur quatre est vendu dans ses magasins) pour imposer aux éditeurs des conditions particulièrement dures : rabais plus importants que ceux accordés normalement aux libraires et retours systématiques des invendus parallèlement à une extension de la période de crédit (jusqu'à 60 jours). Or ces exigences sont insupportables pour certains petits éditeurs qui jusqu'à présent avaient droit à un traitement de faveur (35 % d'abattement seulement et des crédits sur 30 jours). Quant aux maisons plus importantes, il leur a été également demandé de réviser leurs contrats. D'où un certain émoi dans le milieu de l'édition. Tout cela serait une des conséquences de la fin du *Net Book Agreement*, qui n'a pas forcément eu comme effet une augmentation des ventes de livres, en dépit de la concurrence sauvage et des baisses de prix fulgurantes.

● **LONDRES : CRISE DU LOGEMENT**

Drame pour les gens de lettres : la résidence d'Albany, à quelques pas de Piccadilly, qui accueillait traditionnellement des écrivains, comme J. B. Priestley ou Graham Greene (les femmes n'étaient admises qu'à condition de pouvoir prouver des liens de proche parenté, mais les enfants de moins de treize ans et les animaux domestiques sont carrément interdits de séjour...), risque de voir ses tarifs de location augmenter de près de 40 % à la suite d'une décision gouvernementale, prise à la demande des propriétaires, lassés d'être aussi éloignés des prix du marché.

sommaire

AGENDA

● **DU 2 MARS AU 12 MAI**, à Péronne, exposition autour du livre d'Henri Barbusse, *Le Feu*, prix Goncourt 1916 (Historial de la Grande Guerre, château de Péronne, BP 63, 80200 Péronne. (16) 22-83-14-18).

● **LES 7 ET 8 MARS**, à Pavie (Italie), un colloque sur « Jean Giono et l'histoire » marquera la fin des commémorations du centenaire de la naissance de l'écrivain ; il est notamment organisé par l'université de Pavie et le centre culturel français de Milan (Aula Foscoliana, *università degli studi* di Pavia, Palazzo Centrale, Corso Strada Nuova, 65. Rens. Centre culturel français de Milan : (02) 55-01-79-39).

● **JUSQU'AU 10 MARS**, à Paris, Salon des papiers et livres anciens de collections (Espace Champerret, tous les jours de 11 à 19 heures, Mo Porte-de-Champerret, 75017 Paris, entrée 45 F).

● **DU 11 AU 17 MARS**, à Paris, exposition en forme d'intermède proposée par Patrick Amine, avec des artistes – Hugues Bigot, Rachel Poignant, Jean-Christophe Robert... – et des écrivains – Jean-Hubert Gaillot, Lydie Salvayre, Stéphane Zagdanski... –, sous le titre « Elle qui s'est mise nue devant son aimé », autour du tableau de Courbet, *L'Origine du monde* (Galerie Alessandro Vivas, 11 *bis*, rue du Perche, 48-87-23-62).

● **LES 15 ET 16 MARS**, à Lille, colloque Violette-Leduc, organisé par le « Centre du Roman 20-50 » sous la responsabilité de Paul Renard (Université Lille-III, Villeneuve-d'Ascq, salle A 207, entrée libre. Rens. Marie-France Fayolle-Pilarski, UFR de Lettres modernes : (16) 20-41-61-33).

● **LE 21 MARS**, à Paris, conférence du romancier portugais José Cardoso Pires sur le thème de « la deuxième écriture », dans le cadre d'un cycle de rencontres sur « l'objet roman », organisé par la BPI du Centre Pompidou (petite salle, 1er sous-sol, 18 h 30, entrée libre). Le 28 mars, à la même heure et dans le même lieu, Pierre Michon parlera de « la peau du roman ».

● **LES 29 ET 30 MARS**, à Versailles, colloque sur le thème « Poétesse et égéries poétiques (1750-1820) », organisé par la Société des amis des poètes Jean-Antoine Roucher et André Chénier et placé sous la présidence de René Pomeau (hôtel de ville de Versailles, salle André-Cadoret, entrée libre. Siège de l'association : 53, rue d'Angiviller, 78000 Versailles).

